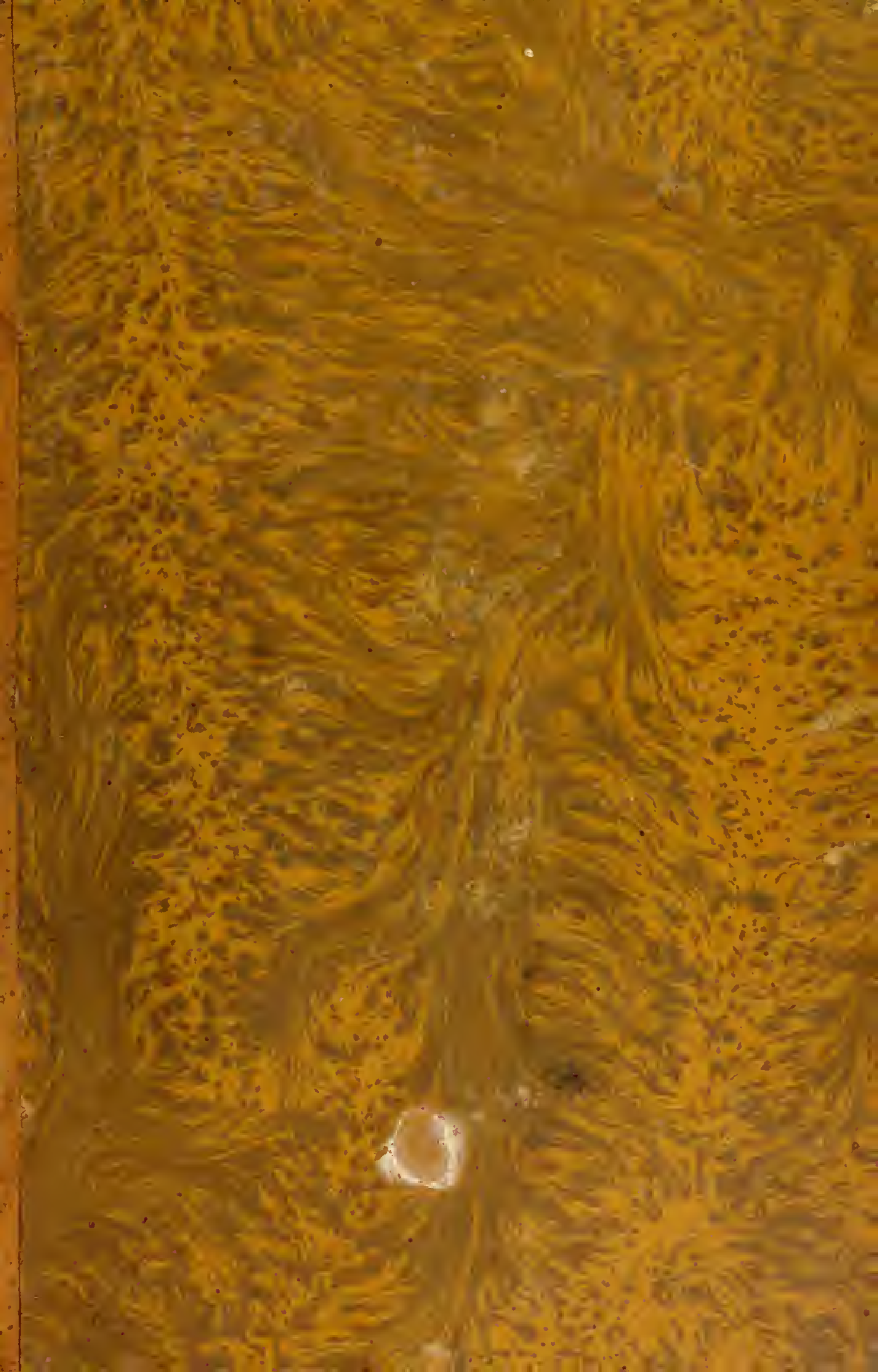


PERIER, P.
C

L'AMI
DE LA SANTÉ.

L'AMI DE LA SANTÉ,

POUR TOUS LES SEXES ET TOUS LES AGES,

RENFERMANT:

1°. Les Moyens de conserver la Santé, et de prévenir les Maladies;

2°. Le Traitement des Maux qui peuvent se passer des soins du Médecin;

3°. Les Secours prompts que certaines Maladies graves exigent, qu'on ne peut différer sans danger, et que l'on peut administrer, sans crainte, en attendant l'arrivée du Médecin.

Par PHILIBERT *PERIER*,

Docteur-Médecin, Membre correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris.

SECONDE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.

Mens sana in corpore sano.

A PARIS,

Chez AUGUSTE DELALAIN, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins St-Jacques, N°. 5, Maison BARBOU.

OCTOBRE 1808.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

AVIS DES ÉDITEURS.

Nous croyons servir utilement le Public, en lui mettant sous les yeux les divers articles des journaux qui ont fait connaître cet Ouvrage, et qui tous en ont, à l'envie, rendu le compte le plus favorable. Ce sont particulièrement les journaux de Médecine, souverains juges dans cette matière, qui se sont empressés de lui rendre une justice d'autant plus éclatante, qu'ils étaient, avec raison, prévenus contre tous les livres de Médecine populaire qu'on nous a donnés jusqu'à présent, que la science ne saurait avouer, et qui sont, depuis long-tems, condamnés au Tribunal de la Raison.

Journal de l'Empire, du Lundi 7 Mars 1808. Depuis long-tems les grands Médecins et tous les bons esprits se sont élevés, avec force, contre un genre de charlatanisme d'autant plus dangereux, qu'il se présente revêtu des livrées de l'amour du bien public, dépouillé de toutes les épines de la science, et armé de recettes qu'elle même a le plus souvent proclamées. Déjà de sages observations l'avaient fait connaître dans ce journal; et, pour être tout-à-fait en garde contre le poison de sa doctrine, il

suffit de lire l'excellente préface de l'ouvrage que nous annonçons.

On sent bien que je signale ici tous ces livres où l'on a prétendu mettre la Médecine à la portée du Peuple, dont le moindre inconvénient est d'effrayer les gens faibles, ou de faire des malades imaginaires, et dont tant de personnes ont été victimes, les unes pour s'être imprudemment appliqué des remèdes, les autres pour avoir donné leur confiance à des gens qui se croyaient Médecins, parce qu'ils avaient lu le seul Avis au Peuple de Tissot.

Frappé des dangers auxquels expose la lecture de tels ouvrages, l'auteur de celui dont nous avons à rendre compte, a pensé, avec raison, qu'il pouvait cependant être utile d'en faire un qui s'arrêtât là, où il est nécessaire d'avoir recours à la Médecine, qui ne traitât que des maux qui peuvent se passer des soins d'un homme de l'art, et qui indiquât seulement les secours prompts qu'exigent certaines maladies, qu'on ne peut différer sans danger, et que l'on peut administrer sans crainte, en attendant l'arrivée du Médecin.

Quoiqu'il existe beaucoup d'ouvrages de ce genre, nous ne pouvons dissimuler qu'il n'en est aucun qui se borne, comme celui-ci, à n'apprendre, aux gens du monde, que ce qu'il faut qu'ils sachent à cet égard. Un tel livre nous manquait, mais, grâce au zèle et aux lumières de M. Perier, le sien laisse peu de chose à désirer.

Ces vues sages, dans lesquelles il est composé, ont fourni à l'auteur la matière d'autant de chapitres qui sont précédés de considérations générales, sur les moyens de conserver la santé, et sur les soins nécessaires pour éviter les

maladies. Influence de l'Air, de la Lumière, de la Température, de l'Humidité, etc.; usage des Bains, des Parfums, des Lotions, des Frictions, des Alimens, des Boissons, des Médicamens, etc.; effets du Sommeil, de la Veille, des Sensations, des Passions, des Habitudes de l'esprit et du corps, etc.; observations propres à tous les sexes, à tous les âges; traitement des Plaies, des Piqûres, des Contusions, des Entorses, de la Brûlure, des Engelures, des Clous ou Furoncles, des Hémorragies, des Hémorroïdes, des Rhumes, du Rhumatisme, etc.; secours prompts que peuvent exiger les Evanouissemens, les Irritations nerveuses, l'Apoplexie, l'Asphixie, le Froid, les Poisons, les Morsures vénimeuses, etc., rien n'est omis, tous est écrit dans les principes de la plus saine physique, et avec le style qui convient à la chose; enfin, il n'est personne à qui cet ouvrage ne puisse être utile, sans offrir aucun des inconvéniens dont nous avons parlé.

Publiciste, du Lundi 13 Juin 1808. L'auteur de cet ouvrage a eu pour but de mettre les gens du monde en garde contre les livres de Médecine populaire, qui, trop souvent, sont un véritable fléau pour la Société; en conséquence, il se borne à leur apprendre ce qu'il est utile qu'ils sachent, et s'arrête là, où il est nécessaire d'avoir recours à un homme de l'art. Il faut le louer d'avoir eu le bon esprit de se mettre à la portée de tout le monde, et d'avoir évité, le plus souvent, l'emploi des expressions scientifiques.

Il se contente d'enseigner, aux personnes qui se portent bien, ce qu'il convient de faire pour n'éprouver aucun

dérangement dans leur santé, de leur indiquer des moyens simples de guérison, dans les cas de maladies légères, pour lesquelles on n'a pas besoin d'appeler de Médecin; de leur donner des préceptes sur l'emploi de quelques moyens propres à suspendre les progrès très-rapides de certaines maladies qui, avec des secours efficaces et prompts, peuvent alors permettre d'attendre l'arrivée des secours; enfin, de leur apprendre ce qu'il est important de savoir dans beaucoup de cas, pour ne pas aggraver la maladie, en l'absence d'un homme de l'art.

« Je crois, dit M. Perier, que, dans la plupart des cas. . . . .
(Préface, page xii.). . . . .
. . . .

Rien de plus dangereux, en effet, que cette idée, adoptée par quelques hommes, que la Médecine peut-être simplifiée et mise à la portée des gens peu instruits, que du bon sens et du jugement suffisent pour exercer cet art difficile. Cette erreur, devenue trop vulgaire, pourrait avoir les plus fâcheuses conséquences; et rien ne tend à l'accréditer, comme la profusion des livres de Médecine populaire, que l'on voit paraître tous les jours. Parmi les ouvrages de ce genre, il est cependant des exceptions à faire, et l'on doit savoir gré à l'auteur de celui que nous annonçons, de ne pas s'être laissé arrêter par la prévention qu'inspire la plupart de ces sortes de traités. Les esprits faibles ne seront point effrayés en lisant les ieu, et ne seront point exposés à grossir le nombre de ces malades imaginaires, toujours occupés à rechercher des formules applicables à leurs prétendues maladies. L'auteur nous paraît donc avoir

atteint le véritable but, dont se sont beaucoup trop écartés la plupart des Médecins qui ont traité le même sujet avant lui.

Mercure de France, du 21 Mai 1808, page 375. Pour donner une idée de l'utilité incontestable de cet ouvrage, nous ne pouvons mieux faire que de citer le commencement de la Préface de l'auteur.

« En écrivant, dit-il, etc., etc. . . . .
. . . .

Après avoir fait connaître en quoi ceux qui ont traité ce sujet se sont éloignés du véritable but, l'auteur expose, dans cette même Préface, le plan qu'il a suivi, et dont une courte et parfaite analyse se trouve heureusement renfermée dans le titre même de l'ouvrage. Nous ne craignons pas d'avancer qu'il tient tout ce qu'il promet; que son plan ne pouvait être mieux conçu; enfin, qu'il nous paraît bien préférable au plus grand nombre des ouvrages de ce genre, qui, malgré la réputation méritée de leurs auteurs, ont fait plus de mal que tout l'empyrisme des Charlatans; depuis long-tems on en désirait un qui pût être mis, sans danger, entre les mains des gens du monde, où ils n'apprissent que ce qu'ils doivent savoir, et qu'il leur parlât, en quelque sorte, de Médecine, sans les initier aux principes de l'art. Nous avouerons que celui-ci nous paraît remplir parfaitement l'attente des hommes éclairés, et qu'il doit-être, pour tout le monde, une espèce de *Veni mecum*, propre à être consulté dans toutes les circonstances de la vie.

Gazette de France, du Lundi 18 Juillet 1808. Depuis long-tems, on agite une question de la plus haute impor-

tance, puisqu'elle intéresse la vie des hommes : c'est de savoir jusqu'à quel point les ouvrages de Médecine, que l'on a la prétention de mettre à la portée des personnes étrangères aux principes de l'art, peuvent leur être utiles. Si cette question n'était déjà décidée par les plus habiles Médecins, qui n'ont cessé de regarder de tels livres comme l'œuvre du charlatanisme, elle le serait par la manière lumineuse dont l'a discutée l'auteur de l'*Ami de la Santé*; par celle dont il a conçu le plan de sa nouvelle Médecine populaire, si l'on peut donner ce nom à un ouvrage qui n'a, pour ainsi dire, rien de commun avec ceux de cette espèce qui ont paru jusqu'à présent; par la manière, enfin, dont ce plan est exécuté, et qui ne laisse que très-peu de chose à désirer.

Malgré la défaveur dans laquelle sont tombés ces sortes de livres près des gens éclairés, cela n'a pas empêché M. Perier de s'engager dans cette carrière; et il faut lui en savoir quelque gré, parce qu'il a suivi une toute autre route, et qu'il nous paraît avoir atteint le but qu'il s'est proposé. Il a vu, avec raison, que rien n'est plus dangereux que de vouloir apprendre aux gens du monde à se traiter eux-mêmes dans toutes sortes de maladies, et de leur donner des recettes qui peuvent être bonnes en elles-mêmes, mais dont il est rare qu'ils ne fassent pas une fausse application; il a senti en même-tems, qu'il est, sur les moyens de conserver sa santé, des principes certains que tout le monde peut appliquer utilement, et qui peuvent être mis à la portée du plus grand nombre : qu'il y a, en outre, une foule de maladies qui n'ont pas besoin des gens de l'art, et sur lesquelles on

de la nature des secours prompts que certaines maladies exigent, qu'on ne peut différer sans danger, et que l'on peut administrer sans crainte, en attendant l'arrivée du Médecin.

Ainsi, sous le rapport du plan, l'ouvrage de M. Perier est en tout digne des plus grands éloges : il l'est aussi sous le rapport de l'exécution. Mais ici nous trouverons l'occasion d'adresser à l'auteur quelques observations : et d'abord il nous semble, qu'en composant son ouvrage pour le public, il fallait, en traitant des maux que l'on soigne soi-même, et sans le secours du Médecin, indiquer un plus grand nombre de moyens, afin que chacun put choisir celui qui est le plus efficace dans le nombre de ceux qu'on a sous sa main.

. . . .

A ces imperfections près, l'ouvrage de M. Perier pourra être avantageusement dans le monde, et même trouver place dans les bibliothèques des Médecins, auxquels il rappellera une foule de détails minutieux qu'il n'est pas permis d'ignorer, et qu'on oublie beaucoup trop facilement.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc., par MM. Corvizard, premier Médecin de l'Empereur ; Leroux, Médecin-honoraire de S. M. le Roi de Hollande ; et Boyer, premier Chirurgien de l'Empereur, mois de Juin 1808, tome 15. On s'imagine que la Médecine est une science tellement simple, qu'elle peut être à la portée de tout le monde. Les demi-savans comme les ignorans, les hommes comme les femmes, de quelque rang et de quelque conditions qu'ils soient, tous se croient autorisés à raisonner

sur les maladies, ou à réclamer contre un traitement qui n'était pas dans leur manière de voir.

Ils ont puisé leur science, leur doctrine dans ces ouvrages dictés par une philantropie mal-entendue, et qui ont eu pour but de rendre la Médecine une science commune et populaire, et dans ces recueils de formules plus ou moins extravagantes, presque toujours présentées comme spécifiques, et constamment applicables à une maladie donnée, quelles que soient ses causes et les circonstances dont elle est accompagnée, et dans la foule des préjugés absurdes qui règnent sur toutes les classes de la Société.

Les hommes éclairés ont donc dû naturellement regarder les livres de Médecine populaire ou domestique, comme nuisibles à tous ceux qui ne sont pas Médecins de profession; et c'est aussi ce que M. Perier démontre très-clairement dans la Préface de son ouvrage. Mais je dis plus, et je prétends que, par cette fausse simplicité qu'on s'est efforcé de donner à la Médecine, pour la mettre à la portée du peuple, des gens du monde, et même des ignorans, on a prostitué l'art le plus sublime et le plus difficile, et que l'on a dès-lors annullé, détruit toute la considération due à ceux qui le cultivent.

On ne peut ici reprocher à M. Philibert Perier, d'avoir part à tous ces torts, quoique ce titre *l'Ami de la Santé*, *pour tous les sexes et tous les âges*, établisse, au premier abord, une sorte de prévention contre son ouvrage, on est bientôt ramené à une opinion plus juste et plns favorable, pour peu qu'on veuille se donner le tems de prendre connaissance du triple but qu'il se propose. Il annonce, immédiatement, au-dessous de ce titre, qu'il veut indiquer,

on peut donner des conseils salutaires : enfin, qu'il est des secours prompts que certaines maladies graves exigent, et qui ne peuvent attendre l'arrivée d'un Médecin. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que l'Asphixie ne permet pas de différer un seul instant d'apporter les premiers secours à celui qui en est atteint, sans courir le danger qu'il perde la vie.

Tel est le plan sage qu'a suivi l'auteur, qui a toujours eu le soin de s'arrêter là où il est nécessaire d'appeler un Médecin. Nous avons même remarqué que, loin de penser comme beaucoup de gens, qui en imposent le plus souvent par un vain étalage de science, il a eu le bon esprit de bannir, le plus qu'il a pu, tout langage scientifique. En un mot, tous les sexes, tous les âges, toutes les professions trouveront, dans cet ouvrage, des applications heureuses des principes de l'auteur, sans craindre, comme il arrive souvent, des erreurs funestes.

Ce livre est du petit nombre de ceux qu'on ne saurait trop répandre ; il se recommande aux gens du monde, autant par la solidité des principes, que par la clarté avec laquelle ils sont exposés ; nous croyons même qu'il mérite de trouver place dans la bibliothèque des Médecins, parce qu'il renferme une foule de détails et d'observations, que l'on oublie facilement, et qu'il est utile d'avoir toujours sous les yeux.

Journal général de Médecine, rédigé par M. Sédillot, 12e. année, No. 141, *tome 32, du mois de Mai* 1808, *p.* 107. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler des ouvrages de Médecine populaire en général, et toujours nous

en avons condamné le but et l'objet, en répétant, dans toutes les occasions, que ce sont des armes dangereuses mises entre des mains inhabiles, des précipices creusés sous les pas de gens aveugles, etc. Nous avons spécifié les principaux inconvéniens de la lecture de ces ouvrages, telles sont les influences pernicieuses qu'ils peuvent avoir sur les esprits faibles, et, par exemple, sur les hypocondriaques et les mélancoliques; la difficulté extrême, ou même l'impossibilité pour les gens du monde, d'apprécier les symptômes qui se présentent, et de les rapporter à tel ou tel autre genre de maladie; les erreurs nombreuses qu'ils ne peuvent manquer de commettre dans le choix, la prescription et l'emploi des Médicamens.

Mais, après avoir ainsi signalé les principaux des inconvé-attachés aux livres de Médecine à l'usage du peuple, nous avons dit que les seuls qu'on pouvait sans crainte composer pour lui, et lui mettre entre les mains, c'était des traités populaires d'Hygiènes, qui contiendraient des avis et des conseils pour la conservation de la Santé; pour la direction du régime à suivre dans telle ou telle position; pour le choix des alimens; et enfin, pour une combinaison appropriée de la température et des autres qualités physiques de l'Air, des Vêtemens, du Sommeil et de la Veille, de l'Exercice et du Repos, etc.

C'est précisément là le principal but que M. Perier s'est proposé, en traitant successivement, 1. des moyens de conserver la Santé, et des soins nécessaires pour prévenir les maladies; 2. des moyens à employer contre la grande quantité des maux pour lesquels on peut se passer et pour lesquels on se passe le plus souvent de Médecins; 3. enfin,

Cet auteur est donc parvenu à composer un ouvrage de Médecine, à la portée des gens du monde, sans se mettre dans le cas de partager les reproches fondés qu'on fait aux auteurs de médecine populaire; son livre sera de la plus grande utilité, bien préférable, sous tous les rapports, à ceux de Tissot, de Buchan, etc.; il doit être recommandé et préconisé auprès de toutes les personnes zélées et charitables, qui désireraient concourir efficacement au soulagement de ceux qui souffrent, et auprès de celles qui, dans les campagnes comme dans les villes, se sont vouées au service de la classe indigente et ignorante.

Journal de Médecine pratique, par une société de Médecins, numéro 49, du 25 Juin 1808. La Médecine populaire est d'institution moderne. On ne voit guère que les anciens aient écrit pour les gens du monde; ils avaient une trop haute idée de leur art, pour penser qu'il fût possible de l'exercer sans en avoir fait une étude approfondie, et sans posséder les vastes connaissances qu'il exige. Tissot, Buchan, Geoffroy et autres, ont donc manqué leur but; ils ont voulu être utiles, et l'expérience confirme chaque jour les dangereuses conséquences de l'erreur qui leur a mis la plume à la main; il ne s'agissait point de mettre les personnes, même éclairées, à portée de se traiter elles-mêmes, et l'on conçoit bien qu'elles ont dû abuser de cette facilité; ils devaient se proposer de les instruire sur les moyens de conserver la Santé et de se préserver des Maladies; ils pouvaient encore indiquer les secours prompts que certaines maladies exigent, qu'on ne peut différer sans danger, et que l'on peut administrer sans crainte, en attendant l'arrivée du Médecin. Mais ils ont méconnu les bornes de leur sujet. L'estimable auteur de l'Ami de la Santé n'a pas ce reproche à se faire; profitant des fautes de ses prédécesseurs, il a évité d'être trop savant pour les gens du monde, et leur a néanmoins donné d'excellens avis. Son ouvrage est presque tout Hygiénique; il y considère d'abord, comme moyens de conserver la Santé, l'influence de l'Air, des Tempéramens, de l'Humidité, des Vêtemens, des Bains, des Lotions, des Frictions, des Parfums, des Alimens,

des Boissons, des Médicamens, des Évacuations naturelles et artificielles, des Mouvemens et des Habitudes du corps et de l'esprit, du Sommeil et de la Veille, des Sensations et des Passions.

Il passe ensuite à l'examen des Menstrues ou des Règles, de leur suppression, de leur cessation, de la grossesse et de l'accouchement, du choix des nourrices, et du régime qu'elles doivent tenir.

Relativement aux enfans, il fait connaître les diverses altérations que la santé peut éprouver, et ensuite les moyens de la rétablir.

Une foule de petites maladies peuvent être traitées sans le secours des gens de l'art; il en indique les moyens curatifs. Les Plaies, Coupures, Piqûres, Contusions, Entorses, Erysipèles, Brûlures, Engelures, Clous ou Furoncles, Panaris, Hémorragies, Hémorroïdes, Rhumes, Rhumatismes, Ivresse, Piqûre des insectes, sont dans ce cas.

Enfin, les différentes espèces de Syncopes, d'Asphixies, d'Empoisonnemens, et la Morsure des animaux enragés, fixent son attention. Ces maladies laissent rarement le tems d'appeler un Médecin, et demandent cependant de prompts secours; M. Perier expose ici, avec beaucoup de clarté et de précision, le traitement qu'il faut leur opposer, mais sur-tout les signes caractéristiques auxquels on les distingue aisément, et sans lesquels les remèdes seraient plutôt nuisibles qu'utiles.

Si l'on blâme généralement les auteurs qui prétendent mettre la Médecine à la portée du Peuple, d'une autre part on ne saurait trop louer ceux qui s'attachent à répandre des connaissances Hygiéniques, dont il s'occupe malheureusement trop peu; et, sous ce rapport, l'ouvrage que nous announçons doit être placé au premier rang. C'est, en effet, le seul que les gens du monde puissent consulter, non-seulement sans courir aucun danger, mais pour en éviter de très-grands.

1. les moyens de conserver la Santé et de prévenir les Maladies ; 2. le traitement des maux où l'on peut se passer des secours d'un Médecin ; 3. les secours prompts que certaines maladies exigent, et qu'on ne peut différer, ou ceux que l'on peut administrer sans crainte, en attendant l'arrivée du Médecin. La Préface de l'auteur achève de lui concilier l'esprit des lecteurs : il y présente les idées les plus sévères, les plus saines sur les véritables caractères de la Médecine, et sur les inconvéniens des ouvrages dédiés et consacrés aux gens du monde et au peuple. La Médecine, dit-il, est une et indivisible. . . . . . (Préface, page xijj, xiv et xv.)

A l'appui de ce qu'il vient de dire, M. Perier rapporte quelques citations aussi fortes que bien choisies, et entr'autres des réflexions écrites de main de maître (ce sont ces expressions) et insérées, sous la lettre *P*, dans le numéro du 16 novembre 1806, du journal de l'Empire. Nous ne saurions, avec l'auteur dont nous annonçons l'Ouvrage, trop recommander la lecture de ces réflexions, tellement serrées, concises, qu'une simple analyse les dénaturerait complétement et leur ferait perdre tout leur mérite. L'ouvrage de M. Perier est divisé en trois sections, qui portent chacune pour titre un des motifs que nous avons cité ci-dessus.

La première partie est vraiment Hygiénique. L'auteur parcourt d'abord successivement les six choses dites non-naturelles, qui composent l'Hygiène particulière, et qu'il divise, conformément à la classification de M. Hallé, en *circumfusa*, *applicata*, *ingesta*, *excreta*, *gesta* et *percepta*. Ce qu'il dit ici est applicable à tous les âges et à tous les

sexes; dès-lors il examine l'influence de l'Air; de la Température, de l'Humidité; il s'occupe des Vêtemens, du Lit, des Bains, des Lotions, des Frictions, des Parfums, des Alimens et des Boissons; des Evacuations naturelles et artificielles; du Mouvement et des Habitudes du corps et de l'esprit; du Sommeil et de la Veille, des Sensations et des Passions : il parle ensuite des moyens de conserver la santé des Femmes et des Enfans en particuliers.

La seconde partie comprend le traitement des plaies en général et en particulier, celui des Coupures, des Piqûres, des Contusions, des Entorses, de l'Erysipèle, de la Brûlure, des Engelures, des Furoncles, des Panaris, des Hémorragies externes, des Hémorroïdes, des Rhumes, des Rhumatismes, de l'Ivresse, et de la Piqûre des insectes.

Enfin, dans la troisième partie, M. Perier, conséquent dans ses principes, fidèle à ses opinions, se contente d'indiquer les accidens et les maladies pour lesquelles il convient d'administrer des secours avant l'arrivée du Médecin; il traite de toutes les Syncopes, y comprenant celles qui sont consécutives de l'Epilepsie et de l'Apoplexie; puis il parle des Asphixies et des Empoisonnemens.

Tel est le plan de l'ouvrage de M. Perier, plan qui, comme on le peut voir, est aussi justement conçu que sagement exécuté. Sa tâche serait, ce me semble, complétement remplie, si, en traitant des poisons, il avait traité les caractères spécifiques les plus distincts, les plus facilement applicables des plantes vénéneuses, et les caractères physiques des poisons minéraux; il est nécessaire de fournir les moyens de reconnaître ce qui est nuisible, afin qu'on puisse l'éviter.

PRÉFACE.

En écrivant cet ouvrage pour les gens du monde, mon intention est, non pas de leur fournir des moyens de guérison pour se traiter eux-mêmes, mais de leur indiquer tout ce qu'il convient de faire, lorsqu'ils sont en Santé, pour ne pas tomber Malade ; de leur apprendre à se passer du Médecin dans quelques Maladies, qui, étant peu dangereuses par elles-mêmes, n'exigent pas qu'ils appellent un homme de l'art ; enfin, de les éclairer, soit sur l'emploi de quelques moyens propres à suspendre les progrès de certaines Maladies, qui exigent des Secours prompts et assez efficaces, pour permettre alors d'attendre l'arrivée d'un Médecin, soit sur la conduite à tenir dans certains cas, pour ne pas agraver la Maladie. Combien, en effet, n'y a-t-il pas d'exemples de personnes qui ont été

victimes de leur imprudence, par la seule ignorance des principes de l'Hygiène, et combien plus encore n'en trouve-t-on pas à qui, de prétendues connaissances en Médecine, ont été funestes! C'est donc après avoir bien réfléchi sur les inconvéniens des Médecines populaires, que j'ai essayé d'en donner une qui renferme ce que les autres ont de bons, en évitant le juste reproche qu'on leur fait, d'être une source d'erreurs et de méprises pour les gens du monde. Il me semble que la plupart de ceux qui se sont occupés, jusqu'à présent, de ce sujet, ne l'ont pas tout-à-fait envisagé sous son vrai point de vue, en ce qu'ils se sont bien moins proposé de donner des conseils de Santé, que d'offrir des principes de Médecine. Pour moi, persuadé que cet art ne peut être exercé sans danger, par des personnes qui n'en ont pas fait une étude particulière, j'ai suivi un plan tout opposé. Je sens, il est vrai, qu'il eût pu être mieux exécuté; mais si je n'ai pas atteint le but que je me suis proposé, au moins, on ne m'accusera pas d'avoir mis des armes dangereuses entre les mains

de gens qui ne peuvent en faire qu'un mauvais usage.

Déjà plusieurs Médecins et d'autres personnes éclairées, se sont élevées contre la ridicule prétention de mettre la Médecine à la portée du peuple; et ils ont fait voir, en même-tems, l'impossibilité de l'instruire suffisamment, pour qu'il puisse en user d'une manière convenable.

« J'aimerais mieux, dit Stoll, (1) qu'on ne fît rien du tout, que d'appliquer un traitement inepte, et ne répondant pas à la Maladie, et par cela même, perturbateur des efforts de la nature. Dans une Maladie qui exerce la sagacité même des Médecins de mérite, le peuple ne s'appliquera-t-il pas, très-souvent, un traitement dangereux? Nous pouvons bien, sans doute, lui fournir des Remèdes puissans, comme autant d'armes; mais l'adresse de saisir l'occasion, et la science des indications, c'est ce qu'on ne lui donnera jamais. »

« L'on a repproché à l'auteur de l'Avis au Peuple, dit Mr. *Lefebvre-de-Ville-*

(1) Traité de la Dyssenterie.

Brune, (1) d'avoir manqué son but, en ce que son ouvrage suppose, dans le peuple, ou au moins dans un certain nombre d'hommes ordinaires, des connaissances philosophiques qui ne s'y sont jamais trouvées. L'on a eu raison : sans ces connaissances, il est impossible de faire l'application de ces préceptes, et un bon Remède ne peut devenir qu'un poison, faute de connaître exactement les circonstances qui l'exigent. »

A l'appui de ces citations, je joindrai des réflexions écrites de main de maître, et insérées par Mr. P., dans le journal de l'Empire (du 16 novembre 1806).

» Il est, dit-il, un genre de charlatanisme, sur lequel je crois devoir fixer l'attention publique. Je veux parler de ces écrits où l'on prétend révéler, aux gens du monde, les secrets de la science, les familiariser avec les préceptes de l'art, en mettre l'application à leur portée ; des écrits, en un mot, qui doivent faire autant de Médecins de ceux qui les lisent, ou

---

(1) Introduction au Traité de l'expérience de Zimmermann.

du moins leur en tenir lieu. Rien n'est plus pernicieux que ces demi-connaissances répandues dans le vulgaire; rien n'expose les Malades à des dangers aussi multipliés. On l'a dit depuis long-tems, et cette vérité se confirme chaque jour, par une fatale expérience; il est peu de mauvais ouvrages de Médecine, qui ait fait autant de mal que les *Avis au Peuple et aux Gens de Lettres*, de Tissot; que la *Médecine domestique*, de Buchan; et en général, que tous les livres de Médecine populaire. Ils ont été accueillis avec avidité; chacun a voulu en étudier la doctrine; mais aussi, chacun l'a entendu à sa manière, l'a commentée suivant ses idées ou ses préjugés; et, tout étonné d'avoir réussi facilement à sonder les profondeurs de la science, s'est hâté de répandre, sur les Malades, des trésors acquis à si peu de frais.

« Dès-lors tout le monde s'est cru capable de se traiter soi-même et de traiter les autres. Sans connaître la nature des Maladies, leur marche ordinaire, leur tendance heureuse ou malheureuse, les variétés que leur impriment les saisons

et la constitution individuelle; sans connaître davantage, ni les effets de chaque médicament, ni leurs doses, ni les circonstances qui peuvent influer sur leur action, on a donné, sans hésiter, les conseils les plus hasardeux; on a prescrit impérieusement des Remèdes inutiles et souvent dangereux; plus d'une fois même on a osé modifier ou suspendre des ordonnances qu'un Médecin éclairé avait jugées indispensables, et à l'exécution desquelles la vie des Malades était peut-être attachée.

« Delà, cette manie si étrange dans certaines personnes, qui croient obéir à un zèle pieux, et qui ne suivent en effet que l'impulsion d'une aveugle témérité, de ramasser sans sesse des Remèdes, de colporter par-tout des secrets, de promettre, à tous les Malades, une guérison infaillible, pourvû que leur Médecin ignore la recette merveilleuse qui doit l'opérer; en un mot, de jouer le rôle de commères, ou plutôt d'en augmenter le nombre. Delà, encore, ce bavardage scientifique de Gardes - Malades, dont chaque jour on est étourdi dans les

sociétés; ces burlesques raisonnemens qui feraient sourire de pitié le dernier des élèves, et que tant de sots et de dupes s'empressent d'applaudir; ces éternelles et ridicules dissertations sur les humeurs qu'on veut sans cesse évacuer, puis évacuer encore. Delà, enfin, cette incroyable facilité avec laquelle l'homme le plus ignorant s'établit le juge du Médecin le plus éclairé, prononce, en dernier ressort, sur ses opérations, et souvent même le déclare hardiment l'assassin de tous les Malades qu'il n'a pû rendre à la vie. Je ne prétends pas, sans doute, que tous les Médecins soient irréprochables dans l'exercice de leur ministère, et mes deux premiers articles ont, je crois, suffisamment prouvé ma sévérité à leur égard; mais il faut faire à chacun sa part; et si l'ignorance d'un certain nombre de gens de l'art est un fléau public, on doit convenir aussi, que la licence et les excès des commères, de tous les sexes, sont vraiment intolérables. »

Je pourrais citer ici l'opinion d'un plus grand nombre d'Auteurs, qui ont tous fait sentir le danger de chercher à donner

au peuple, des notions de Médecine. Tissot lui même regarde, comme une chose impossible, de mettre le traitement des Maladies chroniques à la portée des gens qui ne sont pas Médecins. Je ne crois pas que les Maladies aigues soient susceptibles d'y être mises, quoique les causes en soient moins compliquées, les symptômes plus simples et le traitement plus facile.

Ces dernières Maladies ne se présentent pas toujours dans leur état de simplicité. Elles sont souvent tellement compliquées entr'elles, qu'il faut toute la sagacité d'un Médecin éclairé, pour en décider le traitement. D'ailleurs, elles se compliquent sans cesse du caractère de la constitution atmosphérique, quelquefois même elles sont accompagnées d'un état de malignité, qui nécessite toute l'attention, toutes les lumières d'un Praticien consommé. Je crois que, dans ce cas, l'homme du monde, entièrement étranger à la Médecine, quoique pourvu de beaucoup d'intelligence, quoiqu'animé de tout le zèle possible, ne pourrait s'empêcher de commettre des erreurs grossières. S'il

rencontre juste aujourd'hui, dans un cas particulier, demain il se trompera dans une foule d'autres. Contrariant sans cesse les efforts de la nature, et administrant à contre-sens des Remèdes dont il ne connaît pas la valeur, il devient, pour le Malade, un ennemi plus redoutable que la Maladie elle-même.

Un inconvénient plus grand encore, c'est que, se familiarisant avec la pratique, il devient chaque jour plus entreprenant; toute guérison, qu'il a souvent retardée, est regardée par lui comme un succès; il ignore le mal qu'il a fait, il oublie le livre qui a guidé ses pas; et se croyant assez fort pour voler de ses propres ailes, il ne connaît alors plus de bornes, il ne distingue plus si ce sont des Maladies aigues ou chroniques, il embrasse le domaine entier de la Médecine, marche avec la sécurité de l'ignorance, et frappe à tort et à travers.

La Médecine est une et indivisible; toutes ses parties ont une telle connexion entr'elles, qu'une seule de ses branches ne saurait être cultivée avec avantage, si on ne les embrasse toutes à-la-fois.

L'exercice de cet art demande donc plus que du bons sens et du jugement ; il faut l'avoir étudié avec soin, et posséder toutes les connaissances qui lui sont accessoires.

Ainsi, je pense qu'il est impossible de jamais parvenir à simplifier assez la Médecine, pour la mettre à la portée de gens, même un peu instruits ; et que leur donner un livre de pratique, c'est mettre un instrument tranchant entre les mains d'un enfant. S'il ne se fait pas de mal à lui-même, il en fera aux autres ; si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera plus tard. Tout livre qui apprend aux gens du monde à raisonner sur leurs Maladies, qui les met dans le cas de chercher à en reconnaître le caractère et d'en ordonner le traitement, est très-dangereux, puisqu'il les expose à prendre souvent l'erreur pour la vérité. Si quelques-uns de ces sortes d'ouvrages ont été utiles, ce n'est qu'aux Médecins, qui ont pû y puiser d'excellentes choses, mais non pas sous le rapport des vues que s'étaient proposées les Auteurs ; car, en général, je crois que le mal qu'ils ont fait, l'emporte de beaucoup sur le bien qu'ils ont pû faire.

Aux inconvéniens dont je viens de parler, et qui sont attachés aux Médecines populaires, on peut encore y ajouter celui d'effrayer les gens faibles qui les lisent, et d'en faire souvent des Malades imaginaires. Incapables de saisir par eux-mêmes le vrai caractère d'une Maladie, et d'en apprécier les différences, ils prennent les mouvemens les plus naturels de la vie, pour des symptômes de Maladies; et, bientôt, ils croient en éprouver qui n'existent que dans leur imagination. L'esprit une fois frappé, l'on cherche à combattre, avec une foule de Remèdes, l'affection que l'on croit avoir, et l'on finit par faire, d'un mal qui n'existe pas, un mal réel. Il n'est aucun Médecin qui n'ait été à même de vérifier ce fait dans sa pratique. Les jeunes-gens sont eux-mêmes exposés, dans l'étude de la Médecine, à se frapper quelquefois, pour des Maladies dont ils n'ont souvent aucun symptômes.

Je conviens qu'on ne peut voir, sans douleur, les malheureux Habitans des campagnes, éloignés des secours des villes, et dénués de toute espèce de ressources,

lutter tout-à-la-fois contre la misère et contre la Maladie. J'avoue aussi qu'on ne peut, sans une sorte de vénération, penser aux personnes sensibles et bienfaisantes, qui, bravant tous les dégoûts dont est environnée l'affreuse indigence, vont visiter l'asile du malheur, pour y porter des consolations et des soulagemens : mais, je l'ai déjà dit, l'intention ne suffit pas, et la Médecine a souvent eu des erreurs a reprocher à la vertu.

Un gouvernement sage et éclairé, comme le nôtre, n'obvierait-il pas à tous ces inconvéniens, en nommant des Médecins de canton, auxquels on accorderait de modiques appointemens, et qui seraient tenus de visiter les pauvres Malades, lorsqu'ils seraient appelés, et de faire, indépendamment de cela, des tournées à des époques que l'on déterminerait ? Ne conviendrait-il pas aussi d'établir, comme on l'avait déjà fait autrefois, des dépôts de drogues, les plus indispensables, dans chaque canton, chez le Curé, ou toute autre personne intelligente et instruite, qui se chargerait de les préparer et de les administrer, d'après l'ordonnance du

Médecin ? De cette manière, les gens charitables trouveraient sans cesse l'occasion d'obéir à leur penchant bienfaisant, sans être tourmentés par la crainte de tomber dans de funestes méprises.

Après avoir fait connaître en quoi ceux qui ont traité ce sujet, se sont éloignés du véritable but, il me reste à exposer le plan que j'ai suivi dans cet ouvrage. Je l'ai divisé en trois Parties.

La première, traite des Moyens de conserver la santé, et des soins nécessaires pour prévenir les Maladies.

Comme il est une Hygiène commune à tous les hommes en général, et que les sexes et les âges établissent quelques différences dans les principes généraux du régime, j'ai sous-divisé cette première Partie en trois Sections : la première renferme les choses communes à tous les sexes et à tous les âges, et elle est elle-même partagée en dix Chapitres, dans lesquelles je me suis proposé de faire connaître les nombreux ennemis qui attaquent sans cesse notre existence, et d'indiquer les moyens de leur échapper ou de leur résister. J'ai exposé, autant qu'il

m'a été possible, les choses qu'il faut éviter soigneusement, et celles dont l'usage est nécessaire au maintien de la santé. En passant ainsi en revue, dans cette même Section, toutes les causes possibles de Maladies, j'ai suivi cet ordre, et j'ai fait connaître :

1°. Celles qui proviennent des choses à l'influence desquelles nous sommes soumis constamment, et qui nous environnent de toutes parts ; tels sont l'air, les matières qui y sont dissoutes ; la chaleur, la lumière, les changemens naturels de l'atmosphère, etc.

2°. Celles qui viennent des choses que nous appliquons à la surface de notre corps, soit comme vêtemens, soit sous des rapports d'usage, de propreté ou de Maladie, comme sont les lotions, les bains, les frictions, les parfums, etc.

3°. Celles qui peuvent devoir leur naissance aux choses que nous prenons, soit comme substances nourrissantes, soit comme médicamens.

4° Celles qui sont dues au dérangement des excrétions naturelles, ou à des éva-

cuations artificielles, produites par le tabac, les lavemens, les purgatifs, etc.

5° Celles qui sont occasionnées par un genre de vie particulier, et qui viennent du mouvement que l'on se donne, ou du repos dans lequel on reste ; du sommeil ou de l'état de veille, etc.

6°. Enfin, celles qui doivent leur existence aux sensations, au sentiment des besoins physiques et moraux, et aux passions en général. (1)

Telle est la nombreuse série des causes de Maladies dont j'ai parlé dans cette première Section, et sur lesquelles j'ai voulu éveiller l'attention des gens du monde. Je sens, à la vérité, que cette matière était susceptible d'être traitée

---

(1) Nous ne saurions trop inviter ceux qui aiment à trouver les charmes et la richesse du style, réunis aux principes d'une saine physique, à consulter les *considérations physiques et morales sur la nature de l'homme*, par M. Perreau, inspecteur des Ecoles de Droit, ouvrage aussi remarquable par la profondeur des idées, que par la finesse des aperçus; et dans lequel on verra tout ce que peut sur nous l'empire des passions.

d'une manière plus étendue; mais l'on doit faire attention que c'est, non pas pour les Médecins que j'écris, mais pour des personnes auxquelles je n'ai dû qu'indiquer sommairement les règles dont on ne doit pas s'écarter, lorsqu'on veut se maintenir dans l'état de santé.

La seconde Section concerne tout ce qui a rapport à la santé des femmes. J'y ai indiqué les causes des Maladies qui proviennent quelquefois du premier travail de la Menstruation, de la Suppression et de la Cessation de cette évacuation. J'y ai fait connaître les précautions que nécessite la santé des femmes grosses, et le régime qu'elles doivent observer pendant et après leur grossesse; enfin, j'y ai donné les règles à suivre dans le choix des Nourrices, et dans la conduite qu'elles doivent tenir, pour ne pas nuire à la santé de leurs Nourrissons.

La troisième Section traite de tout ce qui regarde la santé des enfans, et j'y ai suivi le même ordre que dans la première. J'ai passé en revue toutes les choses qui les environnent, et qui peuvent agir

sur eux; j'ai examiné l'influence plus ou moins grande qu'elles peuvent avoir sur leur existence.

La seconde Partie de cet ouvrage, contient le Traitement des maux qui peuvent se passer des Secours d'un Médecin.

Il est vrai, cependant, que les Maladies dont j'ai parlé, deviennent quelquefois assez graves, pour que l'on ait recours à un homme de l'art: alors elles cessent d'être du ressort des gens du monde. Je n'ai prétendu parler que de l'état le plus simple de ces Maladies; j'en ai exposé le caractére, et j'ai indiqué, en même-tems, les bornes où doivent s'arrêter les personnes étrangères à l'art de guérir.

La troisième Partie, enfin, renferme des avis sur les Secours promps que certaines Maladies exigent, qu'on ne peut différer sans danger, et que l'on peut administrer sans crainte, en attendant l'arrivée du Médecin.

En considérant l'étendue avec laquelle j'ai traité de l'Asphixie, des Poisons et de la Rage, l'on serait peut-être en droit de me reprocher d'avoir donné plus que des Conseils, sur-tout en indiquant le

Traitement à faire dans ces sortes de Maladies. J'ai cru, dans cette circonstance, pouvoir m'écarter un peu des bornes que je m'étais prescrites, et celà pour deux raisons : la première, parce que ces Maladies ne laissent pas toujours le tems d'appeler le Médecin, et qu'il est quelquefois urgent d'agir promptement; la seconde, parce que ces mêmes Maladies ne peuvent être confondues avec d'autres, et que leur Traitement ne peut donner lieu à aucune méprise, ni à aucun accident.

Tel est le plan que j'ai suivi dans cet ouvrage. Je croirai n'avoir pas perdu mon tems, si l'esprit dans lequel il est conçu peut donner, à un autre plus instruit, l'idée d'en faire un meilleur, et si je puis réussir à persuader aux gens du monde, que leur intérêt consiste plutôt à savoir ce qu'il faut faire pour éviter les Maladies, qu'à connaître ce qu'il convient d'employer pour les guérir.

TABLE
DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Des Moyens de conserver la Santé, et des Soins nécessaires pour prévenir les Maladies.

§ Ier.

Des Moyens de conserver la Santé, propres en général à tous les Sexes et à tous les Ages.

De l'Influence de l'Air,	page 1
De l'Influence de la Température,	10
De l'Influence de l'Humidité,	18
Des Vêtemens et du Lit,	20
Des Bains,	28
Des Lotions,	31
Des Frictions,	32

Des Parfums, 33
Des Alimens, 35
Des Boissons, 36
Des Médicamens, 44
Des Evacuations naturelles et artificielles, 45
Du Mouvement et des Habitudes du corps et de l'esprit, 53
Du Sommeil et de la Veille, 57
Des Sensations et des Passions, 60

§ II.

Des Moyens de conserver la Santé des Femmes.

Des Menstrues ou des Règles, 66
De leur Suppression, 67
De leur Cessation, 67
De la Grossesse et de l'Accouchement, 69
Du Choix des Nourrices, et du Régime qu'elles doivent tenir, 77

§ III.

Des Moyens de conserver la Santé des Enfans.

De l'Influence de l'Air, de la Chaleur et de la Lumière sur les Enfans nouveaux-nés, 85

Des Vêtemens et du Lit qui conviennent aux Enfans, 91
De l'Usage des Bains pour les Enfans, 99
Des Lotions, 100
Des Frictions, 101
Des Hochets, ib.
Des Alimens qui conviennent aux Enfans, 103
Des Excrétions des Enfans, 113
Des Moyens d'apprendre à marcher aux Enfans, 116
Du Sommeil, 123
De la Veille, 124
Des Sensations, 127
Des Passions, ib.

SECONDE PARTIE.

Du Traitement des maux qui peuvent se passer des Secours du Médecin.

Des Plaies en général, page 133
Des Coupures, 134
Des Piqûres, 138
Des Plaies contuses, 140
Des Contusions, 141
Des Entorses, 145
De l'Erysipèle, 147

De la Brûlure, 149
Des Engelures, 151
Des Clous ou Furoncles, 157
Des Panaris, 159
Des Hémorragies, 162
Des Hémorroïdes, 167
Des Rhumes, 171
Du Rhumatisme, 178
De l'Ivresse, 182
Des Piqûres des Insectes, 185

TROISIÈME PARTIE.

Des Secours prompts que certaines Maladies exigent, qu'on ne peut différer sans danger, et que l'on peut administrer sans crainte, en attendant l'arrivée du Médecin.

DES Fièvres en général, page 196
De la Syncope ou des Evanouissemens, 210
De la Syncope par faiblesse, 211
De la Syncope, qui a lieu par irritation nerveuse, 213
De la Syncope dans l'Epilepsie, 215

De la Syncope dans l'Apoplexie, 217
De la Syncope dans les Convulsions des Enfans, 220
De l'Asphixie en général, 222
De l'Asphixie des Noyés, 224
——*Par Strangulation*, 233
——*Par des Corps avalés*, 235
——*Par la Vapeur du charbon*, 241
——*Et autres Gaz*, 245
Du froid et de ses effets, 254
Des Poisons, 259
De l'Empoisonnement par l'Arsenic, 271
——*Par le Sublimé-Corrosif*, 279
——*Par le Verd-de-Gris*, *ib.*
——*Par les Acides concentrés*, 282
——*Par les Plantes vénéneuses*, 290
——*Par les Cantharides*, 199
Des Morsures des Animaux enragés, 301
De la Morsure de la Vipère. 327

FIN DE LA TABLE.



PREMIÈRE PARTIE.

Des Moyens de conserver la Santé et des Soins nécessaires pour prévenir les Maladies.

§ I^r.

Des Moyens de conserver la Santé, propres en général à tous les âges et à tous les sexes.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Influence de l'Air.

ARTICLE PREMIER.

Aucun Être organisé ne peut vivre sans le concours de l'Air. Nous ne pouvons pas plus vivre sans lui, qu'il ne peut exister de combustion dans un lieu où il manque. L'Air devient pour nous une cause de maladies, lorsque ses

principes constituans cessent d'être dans les proportions convenables : qu'il tient en dissolution ou suspension des substances nuisibles à la vie, et que sa température s'éloigne beaucoup de la nôtre.

I I.

Un Air pur est, de toutes les choses qui peuvent influer sur notre existence, une de celles qui contribuent le plus à une bonne santé ; c'est pourquoi il faut avoir le soin de renouveler souvent celui des lieux qu'on habite, et surtout de l'appartement qu'on a occupé pendant la nuit ; ce qui se fait en ouvrant, tous les matins, les portes et les fenêtres.

I I I.

Il ne faut jamais se renfermer dans un appartement, avec du charbon allumé ou tout autre brasier ardent. Le danger est d'autant plus grand, que l'endroit est plus petit et mieux fermé. Quand on est forcé d'user de ces moyens, il faut placer le foyer sous la cheminée ; s'il n'y en avait pas, il faudrait ou tenir les portes et les fenêtres ouvertes, ou le transporter, hors de l'appartement que l'on habite, dans un endroit où les produits de la combustion pussent s'exhaler librement ou être entraînés par un courant d'air. Sans ces précautions, une mort subite serait inévitable.

I V.

« Il régne dans le monde un préjugé qui a été

funeste à beaucoup de personnes, on croît que la braise, soit celle qui provient des charbons de nos foyers, étouffée dans des vases de tôle fermés, soit celle que les boulangers retirent de leurs fours, n'est pas aussi dangereuse que le charbon ordinaire. Ce préjugé paraît avoir pris sa source dans la fausse opinion qu'il se dégage, dans les premiers tems de la combustion du charbon, une vâpeur odorante nuisible, que n'exhale pas la braise. C'est encore cette seule vapeur qu'on semble craindre; mais ce n'est point à ce principe odorant, formé de gaz hidrogène-carboné, que sont dûs les accidens produits par le charbon, il occasionne tout au plus des maux de tête, et ne fait pas naître l'asphixie. Cette maladie terrible est due au charbon lui-même, volatilisé et dissout dans l'air atmosphérique, et formant, par sa combinaison avec l'oxigène de l'atmosphère, *l'Air fixe* ou acide carbonique, qui ne peut pas servir à la respiration; la formation de cet acide, qui asphixie les animaux, a lieu dans tous les tems de la combustion du charbon, et jusqu'à sa réduction en cendre. (1) »

V.

Chaque fois que nous respirons, nous consommons de l'Air, et nous y répandons continuellement des matières qui en altèrent la pureté. (1) Plus on sera donc de monde réuni

---

(1) Extrait de la Médecine éclairée, par les sciences physiques, par Fourcroy, pr. vol., p. 117.

(2) Tels que de liazote et de l'acide carbonique, ou

dans le même endroit, plus vîte l'air sera corrompu ; il faut avoir soin, dans ce cas, d'ouvrir souvent, pour donner entrée à un nouvel Air.

V I.

Il est aussi très-contraire à la santé, de coucher et d'habiter dans des lieux où il y a un grand nombre d'animaux réunis. Plusieurs causes concourent alors à altérer la pureté de l'Air : indépendamment de celles qui proviennent de la respiration et des excrétions des animaux, il faut y ajouter les émanations qui s'exhalent continuellement du fumier qui leur sert de litière, celles qui proviennent des fourrages nouveaux qui font ordinairement le plancher des étables, et la chaleur étouffante qu'on y respire. (1) On ne peut donc trop répéter aux gens de la campagne, combien il est nuisible, pour leur santé, de coucher dans les étables à bœufs, ou d'autres animaux, et de s'y réunir pendant l'hiver pour y passer les veillées.

V I I.

Il n'est pas sain de coucher dans une chambre

---

air fixe. Je ferai ici une remarque qui n'est que pour les gens de l'art : c'est que j'ai cru devoir me servir de l'ancienne nomenclature de chimie, de préférence à la nouvelle, pour ne pas effrayer par un appareil scientifique, les gens du monde, pour qui j'ai particulièrement écrit, et qui ne sont familiers qu'avec la première.

(2) V. Huzard, Ency. métho. Médecine vété. A. Air.

où il y a beaucoup de fleurs odorantes ou de plantes en végétation. Elles nuisent de deux manières à la santé : premièrement, en absorbant la partie la plus pure de l'Air, et en exhalant, dans l'obscurité, un principe (1) nuisible à l'économie animale; secondement, en occasionnant, par l'odeur forte qu'elles répandent, des maux de tête et de nerfs, des spasmes, et quelquefois des convulsions.

VIII.

Il est extrêmement dangereux de se renfermer dans des lieux trop étroits ou trop fermés, avec des liqueurs en fermentation, comme le vin, le cidre, la bière, etc. Dans ces cas-là, comme dans le précédent, ces liqueurs versent dans l'atmosphère un gaz (2) qui tue promptement, lorsqu'il est en suffisante quantité, et lorsqu'on reste long-tems exposé à son action.

IX.

Il y a du danger d'habiter trop promptement une maison neuve, ou un appartement fraîchement vernissé, enduit de chaux ou de plâtre. Les vapeurs qui s'exhalent de ces substances, causent les accidens les plus graves. Celles qui proviennent de la chaux, occasionnent ordinai-

---

(1) L'acide carbonique.

(2) On appelle *Gaz*, un fluide aériforme, jouissant de toutes les propriétés physiques de l'air ordinaire. Le *gaz* qui se dégage pendant le fermentation, est de l'acide carbonique ou air fixe.

rement l'enrouement, l'extinction de la voix, la toux, la difficulté de respirer, et quelquefois le crachement de sang et la phthisie pulmonaire. Les vapeurs qu'exalent les couleurs à l'huile et les vernis, ne sont pas moins pernicieuses; elles affectent presque toujours les poumons et les nerfs, et produisent les accidens les plus grands. Il est des exemples de suffocation occasionnés uniquement par cette cause. (1)

Il serait donc prudent d'attendre au moins un an, avant que d'habiter une maison neuve et de ne pas coucher ni demeurer dans un appartement, nouvellement peint ou blanchi, avant qu'il ne soit parfaitement sec. Si des circonstances forcées ne permettaient pas d'attendre le tems nécessaire pour cela, il faudrait en hâter le desséchement, en y allumant de grands feux.

X.

Les personnes malades altèrent plus promptement la pureté de l'Air des appartemens qu'elles habitent, que les personnes en santé. C'est pourquoi il faut avoir le soin d'ouvrir souvent les portes et fenêtres de leurs chambres, afin de renouveler l'Air, et ne pas les renfermer comme on le fait ordinairement. On doit seulement avoir attention que le malade ne soit pas en sueur, qu'il ne soit pas découvert, que l'Air extérieur ne soit pas trop froid et ne donne pas sur lui.

---

(1) V. Tourtelle, Elém. d'Hygi. P. 230.

X I.

N'habitez jamais de suite un appartement dans lequel on a fait une longue maladie, ou dans lequel il est mort quelqu'un, sans en avoir auparavant purifié l'Air. Ce n'est pas que l'on soit toujours exposé à gagner les mêmes maladies des personnes qui y demeuraient auparavant, mais parce que l'altération de l'Air et les miasmes morbifiques qui y sont répandus, sont des causes qui débilitent et disposent à faire d'autres maladies plus ou moins graves, selon l'intensité de ces mêmes causes et les dispositions dans lesquelles nous sommes.

Le meilleur de tous les moyens connus, pour désinfecter les lieux qui ont été exposés à la contagion, est celui qu'a proposé M. Guitton de Morveau. (1) Ses succès sont constatés par tous ceux qui l'ont employé. Voilà la manière de procéder:

Prenez une once et demie de sel de cuisine, trois gros d'oxide de manganèse, réduisez ces deux substances en poudre, mettez-les dans un vase en verre ou de terre vernissée, et ajoutez-y une demi-once d'eau. Les choses ainsi préparées, mettez du sable chaud ou de la cendre, dans une terrine ou autre vase; placez dessus le petit vase qui contient le mélange; lorsqu'il commencera à être chaud, l'on versera dessus, en une seule fois, six gros d'acide sulfurique

---

(1) Traité des moyens de désinfecter l'air. On trouve des flacons tout préparés pour cela, chez Boullay, pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, numéro 35.

concentré. Il se dégage, au même moment, beaucoup de vapeurs qui se répandent dans la chambre. L'on se retire de suite, l'on ferme la porte, et au bout de quatre à cinq heures, on peut entrer sans danger, et ouvrir pour donner de l'air.

Après une semblable fumigation, on peut habiter avec sécurité, les lieux qui ont été le plus exposés à l'infection. La dose indiquée ici pour faire une fumigation, est plus que suffisante pour un appartement ordinaire. On l'augmentera ou diminuera, selon l'étendue du lieu qu'on se proposera de désinfecter.

XII.

Il est des maladies qui infectent l'air et dans lesquelles les malades répandent une odeur insupportable, et qui, si elle ne produit pas d'affections semblables, affaiblit les forces de la vie, et dispose à d'autres maladies ceux qui y sont exposés. Telles sont les fièvres putrides-malignes, les grandes suppurations, les ulcères de mauvaise nature, la gangrène, etc. Rien n'est plus propre à neutraliser les effets des miasmes délétères qui naissent de ces maladies, à conserver la santé de ceux qui donnent des soins aux malades, et à rétablir celle des malades eux-mêmes, que les fumigations dont nous venons de parler. On peut les faire sans danger dans la chambre du malade. L'on prend pour cela un petit réchaud portatif, sur lequel on place une capsule de terre cuite, en grès, où l'on a mis le mélange, tel que nous l'avons

indiqué, et l'on promène ce petit appareil dans l'appartement. On doit seulement avoir l'attention de ne pas s'approcher trop près du lit du malade, ni de verser d'un seul coup la dose d'acide sulfurique; il faut le verser petit-à-petit et par intervalle, pour qu'il ne se dégage pas à-la-fois une trop grande quantité de vapeurs, ce qui pourrait occasionner de la toux aux malades, ainsi qu'aux personnes présentes.

On obtient le même résultat sans employer de feu, en mettant dans une capsule, ou grand flacon de verre, ou de terre cuite, en grès, quatre onces d'acide muriatique, deux gros d'oxide noir de manganèse en poudre, un demi-gros d'acide nitrique. Il s'élève aussitôt de ce mélange un gaz volatil très-expansible, très-pénétrant, dont on arrête à volonté le dégagement, en bouchant exactement le vase qui contient le mélange. (1)

XIII.

Il faut éviter, le plus qu'on peut, d'aller se promener pendant l'été, après le soleil couché, le long des marais, des étangs ou autres eaux croupissantes. L'Air qu'on y respire est mauvais et donne lieu aux fièvres intermittentes. (1) Les miasmes qui s'élèvent des marais pleins d'eau, sont moins dangereux que ceux qui s'élèvent des marais dont la vase est à sec. Cela provient de ce que les eaux stagnantes laissent

---

(1) V. Annal. de chi. Fructidor an XII, p. 320.
(1) V. Lancisi de noxiis paludum effluviis.

sur la surface de la terre, après leur évaporation, un limon composé, en grande partie, d'insectes morts, de débris de végétaux qui se pourrissent rapidement à l'air libre, et répandent dans l'Air des émanations qui agissent sur nous, comme un puissant débilitant; voilà pourquoi les pays marécageux sont plus mal sains, et les fièvres qui y règnent plus dangereuses pendant l'été et au commencement de l'automne, que dans l'hiver.

CHAPITRE II.

De l'Influence de la Température.

ARTICLE PREMIER.

QUELQUE tems qu'il fasse, on ne doit jamais coucher les fenêtres ouvertes. On est plus susceptible de s'enrhumer pendant la nuit que dans le jour; on s'enrhume non-seulement parce que l'air est plus frais, mais encore parce que l'énergie vitale diminuant pendant le sommeil, nos organes réagissent avec moins de vigueur contre les causes qui tendent à les affaiblir. Il en est de même lorsqu'une seule partie de notre corps est exposée à l'action du froid, tandis que tout le reste est tenu chaudement. La résistance partielle qui se fait sur un point, est toujours moindre dans la même partie que celle

qui est le résultat d'un effort général et uniforme de toutes les forces. Voilà pourquoi on s'enrhume moins facilement au grand air, que lorsqu'on est renfermé dans un appartement très-chaud, et que l'on est exposé à un courant d'air quelquefois imperceptible.

I I.

Il est dangereux de passer brusquement du chaud au froid ; surtout lorsqu'on n'est pas habitué à ces transitions subites. L'impression d'un froid vif sur le corps, lorsqu'on a chaud, resserre subitement les pores de la surface du corps, et supprime la transpiration. Cette évacuation ne pouvant plus avoir lieu par la voie ordinaire, se porte rapidement sur les organes intérieurs, et y occasionne de l'irritation, de l'inflammation, des spasmes et autres affections dangereuses.

I I I.

Lorsque vous êtes en sueur, ne quittez pas vos habits, pour vous exposer à un air frais ; ne les laissez pas surtout refroidir, ni sécher sur vous, car c'est comme cela que l'on gagne des rhumes, des fluxions de poitrines, des rhumatismes, etc.

I V.

Evitez soigneusement, lorsque vous avez très-chaud, de vous placer près d'une porte ouverte ou d'une fenêtre, de vous coucher à l'ombre,

sur la terre ou sur l'herbe, d'y dormir, et particulièrement de boire froid.

V

Lorsqu'on a bien chaud, le meilleur moyen, pour ne pas prendre de mal, est de changer de suite de linge, et de boire un demi-verre de vin pur, ou un petit verre d'une liqueur spiritueuse quelconque. Par ce moyen, on donne du ressort à la peau, dont une trop grande chaleur avait relâché les pores exhalans, et on supprime la sueur, sans arrêter la transpiration.

V I

Ne tenez jamais la température de la chambre des malades trop élevée. Beaucoup de maladies sont agravées par ce moyen, telles que les fièvres putrides-inflammatoires, etc. Quelle que soit la maladie que l'on ait, un air un peu frais est préférable à un air trop chaud. La température de la chambre d'un malade doit d'ailleurs être décidée, d'après l'état même du malade et celui de la température extérieure. Je crois cependant que l'on pourrait prendre quatorze ou quinze dégrés du thermomètre de Réaumur, pour le terme moyen de cette température. En effet, pendant l'hiver, une température de quinze dégrés, sera douce, quelque soit celle de l'extérieur ; en été, au contraire, un appartement dont la température serait de quatorze dégrés, sera frais, par opposition à celle du dehors.

VII.

Pendant l'hiver, il faut avoir le soin de ne pas tenir la température des appartemens que l'on habite, trop élevée. Une chaleur trop douce, lorsqu'on y reste constamment exposée, énerve le corps et détruit les forces; indépendamment de cela, elle rend plus sensible aux impressions du froid, dispose aux rhumes et aux maladies inflammatoires. Lorsqu'on est renfermé dans un appartement très-chaud, les pores de la peau sont plus ouverts qu'à l'ordinaire, et la transpiration se fait plus abondamment; si, dans cet état, on s'expose à l'air frais, on sent que la transpiration sera supprimée plus facilement, et que les effets qui en résulteront, seront plus dangereux que si la chaleur de notre corps eut été plus rapprochée de la température extérieure. Une température fraîche est, d'ailleurs, préférable sous tous les rapports; elle donne du ressort aux solides, rend le corps plus dispos, et augmente son énergie.

VIII.

Les poëles ont sur-tout l'inconvénient de tenir la température des appartemens trop élevée, et de diminuer les forces. Sous ce rapport, on peut dire qu'ils sont d'un usage moins sain que les cheminées. Les poëles de métal répandent une odeur qui porte à la tête, et occasionne des vertiges à ceux qui n'y sont pas accoutumés. D'un autre côté, les combustibles qu'on brûle

ordinairement dans les poëles, comme la tourbe, le charbon de terre, etc., donnent, par la combustion, des produits qui sont plus nuisibles à la santé, que ceux qui proviennent du bois. Les poëles en général ont encore l'inconvénient de dessécher trop l'air, et d'occasionner, par ce moyen, de l'irritation aux poumons, des maux de gorge, de la toux, etc. Pour corriger cet effet, il est à-propos de mettre en évaporation, sur le poële, de l'eau dans un vase, qui présente une grande surface, pour rendre à l'air, l'humidité qu'il doit avoir. Il faut cependant faire attention que l'air ne soit pas trop chargé d'humidité, car l'air chaud et humide relâche et débilite fortement.

I X.

L'action du froid, sur notre corps, lorsqu'il est très-vif, est de nous débiliter, d'enlever à nos organes, une partie de leur énergie, et de diminuer l'activité de nos fonctions. Ses effets sont moins sensibles lorsqu'on est jeune, robuste et qu'on se donne du mouvement. Les personnes faibles par constitution ou par l'effet de quelque maladie, comme les convalescens, par suite de l'âge, comme les vieillards; celles dont la sensibilité est augmentée, comme chez les femmes en couche, ou qui ont quelque maladie nerveuse, y sont plus sensibles et en reçoivent des impressions plus vives. Il est clair que ces personnes-là doivent apporter plus de soins et de précautions pour se garantir du froid.

X.

Le froid agit beaucoup plus vivement sur

nous, lorsque nous sommes en repos, que losque nous sommes en activité. Par l'exercice et le mouvement, nous maintenons l'énergie des fonctions, et nous entretenons l'action générale de tout le corps. C'est pour cela que les personnes qui sont exposées à de grands froids, et qui éprouvent un penchant invincible au sommeil, doivent y résister de toute leur force, et être continuellement en action, car, si elles s'y abandonnent un moment, la mort est inévitable.

X I.

Lorsqu'on a les pieds ou les mains engourdis par le froid, ou que l'on y éprouve séulement un grand froid, il faut, lorsqu'on entre dans un appartement, éviter de se présenter de suite au feu. On doit attendre au moins que le plus fort du froid soit passé, avant de s'en approcher. En se comportant autrement, l'on s'expose à éprouver l'onglée ou d'autres douleurs, à gagner des engelures aux pieds ou aux mains, selon que les unes ou les autres de ces parties auront été exposées les premières au feu.

X I I.

Il ne faut pas s'exposer subitement à l'impression violente d'un grand froid, lorsque l'estomac est chargé d'alimens; autrement, on court risque de supprimer le mouvement de la digestion, par l'effet du spasme qui a lieu à la surface du corps, et d'éprouver des coliques,

des indigestions, des apoplexies symptomatiques. (1)

X I I I.

Il faut éviter, au commencement du printems, de s'exposer trop souvent et pendant trop longtems, aux premiers rayons du soleil. Les premiers effets de la chaleur, sont de raréfier les humeurs, et de les attirer à la surface du corps et vers la tête. Ses parties membraneuses étant distendues par ces causes, donnent lieu à des douleurs aigues, et à diverses maladies de cet organe. Ces effets de la chaleur sont d'autant plus marqués, qu'on est plus faible, qu'on y est moins habitué, ou qu'on y passe plus subitement. (2) Ce conseil regarde particulièrement les gens du monde, les personnages faibles, délicates, qui, pendant l'hiver, se sont peu exposées au grand air, les hommes de lettres, et en général toutes les personnes qui mènent une vie peu active.

X I V.

Les personnes qui ont passé l'hiver à la ville, qui se sont tenues bien à l'abri des rigueurs de cette saison, et qui vont ensuite au printems habiter la campagne, doivent faire attention de ne pas s'exposer inconsidérément au froid et à l'humidité des soirées et des matinées qui

---

(1) Hallé. Ency. métho. Art. Air froid.

(2) V. Tourtelle, élém. d'Higi

sont très-fraîches à cette époque. Des rhumes, des maux de gorge et autres affections catharrales, pourraient être la suite de cette imprudence. (1)

X V.

Les chaleurs de l'été disposent aux affections bilieuses, aux fièvres putrides. Une nourriture entièrement animale, favorise cette disposition. Les personnes de la campagne qui, par leur profession, s'exposent davantage à l'ardeur du soleil, doivent se nourrir, principalement pendant cette saison, de végétaux, manger des fruits mûrs de la saison, se baigner de tems en tems, et user, quelquefois, d'une boisson acidule, comme de la limonade, de l'eau rendue légèrement acide avec un peu de vinaigre, etc.

X V I.

Il est dangereux de rester long-tems la tête nue, exposée à l'ardeur du soleil, sur-tout si l'on n'en a pas l'habitude. L'on s'expose, en se conduisant ainsi, à des maux de tête violens, à des érysipèles, à la frénésie, et même à la mort.

X V I I.

La lumière n'a pas moins d'influence sur nous, que la température. Elle est aussi nécessaire au maintien d'une bonne santé, qu'elle

---

(1) V. Journal d'économie rur. et domesti. nº. 1, an XI, art. économie animale, par le D. Lorin.

est utile à la vie des plantes. Pour se convaincre de l'action puissante de la lumière sur tous les corps organisés en général, il suffit de jeter les yeux sur ces plantes qui croissent dans des serres, dans des caves, à l'abri des rayons du jour. Observez comme elles sont faibles, décolorées, insipides, inodores, etc. Les personnes qui vivent dans l'obscurité, deviennent de même pâles, faibles, sans énergie, sujettes aux maladies catharrales, et sensibles aux moindres impressions physiques ou morales.

CHAPITRE III.

De l'Influence de l'Humidité.

ARTICLE PREMIER.

AUCUNE cause ne débilite plus directement les forces vitales, que le froid réuni à l'humidité. Leurs effets sont différens suivant qu'ils agissent sur une seule partie ou sur tout le corps. En général, il vaudrait beaucoup mieux être exposé entièrement à l'influence de ces agens, que d'y avoir une seule partie, tandis que le reste du corps est tenu chaudement.

Ne restez jamais les pieds mouillés ou humides, car ces parties, à raison de leur éloignement du foyer de la chaleur et du centre de la circulation, perdent promptement leur

température naturelle et leur sensibilité. Ce qui donne lieu à une distribution inégale des forces, à une suppression de transpiration, qui se portent sur le canal intestinal, sur les poumons ou autres organes, et occasionnent des diarrhées, des dyssenteries, des coliques, des rhumes, etc.

I I.

Les personnes qui habitent des appartemens bas, humides et peu éclairés, y perdent leurs forces, deviennent pâles, bouffies, et tombent quelquefois dans l'hydropisie et le scorbut. Pour diminuer l'insalubrité de semblables lieux, il faut y faire de grands feux. Les personnes qui sont forcées d'y demeurer, doivent élever beaucoup leur lit au-dessus du sol ; il doit être isolé, éloigné des murs, et le plus près possible de la cheminée, s'il y en a une. Elles doivent aussi avoir la précaution de faire sécher souvent leurs draps et leurs couvertures. Leur régime doit être tonique et fortifiant ; elles doivent boire du vin, vivre d'alimens nourrissans, dormir peu, et prendre beaucoup d'exercice.

I I I.

« Les pays situés sur le bord des marais, au-dessous du niveau de la mer, offrent les mêmes désavantages que les appartemens humides, dont nous venons de parler. Les habitans de semblables lieux, doivent, pour résister à l'influence du climat, prendre beaucoup d'exercice à pied, faire des frictions longues et répétées avec la vapeur du succin ou d'autres aromates. Leur

sommeil doit être court; les appartemens qu'ils habitent, sur-tout les fenêtres, doivent être tournées vers le vent le plus desséchant, et par conséquent à l'abri des vents humides; les chambres et les appartemens échauffés de feux étincelans et brillans. Leur diète doit être sèche, les vins généreux et forts, les farineux bien fermentés et bien cuits; les aigres, les oléagineux, les laitages, les amples boissons, doivent être interdits; les épices, les aromates, deviennent, dans cette constitution, des assaisonnemens salutaires. (1) »

I V.

Lorsqu'on est mouillé, il faut changer de suite de linge et de vêtemens. Rien n'est plus pernicieux et plus propre à occasionner des rhumatismes aigus, des douleurs chroniques, que de laisser sécher ses habits sur soi. Combien de personnes sont devenues perclues de leurs membres, par cette imprudence?

CHAPITRE IV.

Des Vêtemens et du Lit.

ARTICLE PREMIER.

Vêtemens. QUAND on a contracté l'habitude de porter des vêtemens chauds, couvrant en-

---

(1) Macquart, Ency. métho. Art. Froid.

tièrement le corps, il est dangereux de les changer contre de moins chauds, et sur-tout qui exposent, aux injures de l'air, des parties qui avaient coutume d'être couvertes auparavant. Les personnes qui ont été élevées dès l'enfance, à être vêtues légérement, ont moins à craindre des influences extérieures de l'air; mais celles dont l'éducation a été opposée, ont tout à redouter en adoptant sans précautions des costumes et des modes qui les exposent sans cesse à une foule de maladies. Rien n'est plus dangereux, sur-tout pour les femmes qui ont la poitrine faible, d'aller les bras nuds. Il existe une telle correspondance entre les bras et l'organe pulmonaire, par l'intermède du tissu cellulaire, que la moindre impression du froîd sur les bras se transmet de suite aux poumons. Combien de jeunes personnes sont mortes phthisiques, pour avoir été imprudemment les bras et les épaules découverts!

I I.

Dans les pays dont la température est inconstante et variable, il est bon d'être toujours vêtu chaudement. Les personnes qui portent des vêtemens un peu trop épais pour la saison, ont le désagrément d'éprouver par fois un peu trop de chaleur; mais aussi elles sont en garde contre toutes les variétés de température qui peuvent survenir : avantages que n'ont pas les vêtemens légers, qui nous exposent à être incommodés, même en été, par la fraîcheur des soirées ou des matinées, et par les vicissitudes qui surviennent subitement dans l'atmosphère.

Il est bon de faire observer que, toutes choses égales d'ailleurs, les habits larges sont moins chauds que ceux qui sont étroits; de manière que de deux habits de même étoffe, le moins large sera plus chaud. Cette remarque peut servir à ne pas se tromper dans l'intention qu'on se propose.

I I I.

Il y a du danger de passer brusquement du chaud au froid; il ne faut le faire que par degrés insensibles. C'est pourquoi on ne doit quitter ses habits d'hiver, que lorsque la température chaude est bien établie, et que l'on n'a plus rien à craindre des froids qui ont souvent lieu les premiers mois du printems. Il ne faut pas non plus se presser de reprendre ses habits d'hiver, car si dès les premières fraîcheurs de l'automne l'on se découvre trop, l'on supportera plus difficilement le froid de l'hiver.

I V.

Les vêtemens blancs réfléchissent la lumière, et ceux qui sont noirs ou de couleurs, l'absorbent plus ou moins; ce qui rend ces derniers beaucoup plus chauds, et d'un usage moins agréable et moins sain pour l'été. (1)

V.

Les vêtemens en général doivent être lâches,

---

(1) V. Lind. Seconde partie de son Traité sur les malad. des clim. chauds.

laisser la liberté des mouvemens, et ne former aucune ligature autour du corps. Ceux qui compriment quelques parties, ont un effet nuisible à la santé, et donnent souvent lieu à des accidens, soit en gênant l'exercice de quelque organe, soit en interceptant le cours de la circulation, ce qui force le sang de refluer vers d'autres parties, ou de s'amasser dans ses canaux, et de les dilater. De-là, les maladies connues sous les noms de *varices* et *d'anévrismes*, etc. Il faut donc faire attention de ne pas trop serrer sa cravatte, ses jarretières, la ceinture de sa culotte, etc. Les personnes sanguines, replettes, ayant des dispositions à l'apoplexie, doivent y faire particulièrement attention.

V I.

Les souliers, considérés sous le rapport de la forme, offrent des inconvéniens qui méritent attention. Les souliers trop étroits et pointus, ont le désavantage, non-seulement de rendre la marche douloureuse, mais encore d'ôter aux pieds leur forme naturelle, de donner naissance, par la compression qu'ils exercent, à des corps, des durillons qui gênent la marche, et rendent l'aplomb beaucoup moins sûr. On est surpris, lorsqu'on a éprouvé soi-même les tourmens d'une chaussure étroite, de voir qu'il y ait des personnes assez esclaves de la mode, et assez courageuses pour se dévouer à de semblables tortures.

Le soulier le mieux fait serait celui qui conserverait au pied la forme qu'il a, lorsque nous

sommes debout, et que nous appuyons sur le sol. Les souliers arrondis par le bout, approchant davantage de la forme naturelle du pied, doivent être préférés à ceux qui sont pointus.

V I I.

Ne vous couvrez pas trop la tête pendant la nuit, si vous ne voulez pas vous enrhumer trop facilement pendant le jour. En couvrant trop une partie, on y entretient plus de chaleur qu'il ne faut, on y augmente la transpiration, et on la rend plus sensible aux différentes impressions de l'air froid. Le plus souvent, lorsque nous nous enrhumons, c'est plutôt par les changemens que nous apportons dans la manière de nous vêtir, que par ceux qui surviennent dans l'état de l'atmosphère.

V I I I.

Lit. Autant le lit est propre à réparer les forces, lorsqu'on est fatigué, autant il les détruit lorsqu'on y reste habituellement trop long-tems. La température du lit, la transpiration qui s'y fait plus abondamment, le repos dans lequel sont les muscles, sont autant de causes débilitantes. Lorsqu'on est couché, dit le docteur Bosquillon, l'on est comme dans un bain de vapeurs qui s'élèvent du corps, et quand on se livre à un long sommeil, rien ne relâche davantage les fibres que la chaleur du lit. Tous les animaux paraissent bouffis après avoir dormi long-tems.

I X.

Il est plus sain de coucher sans rideaux, on respire un air plus pur, et l'on est moins exposé à s'enrhumer pendant la nuit. (V. § 1er., Ch. 2, art. 1; et § 3, Ch. 1 et 6).

X.

Les lits mous ne conviennent pas aux jeunes gens ; ils affaiblissent et réveillent en eux des sensations que l'on doit plutôt chercher à diminuer à cet âge qu'à exciter. Il est généralement plus avantageux pour eux de coucher un peu durement. Les personnes dont les passions ont trop d'énergie, doivent suivre le même conseil.

X I.

Il n'est pas sain de coucher sur la plume, et il l'est encore moins d'y coucher lorsqu'on est malade. (V. § 3, Ch. 11, art. 6).

X I I.

Lorsqu'on est couché, il faut toujours que les pieds soient moins élevés que la tête : autrement le sang se portant plus facilement et en plus grande quantité vers la partie la plus basse, il en résulterait un embarras, un engorgement sanguin au cerveau, ce qui rendrait le sommeil pénible, agité, ou donnerait lieu à des maux de tête; et quelquefois même à l'apoplexie. Les personnes replettes, sanguines, celles qui ont

la respiration difficile, doivent y faire plus attention.

XIII.

Il faut se couvrir au lit de manière à n'avoir pas froid, mais non pas pour avoir trop chaud. Un grand nombre de couvertures fatiguent le corps par leur poids, et l'affaiblissen en excitant trop de chaleur.

XIV.

Il faut avoir soin de ne pas trop couvrir les malades, qui se plaignent déjà d'une chaleur insupportable, soit dans l'intention de les faire transpirer, ou pour d'autres raisons. On agrave toujours, dans ce cas-la, la maladie.

Il faut surtout éviter de couvrir ceux qui ont la petite vérole ou d'autres éruptions; en les couvrant trop, c'est le moyen d'appeler en trop grande quantité la matière de l'éruption à la surface du corps, et d'augmenter la fièvre qui l'accompagne. Une température modérée adoucit au contraire la fièvre, et empêche l'éruption d'être si considérable. C'est ordinairement un faux raisonnement, qui fait que l'on surcharge les malades de couvertures, dans les maladies éruptives. On s'imagine que plus la matière de l'éruption est abondante, moins il en reste à l'intérieur; alors on fait son possible pour l'appeler à la surface. On ne sait pas que la matière des pustules ou d'autres éruptions, est le produit d'une action particulière de la peau, d'un travail local dans la partie même, et qu'il n'existe rien de semblable à l'intérieur.

X V.

Ne vous servez jamais des habits, lits, couvertures, ou autres vêtemens qui ont servis à des personnes malades, sans qu'ils aient été auparavant lavés à l'eau chaude, ou exposés à la vapeur du soufre. Les étoffes de laine conservent plus facilement les émanations animales, les virus y adhèrent davantage, la matière de la transpiration, gardée long-tems dans leur tissu. peut s'y décomposer et prendre même un caractère de malignité. Il importe donc d'apporter plus de soin dans le lavage de ces sortes d'étoffes.

X V I.

La propreté sur soi et dans ses habits, est un des grands moyens de conserver la santé. Une partie de nos vêtemens a, pour usage principal, de nous garantir des impressions extérieures de l'air ; mais tous ceux qui s'appliquent immédiatement sur la peau, sont destinés particulièrement à absorber la matière de la sueur, de la transpiration, et à entretenir, par ce moyen, la propreté du corps. Ce sont ceux-là que l'on ne saurait trop renouveller souvent. Lorsque l'on porte trop long-tems le même linge, il s'imprègne tellement des vapeurs qui s'échappent du corps, qu'il devient incapable d'en absorber de nouveau. Alors l'humeur perspiratoire de la transpiration, ne pouvant s'échapper, adhère à la peau, y forme une crasse qui en bouche les pores, et refoule à l'intérieur les matières que

la nature poussait au dehors ; de-là, naissent des irritations cutanées, la galle, des dartres, des vermines, et différentes maladies fébriles.

Quoique le changement fréquent de linge soit un moyen d'entretenir la propreté du corps et de maintenir la santé, il serait insuffisant si l'on n'y joignait, de tems en tems, l'usage des bains ou des lotions, comme étant des moyens propres à décrasser la peau et à favoriser la transpiration. « Ce n'est pas seulement dans son linge et ses habits, dit le docteur Tourtelle, que l'on doit faire régner la propreté, mais encore dans les appartemens, et l'on doit fuir comme la peste, les personnes et les maisons mal-propres. Elles sont, en effet, de vrais foyers de contagion. »

CHAPITRE V.

Des Bains, Lotions, Frictions et Parfums.

ARTICLE PREMIER.

Bains. LES bains sont très-avantageux, soit sous le rapport de la propreté, soit sous celui des heureux effets qui en résultent pour le corps. Souvent ils ne répondent pas à l'effet qu'on en attend, parce qu'on les prend ou trop froids ou trop chauds. Le degré de chaleur d'un bain tiède ou tempéré, s'étend depuis vingt-quatre

jusqu'à vingt-neuf degrés du thermomètre de Réaumur. Tout bain dont la température excède vingt-neuf degrés, et qui par conséquent approche de très-près ou surpasse la température animale, doit être regardé comme chaud. (1)

II.

Le bain tiède ou tempéré, convient en général, toutes les fois que le corps a trop d'excitement et qu'il y a de l'irritation. Il ralentit le mouvement de la circulation, et diminue le nombre des pulsations des artères. Il est propre encore, par la pression qu'il exerce et la douce impression qu'il excite à la surface du corps, à répartir uniformément les forces, lorsqu'elles se sont accumulées quelque part. Sous ce rapport il convient parfaitement, dans presque toutes les maladies nerveuses et lorsqu'on est fatigué, comme après une marche forcée ou un travail pénible.

III.

Les bains chauds stimulent pour le moment, mais ils affaiblissent par la suite. Ils rendent la circulation plus rapide, le pouls bat plus souvent et est plus fort. Le sang se porte alors en plus grande quantité aux extrémités, la figure devient rouge, les yeux plus animés, et souvent il en résulte des maux de tête et des hémorragies. D'un autre côté, l'irritation qu'excite le bain chaud à la surface du corps, y appelant

---

(1) V. Macquart, sur les bains.

les fluides et les forces de l'intérieur, occasionne quelquefois des syncopes ou des éruptions à la peau. On voit donc, d'après la manière d'agir des bains, que leur température n'est pas une chose que l'on doive négliger, et que prendre un bain tiède ou chaud, sont deux choses différentes. Il peut y avoir quelques cas où les bains chauds conviennent, mais c'est toujours au médecin à le décider.

I V.

Les bains froids ne conviennent pas en général aux personnes faibles, à celles qui sont sujettes au crachement de sang, aux affections de poitrine, qui ont de la disposition à la phthisie. Les effets du bain froid étant d'occasionner un spasme subite à la surface du corps, et de refouler les fluides de l'extérieur sur la poitrine ou sur d'autres viscères, on sent qu'il est important, pour celui qui le prend, de n'avoir aucun organe faible ou malade, et qu'il faut que la nature ait chez lui assez d'énergie pour réagir et rétablir promptement l'équilibre. Lorsqu'on est plongé dans un bain froid, et que tout le tems qu'on y est on éprouve un sentiment de gêne, de mal-aise, que l'on tremble toujours et que la peau reste pâle, sans se colorer en rouge, c'est une preuve que la vie manque d'énergie, et qu'elle ne peut résister convenablement aux effets du froid. Les personnes qui éprouvent ces symptômes, doivent éviter les bains froids. Lorsqu'après être sorti du bain, et s'être habillé, on conserve encore long-tems

l'impression du froid, et que la figure et la peau restent pâles, décolorées, c'est de même une preuve de faiblesse, et que ces sortes de bains ne conviennent pas.

V.

Il faut éviter soigneusement de se mouiller ou d'entrer dans un bain froid, lorsqu'on a trop chaud, et qu'on est en sueur. Plus on a chaud d'une part, et plus l'eau est froide de l'autre, plus les suites peuvent en être dangereuses.

I V.

Comme les meileures choses deviennent mauvaises, par l'excès qu'on en fait, l'abus des bains décolore la peau, lui ôte son teint naturel, et débilite sympathiquement tout le corps.

V I I.

On ne doit pas aller se baigner immédiatement après que l'on a mangé. Il faut attendre au moins quatre à cinq heures; c'est le tems à-peu-près nécessaire pour que la digestion soit entièrement terminée. En allant plutôt au bain, on s'expose à avoir une indigestion, parce que, en se plongeant dans l'eau, on attire à la surface du corps, des forces que le travail de la digestion avait concentrées sur l'estomac. Le danger est d'autant plus grand, qu'on est plus faible et qu'on a mangé davantage.

V I I I.

Lotions. On entend par lotions, le lavage du

corps en entier ou d'une partie seulement. Leur manière d'agir est à-peu-près la même que celle du bain. elles décrassent la peau et favorisent, par ce moyen, la transpiration. Les lotions froides donne du ton aux parties sur lesquelles on les fait, et fortifient le corps. Elles peuvent remplacer le bain froid auprès des personnes faibles, qui les supportent mieux. Dans ce cas, l'impression du froid n'étant que passagère et superficielle, elles ne produisent pas une impression si vive, et non pas les mêmes inconvéniens. On ne saurait trop les conseiller.

I X.

Les personnes qui se lavent la tête avec de l'eau froide ou chaude, doivent avoir le soin de se sécher parfaitement les cheveux, en les frottant avec un linge chaud, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'humidité dedans : autrement, l'évaporation qui s'en fait, refroidi la tête, arrête la transpiration, et donne lieu à des fraîcheurs, des fluxions, des maux de dents, etc. Il vaut mieux se servir d'eau froide que d'eau chaude, pour se laver la tête ; la première s'évaporant moins promptement, produit moins de froid, et expose moins à s'enrhumer.

X.

Frictions. Que ce soit avec la main, avec des brosses, ou avec des étoffes de laine, que l'on fasse des frictions; elles ont toutes la même manière d'agir, qui est d'exciter la peau, de réveiller la sensibilité dans la partie frottée, d'y appeler

appeler les forces, et de détourner celles qui tenderaient à se fixer quelque part. Elles ne diffèrent entre elles, que parce que leurs effets sont plus ou moins marqués, selon que l'on se sert de l'un ou de l'autre de ces moyens. D'après les propriétés des frictions, on voit qu'elles conviennent dans tous les cas où l'on se propose de rétablir la transpiration supprimée dans une partie, et de fortifier celles qui sont affaiblies.

X I.

Parfums. L'usage habituel des parfums, émousse la sensibilité de l'odorat, et finit même par le détruire à la longue. On est, dans le commencement, sensible à l'impression des odeurs douces : mais bientôt l'habitude en détruit la sensation, et on est obligé, pour servir le besoin qu'on s'est fait des odeurs, d'en augmenter la dose ou d'avoir recours à de plus fortes. Les parfums n'ont pas seulement le défaut de détruire, par leur usage, la finesse de l'odorat, ils ont encore celui d'agir, d'une manière désagréable, sur les personnes dont les nerfs sont très-irritables. Il est des odeurs qui ont particulièrement, dans ce cas, la propriété d'agacer le système nerveux, comme l'ambre, le musc, etc. Les parfums ne sont d'aucune utilité pour la santé ; ils ne font que servir le luxe et la coquetterie, et s'emploient à masquer des odeurs désagréables ; ils exposent ceux qui abusent de leur usage, à être importuns en société, et à perdre un sens dont la délicatesse ajoute au bonheur de la vie.

CHAPITRE VI.

Des Alimens, Boissons et Médicamens.

ARTICLE PREMIER.

Alimens. LES substances animales sont plus nourrissantes que les végétaux. L'homme sain, bien portant, dont la santé se trouve dans de justes bornes, doit se nourrir indifféremment des unes et des autres. Celui dont les fonctions s'exercent avec trop d'énergie, se trouve mieux d'un régime végétal. Les personnes faibles, d'un tempéramment pituiteux, ou celles qui habitent des lieux bas, humides et froids, doivent faire usage d'une nourriture animale.

II.

Les alimens restant quatre à cinq heures dans l'estomac, avant que d'être entièrement digérés, il est important pour la perfection des digestions, d'attendre ce tems, avant que d'introduire de nouveaux alimens dans l'estomac. C'est une mauvaise habitude que celle de manger entre ses repas, et d'en faire une huitaine par jour. L'on s'imagine soulager de cette manière son estomac, en mangeant peu à-la-fois et souvent, et on ne fait qu'augmenter sa faiblesse. En introduisant peu de substance alimentaire à-

la-fois, dans l'estomac, on le force à se rétrécir, à se resserrer sur lui-même, et on ne peut plus outre-passer la quantité ordinaire d'alimens, sans s'exposer à des douleurs, des tiraillemens de cet organe. D'un autre côté, en introduisant sans cesse des alimens dans l'estomac, on le force à digérer perpétuellement, et on l'oblige de s'occuper d'une nouvelle digestion, lorsque la première n'est pas encore terminée. On entretient ainsi l'estomac dans un travail perpétuel et on en fait, contre l'ordre accoutumé, un organe dont l'action est continue.

I I I.

Ce n'est pas la quantité d'alimens que l'on prend qui nourrit, mais celle que l'on digère. Tout ce que l'on mange après que l'appétit est satisfait, exerce inutilement les forces de l'estomac, et ne profite pas au corps. C'est une erreur de croire qu'il ne suffit que de manger beaucoup, pour engraisser. Bien des personnes ont été trompées dans leur attente, en se servant de ce moyen pour se donner de l'embonpoint. En surchargeant l'estomac d'alimens, lorsqu'il fait mal ses fonctions, on augmente davantage sa faiblesse. S'il les fait bien, on les détériore, en abusant de ses forces. Les digestions deviennent mauvaises, le corps dépérit, et on est surpris, au bout d'un certain tems, de se trouver plus maigre que l'on était auparavant.

I V.

Les personnes dont l'état n'occupe que le

corps, peuvent reprendre leur travail deux heures après avoir mangé. Il faudrait attendre davantage, si l'on voulait se mettre les pieds dans l'eau, aller au bain, se faire saigner, poser les vesicatoires ou les sangsues, etc. Les personnes de cabinet doivent rester plus de tems après leurs repas, avant que de se livrer à l'étude, que celles dont le travail n'exerce que les forces du corps, parce que le travail de l'esprit (1) nuit plus à la digestion que celui des bras.

V.

Boissons. Lorsqu'on se porte bien et que l'on est dans la force de l'âge, l'eau est une boisson salutaire. A cette époque il est plus utile, pour la santé, de témpérer les forces que de les exciter. Les boissons fermentées, les liqueurs spiritueuses prises avec modération, conviennent davantage aux vieillards, aux personnes faibles, à celles qui s'occupent de travaux fatigans, qui sont convalescentes, ou qui habitent des pays marécageux, des lieux bas et humides.

V I.

Les eaux de pluie et de rivières doivent être préférées, pour les différens usages de la vie, aux eaux de puits, d'étangs, de marais, et à toutes celles qui n'ont aucun écoulement. L'on reconnaît qu'une eau est pure, (2) lorsque sa

---

(1) V. Tissot, de la santé des gens de lettres.

(2) V. Parmentier ; Dissertation sur la nature des eaux de la Seine.

légéreté approche de celle de l'eau distillée ; lorsqu'elle est claire, limpide, sans odeur ni couleur : que sa saveur est vive, fraîche et pénétrante ; lorsqu'elle dissout bien le savon, qu'elle fait bien cuire les légumes, qu'elle bout promptement et se refroidit de même ; enfin, lorsque étant agitée elle dégage des bulles d'air, qu'elle extrait aisément l'aromat et qu'elle prend le goût des végétaux, traitée à l'instar des boissons-théiformes.

VII.

L'usage habituel des acides, pris en boissons, et surtout purs, maigrit le corps et ruine en même-tems la santé, soit en s'opposant au travail de la digestion, soit en donnant lieu à des maladies chroniques de l'estomac. Je pourrais citer ici plusieurs exemples, recueillis dans les auteurs, de personnes très-grasses, qui ont perdu entièrement leur santé, et même qui sont mortes, pour avoir bu du vinaigre, dans l'intention de se maigrir.

VIII.

La limonade, de tems en tems, est une excellente boisson pendant les chaleurs de l'été. L'eau rendue acide par un peu de vinaigre, forme aussi une boisson (appelée Oxicrat) qui convient parfaitement aux gens de la campagne, qui travaillent tout le jour, exposés à l'ardeur d'un soleil brûlant. Ces boissons sont propres à modérer le trop grand excitement des solides, occasionné par e *stimulus* de la chaleur, et à s'opposer à ce que la bile et les humeurs ne

prennent un certain degré d'âcreté, assez ordinaire dans cette saison.

I X.

L'excès du vin et des liqueurs spiritueuses en général, affaiblit les facultés morales, et use promptement le corps. L'usage constant et immodéré de ces liqueurs, entretient dans l'estomac un foyer d'irritation, qui appelle sur lui et sur les organes gastriques, les forces de toutes les parties du corps, principalement du cerveau, dont les facultés ne tardent pas à baisser. Lorsqu'on est jeune, et que l'économie jouit encore d'un certain degré d'énergie, il se fait à l'extérieure une irradiation des forces qui s'étaient concentrées à l'intérieur; le corps est généralement stimulé, et les fonctions semblent même s'exercer avec plus de vigueur. Mais l'habitude de cet excitement, finit par diminuer la somme des forces, et la faiblesse en est la suite immanquable. Voilà pourquoi les buveurs de profession sont sans aucun moyen à jeûn: ils ne recouvrent leur gaîté et ne sont susceptibles de saillies d'esprit, que lorsqu'ils sont ivres, et qu'à force de stimulans, ils ont remonté leur économie au ton convenable et accoutumé. Ces effets ont lieu, tant que les organes sont sensibles à ce genre de *stimulus*; mais bientôt la faiblesse est si grande, qu'il ne se fait plus de réaction. La plus petite dose de vin enivre, et les facultés n'en restent pas moins dans la stupeur et l'affaiblissement.

La perte des facultés intellectuelles n'est pas

le seul inconvénient de l'excès des boissons spiritueuses, il produit en outre une débilité générale du systême nerveux, des tremblemens, la paralysie, l'hypocondrie, etc. L'irritation locale que ces boissons occasionnent sur la membrane interne de l'estomac, donne aussi souvent naissance à des ulcères, à des squirres de cet organe.

X.

L'usage des liqueurs spiritueuses convient plus dans les pays chauds, que dans les pays froids. Il est même nécessaire pour résister aux chaleurs excessives. Dans les climats dont la température est très-élevée, le tissu de la peau est généralement plus lâche, les pores sont plus ouverts, l'on transpire davantage, et le corps est naturellement faible et énervé. L'usage des boissons aqueuses et délayantes, ne ferait alors que favoriser cette disposition et augmenter la faiblesse, en occasionnant une transpiration trop abondante. Les liqueurs spiritueuses, au contraire, prises modérément, augmentant le ton général des solides, rendent la peau moins perspirable, et s'opposent, par ce moyen, à ce que les habitans de ces pays n'éprouvent de trop grandes pertes par les sueurs.

X I.

La température des boissons dont on se sert pour l'usage journalier de la vie, doit être fraîche dans toutes les saisons. L'usage constant des boissons trop froides, tièdes ou chaudes, est nuisible à la santé. Premièrement, ces boissons

ont un inconvénient qui leur est commun, celui d'être dépourvus, en grande partie, d'air, et d'être, sous ce rapport, pesantes sur l'estomac, et contraires à la digestion, pour laquelle la nature a besoin d'une certaine quantité d'air. En second lieu, c'est qu'elles ont, indépendamment de ce défaut, des propriétés nuisibles dépendantes de leur température..

L'eau trop froide occasionne des coliques et diminue la transpiration, chez les personnes faibles. Elle nuit aux digestions en enlevant à l'estomac une chaleur qui lui était nécessaire pour opérer la décomposition des alimens, et en occasionnant une espèce de contraction spasmodique des organes gastriques.

Les boissons aqueuses, prises chaudes ou tièdes, en grande quantité, et pendant longtems détruisent le ton de l'estomac, rendent les digestions mauvaises, relâchent les solides, et affaiblissent généralement toute l'économie. Ces boissons, en se mêlant dans de trop grandes proportions, avec les fluides, leur ôtent leur consistance naturelle, et les délayent beaucoup trop. Ce qui dispose aux maladies pituiteuses, scorbutiques, à l'hydropisie, aux hémorragies, et occasionne presque toujours des fleurs blanches aux femmes. Le système nerveux ne tarde pas de partager la faiblesse générale ; il devient plus susceptible, plus irritable, et les flatuosités, l'hypocondrie, les maux de nerfs, etc. sont les suites inévitables d'un pareil régime.

X I I.

Le thé est une boisson dont on peut tirer

avantage, lorsqu'on en use d'une manière sage et modérée, et que l'on n'en fait pas une habitude. « On ne saurait nier, dit Haller, (1) que le thé ne cause, pour quelque tems, certaine gaîté dans les pensées, certain feu poétique; c'est pourquoi je conseille l'usage modéré du thé à ceux qui se portent bien. Je remarque qu'il facilite réellement les sueurs, et qu'on l'emploie souvent avec succès dans cette vue, lorsqu'il est besoin de le faire. Il empêche aussi de s'endormir, il lave, nettoie l'estomac surchargé, en s'abstenant en même-tems de toute nourriture; il est réellement alors innocent, en le prenant même, si l'on veut, avec une infusion d'une autre plante convenable. »

« Je conseille aussi le thé à tous ceux qui sont obligés de s'exposer au froid, sur-tout en voyage, parce qu'il est le préservatif le plus sûr et le meilleur contre la pleurésie et toutes les autres inflammations. Je le conseille particulièrement à ceux qui, après être restés exposés à un froid humide, rentrent au logis tout transis. On prévient par là, les mauvais effets d'une transpiration arrêtée, et l'on sent bientôt cesser la pesanteur et la lassitude qui en résulte d'abord.

Les personnes qui boivent habituellement et sans mesure du thé, deviennent, par la suite, sujettes à toutes les maladies que nous avons dit, plus haut, provenir des boissons chaudes. Je parle des boissons chaudes en général, parce que je pense que les inconvéniens qui résultent

---

(1) V. Zimmermann, Traité de l'Expérience, Li. 3, page 88.

de leur usage immodéré, sont plutôt le résultat de leur température, et de la quantité d'eau qu'elles introduisent dans nos fluides, que celui des principes des plantes qu'elles tiennent en dissolution. Cependant, le thé a quelque chose de pénétrant qui se porte dans les parties les plus reculées de nos organes, et qui discute, atténue toutes nos humeurs.

« J'ai remarqué, dit Zimmermann, que le thé rendaît, à un grand nombre de mes malades, le pouls très-lent et faible; leur causait des mouvemens hypocondriaques, des soulèvemens d'estomac, des flatuosités, des palpitations de cœur, des suffocations hystériques, un tremblement, des vertiges, des évanouissemens, les pâles couleurs, et souvent la mélancolie la plus profonde; et que les sujets hypocondriaques ou hystériques sentent sur-tout les tristes suites de leur maladie, dès qu'ils ont pris du thé. »

Zimmermann attribue aussi au grand usage du thé, la fréquence des fleurs blanches en Suisse. Voilà pourquoi dit-il, les fleurs blanches sont une maladie aussi commune parmi les Suissesses, que parmi les Flamandes et les Hollandaises.

Je pourrais citer ici une foule d'excellens praticiens, qui ont tous reconnu les dangers qui résultaient de l'usage immodéré et trop long-tems continué du thé. Je me contenterai de terminer cet article par ces propres paroles de Tissot : « Ces theïères pleines d'eau chaude,

---

(1) Traité de la santé des gens de lettres.

que je trouve sur leurs tables, dit-il, en parlant de ceux qui abusent de cette boisson, me rappellent la boîte de Pandore d'où tous les maux sortent, avec cette différence qu'elles ne laissent pas même l'espérance; mais, au contraire, en propageant l'hypocondrie, elles répandent la tristesse et le désespoir. »

X I I I.

L'usage modéré du café n'est pas très-nuisible par lui-même, mais il est toujours mauvais d'en contracter l'habitude, puisqu'une fois qu'elle est prise, on est obligé d'y avoir recours pour aider la digestion et réveiller l'esprit. Le café ne convient pas à tout le monde; il est des tempéramens auxquels il ne convient pas, même pris en petite quantité. Les personnes nerveuses, d'une constitution irritable, celles qui sont sanguines, disposées aux hémorragies, dont les passions sont énergiques, ne doivent pas en user. Il convient, au contraire, aux personnes d'un tempérament flegmatique, qui ont la fibre lâche, et dont les organes manquent en général de ressorts. Considéré comme médicament, le café fortifie l'estomac; il fait cesser les maux de tête, sur-tout la migraine; il est propre à rétablir la transpiration, les règles supprimées; il rend gaie, fortifie la mémoire. Mais pour cela, il ne faut pas en avoir contracté l'habitude. L'abus habituel du café, de même que celui des liqueurs spiritueuses, finit par affaiblir le genre nerveux. Il occasionne, aux sujets d'un tempérament vif, sensible, toutes sortes de

maladies de nerfs, sur-tout aux femmes. » Il cause souvent, dit Zimmermann, des éruptions affreuses au visage, fouette le sang, et paraît être la cause de ce que les Suissesses ont leurs règles si long-tems. » L'abus du café cause des maux de tête terribles, loin de les guérir, comme on le pense ordinairement. Thierry a vu des gens si incommodés de maux de tête, qu'ils était ineptes à tout, et ne furent guéris de leurs maux, qu'en renonçant au café. En général, cette boisson fait moins de mal dans les pays à bierre, et aux personnes qui font un grand usage des boissons aqueuses et délayantes.

X I V.

Médicamens. Ne vous faites jamais, sans nécessité, une habitude de vous purger, de vous faire vomir, ni saigner à des époques fixes. Une fois qu'on en a contracté l'habitude, il y a du danger à y renoncer. Tout médicament qui n'est pas alimentaire, agit sur nos organes, en leur faisant violence, et en changeant leur mode naturel d'action. Ainsi, prendre un remède sans besoin, sans qu'il soit indiqué, c'est changer son état naturel, contre un qui est morbifique. On peut ajouter que l'habitude des médicamens rend moins sensible à leur action, et que c'est une ressource qu'on s'ôte, dans les cas où on en aurait vraiment besoin.

CHAPITRE VI.

Des Évacuations naturelles et artificielles.

ARTICLE PREMIER.

Nous perdons, par la transpiration, la majeure partie des alimens que nous prenons. On sent, d'après cela, combien il importe pour la santé, que le cours de cette évacuation ne soit pas interrompu. Le dérangement de cette fonction est une des causes les plus fréquentes de nos maladies. Les causes qui peuvent déranger la transpiration, sont l'esposition au froid, sur-tout au froid humide, une mauvaise nouvelle inattendue, un chagrin profond, une peur vive, et plusieurs autres causes qui agissent sur nous, de la même manière; en occasionnant un spasme à la surface du corps, et en concentrant intérieurement le mouvement d'expansion par lequel les fluides sont portés à la surface de la peau.

II.

La transpiration n'est pas la même dans tous les instans de la journée. Le soir, cinq heures après le dîner; et le matin, en sortant du lit, elle est plus abondante, plus odorante, plus visqueuse, c'est un véritable excrément que la

nature rejette comme nuisible : pendant tout le reste du jour, l'exhalation cutanée est une simple évaporation inodore, presque sans qualité. On conçoit, d'après cela, qu'il serait beaucoup plus dangereux de s'exposer aux causes qui peuvent supprimer la transpiration, lorsqu'elle est très-abondante, que lorsqu'elle est peu sensible et d'une qualité moins nuisible. On doit donc éviter, le plus qu'on peut, de s'exposer brusquement au froid; sur-tout au froid humide, aux heures que nous avons dit qu'elle se faisait le plus abondamment.

I I I.

L'on connaît que la transpiration est dérangée ou supprimée, 1°. en se rappelant si l'on a été exposé aux causes qui produisent ordinairement cet effet; 2°. à la sécheresse de la peau, à des frissons vagues, à un mal-aise général, aux urines qui sont plus abondantes et plus claires qu'à l'ordinaire.

I V.

La transpiration se rétablit facilement, par une légère boisson sudorifique, prise chaude et abondamment, comme une infusion de bourache, de sureau, de thé, etc.; par un bain un peu chaud, des frictions sèches à la surface du corps, et en se tenant un peu plus chaudement qu'à l'ordinaire. Ces moyens doivent être employés de suite, car, s'il s'est déclaré une maladie, il faut avoir recours à un Médecin.

V.

Il règne un préjugé dangereux parmi le peuple, qui est de croire qu'ils peuvent se guérir de toutes leurs maladies, en se faisant suer beaucoup. Les sueurs qu'on excite contre le vœu de la nature, nuisent plus qu'elles ne soulagent. Il n'y a qu'un homme de l'art qui puisse décider s'il est utile de provoquer la sueur par des moyens actifs, et qui puisse indiquer les moyens propres à remplir cette intention. En général, les préparations dont se sert le peuple pour se faire suer, sont des moyens violens et perturbateurs, dont les personnes raisonnables et prudentes doivent s'abstenir, ou du moins ne mettre en usage que d'après l'avis des gens de l'art.

V I.

Les gens de la campagne sont dans l'usage, lorsqu'ils sont malades, n'importe de quelle maladie, de boire du vin chaud, auquel ils ajoutent du poivre, de la canelle, et autres ingrédiens très-forts, dans l'intention de se faire suer ou de se donner des forces. Ce moyen, quoique très-actif, serait bon pour rétablir la transpiration, s'il était administré à propos et par des personnes instruites; mais il devient pernicieux entre les mains des gens de la campagne, qui en font cent fausses applications, pour une fois que le hasard leur a fait rencontrer juste. Aussi sont-ils fort heureux lorsqu'ils ne font qu'augmenter et prolonger leur maladie par ce breuvage.

VII.

Les personnes qui suent aux pieds et aux mains, ou sous les aisselles, doivent bien se donner de garde d'employer aucun moyen dans l'intention de supprimer cette évacuation. Des maladies dangereuses ont toujours été la suite de cette imprudence.

VIII.

On ne doit pas non plus supprimer un cautère, faire sécher un vésicatoire ou un ulcère ancien, sans prendre des précautions, et sans consulter une personne de l'art. Il est toujours dangereux de se défaire d'un exutoire établi depuis long-tems.

IX.

« Il est très-salutaire de se peigner souvent les cheveux, sur-tout lorsqu'on y mêle de la pommade et de la poudre; car ce mélange forme, avec la sueur et l'humeur perspirable, une colle qui, en interceptant la transpiration, occasionne souvent des catarrhes, des maux de gorge, d'yeux, d'oreilles, etc., et favorise la production de la vermine. (1) »

X.

Lorsqu'on est pressé du besoin d'aller à la selle ou d'uriner, il ne faut pas différer long-

(1) Elém. d'Hyg. Tourtelle.

tems d'y satisfaire, car la faiblesse des organes qui servent à ces fonctions, est la suite des efforts que l'on a faits pour se retenir. Alors la vessie et les intestins n'ont plus la force de chasser l'urine et les excrémens, et l'art est obligé de les provoquer. Si, au contraire, ces parties ont entièrement perdu leur action, qu'elles soient tombées dans la paralysie, les excrémens sortent et les urines coulent sans cesse et involontairement. « Galien, dit Tissot, (1) avait bien connu cette cause de maladies; car il nous apprend qu'il a vu plusieurs personnes qui, ayant retenu trop long-tems leur urine, soit par distraction quand elles étaient fort occupées, soit par paresse, soit par décence, dans les temples, au sénat, au barreau, à table, avaient perdu le pouvoir de les rendre.

X I.

Une chose qui a beaucoup d'influence sur la santé, c'est d'aller à la selle régulièrement: c'est assez d'y aller une fois dans vingt-quatre heures; mais il est des personnes qui, par l'effet de leur tempérament ou de leur genre de vie, restent beaucoup plus de tems sans y aller. Alors elles sont obligées d'avoir recours à l'art pour provoquer la nature; encore, souvent, les moyens sont-ils insuffisans. Les personnes d'un tempérament sec, nerveux, mélancolique: les hommes de cabinet, qui restent long-tems assis, ceux qui se livrent avec trop d'ardeur à l'étude,

(1) Traité de la santé des gens de lettres.

etc., sont plus exposés à la constipation que d'autres. Il est bien plus facile de remédier à l'inconvénient de ceux qui ont le ventre libre, que de ceux qui sont dans un état opposé. Locke (1) conseille, pour vaincre la constipation, de se présenter à la selle une fois, deux fois et plus s'il le faut, pendant plusieurs jours de suite. Les efforts répétés que l'on fait réveillent le ton du canal intestinal, et rappellent l'attention de la nature sur cette fonction.

« Je puis assurer, dit le même auteur, que je n'ai vu personne qui ayant fait régulièrement ce que je viens de dire, qui est d'avoir soin d'aller constamment à la selle tous les matins aussitôt après avoir mangé, soit qu'on en ait envie ou non; et de faire quelques efforts pour mettre la nature en train; je n'ai, dis-je, vu personne qui, par ce moyen-là, ne se soit rendu le ventre libre en peu de mois, et n'ait acquis une habitude réglée, de faire une selle chaque jour, aussitôt après avoir mangé, à moins que la chose n'ait manquée par sa négligence. »

Le conseil de Locke deviendra encore plus efficace, si tout en le suivant, on y joint un régime humectant et relâchant, qui consiste à éviter tout ce qui peut échauffer, comme les liqueurs spiritueuses, les aromates, les épices, les viandes noires, etc.; à tremper son vin de beaucoup d'eau; à se nourrir de viandes blanches tirées de jeunes animaux, d'herbes potagères, de légumes, à rester peu de tems au lit, et à prendre un exercice modéré à pied ou à cheval.

---

(1) De l'éducation, p. 84. § XXVII.

XII.

Evacuations artificielles. On ne doit pas s'habituer, sans nécessité, aux lavemens, autrement on s'expose à ne pouvoir aller à la garde-robe sans ce secours. Une fois que la nature en a contracté l'habitude, elle n'est excitée que par ce moyen, encore finit-elle par y être insensible, et c'est inutilement que l'on prend souvent plusieurs lavemens. Les inconvéniens qui résultent de leur fréquent usage, ne proviennent pas seulement d'une simple habitude nerveuse du canal intestinal, mais encore de ce qu'il est tombé dans le relâchement et la faiblesse.

XIII.

Le tabac, soit qu'on le prenne par le nez, soit qu'on le fume, ou qu'on le mâche, produit à-peu-près les mêmes effets. Il occasionne une irritation sur la membrane du nez, ou de la bouche, et augmente la sécrétion qui se fait naturellement dans ces deux cavités. Cependant dans sa manière d'agir sur la membrane qui revêt l'un et l'autre de ces cavités, il offre des résultats différens, qui importent plus ou moins pour la santé.

Le tabac en poudre, porté sur la membrane nazale, y occasionne une vive impression; il augmente l'action de cette partie, et fait couler plus abondamment le *mucus* qui est sécrété. L'usage habituel qu'on en fait, rend bientôt moins sensible à ses effets, et l'irritation qu'il

produit, se change par l'habitude en un *stimulus* agréable, qui finit par devenir un besoin. Si on a du plaisir à satisfaire au nouvel appétit que l'on s'est créé, il a aussi ses inconvéniens. L'irritation sans cesse répétée du tabac sur les nerfs olfactifs, paralyse à la longue leur sensibilité, détruit le sens de l'odorat, et affaiblit sympathiquement le cerveau. Voilà pourquoi nous voyons les personnes de cabinet qui en font usage, avoir besoin de recourir sans cesse à ce moyen pour remonter le ton de leur cerveau. L'affaiblissement de l'organe cérébral, la perte de l'odorat, un besoin factice et inutile, sont donc tout ce qui revient de l'usage du tabac, à ceux qui n'ont aucune raison pour en user.

Considéré comme médicament, et employé comme tel, le tabac peut produire de bons effets, dans quelqùcs cas de maladies, comme certains maux d'yeux chroniques, dans des maux de tête opiniâtres, dans le cas d'engorgement de la membrane du nez, etc.; mais il ne faut pas, pour en obtenir des avantages, que l'habitude en ait détruit les effets.

Le tabac que l'on fume ne borne pas son action sur la membrane muqueuse qui tapisse la bouche; son irritation s'étend sympathiquement jusques sur les glandes salivaires, dont il augmente considérablement la sécrétion. La salive coule abondamment dans la bouche, et on en fait une grande perte par le crachement fréquent que provoque la pipe. C'est cette manière d'agir qui en rend l'usage dangereux pour la santé, en desséchant le corps, et privant l'estomac d'un fluide qui est de la plus grande importance dans la digestion.

L'habitude de mâcher le tabac ou de chiquer, est sujette aux mêmes inconveniens. Cependant la fumée de tabac, à raison de l'huile âcre qu'elle contient, irrite davantage la bouche, et provoque l'écoulement d'une plus grande quantité de salive, ce qui rendrait peut-être la pipe plus nuisible, que l'habitude de chiquer.

L'usage du tabac ne convient pas, en général, aux personnes maigres, nerveuses, à celles dont la fibre est sèche, irritable. Il convient davantage aux personnes grasses, d'un tempérament pituiteux (lymphatique); à celles qui vivent dans une atmosphère humide, qui habitent des lieux bas, et aux personnes qui font un grand usage de boissons aqueuses, comme la bière, le cidre, le thé, etc.

CHAPITRE VIII.

Du Mouvement et des Habitudes du corps et de l'esprit.

ARTICLE PREMIER.

Les mouvemens du corps se réduisent, presque tous, à des flexions et des extensions. Ces deux genres de mouvemens se succèdent ordinairement alternativement. Lorsqu'un seul de ces mouvemens se continue trop long-tems, il en résulte de la part des muscles contractés, un état dou-

loureux qui nous force de changer de position. C'est ce qui arrive lorsque nous restons trop long-tems debout. Lorsque nous marchons, l'effort est au contraire alternativement partagé entre les fléchisseurs et les extenseurs, ce qui fait que nous nous fatiguons moins vîte. Un homme faible ou convalescent, doit donc éviter de rester long-tems sur ses pieds, dans la même position, car il sera plus fatigué que s'il eût marché ou exécuté différens mouvemens.

I I.

Tout travail qui exerce modérément les muscles, est utile pour la santé; il fortifie le corps et entretient le jeu des fonctions. Un travail excessif, porté au-delà des forces naturelles, affaiblit le corps, détruit la santé, et anticipe sur la vie, en produisant une vieillesse prématurée. Il faut donc faire attention, dans quel état que ce soit, de ne pas travailler plus que les forces ne le permettent; et si par hasard quelques circonstances nécessitent des travaux fatigans, il faut alors réparer l'emploi extraordinaire que l'on a fait de ses forces, par des alimens meilleurs, plus nourrissans, et en se reposant quelques jours lorsqu'on le peut.

I I I.

Il y a plus d'inconvéniens pour la santé, de passer d'un état qui exerce beaucoup le corps et les forces, à un état qui demande peu d'efforts et de mouvemens, que de passer de ce dernier au premier.

I V.

Les personnes qui ont mené, pendant long-tems, une vie active, occupée, et qui abandonnent tout-à-coup leurs occupations ordinaires, pour se livrer à une vie paisible et retirée, sont sujettes à tomber dans la mélancolie, l'hypocondrie, ou la manie. (1) Il faut dans ce cas, lorsqu'on veut cesser ses affaires, conserver toujours quelque genre d'occupations ou d'exercices, qui puisse servir de dissipation, occuper l'esprit et le corps, et maintenir les fonctions dans leur activité primitive.

On passe plus facilement d'une vie tranquille à une vie active ; mais on ne doit également y passer que par degrés.

V.

Les personnes qui ont mené à la ville, pendant l'hiver, une vie tranquille et oisive, et qui retournent à la campagne au printems, ne doivent pas trop se livrer d'abord au grand exercice et à la vie active qu'on y mène ordinairement. Il faut qu'elles se considèrent comme un convalescent, qui ne doit passer que par degrés à ses occupations ordinaires.

V I.

Des Habitudes du corps et de l'esprit. Notre

---

(1) Pinel, Traité de la Manie.

corps contracte des habitudes aussi facilement que notre esprit. Notre physique se moule pour ainsi dire sur celles que nous avons contractées, et l'on ne peut en déranger l'ordre, sans déranger celui de l'économie. Il faut donc, quand on a vécu pendant long-tems, avec certaines habitudes, les conserver quelles qu'elles soient. Il y aurait du danger d'y renoncer tout-à-coup.

VII.

Il n'y a pas moins de danger, de changer subitement les habitudes du moral, que celles du corps. Autant nous devons apporter de soin à nous défaire de celles qui sont mauvaises, autant nous devons en mettre à conserver celles qui sont bonnes. Les personnes qui, par amour pour la science, ou par un esprit de mélancolie, renoncent volontairement à la société, s'exposent à des inconvéniens réels. « Les hommes, dit Tissot, (1) ont été créés pour les hommes; leur commerce mutuel a des avantages auxquels on ne renonce point impunément, et l'on a remarqué, avec raison, que la solitude jette dans la langueur. Rien au monde ne contribue plus à la santé, que la gaîté que la société anime, et que la retraite tue, et cette cause morale d'ennui, jointe aux causes physiques de mélancolie dont j'ai parlé plus haut, jette souvent les gens de lettres dans une tristesse, dont les effets sur la santé lui sont aussi funestes que ceux de la gaîte lui seraient favorables; elle

(1) Traité de la santé des gens de lettres.

produit cette misantropie, cet esprit chagrin, ce mécontentement, ce dégoût de tout, qu'on peut regarder comme les plus grands maux, puisqu'ils ôtent la jouissance de tous les biens. »

CHAPITRE IX.

Du Sommeil et de la Veille.

ARTICLE PREMIER.

NOTRE corps serait bientôt épuisé et nos forces perdues, si la nature ne nous avait donné le sommeil, pour réparer, pendant la nuit, les pertes que nous faisons dans le jour. La nuit doit être consacrée au repos, et personne ne peut se soustraire à cet ordre naturel, sans altérer sa santé. On l'a ruine d'autant plus promptement, par ce moyen, que les travaux dont on s'occupe pendant la nuit, sont plus pénibles, qu'on est plus faible, ou que les passions qui tiennent éveillé sont plus fortes et plus vives. Le sommeil du jour ne répare qu'imparfaitement les fatigues de la nuit; ce n'est jamais impunément, que l'on remplace l'un par l'autre, et un état de faiblesse continuel, de grandes maladies, sont toujours la suite nécessaire d'un semblable régime.

I I.

Il n'y a pas moins d'inconvéniens à se faire une habitude de dormir le jour, lorsqu'on a dormi suffisamment la nuit. Les humeurs s'épaississent alors, l'esprit devient lourd et le corps beaucoup moins dispos. D'un autre côté, l'on peut, en dormant pendant le jour, faire tort au sommeil de la nuit, et on s'expose aux inconvéniens que nous avons dit résulter d'un état de veille continuel.

I I I.

Les personnes qui ont, après le dîner, un penchant irrésistible au sommeil, annoncent presque toujours un état de faiblesse. Aussi voyons-nous que ce ne sont que les personnes faibles ou les vieillards, qui en éprouvent le besoin. La nature, pour opérer la digestion chez eux, est obligé d'enlever, à tous les organes, une partie de leurs forces, pour les concentrer sur l'estomac, ce qui plonge les organes des sens et du mouvement, dans le repos et l'assoupissement, pendant tout le tems que dure le travail de cette fonction. Le sommeil est donc quelquefois utile à la digestion, mais comme l'on voit, ce n'est que dans quelque cas particulier, et pour ainsi dire maladif.

I V.

Dans les pays chauds, on est aussi dans l'habitude de dormir dans le milieu du jour, sur-

le midi, c'est ce qu'on appelle faire la méridienne. La chaleur du climat rend cette pratique utile, même nécessaire, d'abord parce que l'on s'y couche tard et qu'on se lève matin, pour jouir de la fraîcheur, mais encore parce que l'effet d'une chaleur excessive, est d'attirer en trop grande quantité les forces à la surface du corps, et de trop exciter les solides. En se couchant, dans le plus fort de la chaleur, on en tempère les effets par le moyen du sommeil, dont l'action est de diminuer l'énergie vitale, et de rétablir l'équilibre des forces.

V.

« Il n'est pas possible de fixer, à chaque individu, le tems qu'il doit donner au sommeil. Il est une foule de circonstances qui rendent variable la nécessité de dormir plus ou moins long-tems. Les enfans, les jeunes-gens et les femmes doivent dormir plus que les hommes d'un moyen âge, et que les vieillards. Les pituiteux doivent moins dormir que les bilieux et les atrabilaires, et les personnes qui ont de l'embonpoint, moins que celles qui sont maigres. On le doit davantage en hiver, qui est la saison du repos, et au printems, que durant l'été et l'automne. Il convient de se livrer plus long-tems au repos et au sommeil, durant les constitutions chaudes et humides; car comme l'a observé le vieillard de Cos, le sommeil humecte le corps, et la veille le dessèche. (1) »

---

(1) Tourtelle, ouv. cité.

CHAPITRE X.

Des Sensations et des Passions.

ARTICLE PREMIER.

LORSQU'ON a supporté pendant long-tems la faim, il y aurait du danger à satisfaire entièrement son appétit. L'estomac qui s'est contracté sur lui-même pendant l'abstinence, ne peut plus admettre beaucoup d'alimens; en second lieu, la sensibilité de l'estomac et la faiblesse générale étant augmentées, les forces se portent avec trop de promptitude et en trop grande quantité sur les organes gastriques, qui deviennent le centre d'un spasme, souvent mortel. Pour éviter cela, on doit donc d'abord manger peu à-la-fois, et passer par degrés à sa manière ordinaire de vivre. Il en est de même pour la soif.

II.

Dans les convalescences, après de longues maladies, il faut sur-tout s'observer sur le manger. Dans ce cas, le sentiment du besoin surpasse toujours les forces de l'estomac. Les indigestions se gagnent alors très-facilement, et celles qui surviennent sont d'autant plus fâcheuses, qu'elles occasionnent quelquefois des rechûtes qui sont

plus longues et plus dangereuses, que la maladie dont on sort.

III.

Lorsqu'on éprouve une vive douleur, ou qu'on a une plaie en suppuration, il faut peu manger. Les mouvemens vitaux se portent ordinairement du côté où est la plus forte irritation. En mangeant beaucoup, lorsqu'on éprouve une douleur vive quelque part, il est à craindre que les forces prenant cette direction, il n'en reste plus assez sur l'estomac pour opérer la digestion. Dans le second cas, en surchargeant son estomac, lorsqu'on a une plaie en suppuration, ou lorsque la nature a établi un travail quelconque, dans quelque partie, on fait de de la région gastrique un centre de fluxion qui détourne les forces qui se portaient ailleurs, et on nuit au travail que la nature avait commencé pour la guérison.

D'après les mêmes principes, les plaisirs de l'amour troublent la digestion, et elle leur nuit à son tour. Il ne faut donc pas, pour les mêmes raisons que nous venons de donner, y satisfaire en sortant de manger.

IV.

Rien n'affaiblit le corps et l'esprit, comme l'excès des plaisirs vénériens. La masturbation produit des effets encore plus déplorables, tels que d'empêcher le développement du corps, des facultés intellectuelles; de produire l'impuissance, des maux de nerfs affreux, la mélancolie,

l'épilepsie, la consomption, etc. (1) Ces maux sont d'autant plus facilement excités, d'autant plus fâcheux, et moins guérissables, que l'on a éveillé, de meilleure heure, des sens que la nature condamnait encore au silence.

V.

Passions. Les passions sont de toutes les causes de maladies les plus fréquentes, et celles qui agissent de la manière la plus nuisible sur nos organes. Celles qui sont violentes augmentent l'action des solides, exaspèrent les forces vitales, et portent le trouble dans toutes les fonctions. Les passions tristes, comme le chagrin, l'ennui, la mélancolie, minent sourdement les forces de la vie. Elles occasionnent des mouvemens désordonnés dans les solides, la lenteur de la circulation de tous les fluides, d'où résultent leur stagnation; des engorgemens, etc. Les passions douces, gaies, paisibles, sont utiles à la santé; elles nous retirent de cette apathie, de cette insouciance qui est ordinairement voisine de la faiblesse; elles stimulent le corps d'une manière agréable. Les fonctions s'exécutent par leur moyen, avec plus de facilité, et elles concourent ainsi au maintien d'une bonne santé.

V I.

Les gens naturellement colère, doivent user

(1) On peut voir, dans l'Onanisme de Tissot, les exemples effrayans qui ont été la suite de cette fâcheuse habitude.

d'une diète végétale, dormir long-tems, ne point faire d'exercices violens, diminuer la tension des solides par des bains de vapeurs, et dormir dans des lits mollets. (1)

Ceux qui sont trop enclins aux plaisirs de l'amour, doivent observer aussi un régime végétal : s'abstenir de liqueurs spiritueuses, d'alimens âcres ou trop épicés; se coucher tard et se lever de bonne heure, éviter les lits mollets, l'oisiveté, la lecture des ouvrages lascifs et la vue des tableaux érotiques. Ils doivent en général s'occuper de travaux qui emploient une certaine somme de forces, en même-tems qu'ils occupent l'esprit.

V I I.

Une impression vive, occasionnée par une grande joie, ou par la nouvelle inattendue d'un malheur, peut causer subitement la mort. Il faut donc toujours annoncer, avec ménagement, les nouvelles qui peuvent produire de semblables effets; et principalement, éviter de le faire, lorsqu'on sort de manger. On doit sur-tout les annoncer avec plus de précautions aux personnes malades ou convalescentes, à celles qui sont sujettes aux maux de nerfs.

V I I I.

On ne doit non plus jamais chercher à faire peur à personne, et particulièrement aux enfans,

(1) Audry, Ency. méth. Art. Affections.

dont l'organisation est plus faible, et qui sont, par conséquent, plus susceptibles de recevoir des impressions. En leur occasionnant une frayeur, soit par une surprise inattendue, ou par des déguisemens, ou de toute autre manière; on peut leur faire prendre la fièvre, donner lieu à des affections nerveuses, aux convulsions, à l'épilepsie, ou les rendre idiots pour leur vie.

§ II.

Des Moyens de conserver la Santé des Femmes.

CHAPITRE PREMIER.

Des Menstrues ou Règles, de leur Suppression et de leur Cessation.

Article premier.

La Femme est naturellement plus faible que l'Homme, et n'est pas organisée pour supporter de grands travaux ; la nature chez elle a sacrifié la force à l'élégance, à la douceur des formes, et elle a voulu que son empire fût plutôt fondé sur l'attrait du plaisir qu'elle inspire, que dans la puissance de ses muscles. L'organisation de la femme, la rend plus propre aux arts qui ne demandent que de l'adresse et de la délicatesse. S'il est des pays où les femmes partagent également les travaux de la campagne avec les hommes, c'est toujours aux dépens de l'agrément des formes du corps et de leur jeunesse ; car elles deviennent difformes, en se rapprochant

de la constitution de l'homme et elles vieillisent de bonne heure.

I I.

La menstruation ou les règles, commencent ordinairement vers l'âge de quatorze ans; plutôt dans les pays chauds, plus tard dans les pays froids. Une éducation propre à exciter de bonne heure les sens et l'imagination des jeunes personnes, rend chez elle cet écoulement plus précoce, ce qui est contre le vœu de la nature, et par conséquent nuisible. Les jeunes personnes qui sont dans ce cas, et dont la puberté a été en quelque sorte prématurée, peuvent être comparées aux fruits dont on hâte la maturité par une végétation forcée. Ils ne sont jamais aussi gros, ils n'ont ni la fraîcheur, ni la saveur de ceux qui sont venus en suivant le cours des saisons.

I I I.

Quelquefois la menstruation s'établit difficilement, et la plûpart du tems, cette difficulté n'est due qu'à un défaut d'énergie de la vie, qui s'annonce chez les jeunes filles, par la pâleur et la flaccidité de la peau, le défaut d'appétit, des goûts bisarres, la langueur, et une espèce de répugnance à se mouvoir. Les moyens à employer alors, pour aider la nature, sont de prendre fréquemment des bains de jambes, des demi-bains; de suivre un régime échauffant et nourrissant; de prendre de la dissipation et le plus d'exercice possible. La danse est un exercice qui convient particulièrement dans ce cas.

I V.

Suppression des Règles. La suppression des règles expose les femmes à une foule de maux, et, particulièrement, de maladies nerveuses. Pendant tout le tems que dure l'écoulement des menstrues, les femmes sont plus sensibles, et reçoivent plus facilement les impressions extérieures du froid. C'est pourquoi elles doivent éviter soigneusement, lorsqu'elles sont dans cet état, de se mettre les pieds et les mains dans l'eau froide; de s'exposer au froid, à l'humidité, de passer trop rapidement d'une température chaude à une froide; elles doivent aussi, pendant tout ce tems, être plus vêtues qu'à l'ordinaire.

V.

La suppression des règles est plus souvent due à des affections morales qu'à des erreurs dans le régime. Tout le tems de leur durée, la femme est, comme nous l'avons déjà dit, dans un état nerveux particulier qui l'a rend plus susceptible. Elle s'impatiente, se met en colère plus facilement, elle est plus sensible aux reproches, et reçoit plus d'impression des affections gaies ou fâcheuses. La femme éclairée sur son état, doit donc fuir toute impression trop vive; et les personnes qui les entourent, les traiter avec les ménagemens, les égards que l'on doit à un malade. On sent combien il serait imprudent d'annoncer à une femme, qui est dans cette position, une mauvaise nouvelle, de lui causer une peur

vive, et combien sur-tout il y aurait d'inhumanité à lui faire éprouver de mauvais traitemens.

V I.

Cessation des Règles. Vers l'âge de quarante-cinq à cinquante ans, les femmes cessent d'être réglées; celles qui l'ont été de meilleure heure, cessent de l'être plutôt. Cette époque est une des plus périlleuses de la vie des femmes. Celles qui ont mené une vie paisible et laborieuse, qui ont vécu selon le vœu de la nature, qui ont été mariées, et qui ont nourri elles-mêmes leurs enfans se tirent de ce mauvais pas sans danger et souvent sans être malades. Il n'en est pas de même de celles qui ont abusé de la vie, qui ont mené une conduite irrégulière, et qui se sont livrées à des excès dans leur jeunesse. Chez celles-ci, l'époque de la cessation des règles est accompagnée de pertes, d'affections nerveuses de toute espèce, et laisse souvent, après elle, des squirres, des ulcères à l'uterus ou aux seins.

V I I.

Les effets de la cessation des règles, sont d'établir chez la femme une pléthore sanguine, ou surabondance de sang, et de fixer sur quelque organe, un appareil de mouvement que la nature avait coutume de diriger sur la matrice. On obvie à ses deux états, en diminuant la quantité des fluides et en distribuant également les forces dans toute l'économie. Les femmes rempliront la première intention, en s'abstenant d'alimens

trop nourrissans, en se faisant faire de petites saignées (1) du bras, répétées plus ou moins fréquemment, selon les circonstances, en prenant de légers purgatifs, administrés de tems en tems, surtout dans les équinoxes. Elles rempliront la seconde, en menant une vie paisible, occupée; en faisant usage des bains de tems en tems, et en prenant un exercice modéré.

CHAPITRE II.

De la Grossesse et de l'Accouchement.

ARTICLE PREMIER.

Une fois que la femme a conçu, elle a rempli l'intention de la nature, dont le but est de perpétuer les espèces. Dès ce moment, la femme ne doit plus avoir d'autres sollicitudes que celles de protéger et de conserver le dépôt précieux qui vient de lui être confié; toutes ses sensations doivent désormais se confondre dans celle de la maternité, et son plus grand désir

---

(1) La saignée du bras convient beaucoup mieux, dans ce cas, que la saignée du pied, et que les sangsues, dont l'effet est d'attirer et de rappeler, sur la matrice, des forces que la nature en avait déjà détournées, et de prolonger inutilement la vie de cet organe.

doit être de donner le jour à un être sain et bien conformé. Les anciens avaient tellement senti que la vie calme et réglée des femmes enceintes, influait sur la santé des citoyens qu'elles donnaient à l'État, qu'ils leur ont toujours accordé par les lois, des prérogatives et une protection particulière, afin qu'en leur inspirant de la fierté pour un état qui leur méritait l'attention et la considération publiques, elles veillassent avec plus de soin à la conservation de leur enfant.

Parmi les causes qui peuvent nuire à la vie de l'enfant, pendant la grossesse, il n'y en a pas certainement de plus puissantes, et peut être de plus fréquentes, que l'incontinence dans les plaisirs de l'amour. Aucune cause n'agit plus directement sur le fœtus, et elle lui devient d'autant plus funeste, qu'il est plus jeune, que la femme est plus faible, et que ses passions sont plus vives. Les effets les plus fréquens de l'incontinence, sont d'appeler sur l'uterus une trop grande quantité de sang, ce qui donne la mort au fœtus, et produit l'avortement; de donner lieu à des hémorragies fréquentes, à de fausses conceptions, comme des moles, des hydatides; et enfin, de donner naissance à des enfans faibles et mal organisés. Aussitôt après la conception, la nature s'occupe du perfectionnement et du développement de l'embryon; elle a besoin pour cela d'un calme parfait; si vous la détournez de son travail en l'appelant ailleurs, vous vous exposez à perdre son ouvrage, ou à n'avoir qu'une ébauche imparfaite.

I I.

Les femmes qui sont devenues grosses, éprouvent un changement notable dans leur physique et leur morale. Il en est qui prennent de l'appétit et du goût pour certains alimens, et d'autres une aversion invincible pour certaines choses, pour des personnes qu'elles affectionnaient auparavant. On doit, dans ce cas, les traiter avec complaisance, et regarder toutes ces fantaisies comme involontaires. Tous ces caprices disparaissent ordinairement après l'accouchement.

I I I.

C'est une erreur de croire, que lorsque les envies des femmes grosses ne sont pas satisfaites, leur enfant apporte, en naissant, l'image des choses qu'elles ont désirées. Les marques ou envies que les enfans apportent en venant au monde, de quelque forme qu'elles soient, sont toujours le résultat de quelque maladie qu'ils ont éprouvée dans le sein de leur mère. Une chute, un coup sur le ventre, une ligature fortement serrée autour du corps, le chagrin ou toute autre affection morale, une maladie, peuvent occasionner une altération, un changement dans quelque partie du fœtus, et donner lieu à des taches, des excroissances, et autres vices de conformation, dans lesquels l'imagination des parens se plaît à trouver des ressemblances.

On doit malgré cela satisfaire, autant qu'on

le peut, aux envies des femmes grosses, parce que le mal-aise moral qui résulte d'un vif désir qu'on ne peut contenter, influe sur la santé ; et que celle de l'enfant dépend jusqu'à un certain point de l'énergie et de la vigueur de sa mère.

I V.

La sensibilité des femmes étant plus grande pendant la grossesse, elles doivent éviter, avec plus de soin, les impressions extérieures d'un air froid, humide ; leurs vêtemens ne doivent être ni trop lourds, ni trop froids: elles doivent surtout éviter d'en porter de trop étroits; (1) de s'appliquer des ligatures autour du corps, de trop serrer les cordons de leurs jupes et leurs jarretières. Outre que de semblables moyens occasionnent de l'incommodité aux femmes, ils pourraient, en s'opposant au libre cour du sang, donner lieu à des anxiétés, à des varices et à des hémorroïdes. Les inconvéniens d'une telle conduite ne se bornent pas à la mère: ils s'opposent encore au développement de son enfant. En comprimant quelques-unes de ses parties, ils peuvent lui occasionner différens vices de conformation.

---

(1) « Qu'elles prennent garde de donner une mauvaise conformation à l'enfant, soit par imprudence soit par le fat orgueil de conserver la finesse de leurs tailles ; qu'elles songent enfin qu'elles nourrissent un innocent qui portera l'empreinte des fautes d'une mère coupable, et qui l'accusera justement de sa négligence ou de sa vanité. » Méde. de l'esprit, par Camus.

V.

Les femmes enceintes doivent user modérément de bains tièdes, autrement elles nuiraient à leur enfant, en détournant ailleurs les forces et les fluides qui se portent sur la matrice. (1) Les bains froids leur sont entièrement contraires; leurs effets étant de concentrer les fluides à l'intérieur, ils pourraient occasionner la mort du fœtus, en envoyant trop de sang à la matrice, et en produisant un engorgement dans cet organe.

V I.

Un exercice modéré contribue beaucoup à la santé des femmes grosses; mais il ne doit pas être poussé jusqu'à la fatigue. Elles doivent éviter soigneusement tout genre d'exercice et de mouvement qui pourraient imprimer au corps de fortes secousses, comme d'aller en voiture sur des chemins raboteux, sur-tout dans des voitures non-suspendues; de monter à cheval, de lever ou de porter de lourds fardeaux; d'exécuter des mouvemens par lesquels on est obligé de lever fortement les bras, comme pour atteindre des objets qui sont élevés. Quand je dis que les femmes grosses doivent éviter de prendre de l'exercice jusqu'à la fatigue, je ne prétends pas leur dire de donner dans l'excès de ces mères trop attentives, qui se livrent, pendant tout le tems de leur grossesse, à un genre de vie trop

---

(1) V. les articles Bains.

sédentaire qui tient autant de la paresse que de la précaution.

La dissipation, la gaîté, le calme et le contentement de l'ame, sont des moyens qui contribuent puissamment à leur santé, qui leur préparent un accouchement heureux, et sans lesquels tous les autres sont insuffisans.

V I I.

Pendant leur grossesse, les femmes doivent s'observer sur le manger, sur-tout lorsquelles approchent du terme de l'accouchement. A cette époque, l'estomac est comprimé, rétréci par le développement de la matrice, ce qui gêne ses fonctions, détériore les digestions, et dispose aux affections gastriques (billieuses.)

V I I I.

Un mois ou deux avant d'accoucher, les femmes doivent toujours faire attention à l'état dans lequel elles se trouvent, si elles éprouvent du dégoût, des douleurs dans les membres; si elles n'ont plus d'appétit, que leur teint soit jaunâtre, ainsi que le blanc des yeux; si elles ont perdu le sommeil; si elles ressentent une espèce d'abattement, de tristesse involontaire; si enfin le ventre est douloureux au toucher, elles doivent alors avertir de suite le Médecin ou l'accoucheur, car les maladies qui se déclarent, après l'accouchement, sont toujours dangereuses.

I X.

De l'Accouchement. Après l'accouchement,

la femme a besoin de repos. Il faut éviter de la faire causer, de faire du bruit autour d'elle; de ne rien dire ni rien faire qui puisse l'affecter trop vivement. Sa chambre doit être peu éclairée, parce que rien n'invite au repos et au calme de l'esprit, comme l'obscurité.

X.

La température de la chambre d'une accouchée, ne doit pas être trop élevée; elle doit l'être assez pour qu'elle n'ait pas froid, mais non pas pour qu'elle ait trop chaud. Il est de la plus grande importance, pour la santé des femmes en couches, que l'on se défasse de ce fâcheux préjugé, de croire qu'il faut que l'air de leur chambre soit comme celui d'une étuve, et sur-tout de celui de penser qu'on ne peut les garantir des fraîcheurs et autres affections inflammatoires, qu'en les étouffant sous le poids des couvertures.

X I.

Rien, au contraire, n'est plus propre à causer, aux femmes en couches, des rhumes, des affections rhumatismales, des suppressions, à augmenter la fièvre de lait, que de les tenir dans une chambre dont la température est trop chaude, et de les trop couvrir : on les entretient, par ce moyen, dans une transpiration continuelle et beaucoup trop abondante, ce qui les rend plus sensibles au froid, et fait qu'elles gagnent plus facilement les maladies dont on a voulu les garantir.

X I I.

Après l'accouchement, les femmes ont encore le genre nerveux dans une espèce d'irritation, de susceptibilité, qui les rend sensibles aux moindres impressions physiques ou morales. Les odeurs fortes les affectent vivement. Il faut avoir le soin de ne tenir, dans leur appartement, ni parfums, ni fleurs, dont l'odeur pourrait les incommoder ; il faut aussi éviter d'y brûler des combustibles qui répandent une odeur désagréable, comme du charbon de bois, de terre, etc. Si on ne peut s'en dispenser, il faut faire en sorte qu'il y ait un courant d'air qui entraîne, au-hehors, tous les produits de la combustion.

X I I I.

Lorsqu'on lève ou qu'on change de linge une accouchée, il faut avoir l'attention qu'il n'y ait pas une porte ou une fenêtre ouverte sur elle ; en un mot, qu'elle ne soit pas placée dans la direction d'un courant d'air. Il faut que le linge dont on se sert pour la changer, soit chaud et parfaitement sec, car rien n'est plus contraire aux femmes en couches, que l'humidité réunie au froid.

X I V.

Les femmes qui ne nourrissent pas ont moins besoin de nourriture que celles qui allaitent leurs enfans. Elles doivent s'abstenir de manger beaucoup, jusqu'à ce que leur lait soit bien passé. Les femmes qui font passer leur lait, ne doivent

pas se couvrir la poitrine comme elles le font. C'est une erreur de croire, qu'en se tenant les seins très-chaudement, le lait s'en va plus vîte ; au contraire, la chaleur qu'on excite dans cette partie, fait monter le lait et en occasionne une sécrétion plus abondante. Il suffit donc que les seins soient suffisamment couverts, pour les préserver des impressions de l'air froid.

X V.

Après qu'une femme est relevée de couche, elle doit avoir, pendant quarante jours au moins, le soin de se tenir bien vêtue ; de ne pas s'exposer imprudemment au froid, à l'humidité ; de ne se livrer à aucun genre d'excès, parce que, long-tems après être accouchées, les femmes conservent encore une certaine disposition physique qui rend les maladies qu'elles font beaucoup plus dangereuses.

CHAPITRE III.

Du choix des Nourrices et du régime qu'elles doivent tenir.

ARTICLE PREMIER.

RIEN ne peut dispenser une mère, de nourrir son enfant, lorsqu'elle se porte bien. Le vœu de la nature est qu'elle soit entièrement mère,

en nourrissant de son lait, celui qu'elle a nourri de son sang pendant neuf mois. Tous les avantages sont pour la mère qui nourrit elle-même son enfant. Ses soins lui conservent souvent un fils qu'elle eût perdu, s'il eût été confié à des mains mercenaires; elle a la satisfaction de le voir profiter sous ses yeux, de recevoir ses premières caresses, d'avoir un enfant robuste, bien portant, et elle évite une foule de maladies occasionnées par le lait, comme des dépôts, des éruptions à la peau, la phthisie, et autres maux auxquels sont sujettes les femmes qui n'ont pas nourri elles-mêmes leurs enfans.

I I.

La nature du lait influe beaucoup sur le développement du corps, et par suite sur le moral de l'enfant. On sait que si l'on donne à nourrir un chevreau à une brebis, et un agneau à une chèvre, le premier a le poil plus doux qu'à l'ordinaire, et le second plus rude. (1) Or, il n'y a pas de doute que si la différence du lait peut amener de tels changemens dans le physique, elle ne doive en introduire aussi dans le moral. On voit, d'après cela, combien il importe qu'une mère nourrisse elle-même son enfant, ou si elle ne le pouvait pas, combien elle doit

(1) Ici, les espèces sont différentes; mais le même phénomène a lieu entre des individus de la même espèce. Si l'on donne à nourrir un chien de race petite à une grosse chienne, il devient difforme et plus gros que ceux de son espèce.

apporter de soins à s'assurer de la santé, du caractère et de la moralité de la nourrice qu'elle lui donne.

I I I.

Il faut, pour qu'une nourrice soit bonne, qu'elle soit de l'âge de vingt-quatre à trente - six ans; qu'elle jouisse d'une bonne santé; qu'elle ait la bouche fraîche et l'haleine douce; qu'elle ne soit ni trop grasse ni trop maigre; son sein ne doit non plus être ni trop gros, ni trop petit, mais proportionné, détaché de la poitrine, et avoir le bout bien fait. (1) Elle doit être brune de peau et de cheveux, ou de couleur châtain. Son caractère doit être doux, patient; son temt pérament sobre, et des mœurs bonnes.

I V.

Le lait d'une bonne nourrice ne doit être ni trop séreux (trop clair), ni trop épais. Sa couleur doit présenter une teinte bleuâtre. On a donné plusieurs moyens pour s'assurer des qualités que doit avoir le lait. Il faut qu'en en versant une goutte sur l'ongle, elle ne s'écarte pas, et qu'elle ait assez de consistance pour rester

---

(1) M. Brouset, dans son essai sur l'éducation médicinale des enfans, dit que, pour que les mamelles des femmes soient bien placées, il faut qu'il y ait autant d'espace de l'un des mamelons à l'autre, qu'il y en a depuis le mamelon jusqu'au milieu de la fossette des clavicules, en sorte que ces trois points fassent un triangle équilatéral.

arrondie, ou qu'elle fasse la perle en en versant quelques gouttes sur une assiette. Ces gouttes ne doivent pas trop s'éearter, ni laisser après elles, lorsqu'on les fait couler, des traces d'eau. On eonseille encore d'en tirer dans une cuiller d'argent, et de le mettre bouillir sur le feu. S'il est bon, il ne doit pas tourner. Tous ces moyens sont bons jusqu'à un certain point; mais il faut faire attention que la consistance et les qualités du lait, ehangent à raison de l'époque de l'accouehement. Le lait d'une femme nouvellement aecouchée, est plus séreux, moins épais que celui d'une femme qui l'est depuis long.tems. Le lait exposé à l'action du feu, peut tourner par l'effet de la moindre cause. Cette expérience ne doit donc être concluante, que lorsqu'elle a été répétée plusieurs fois, et qu'elle a donné constamment les mêmes résultats.

V.

Lorsqu'on a fait choix d'une nourrice, il faut que l'époque où elle est aecouchée, coïncide, autant qu'on le peut, avec celle de la naissance de l'enfant. Autrement, si le nourrisson ne fait que naître et qu'on lui donne une ancienne nourrice, son lait sera trop épais, trop nourrissant, et les forces de l'estomae de l'enfant, seront insuffisantes pour le digérer. Dans le cas contraire, si le nourrisson était déjà fort, et la nourrice nouvellement accouchée, son lait sera trop délayé, pas assez substantiel, et l'enfant dépérira, si on n'y supplée par d'autres alimens.

V I.

V I.

Si l'on était forcé de donner à un enfant nouveau-né, le lait d'une nourrice allaitant depuis long-tems, il faudrait la mettre à un régime atténuant, capable de donner moins de corps, plus de fluidité à son lait. Pour cela, il faudrait la purger doucement, lui faire boire amplement d'une boisson aqueuse, délayante, comme une eau de veau, du petit lait, ou une tisane d'orge, et lui prescrire une nourriture végétale ; mais si au contraire l'enfant, déjà fort, avait besoin d'un lait plus épais, il conviendrait alors d'ordonner le régime animal, de recommander l'exercice, comme moyen propre à augmenter la consistance des fluides.

V I I.

C'est une erreur qui règne parmi le peuple, de croire qu'un jeune nourrisson renouvelle le lait, et qu'il est inutile de faire attention depuis combien de tems la nourrice donne à teter. Cette erreur est fondée sur ce que, lorsqu'on donne à une ancienne nourrice un jeune nourrisson, son sein se durcit au bout de quelque tems, et son lait devient plus séreux. Cet effet n'arrive que parce que la femme qui quitte un nourrisson très-fort, pour en prendre un qui vient de naître, éprouve du changement du côté de *l'allaitement*. Le dernier nourrisson plus faible exerce, sur le mamelon du sein, une succion moins forte, le sein est moins stimulé, et le lait qui paraît se former, pendant l'acte même

de la succion, est sécrété en moindre quantité; mais les fluides qui s'étaient portés comme auparavant, en même quantité, aux mamelles, n'ayant pas été employés dans les mêmes proportions à la fabrication du lait, il en résulte une piétorre locale. Les fluides continuant encore pendant quelques tems à se porter en trop grande quantité aux seins, à raison du ton où ces parties avaient été portées par l'ancien nourrisson; les vaisseaux s'engorgent, les seins se tuméfient, deviennent douloureux, et le mode de sensibilité changé, change les qualités du lait, qui devient plus séreux, mais moins propre à la santé de l'enfant, que celui qui est le produit d'un travail naturel.

VIII.

Les nourrices que l'on fait venir de la campagne, pour demeurer à la ville, qui passent d'une vie laborieuse, à une vie oisive, et d'un régime sobre, végétal, à une nourriture animale, abondante, sont sujettes aux affections gastriques et à perdre promptement leur santé. Pour éviter cet inconvénient, il faut avoir le soin de ne les faire passer que par degrés au régime animal, et prendre garde qu'elles ne mangent pas trop dans les commencemens. Il faut occuper à de petits travaux, celles qui avaient l'habitude de travailler beaucoup.

IX.

L'on pense communément (et jusqu'à un certain point avec raison) qu'une nourrice

doit vivre dans l'état de chasteté le plus sévère. D'abord il est certain que les plaisirs de l'amour influent sur la qualité du lait, et il n'y a pas de doute que l'excès y serait nuisible. Mais il arrive quelquefois que les femmes de la campagne ou de la ville, qui ont quitté leurs maris, et que l'on force à vivre dans une continence absolue, par l'exacte surveillance qu'on exerce sur elles, tombent dans le chagrin, la mélancolie, et nuisent plus de cette manière à l'enfant qu'elles allaitent, que si on les eût laissé voir librement leurs maris.

X.

Rien n'agit si promptement sur le lait, et n'est plus propre à en changer les propriétés, que les affections morales. L'on pourrait citer, à ce sujet, plusieurs exemples de femmes, qui ont occasionné des convulsions, des coliques à leurs enfans, pour leur avoir donné à teter après un violent accès de colère. Il faut donc qu'une nourrice ait l'attention de ne jamais présenter le sein à son nourrisson, lorsqu'elle vient de se mettre en colère, lorsqu'elle a été vivement affectée par un chagrin inattendu, ou par une joie excessive; lorsqu'elle sort de travailler, et qu'elle a très-chaud.

X I.

La nature des alimens influe aussi beaucoup sur celle du lait. On sait que, chez les animaux, le lait prend l'odeur et la saveur des pâturages dans lesquels ils ont vécus; que lorsqu'on veut

modifier la manière d'être d'un enfant qui est à la mamelle, il suffit d'agir sur la mère, et qu'on peut, presque à volonté, imprimer à son lait différentes propriétés médicamenteuses. D'après cela, les nourrices doivent sentir aisément la nécessité d'être sobre, sur la quantité et le choix des alimens qu'elles prennent. Le vin pur, les liqueurs spiritueuses, pris habituellement, donnent au lait un caractère d'âcreté qui nuit à l'enfant ; les alimens qui dégagent beaucoup d'air pendant la digestion, comme les choux, les haricots, etc., leur occasionnent des coliques. L'usage constant des viandes salées, donne aussi un lait de mauvaise qualité. En général, une nourriture douce, plutôt animale que végétale, aidée d'une boisson muqueuse, abondante, comme d'eau de gruau, d'orge ; ou gélatineuse, comme d'eau de poulet, de veau, est le meilleur régime que puisse suivre une nourrice qui se porte bien.

§ III.

Des Moyens de conserver la Santé des Enfans.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Influence de l'Air, de la Chaleur et de la Lumière sur les Enfans nouveaux-nés.

ARTICLE PREMIER.

Le premier agent qui influe sur l'enfant nouveau-né, est l'air. Une fois qu'il a respiré, cet agent devient pour lui la condition indispensable de son existance, en même-tems qu'il devient aussi la source de la plûpart des maladies qui l'affligent. Avant d'être né, l'enfant était plongé dans un bain, dont la température était supérieure à celle de l'atmosphère dans laquelle il entre. Cette différence de température détermine les premières sensations qu'il éprouve, et elles sont d'autant plus fortes, qu'il est plus faible, et que la température extérieure s'éloigne davantage de celle dans laquelle il vivait

auparavant. On voit, d'après cela, combien est dangereuse cette méthode, d'exposer brusquement au froid l'enfant qui vient de naître, dans l'intention de l'endurcir. A cet âge, la nature n'a point encore pour but de fortifier ni d'endurcir; elle est entièrement occupée du développement des organes, et ce n'est qu'à l'aide d'un repos parfait et d'une douce chaleur, qu'elle peut exécuter son travail. Suivons en cela, l'instinct des animaux qui ne les trompe jamais, et voyons-les lorsque leurs petits sont nés, les couver, les couvrir de leur corps, et ne cesser de leur continuer ce soin, que lorsqu'ils sont assez forts pour résister, par eux-mêmes, aux influences de l'air.

I I.

Le froid étant d'autant plus contraire aux enfans, qu'ils sont plus rapprochés du terme de leur naissance; il faut à cet époque apporter plus de soins et de précautions à les garantir des injures de l'air, et surtout s'ils sont faibles ou malades. Il faut les tenir assez couverts, pour qu'ils ne soient pas incommodés du froid; éviter de les exposer de trop bonne heure à l'air et au froid, surtout au froid humide. Mais en recommandant de tenir chaudement les enfans il faut prendre garde de ne pas tomber dans l'excès opposé, en les couvrant trop. Une semblable conduite leur serait également contraire. On les entretient, par ce moyen, dans une moiteur continuelle, et on les rend plus sensibles aux impressions de l'air froid.

III.

Les maladies des enfans, qui sont ordinairement produites par le froid, sont les catarrhes, les fluxions, le dévoiement, la colique, les convulsions, le tétanos. (1) On prévient ces maladies, en tenant l'enfant pendant les premiers jours de sa naissance, à l'abri des impressions de l'air froid et de l'humidité. On les prévient encore, dans un âge plus avancé, en habituant, par degrés insensibles, l'enfant lorsqu'il se porte bien et qu'il commence à être un peu fort, aux influences de l'air. Voilà comme s'exprime, à ce sujet, un auteur dont le nom seul honore la Medecine: (2)

« Quand l'enfant commence à s'arrondir, qu'il est fort, qu'il n'est point malade, on peut commencer à l'endurcir aux influences de l'air, par degrés. Si l'enfant né malade ou foible, l'est encore, et s'il s'annonce des dépurations vers la tête, alors la chaleur lui est encore nécessaire. Si au milieu de ces soins, la dentition s'approche, il faut alors continuer de le garantir

---

(1) Cette dernière maladie règne particulièrement dans les pays chauds; et elle est tellement commune, dans quelques-uns, qu'à Cayenne, au rapport de Bojon, jour: de Médec., mois de juillet 1759, elle emporte les deux tiers des enfans. En Amérique et dans les autres pays où règne cette maladie, on la prévient, en tenant les enfans, après leur naissance, pendant neuf jours, dans une chambre bien close, où l'air extérieur ne puisse pénétrer. Ce qui prouve bien qu'elle n'est due qu'à l'action du froid.

(2) Hallé, Ency. méthod., art. Air.

du froid ; si jusques-là on lui a tenu la tête couverte, il faut lui continuer ce soin, parce que ce n'est pas là le moment de changer ses habitudes. »

I V.

Il faut attendre que l'enfant ait acquis une provision de forces et qu'il ait des moyens suffisans de résistance, avant que de le mettre aux prises avec les vicissitudes de l'atmosphère. Ce n'est guère que lorsque l'époque orageuse de la première dentition est passée, qu'on peut s'occuper de l'endurcir et de le fortifier.

« C'est à l'époque des premières dents, dit encore le docteur Hallé, et après la seconde année, qu'il faut s'occuper sérieusement de fortifier l'enfant et de l'endurcir. C'est alors que la tête nue, les vêtemens légers, l'eau froide, l'éloignement du feu, contribuent réellement à sa force et à sa bonne santé. L'activité de son corps, la force de la circulation, résistent alor efficacement à l'impression du froid ; et l'épiderme, en s'affermissant, devient comme un vêtement naturel qui le préserve mieux que l'accumulation des couvertures, parce qu'il le rend insensible à l'irritation que produit le froid, sur des nerfs dont l'enveloppe est moins épaisse. »

V.

En exposant brusquement les enfans nouveaux-nés, aux impressions du froid, quelques-uns ont assez de force, d'énergie, pour y résister et pour sortir triomphant du combat ; mais aucun,

de quelqu'âge qu'il soit, ne pourrait respirer impunément un air vicié et corrompu. Dans le premier cas, on ne fait qu'accoutumer l'enfant à des sensations plus ou moins nuisibles; mais dans le second, on introduit en lui des principes qui s'y combinent, et détruisent plus ou moins promptement son organisation. Il faut donc s'abstenir soigneusement des pratiques qui produisent de semblables effets, comme de couvrir d'un rideau le berceau de l'enfant, de le faire coucher avec soi, ou dans des étables remplies d'animaux, comme cela se pratique dans les campagnes.

V I.

En couvrant la tête de l'enfant d'un rideau pendant le sommeil, on le force à respirer un air qu'il a déjà respiré plusieurs fois, auquel se sont mêlées les émanations de son urine, de sa transpiration, de ses excrémens, et dont la température est considérablement augmentée. Aussi, en le découvrant, lui trouve-t-on un aspect apoplectique; sa figure est rouge, tuméfiée par le sang, dégoûtante de sueur. Ajoutez, à toutes ces considérations, que si le rideau n'est pas parfaitement développé sur le berceau, l'enfant est exposé au courant d'air; et que, comme nous l'avons dit Chapitre XI, art. Ier., l'action particulière de l'air froid est toujours plus dangereuse, que lorsque le corps y est entièrement exposé.

V I I.

Quand à la coutume de faire coucher les

enfans avec leur mère ou nourrice, je crois bien, avec l'auteur de la médecine maternelle, qu'il n'est pas indifférent que l'enfant vive dans un contact immédiat avec sa mère, mais non pas au lit, comme on le fait trop souvent, parce que je crois que les inconvéniens surpassent les avantages qui pourraient en résulter. Les exemples ne sont pas rares, de femmes qui ont étouffé leurs enfans, en se couchant sur eux, pendant le sommeil. Dailleurs, le poids des couvertures n'est-il pas une chose qui doive nuire à l'enfant ? N'existe-t-il pas des femmes dont la transpiration est d'une odeur insupportable et mal-saine? Enfin, est-ce une chose indispensable pour la santé de l'enfant, qu'il respire des émanations que la nature rejette, comme nuisibles, du corps de sa mère.

Les inconvéniens de faire coucher les enfans dans les étables, sont démontrés Chapitre Ier., article V. Je me contenterai d'ajouter que les enfans étant plus faibles, ayant besoin d'un air plus pur, en sont encore plus désavantageusement affectés que les adultes.

VIII.

Influence de la Chaleur et de la Lumière.

« Le silence, l'obscurité, l'air un peu chaud, le repos, sont aussi nécessaires aux enfans, les premières heures après leur naissance, que le grand jour, le bruit, les odeurs fortes et le froid leur sont pernicieux. (1)» Aussi voyons-nous

(1) Bronzet, Essai sur l'édu. méd. des Enfans, 1754.

tous les animaux, guidés par le seul instinct, déposer toujours leurs petits dans un endroit éloigné du grand jour, tranquille, échauffé; tant il est vrai que la nature est extrêmement attentive à ménager des organes faibles et délicats. Les enfans veulent donc être tenus, pendant les premiers jours de leur naissance, dans des lieux où ils puissent jouir d'une douce lumière et d'un calme parfait. Passé ce tems, il faut les promener au grand air, sur des lieux élevés, les exposer à la lumière solaire, à celle d'un feu flamboyant, comme le conseille Mr. Alphonse-le-Roi. (1) Le feu devient, de cette manière, un *stimulus* qui excite la peau, en entretient les fonctions et vivifie toute leur économie.

CHAPITRE II.

Des Vêtemens et du Lit qui conviennent aux Enfans.

ARTICLE PREMIER.

Je n'entrerai dans aucun détail sur la manière dont doivent être fait les vêtemens de l'enfance. C'est un objet assez connu. Il me suffit de dire qu'ils doivent être très-lâches, ne former aucune

---

(1) Médecine maternelle.

ligature autour du corps de l'enfant, ni établir sur lui, aucun point de compression : il faut d'ailleurs qu'ils réunissent tous les avantages qui peuvent être relatifs à la propreté. Les vêtemens larges sont d'autant plus nécessaires à l'enfant, qu'il est plus jeune, et que ses organes étant mous, faibles, sont plus susceptibles de recevoir des impressions vicieuses, et de se mouler, pour ainsi dire, sur les résistances qu'on leur opposent. Cependant, les mères qui, malgré les cris répétés des Médecins et des Philosophes, persistent encore à se servir du maillot, font tout le contraire. Leur enfant n'est jamais plus à la gêne, que lorsqu'il est né. A peine est-il au monde, qu'on le garotte comme si on voulait s'assurer d'un ennemi dangereux, et qu'on l'emballe comme un paquet que l'on destinerait à un voyage de long cours ; trop heureux si l'aveuglement de sa mère ne lui cause, en commençant la vie, que des pleurs et la perte de sa liberté, et s'il ne lui donne pas, pour toujours, une constitution faible et difforme. Les inconvéniens et le ridicule du maillot ayant été traités par des plumes plus exercées et plus savantes que la mienne, je me contenterai d'en exposer simplement les principaux dangers,

I I.

Le premier effet du maillot est de comprimer la poitrine, d'en arrêter les mouvemens, et de suspendre presque entièrement la respiration. La compression qu'éprouve en même-tems le ventre de l'enfant, qui est très-saillant à cette

époque, concourt aussi à empêcher le libre exercice de cette fonction, en refoulant les viscères vers le diaphragme; de cette manière, la poitrine éprouvant de toutes parts des obstacles à la dilatation, l'enfant ne respire d'air, que ce qui lui est strictement nécessaire pour ne pas mourir. Combien de maladies dont on recherche vainement la cause, et qui prennent leur source dans cette fâcheuse méthode? L'enfant ne jouissant qu'à moitié de cette fonction, par laquelle il devait introduire en lui, un principe réparateur et destiné à vivifier toute son économie, tombe dans une faiblesse radicale, qui devient l'origine de la plupart de ses maladies, telles que les convulsions, le rachitis, le carreau, une dentition difficile, etc.; mais ce qui est plus fâcheux pour lui, lorsqu'il survit au martyre de son enfance, ce sont les vices de conformation de la poitrine, qui reste faible, petite, rétrécie; c'est le peu de développement de son organe pulmonaire, et une constitution faible, qui le rendent malheureux toute sa vie.

I I I.

Le second effet du maillot est de tenir les membres de l'enfant dans une extension continuelle, de ne leur permettre pas le moindre mouvement, et de les forcer à conserver, bien ou mal, la même position qu'on leur donne. Il est facile de se figurer, par la pensée, combien doit être pénible et même cruelle, la situation de l'enfant, empaqueté de la sorte. Mais, comme nous l'avons déjà dit, la douleur n'est pas ce

qu'il a le plus à redouter, c'est la constitution faible qu'on lui prépare. L'extension continuelle, le défaut de mouvement des membres, paralisent la force musculaire, et s'opposent à leur développement. Ils prennent moins de nourriture et restent faibles, jusqu'au moment où l'enfant, dégagé pour toujours de ses entraves, peut jouir en liberté de ses mouvemens, et se dédommager en plein air, du repos forcé de sa première enfance. Après une semblable conduite, devrait-on s'étonner s'il est des enfans qui marchent si tard.

Un autre inconvénient du maillot, c'est que, d'une part, la facilité qu'il laisse pour différer de nétoyer l'enfant, favorise la négligence des parens qui ne craignent pas de le laisser croupir dans l'urine et dans l'ordure; et que de l'autre, étant obligés d'employer beaucoup de tems à rétablir une multitude de langes dans leur premier état, ils sont extrêmement paresseux pour recommencer cette opération.

Les avantages du maillot étant connus des mères, ce serait avoir une mauvaise idée de leur sensibilité, que de supposer qu'elles persistent à s'en servir par entêtement, ou par un autre motif encore plus coupable, celui de leur commodité. J'aime mieux croire, qu'ignorant les dangers auxquels elles exposent leurs enfans, en se servant d'un moyen généralement improuvé, leur tendresse égarée leur présente, dans une semblable pratique, des avantages qui n'y existent pas.

IV.

On ne doit jamais faire porter à un enfant,

les mêmes vêtemens qui ont été portés par un autre, avant que de les avoir fait laver à l'eau chaude. La matière de la transpiration qui imprègne les habits, étant gardée long-tems dans leur tissu, s'y décompose et prend souvent un caractère de malignité. Le danger devient plus grand, si l'enfant qui les a portés, a éprouvé de longues maladies, s'il a été atteint de vices contagieux. Il n'est pas rare de voir, dans le peuple, les mêmes habits endossés successivement par tous les individus d'une même famille. Quelques-uns, chargés d'un grand nombre d'enfans, ont des bonnets pour tous les âges, et chacun en est coiffé à son tour. On s'inquiète fort peu si le premier a eu la teigne, des gourmes, ou d'autres maux susceptibles de se communiquer. Quand il n'aurait jamais eu de mal, la malpropreté seule de semblables vêtemens, suffirait pour en occasionner. Doit-on s'étonner, d'après cela, si, dans certaines familles, l'on voit tous les enfans être attaqués de la teigne ou des mêmes maladies? Cette uniformité ne dépend-elle pas souvent autant de la conduite que l'on tient à leur égard, que d'une disposition héréditaire?

V.

Du Lit. La manière de coucher les enfans, doit être conforme aux principes qui nous ont fait rejeter les vêtemens trop étroits, comme étant dans le cas de comprimer certaines parties du corps, et de s'opposer à l'uniformité de son développement. L'enfant couché, doit jouir de la liberté de tous ses mouvemens; rien ne doit

gêner les mouvemens de sa respiration ; il faut lui laisser le choix de la position qui lui convient, et ne pas le forcer, comme nous le faisons, à garder celle qui nous plaît. La douleur lui indiquera mieux que nous, celle qu'il doit préférer.

Les couvertures de l'enfant doivent être chaudes et légères, autrement elles le fatigueraient, par leurs poids, chaque fois qu'il voudrait se mouvoir. Il faut bannir, comme nuisible, cette longue lisière qu'on attache par un bout à son berceau, et que l'on repasse plusieurs fois, transversalement, sur sa poitrine, son ventre et ses jambes. Nous avons déjà fait connaître les dangers qu'entraînent de semblables compressions, et le tourment continuel que l'on occasionne aux enfans que l'on tient de cette manière à la gêne. N'y eut-il que cette dernière, elle devrait être plus que suffisante pour faire renoncer une mère sensible à l'emploi d'un semblable moyen.

Que se propose-t-on en attachant ainsi l'enfant dans son berceau ? C'est de l'y fixer d'une manière à l'empêcher de se défaire de ses langes, de se rouler dans ses excrémens, et à ce qu'il ne puisse tomber et se faire mal. On obviera facilement à ces petits obstacles, en donnant plus de soins à la propreté de l'enfant, et plus de profondeur à son berceau. Un berceau dont les bords s'éleveront d'un pied et demi au-dessus de l'enfant, aura une profondeur suffisante pour laisser fort tranquille sur tous les mouvemens qu'il peut faire ; et une couverture remployée autour de ses matelas, suffira pour empêcher qu'il ne se découvre. De cette manière, on remplira les intentions qu'on se propose dans la

lisière,

lisière, et on n'aura pas à redouter les effets d'une ligature aussi gênante pour l'enfant que nuisible à sa santé.

X I.

Les enfans veulent être couchés durement, c'est le moyen de les fortifier et de leur préparer une bonne santé. Les lits mous, sur-tout ceux de plumes, ne leur conviennent pas, parce qu'ils affaiblissent. Dans un lit mou, les muscles de l'enfant ne trouve qu'un point d'appui mobile, incapable de réaction, ce qui nécessite de leur part un effort continuel. D'un autre côté, il transpire trop abondamment pendant son sommeil : la chaleur qu'il éprouve, appelant à la surface du corps les forces de l'intérieur, relâche les orifices des Sphinctères, (1) et fait, comme l'observe Mr. Alphonse-le-Roi, que les enfans se sâlissent plus souvent au lit et pendant plus long-tems. On a vu souvent des enfans conserver, jusqu'à un âge avancé, des incontinences d'urine, dont on les a guéris en les faisant coucher sur la dure ; ce qui prouve bien les avantages de cette méthode pour les fortifier.

V I I.

La couche de l'enfant doit être composée d'une paillasse de balle d'avoine ou de paille

---

(1) On entend par Sphinctères, des muscles situés au col de la vessie et à l'anus, dont les fonctions sont de s'opposer, par leur contraction, à la sortie involontaire de l'urine et des excrémens.

battue. Ces deux substances réunissent tous les avantages que l'on peut désirer, qui sont d'offrir aux muscles une résistance capable de les fortifier, en donnant plus de fermeté à la fibre; de ne pas occasionner une transpiration trop abondante à l'enfant, en excitant trop de chaleur, et de sécher très-promptement à l'air. Avantages que n'ont pas les couettes ni les matelas qui se sèche difficilement, et mettent souvent dans la nécessité de s'en servir lorsqu'ils sont encore humides.

VIII.

Le bereeau de l'enfant doit être élevé, au moins à deux ou trois pieds de terre parce que les couches inférieures de l'air des appartemens que l'on habite, sont moins purs que les supérieures. Il faut l'élever davantage si le sol de l'appartement est humide. Il doit être placé de manière que l'enfant soit en face du jour; autrement, recevant la lumière de côté, il dirigerait sans cesse ses yeux de ce côté-là et prendrait l'habitude de loucher. Il faut aussi qu'il soit placé dans un endroit vaste, aéré, et avoir l'attention qu'il ne se trouve pas dans la direction d'un courant d'air, comme près d'une porte ou d'une fenêtre.

La couche de l'enfant ne doit pas être couverte d'un rideau, comme nous l'avons déjà dit § III, Ch. 1er., art. VI. On objectera, contre cet usage, que l'enfant ne pourra s'endormir au grand jour, qu'il sera sans cesse distrait et détourné du sommeil, par les mouvemens qui se passeront autour de lui: je réponds à cela

que tout dépend de l'habitude ; que si l'enfant a été élevé à dormir de cette manière, il s'endormira tout aussi promptement que dans l'obscurité. D'ailleurs, on peut placer verticalement devant lui, un rideau qui lui dérobera la vue de ce qui se fait dans l'appartement où il est, sans le priver de respirer un air frais et salutaire.

CHAPITRE III.

De l'usage des Bains, des Lotions, des Frictions et des Hochets pour les Enfans.

ARTICLE PREMIER.

Bains. En venant au monde, la peau de l'enfant est couverte d'un enduit visqueux qui y adhère fortement, particulièrement à l'endroit des jointures. Il faut aussitôt qu'il est né, s'occuper de le laver et d'enlever à la peau une crasse qui, en s'opposant à ses fonctions, nuirait à la santé de l'enfant. On prépare, par ce moyen, le travail de l'organe de la peau, et la petite irritation qu'on excite à la surface du corps, en agissant sympathiquement sur le canal intestinal, provoque la sortie des excrémens. Il est des personnes qui se servent simplement d'eau tiède pour laver l'enfant, ou de vin coupé avec de l'eau, ou de vin pur. On doit préférer, à ces moyens, une légère eau de savon, que l'on

emploie aussi tiède. Cette dissolution de savon est plus susceptible, à raison de l'alcali qu'elle contient, de se combiner avec la matière onctueuse qui adhère à la peau, et de l'enlever. Si l'enfant était né faible, il faudrait ajouter à la dissolution quelques gouttes d'eau-de-vie. En général, je crois que dans les lotions que l'on fait aux enfans, dans l'intention de les nétoyer ou de stimuler la peau, on doit préferer l'eau-de-vie simple, aux liqueurs spiritueuses-aromatiques, dont l'odeur les incommode ordinairement, et pourrait quelquefois irriter le genre nerveux.

I I.

Lotions. Les bains, considérés sous le rapport de la propreté des enfans, ne vallent pas les lotions. Il est des maladies dans lesquelles ils sont indispensables; mais en général, les lotions faites à la surface du corps avec des infusions de plantes aromatiques, ou avec de l'eau simple, à laquelle on ajoute quelque liqueur spiritueuse, sont préférables. La peau des enfans est très-perméable; elle absorbe plus facilement chez eux que chez les adultes. Lorsqu'on les plonge dans le bain, il se fait, par toute la surface du corps, une absorption d'eau qui relâche le tissu de la peau, diminue son énergie, et augmente la quantité des fluides blancs. il faut donc, à cet âge, ne baigner les enfans, que lorsque c'est absolument nécessaire, et préférer les lotions qui stimulent et nétoient tout-à-la-fois le corps, sans présenter les inconvéniens des bains, puisque les fluides dont on se sert ne restent pas assez

long-tems en contact avec la peau, pour être absorbés en grande quantité.

I I I.

Frictions. Les frictions agissent à-peu-près de la même manière que les lotions; elles stimulent légérement la peau, et agissent sympathiquement sur l'estomac et le canal intestinal, dont elles augmentent l'action. Il est utile, pour la santé des enfans, de leur faire souvent des petites frictions sur l'abdomen, la poitrine et le long du dos, en promenant doucement la main, ou un linge chaud, sur ces parties. On facilite, par ce moyen, les mouvemens de la poitrine et son développement; on fait rendre à l'enfant des vents, et on provoque ses évacuations. Mr. Alphonse-le-Roi veut qu'on mette tout nuds, les enfans qu'on veut frictionner, et qu'on les expose devant un feu flamboyant. Les effets combinés de la lumière, du calorique et du frottement, agissent plus efficacement. On doit surtout user de ces moyens, lorsque l'enfant éprouve des coliques et qu'il y a long-tems qu'il ne s'est sâli.

I V.

Hochets. Pour faciliter la pousse des dents, on attache ordinairement au col des enfans, à l'époque de la dentition, une dent de loup, un morceau de corail ou de crystal. La démangeaison qu'ils éprouvent alors aux gencives, les porte naturellement à introduire ces corps durs dans leur bouche, à les promener sur leurs gencives, et à les comprimer entre les bords

alvéolaires des mâchoires. Ils engourdissent, de cette manière, les parties qu'ils pressent, et assoupissent, pour un moment, la douleur. L'on s'était imaginé que cette compression facilitait la sortie des dents; mais l'expérience prouve le contraire, et démontre que ces pressions répétées ne font que rapprocher le tissu des gencives, le rendre plus compacte, et s'opposer à la sortie des dents. L'on doit préférer, dans ce cas-là, une racine de guimauve, ou de réglisse, que l'on nétoie bien et que l'on donne à succer à l'enfant. Ces racines n'ont pas comme les corps durs, dont nous venons de parler, l'inconvénient de durcir la gencive, et elles ont, au contraire, l'avantage d'en ramollir le tissu par le mucilage qu'elles contiennent.

CHAPITRE IV.

Des Alimens qui conviennent aux Enfans.

ARTICLE PREMIER.

L'ENFANT renfermé dans le sein de sa mère, pourrait être comparé à une plante parasite, qui se nourrit et se développe aux dépens des sucs du végétal sur lequel elle est attachée, une fois qu'il en est séparé, un nouvel ordre de fonctions commence pour lui; il doit désormais

travailler lui-même les matériaux de sa nutrition, qui devient subordonnée à l'énergie de sa vie. Les premiers instans de sa naissance, doivent être consacrés au repos; il faut laisser la nature se préparer dans le silence à la vie, et disposer les organes aux fonctions qu'ils doivent remplir. On doit attendre au moins vingt-quatre heures avant que de présenter le sein à l'enfant, surtout si c'est le lait d'une ancienne nourrice qu'il doit teter. Il faudrait attendre davantage, si au bout de ce tems il n'avait pas évacué le *méconium* (ses excrémens). Cette matière, retenue à l'intérieur, pourrait occasionner la jaunisse, et même exposer la vie de l'enfant, en troublant sa digestion.

I I.

Si on peut nuire à l'enfant qui vient de naître, en lui donnant trop promptement à teter, combien ne sont pas pernicieuses pour la santé, une foule de préjugés qui règnent parmi les gens du peuple, comme de lui faire manger aussitôt qu'il est né, une pomme de rainette cuite, pour qu'il puisse, lorsqu'il sera grand, boire beaucoup sans s'enivrer; de lui faire boire du sang d'anguille, pour empêcher qu'il n'aime le vin dans un âge plus avancé, etc. Il suffit de raisonner un peu, pour sentir le ridicule d'attendre du succès de pareils moyens. Je demande ce que peut une légère impression reçue en venant au monde, sur la force et les goûts que nous devons avoir lorsque nous devenons grands?

I I I.

Le seul aliment qui convienne à l'enfant qui vient de naître, est le lait de sa mère. La nature y a placé la matière alimentaire dans des proportions relatives à la faiblesse de ses organes. Elle y a de plus attaché une propriété purgative, qui le rend nécessaire à la santé de l'enfant, en le faisant évacuer plus facilement le *méconium*. On ne rencontre aucune de ces conditions dans le lait d'une ancienne nourrice, et encore moins dans celui de vache ou de chèvre. J'ai fait voir à ce sujet (§ II, Ch. III, art. V et VI), la nécessité de choisir une nourrice dont l'époque de l'accouchement réponde à celle de la naissance de l'enfant. J'ai indiqué aussi, dans le cas où on ne pourrait s'en procurer qu'une ancienne, le régime qu'il faudrait lui faire tenir, pour donner à son lait les conditions nécessaires en pareils cas.

Il n'en est pas de même pour l'allaitement artificiel. La difficulté de changer, par le régime, la nature du lait des animaux, fait qu'on est forcé, lorsqu'il est trait, de le couper avec différentes décoctions, pour le rendre moins nourrissant et l'approprier à l'âge et à la force de l'enfant. Je ne parlerai pas des différentes décoctions dont on s'est servi et dont on se sert encore; mais j'indiquerai celle qu'on propose comme la meilleure, c'est une décoction d'orge germé, broyé, et un peu torréfié. En faisant germer l'orge, la fermentation y développe une matière sucrée, qui devient un aliment plus

léger et plus susceptible de s'assimiler aux organes de l'enfant. Cette décoction n'a pas l'inconvénient de l'orge non fermenté, qui est de donner naissance à des acides dans les premières voies, et d'empâter les enfans par son mucilage.

En coupant ainsi le lait de chèvre ou de vache, et en ayant soin de le donner chaud, on peut élever des enfans; mais je dois dire que l'expérience a prouvé que la majeure partie de ceux que l'on élèvent de cette manière, sur-tout dans les hôpitaux, périssaient, et que rien ne peut remplacer le lait vivant qu'ils puisent dans le sein de leur mère. Il paraît que le lait, renfermé dans ses canaux, y est imprégné d'un principe animal vivifiant, qu'il perd dès qu'il est séparé de la vie. Il faut donc, lorsque des circonstances forcent d'allaiter artificiellement un enfant, le faire teter au pis même de la chèvre, et bannir le biberon, ou autres vases propres à lui faire boire un lait qui cesse de lui être avantageux dès qu'il n'est pas puisé à sa source.

I V.

Pendant les deux ou trois premiers mois de sa naissance, le lait suffit à la nourriture de l'enfant; mais à mesure qu'il prend des forces, il ne trouve plus dans ce fluide un aliment suffisant à son accroissement; il faut y joindre une nourriture plus solide. Il est des nourrices qui ont assez de lait pour nourrir leurs enfans, pendant neuf à dix mois, sans avoir besoin de recourir à une autre nourriture. Quelques mères mettent même de l'amour-propre à vouloir un

les nourrir que de leur lait. Cette méthode est mauvaise et nuisible à la santé des enfans. Ceux qui ont été élevés de cette manière, sont à la vérité très-gros, fort blancs, bien nourris; ils ont de la fraîcheur et l'apparence de la plus belle santé; mais ils sont sans énergie, et manquent de forces radicales. L'engorgement laiteux dans lequel ils sont, les dispose à une foule de maladies, et ils périssent souvent à l'époque du sevrage. On conçoit, en effet, que n'ayant pas été préparés par degrés aux alimens qui doivent faire, par la suite, leur nourriture ordinaire, ils doivent éprouver un grand changement dans tout leur être, lorsqu'ils passent brusquement d'une nourriture facile à digérer, à une autre plus solide et entièrement opposée. Il convient donc, lorsqu'ils commencent à être un peu forts, de leur donner, avec le lait de la mère, des alimens qui exercent un peu leur estomac, et fortifient leur économie : de cette manière, on les amène, par degrés, à se nourrir d'alimens solides; ils deviennent plus robustes, et passent l'époque du sevrage sans tristesse et sans incommodités.

V.

Il règne, parmi les gens du monde, et même parmi des personnes de l'art, un préjugé, qui consiste à regarder l'usage de la viande comme contraire à la santé des enfans. On conseille, en conséquence, de les en priver comme d'un aliment pernicieux, et de les mettre à un régime végétal, comme le seul moyen de leur donner une constitution saine et vigoureuse. L'esprit de

ystême a pu seul donner naissance à cette erreur
et l'ignorance la propager. Si on eût voulu voir
et observer avant que de raisonner, l'expérience
eut démontré le contraire, et on ne se serait
pas obstiné à faire dépendre la santé des enfans,
d'un régime entièrement végétal.

Nous naissons avec une organisation mixte, qui nous rend nécessairement à-la-fois herbivore et carnivore. On ne peut méconnaître l'intention de la nature, dans l'appareil digestif qu'elle nous a donné; elle a voulu que nous nous nourrissions de la substance des végétaux, et de la chair des animaux. Quand cette vérité ne serait pas démontrée par l'analogie, l'instinct qui nous porte à nous nourrir de substances animales, et le goût marqué qu'ont pour elles tous les enfans, seraient les meilleures preuves que ce genre d'alimens ne leur est pas contraire. Si la nature en eut voulu faire des herbivores, elle leur eut fait pousser plus tard les dents canines. Pourquoi donc la viande serait-elle un aliment dangereux pour l'enfant? Est-ce parce que c'est de tous les alimens celui qui se digère le plus facilement, qui s'assimile le mieux, qui nourrit et fortifie davantage? Ce ne sont pas là des raisons pour la proscrire.

La viande, dit-on, engendre des vers, donne une mauvaise haleine, et occasionne des putridités dans les premières voies : mais les vers ne s'engendrent que par la faiblesse du canal intestinal; la mauvaise haleine est, presque toujours dans les enfans, le résultat de sabures contenues dans l'estomac, qui doivent également leur production à la faiblesse de cet organe; et la

putridité dépend ordinairement d'une débilité générale. Or, peut-on accuser les substances animales de produire de semblables effets, lorsqu'elles fortifient, et qu'elles exigent moins de forces pour être digérées et assimilées. Dailleurs, la nutrition des enfans n'est-elle pas soumise aux mêmes lois que dans les adultes, et en supposant que les reproches que l'on fait aux substances animales, fussent fondés à leur égard, ne nous seraient-ils pas également applicables?

Cependant, on est généralement persuadé des avantages que nous retirons du régime animal, et nous ne voyons les Médecins prescrire le régime pythagorique, que dans des cas particuliers. Les enfans doivent donc manger de la viande, et qui plus est, il en est pour lesquels elle est d'une nécessité indispensable. Ainsi, l'enfant qui est faible, pâle, dont les chairs sont flasques, et qui répand une odeur aigre, a besoin d'un régime animal; la nature de ses parties se rapprochent trop des élémens végétaux, il faut l'animaliser en lui donnant des sucs de viandes.

Je ne veux pourtant pas dire que l'on doive tenir exclusivement tous les enfans à un régime animal. Ce précepte est subordonné aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent, et à l'état de leur santé. Celui qui est fort, bien développé, qui a de l'énergie, a moins besoin du régime animal; sa nourriture doit être variée, et se composer indifféremment des alimens des deux règnes. En général, un régime exclusivement végétal, ne convient pas à l'enfance, et n'est pas propre à produire une constitution vigoureuse.

V I.

La nature des alimans influant beaucoup sur
a santé et la vie des enfans, il faut apporter
e plus grand soin dans leur choix et leur pré-
paration. Rien n'est plus opposé à leur économie
et plus propre à détruire les forces de leur es-
tomac et à ruiner leur santé, que ces bouillies
épaisses, faites avec la farine de froment, dont
on les nourrit habituellement dans les campagnes.
Cette colle, capable de résister aux forces di-
gestives d'un adulte très-fort, est quelquefois à
peine altérée par celle de l'enfant : elle fer-
mente, lui occasionne des aigreurs, des colliques,
e dévoiement, et passe, comme l'observe M.
Alphonse-le-Roi, (1) dans leur économie, sans
être décomposée et sans s'y assimiler. Il conseille
de substituer à cet aliment indigeste, une bouillie
faite avec de la farine de froment, que l'on
fait dessécher au four, lorsque le pain en est retiré,
et qu'on y laisse jusqu'à ce qu'elle ait pris une
teinte jaunâtre. Cette farine ainsi préparée, n'est
plus susceptible de donner un mucilage aussi
invisquant, et elle se digère et s'assimile plus
facilement. On prépare cette bouillie avec du
bouillon gras, ou quelques cuillerées de suc de
viandes rôties, selon que l'enfant est plus faible
et qu'il a besoin d'une nourriture plus substan-
tielle. Une panade faite de la même manière,
avec de la croute de pain de froment, que l'on
fait bouillir jusqu'à ce qu'elle soit réduite en

(1) Ouvrage cité.

bouillie, remplit les mêmes conditions et les mêmes avantages. Cette nourriture convient à l'enfant, tant qu'il est à la mamelle, et ne peut être remplacée plus avantageusement par une autre.

V I I.

Les liqueurs spiritueuses ne conviennent pas aux enfans; elles sont trop irritantes et trop contraires à l'état de sensibilité de leurs organes. Les boissons fermentées, comme le vin et la bierre, coupées avec de l'eau, leur conviennent davantage. Ces boissons, légèrement toniques, s'opposent à la disposition vermineuse, que les boissons aqueuses produisent facilement, lorsque d'autres causes débilitantes y concourent avec elles. On a tort, en général, de considérer l'eau comme une boisson qui convient à l'enfance, dans tous les cas possibles. Il est des circonstances où elle lui deviendrait préjudiciable. L'enfant qui est faible, dont l'estomac fait mal ses fonctions, a besoin d'une boisson plus tonique. L'eau seule, dans ce cas, lui deviendrait contraire, en entretenant la faiblesse; il faut y ajouter un peu de vin: il est même à-propos de donner aux enfans, dans ce cas-là, un peu de vin pur après leur repas. On facilite, par ce moyen, la digestion, et on entretient l'énergie de leur estomac.

Il faut toujours que leurs boissons soient en rapport avec le régime qu'on a intérêt de leur faire tenir. C'est une chose contradictoire, de voir prescrire à un enfant des alimens stimulans, et de lui donner en même-tems, pour unique

boisson de l'eau sucrée. En admettant une méthode uniforme d'élever les enfans, il ne faut pas l'appliquer indistinctement à tous. Il faut toujours examiner soigneusement, dans quelles circonstances ils se trouvent, avant de leur appliquer les préceptes d'Hygiène; il faut s'assurer auparavant s'ils sont dans les conditions qui ont servi de bases à ces mêmes préceptes.

VIII.

Les enfans, en grandissant, prennent souvent de l'aversion pour quelques alimens; il en est même qui apportent en naissant, une antipathie qu'ils conservent toute leur vie, pour certains mets. On est dans l'usage, pour leur faire vaincre cette répugnance, et pour les accoutumer à manger de tout, de les punir, de les contraindre à se nourrir des choses qui leur répugnent le plus. Un enfant bien élevé, dit-on, ne doit pas avoir de goûts particuliers. C'est une erreur de penser ainsi : les goûts qu'ils ont ne dépendent pas plus d'eux, que ceux de certains malades, qui mangent du charbon, du plâtre, ou d'autres choses encore plus bizarres. D'ailleurs, la contrariété que l'on fait éprouver aux enfans, en les forçant de manger des choses qui leur répugnent, ne fait qu'augmenter le dégoût qu'ils ont déjà pour ces mêmes choses.

L'appétit des malades, pour des substances qui ne sont pas alimentaires, l'aversion que quelques personnes ont pour certains alimens dont on se nourrit communément, ne dépend pas toujours de la volonté; ils sont le plus souvent commandés

par une disposition organique particulière. Il peut être dangereux de contrarier des goûts qui sont quelquefois des indications de la nature. Les parens doivent donc y faire la plus grande attention, et ne pas les contraindre au hazard. Il faut chercher auparavant à discerner ce qui est caprice, de ce qui peut être le résultat de l'organisation. Il est plus probable, par exemple, que celui qui ne mange pas d'un grand nombre de mets, est délicat par fantaisie, que celui qui mange indistinctement de tous, et qui n'éprouve de répugnance que pour un seul. Ce qui prouve, d'ailleurs, que l'on doit se montrer indulgent sur les goûts de l'enfauce, concernant le manger, c'est qu'ils changent avec l'âge, et que l'on voit tous les jours des enfans aimer naturellement, en grandissant, des alimens pour lesquels ils avaient de la répugnance lorsqu'ils étaient plus jeunes.

I X.

Les enfans, à raison du développement rapide qui se fait chez eux, et de l'activité dont jouissent les organes de la digestion, ont besoin, proportion gardée, d'une nourriture plus abondante que les adultes. La nature, s'occupant alors particulièrement de la nutrition, emploie à leur accroissement, la majeure partie des alimens qu'ils prennent; de-là vient la faim qui les dévore sans cesse, et la difficulté qu'ils ont de garder l'abstinence pendant long-tems. (1) A cet âge,

(1) V. Hipp. Aph. 13, § 1.

les

les forces de la nature se dirigent vers la tête, et particulièrement sur l'estomac, comme étant l'organe qui a le plus d'énergie et qui joue à cette époque le plus grand rôle dans l'économie. Comme la santé des enfans dépend en quelque sorte de la direction constante de ces forces, il faut éviter de leur faire observer un régime trop sévère, et de réprimer en eux un appétit qui, le plus souvent, est le résultat d'un sentiment conservateur. Il faut surtout se donner de garde de détourner, par des études prématurées, l'appareil des forces fixées sur le systême gastrique. Jusqu'à l'âge de six à sept ans, le cerveau ne jouit pas encore d'assez d'énergie pour l'exercice des fonctions intellectuelles. En attirant vers lui des forces que la nature employait plus utilement ailleurs, on nuit à la santé des enfans, on en fait des êtres faibles et valétudinaires, et pour me servir de l'expression de l'auteur d'Emile, on a de jeunes docteurs et de vieux enfans.

CHAPITRE V.

Des Excrétions des Enfans.

ARTICLE PREMIER.

PENDANT tout le tems qu'est renfermé l'enfant dans le sein de sa mère, il se fait, dans son canal intestinal, une sécrétion d'une matière

noirâtre, poisseuse, qui s'y accumule jusqu'au moment de sa naissance. On a donné à cette matière le nom de *méconium*. Il est important pour la santé, qu'il s'en débarrasse aussitôt qu'il est né. Lorsqu'il reste trop long-tems sans évacuer, il est exposé à des coliques, à la jaunisse, aux convulsions, et même à périr, selon qu'il reste plus ou moins de tems, sans rendre ses excrémens. Les personnes qui donnent des soins à l'enfant, doivent donc y faire la plus grande attention, et provoquer elles-mêmes cette évacuation, en lui faisant, devant le feu, de légères frictions sur l'abdomen, ou en lui faisant prendre, de tems en tems, quelques cuillerées à café d'eau miélée ou de sirop de chicorée composé, étendu dans cinq à six fois son poids d'eau. De cette manière, on soulage l'enfant en l'aidant à se débarrasser plus promptement d'une matière, dont la présence à l'intérieur, était pour lui une cause de gêne et d'irritation, et on lui évite les maladies qui sont ordinairement la suite de sa rétention à l'intérieur.

II.

A l'époque du sevrage et jusqu'à l'âge de dix à douze ans, les enfans sont sujets à avoir des croûtes au visage, des écoulemens à la tête, derrière les oreilles C'est un moyen épuratoire dont se sert la nature, pour rejeter au-dehors un surcroît de matière nutritive qui, ne pouvant être assimilée, finirait par occasionner des dérangemens intérieurs. On a donné le nom de *gourme* à ces évacuations. Il faut bien se donner

de garde de troubler ces sortes de dépurations, et d'employer rien qui soit dans le cas d'en arrêter le cours. Mr. Alphonse-le-Roi cite l'exemple d'un enfant qui avait un écoulement derrière les oreilles, auquel on occasionna un gonflement des testicules, pour l'avoir pansé avec de la charpie sèche. Avec combien plus de raison ne doit-on pas proscrire la poussière de bois, de tan, et autres substances astringentes dont on se sert pour saupoudrer les excoriations des enfans : on doit préférer en ce cas, la farine de froment, que l'on fait sécher sur le feu, jusqu'à ce qu'elle soit un peu brunie ; elle remplit parfaitement l'intention qu'on se propose, et n'a pas l'incovénient des autres poudres.

Lorsqu'il s'est établi quelque part un foyer de dépuration, il faut ne donner à l'enfant que les soins qu'exige la propreté, et attendre que la nature indique elle-même la terminaison de son travail, avant que d'employer les dessiccatifs; encore doit-on en user avec précaution, et purger légérement, de tems en tems l'enfant, après que sa gourme est passée.

III.

Les dépurations qui ont lieu à la tête, sont presque toujours accompagnées d'une génération abondante de poux. Que ce soit une disposition particulière qui en favorise le développement, ou qu'ils soient le résultat d'une génération spontanée, comme le prétendent quelques naturalistes, il n'en est pas moins vrai qu'ils remplissent les intentions de la nature, et qu'elle s'en sert

comme d'un moyen de dépuration. L'irritation qu'ils excitent à la tête, y appelle les fluides; elle augmente l'exhalaison qui se fait dans cette partie, et entretient l'écoulement qui y a son siège. On doit donc, lorsque ces insectes sont joints à une gourme, se contenter de tenir l'enfant très-propre, et n'employer aucun moyen pour les faire périr, dans la crainte de supprimer en même-tems un écoulement nécessaire à sa santé. La seule circonstance où l'on puisse faire usage avec sécurité, des préparations de mercure, du staphisaigre, et autres substances propres à tuer les poux, c'est lorsqu'ils sont le produit de la mal-propreté.

CHAPITRE VI.

Des Moyens d'apprendre à marcher aux Enfans.

ARTICLE PREMIER.

Les mouvemens de l'enfant peuvent être distingués en ceux qu'il reçoit avant de marcher, et ceux qu'il se donne lui-même lorsqu'il marche.

Avant d'être né, les principaux mouvemens de l'enfant lui sont communiqués par sa mère; mais ceux qu'il en reçoit sont d'autant moins sensibles, qu'il est plus rapproché du terme de sa conception : une fois qu'il a pris un certain

accroissement, il participe davantage à ceux de sa mère, et ils influent plus ou moins sur son développement. C'est pourquoi une femme enceinte ne doit pas garder un repos absolu ; un exercice modéré lui est préférable ; elle entretient, par ce moyen, l'énergie de toutes ses fonctions, et le mouvement doux et uniforme qui en résulte, se distribuant sur toute son économie, facilite la circulation qui se fait de la mère au fœtus.

Une fois que l'enfant est né, les mouvemens qui lui sont communiqués sont plus directs. On le promène, on l'agite, on le caresse, et tous ces moyens sont autant de sensations qui le stimulent. Nous avons dit (§ III, Chap. Ier., art. VIII), que les premiers jours de la naissance de l'enfant, devaient être consacrés au repos, et nous en avons donné les raisons. Dès qu'il est assez fort pour être porté sur le bras, il faut le promener au grand air, en suivant les préceptes que nous avons donné à ce sujet. Il est incapable de prendre de l'exercice par lui-même ; il faut qu'il participe à celui que prend sa bonne ou sa nourrice.

II.

Les enfans veulent être distraits et égayés. Quoiqu'ils ne paraissent pas susceptibles, par leur usage, de prendre part à ce qui se passe autour d'eux, ils ne laissent cependant pas que d'observer et de conserver le souvenir de ce qui les frappe. Ils recherchent la société des personnes gaies, et lorsqu'ils ne voient habituel-

lement que des visages sombres, sur lesquels ils n'ont jamais remarqué le sourire, ils deviennent tristes et penseurs. Mais en cherchant à les amuser, il faut bannir, comme leur étant contraires, ces emportemens de tendresse qui tiennent de la fureur, ces baisers convulsifs qu'on leur prodigue, tous ces mouvemens rapides, ces secousses violentes, qu'une gaieté folle leur fait éprouver.

I I I.

A mesure que l'enfant prend des forces, il témoigne, par ses mouvemens, l'impatience de les essayer. On ne doit pas se presser de le faire marcher; il faut attendre qu'il soit assez fort, et que cela vienne de lui-même. Un moyen de développer promptement en lui le systême musculaire, et de hâter le moment où il doit marcher, est d'étendre par terre un tapis, de le coucher dessus plusieurs fois dans le jour, et de l'y laisser le maître de tous les mouvemens qui lui plairont. Il commencera d'abord par ramper sur le ventre, par se tourner sur le dos et sur les côtés; quelques tems après il marchera sur ses mains. puis il pourra se lever, s'asseoir; enfin, il se promenera le long des meubles, jusqu'à ce que, devenant plus fort et plus hardi, il abandonne tout-à-fait ses soutiens. De cette manière, il marchera plutôt que si on l'eût tenu renfermé dans une chaise, et sa marche sera déterminée d'après la conscience qu'il aura lui-même de ses forces. Au contraire, en forçant les enfans à marcher, comme on le fait tous les jours, sans s'inquiéter s'ils sont assez forts,

ni s'ils se refusent au mouvement ou non, on leur occasionne des courbures dans les jambes, et on prolonge leur faiblesse. Ils sentent mieux que nous, ce que leurs forces leur permettent de faire. Toutes les fois qu'un enfant refuse de marcher, on ne doit pas l'y contraindre; il faut en chercher d'abord la cause, et si c'est la faiblesse, on doit employer, auparavant, les moyens propres à la combattre: dès qu'il se sentira assez fort, il sera le premier impatient de faire l'essai de ses forces.

I V.

La plûpart des moyens dont on se sert pour apprendre à marcher aux enfans, sont mauvais, et même plus propres à les retarder à cet égard. La lisière et ces espèces de chariots dans lesquels on les place debout, sont de ce nombre. Trouvant dans ces machines des points d'appui auxquels ils peuvent s'abandonner avec confiance, ils deviennent timides, dès qu'ils ne se sentent plus soutenus; ou s'ils se hasardent à marcher, ils tombent plus souvent que ceux qui l'ont appris seuls, parce qu'ils savent moins bien conserver l'équilibre. Ainsi l'emploi de ces moyens ne les dispense pas de faire leur apprentissage comme les autres, et n'a d'avantages réels que pour les parens, dont ils servent la paresse, en les débarrassant du soin de garder leurs enfans.

Ce ne sont pas les seuls inconvéniens que l'on puisse reprocher à la lisière et aux chariots dont nous venons de parler. Ils en ont de plus grands encore, qui sont de comprimer la poitrine de

l'enfant, et de le laisser trop long-tems sur ses jambes. Lorsqu'on le mène à la lisière, et qu'il est faible ou fatigué, il se laissse aller et s'appuie sur sa poitrine qui se trouve comprimée par ce moyen, de tout le poids de son corps; les mouvemens de sa respiration sont gênés, et l'affaiblissement de l'organe pulmonaire en est la suite. Ses jambes, ne pouvant plus le supporter, fléchissent sous lui; il les jette irrégulièrement à droite et à gauche, et dans cette position on le traîne plutôt qu'il ne marche.

Les chariots roulans offrent les mêmes inconvéniens, mais d'une manière encore plus marquée. De même qu'à la lisière, une fois que l'enfant est fatigué, et que ses jambes refusent de le porter, il se repose sur sa poitrine, ou s'appuie sur ses aisselles auxquelles il abandonne le poids de son corps, ce qui lui élève les épaules et lui donne une mauvaise position. Ce n'est pas seulement lorsqu'il repose sur sa poitrine qu'elle est comprimée, elle l'est encore sans cesse lorsqu'il marche, puisque c'est à l'aide de sa poitrine qu'il pousse devant lui son chariot, et qu'il se dirige; rencontre-t-il quelqu'obstacle dans son chemin, s'accroche-t-il à quelque meuble, c'est encore sa poitrine qui supporte l'effort qu'il fait pour se débarrasser! Ces sortes de chariots sont d'autant plus nuisibles, qu'exigeant moins de soin et de surveillance de la part des parens, pour leurs enfans, on en fait usage très-souvent, et qu'on les y laisse enfermés le plus long-tems qu'on peut.

V.

Un autre inconvénient très-grand pour l'enfant

qui commence à marcher, et sur lequel on ne peut trop appeler l'attention des pères et mères, est la manière dont on lui donne la main lorsqu'on le promène. Il arrive quelquefois qu'il est fatigué, ou qu'il ne marche pas aussi vîte qu'on le voudrait, alors on le traîne impitoyablement par la main, et on lui tourne le bras en dedans et en arrière; dans ce cas, portant naturellement son corps en avant, il augmente encore la position forcée dans laquelle se trouvait son bras. Fait-il des chûtes en marchant, comme cela arrive fréquemment, on le retient ou on le relève par la main! Se trouve-t-il un ruisseau à sauter, un escalier à monter, c'est encore par le bras qu'on le soulève. De cette manière, on porte sans cesse en arrière la tête de l'os qu'on nomme *radius*, et lorsque cet effet a lieu subitement et avec force, on peut occasionner, de suite à l'enfant, une luxation de l'extrémité supérieure de cet os. Si, au contraire, le mouvement forcé que l'on fait faire à son bras, est moins considérable, mais plus souvent répété; il en résulte une extension graduée des ligamens de l'articulation, qui unit entr'elles les extrémités supérieures des deux os de l'avant-bras, et une luxation consécutive, beaucoup plus dangereuse que la première. Ces accidens-là ne sont malheureusement que trop communs, et on ne voit pas que les parens s'occupent beaucoup de les prévenir.

V I.

Une fois que l'enfant marche seul, il devient l'instrument de tous ses mouvemens, et son goût

pour l'exercice, est toujours le résultat de l'énergie de ses forces. C'est à cet âge, lorsqu'il ne fait pour ainsi dire que naître aux sensations, qu'il faut étudier avec attention, son physique, la direction de son moral, et savoir se servir de l'un pour agir sur l'autre. C'est lorsqu'il n'a point encore d'habitudes, qu'il faut chercher à lui en donner de bonnes; à le fortifier et à l'endurcir contre les vicissitudes de l'atmosphère.

Le moment est arrivé où il doit être vêtu légérement, où on doit le faire aller la tête découverte, l'accoutumer aux impressions du froid, et l'endurcir à la fatigue. Pour cela, on le mènera se promener au grand air, sur des lieux élevés; on choisira indifféremment un tems chaud, froid ou humide. Comme il doit être exposé, par la suite, à toutes les intemperies de l'air, il est bon de l'y accoutumer de bonne-heure. On le laissera le maître de se livrer à tous les genres d'exercices, qui n'offrent aucun danger; il faut seulement savoir l'exciter ou le retenir à propos, selon que son caractère est plus ou moins ardent. Les jeux de la jeunesse, tels que ceux du ballon, de la balle, etc.; l'exercice de la danse, la course, le saut, la lutte, la natation, etc., sont autant de moyens que l'on doit mettre en usage pour développer les grâces et les forces du corps, dans un âge plus avancé.

Il est des enfans qui sont indifférens à toute espèce d'exercice, et qui se plaisent dans la tranquillité et la nonchalance. Il faut faire attention si cette disposition n'est pas le résultat d'un état maladif; car alors en faisant marcher de pair un régime tonique, avec un exercice

modéré, on pourrait les ramener à leur état naturel.

La nourriture des enfans doit être conforme aux principes que nous avons exposé dans les articles VII, VIII et IX du Ch. IV, § III. Elle doit être saine et apprêtée simplement; elle doit être plus résistante pour ceux qui prennent beaucoup de mouvemens: l'appétit doit en faire le principal assaisonnement, et l'exercice est un sûr moyen de leur en procurer.

CHAPITRE VII.

Du Sommeil, de la Veille, des Sensations et des Passions.

ARTICLE PREMIER.

LE sommeil est d'autant plus nécessaire à l'enfant, qu'il est plus jeune; les premiers tems de sa naissance y sont presque entièrement consacrés, et à cette époque, son existence se borne à dormir et à digérer. Sa vie diffère peu jusques-là de celle qu'il avait dans le sein de sa mère. A mesure qu'il prend des forces, son sommeil est moins prolongé; il commence à arrêter ses regards sur les corps qui l'environnent, et à se mettre en rapport avec eux. Dès cet instant, commence pour lui une nouvelle vie, la vie des

sensations, la vie animale; c'est alors qu'il faut lui donner des habitudes, qui rendent, tout-à-la-fois, les soins qu'on lui donne, plus faciles et plus convenables à sa santé.

On ne l'habituera pas à teter pendant la nuit, ni à se faire lever. Cette habitude n'est pas nécessaire pour sa santé, et elle peut nuire beaucoup à celle de sa mère. Je sais que dans les premiers tems de sa naissance, il a besoin de prendre plus souvent de la nourriture; mais ce besoin est moins pressant pendant la nuit, que dans le jour. Il suffit que la mère lui ait donné le teton avant de se coucher, et qu'elle le lui donne le lendemain matin de bonne-heure, pour qu'il n'éprouve aucune privation. Celui que l'on élevera ainsi, ne fera qu'un seul sommeil de sa nuit, et, par l'habitude qu'il en aura contracté, ne se réveillera qu'aux heures accoutumées.

I I.

On évitera sur-tout de bercer les enfans pour les endormir, et d'employer, avec obstination, ce moyen pour forcer au sommeil ceux qui s'y refusent. Outre que cet usage est assujettissant, les suites en sont dangereuses pour leur santé. Le repos apparant qu'on leur procure de cette manière, n'est qu'un étourdissement léthargique, qui les plonge dans la stupeur et l'accablement. Cet état fatigue plutôt le corps qu'il ne repose; aussi, recommencent-ils à crier, dès qu'on cesse le mouvement. L'agitation qu'on leur communique, en les berçant, agit sur leur cerveau, de la même manière que le roulis d'un vaisseau,

le mouvement d'une voiture, la walse, le balancement en l'air, agissent sur le nôtre : de la même manière encore que nous agissons sur un poulet, lorsqu'après lui avoir placé la tête sous l'aile, nous le faisons tourner rapidement en l'air. Il est aisé de concevoir, d'après cela, que l'état naturel du cerveau doit être changé par ce mouvement, et qu'il en doit résulter une altération dans l'ordre des fonctions en général, puisqu'elles ont toutes des connexions avec cet organe, et que c'est lui qui envoie la sensibilité à toutes les parties.

I I I.

On est aussi dans l'usage, pour forcer l'enfant à reposer, et souvent pour reposer soi-même, de lui faire prendre du *sirop de diacode.* S'il y a long-tems qu'il n'a dormi, ou s'il éprouve de vives douleurs, ce moyen peut être employé sans danger; mais l'usage constant ou trop souvent répété de ce remède, employé sans nécessité, lui deviendrait nuisible, (1) non-seulement parce qu'en ayant contracté l'habitude, il ne pourrait plus dormir sans lui, mais encore parce que ce médicament fait à la longue une mauvaise impression sur le systême nerveux.

I V.

« Lorsqu'au contraire, le sommeil des enfans est trop long, et que leur santé peut en être

(1) Hoffmann a vu l'usage trop fréquent du sirop de diacode, causer à un enfant une épilepsie mortelle.

altérée, il faut les tirer doucement du berceau, les éveiller avec précaution, leur faire entendre des sons doux et agréables, leur faire voir quelque chose de brillant. Les plus légères sensations, les moindres mouvemens, un peu plus ou un peu moins de lumière ou de bruit, des odeurs plus ou moins fortes, opèrent des changemens notables dans des corps si tendres. Ces petites considérations se trouvent très-grandes relativement à la faiblesse de la vie de l'enfant, et elles deviennent aussi importantes pour lui que les passions les plus vives, et les efforts les plus violens dans les adultes. (1) »

V.

Quelquefois les enfans crient et s'agitent sans qu'on en puisse deviner la raison, et sans que rien ne puisse les arrêter; nous croyons alors que c'est caprice, entêtement, et c'est le plus souvent à tort. Leurs cris ont toujours quelques motifs; et c'est parce que nous ne savons pas les interpréter, que nous les accusons injustement. Ceux qui se portent bien, qui ne souffrent pas, que rien ne contrarie, ne pensent pas à pleurer, ils sont gais et ne demandent qu'à jouer. Dès qu'ils crient d'une manière obstinée, il faut donc en chercher soigneusement la cause et y porter remède. Souvent ce sont leurs langes ou leurs vêtemens qui les gênent; une épingle qui les pique; un cordon trop serré qui les blesse; enfin, la colique, des douleurs de dents, ou d'autres

---

(1) Brouzet, ouvrage cité.

maux, peuvent être le sujet de leurs pleurs. Il faut employer, dans ce cas, tout ce qui peut les soulager, et opposer des soins, de la patience à ce qu'on ne peut empêcher.

V I.

Sensations et Passions. Les passions sont presques nulles dans les enfans ; ils sont étrangers à toutes ces agitations, ces affections variées qui naissent du commerce des hommes, et prennent leur source dans la société. Sensibles seulement aux maux physiques, leurs désirs se bornent à la satisfaction des besoins qui tiennent à leur existence. Le sens dont ils jouissent le plus, est celui du goût ; et l'organe qui exerce le plus d'empire sur eux, est l'estomac. Heureusement pour eux, que leur faiblesse n'a à lutter que contre des causes extérieures de maladies, et que les leurs ne sont pas compliquées comme les nôtres, des affections de l'ame !

V I I.

Chaque âge, en introduisant des changemens dans le physique, amène aussi une révolution dans le moral ; les goûts changent à différentes époques de la vie, et les passions ont, pour ainsi dire, comme le tems, leurs saisons. A l'époque de la puberté, il se développe, dans les jeunes garçons et les jeunes filles, un nouveau centre de vitalité, dont l'influence s'étend sur toute l'économie, et qui devient pour eux, la source de nouvelles sensations. C'est à préparer cette époque de la vie, que les parens

doivent s'étudier de bonne-heure, et à empêcher qu'elle ne soit trop orageuse. Il faut pour cela que la nourriture des jeunes-gens soit saine et douce ; que l'on évite de leur donner des alimens échauffans et des boissons stimulantes. Leur tems doit être partagé entre l'étude et une récréation qui les exerce et occupe sans cesse. On les fera lever de bonne-heure, et on évitera, en général, toutes les circonstances propres à éveiller en eux, des sensations dont on veut prolonger le sommeil.

VIII.

Une fois que la nature a parlé, et qu'elle a terminé le travail de la puberté, les parens doivent encore redoubler de surveillance. L'âge de la puberté, qui commence, est celui de l'effervescence des passions, celui où on est le plus exposé aux écarts de l'esprit et aux égaremens des sens. C'est à cette époque que les jeunes-gens des deux sexes, trompant les intentions de la nature, abusent de leur santé, et contractent des habitudes d'où dépend souvent leur vie. On voit quelquefois, dans ce tems-là, de jeunes filles, inquiètes sur les sentimens qu'elles éprouvent, et dont elles ne peuvent souvent se rendre compte, devenir mélancoliques, rêveuses, fuir la société, et n'aimer qu'à être seules. Il faut alors chercher à les distraire, et ne les laisser jamais livrées à elles-mêmes. Cet amour de la retraite cache presque toujours des inclinations qui ne font que croître dans la solitude.

Pour obvier à ces abus, il faut, comme le

conseille le docteur Hallé, (1) mettre les jeunes gens à un régime doux, tel que l'usage de viandes tirées de jeunes animaux, et celui d'herbes potagères; proscrire soigneusement tous les alimens âcres, quelquefois même éviter de leur donner du vin : et sur-tout procurer beaucoup d'exercices au corps, et de dissipations à l'esprit.

I X.

Les enfans étant appelés, à raison de leur sexe, à remplir des fonctions différentes dans le cours de leur vie, leur éducation physique doit être dirigée suivant leur destination.

L'homme, auquel la nature a départi le domaine des forces, doit être élevé autrement que la femme, à laquelle elle n'a donné que la timidité et la douceur en partage. Etant destinés le plus souvent à supporter des travaux pénibles, à courir les hazards des voyages, et à partager les dangers de la guerre, l'homme a besoin d'une éducation mâle, propre à lui donner un caractère ferme, constant, courageux; ce caractère devient inutile à la femme, qui trouve en lui un protecteur, et dont tout l'empire est fondé sur les grâces et la modestie. Dans l'application des préceptes de l'hygiène des enfans, il ne faut donc pas perdre de vue la destination de l'homme, et éviter tout ce qui ne serait pas propre à donner à son ame, cette trempe vigoureuse, qui fait qu'on est calme dans le danger et grand dans l'infortune.

---

(1) Encyclo. méth.

X.

On ne doit pas trop éveiller l'attention des enfans sur leur santé, ni les plaindre lorsqu'ils sont malades, ou lorsqu'ils se sont fait mal. Si l'on paraît effrayé pour une légère blessure, ils jeteront les hauts-cris, et une autre fois ils se trouveront mal pour une piqûre d'épingle. Il faut leur faire connaître les choses qui peuvent leur nuire, mais ne jamais exagérer les maux qui peuvent en résulter. On doit veiller sur leur santé, mais sans avoir l'air d'y mettre trop d'importance, et faire ensorte que ce ne soit pas une occupation pour eux; autrement on en fera des êtres faibles, pusillanimes, qui se croiront toujours aux prises avec des causes de maladies, et qui ne verront, dans toutes les choses qui les environnent, que des ennemis à combattre, et une coalition formée contre leur existence.

Les petits garçons doivent être libres dans leurs jeux; on veillera à ce qu'ils ne se fassent point de mal; mais on ne doit pas les contraindre ni les forcer à rester en repos, comme de petites filles. Le mouvement est aussi naturel aux petits garçons, que la finesse et la coquetterie le sont aux petites filles. Il faut un tambour, un sabre, un fusil, etc., pour amuser l'un; et l'autre se contente de chiffons et de poupées : l'un commande impérieusement, se plaît dans le bruit, le désordre, et l'autre, déjà pensive, reste tranquille à habiller sa poupée, ou à se parer elle-même. Vouloir qu'un garçon s'amuse comme une petite fille, c'est donc vouloir contrarier une

inclination naturelle, et demander l'impossible. Combien n'est pas ridicule et aveugle, la tendresse de ces mères qui, par amour pour leurs enfans, prennent beaucoup de peine pour en faire de petits vieillards, des momies que l'on cite pour leur tranquillité et leur bêtise, des êtres sans courage, sans vigueur, qui ont toutes les faiblesses du sexe dont ils ont partagé l'éducation, sans en avoir les agrémens. Heureux ceux qui, après avoir été élevés de la sorte, ont cultivé les sciences avec succès, et peuvent au moins servir la patrie par leur génie, et la dédommager de la perte d'un citoyen fort et vigoureux !

C'est en mettant en pratique ces préceptes sur l'éducation physique que les pères et mères obtiendront des enfans forts et robustes, et que l'on parviendra à améliorer l'espèce, en changeant les constitutions individuelles. Mais que d'obstacles à vaincre ! Combien d'entraves n'apportent pas les parens, par une tendresse mal raisonnée, au bonheur de leurs enfans ! Ils ne craignent pas de suivre les usages d'une vieille routine, dont l'expérience constate tous les jours les dangers et les inconvéniens; et ils hésiteront de suivre des conseils, qui sont le résultat de l'observation générale des Médecins les plus éclairés de l'Europe ! Telle est la destinée de l'esprit humain, qu'une lumière trop vive et trop subite le blesse, pour ainsi dire, et que ce n'est qu'après des combats long et opiniâtres, que la raison et la vérité viennent à bout de triompher de l'habitude et des préjugés.

Fin de la première Partie.

SECONDE PARTIE.

Du Traitement des Maux qui peuvent se passer des secours du Médecin.

SECTION PREMIÈRE.

Des Plaies.

On entend par *plaies*, une division de parties molles, faite par une cause externe, comme un instrument tranchant, piquant ou contondant. Les plaies, à raison des circonstances qui les accompagnent, se divisent en simples et compliquées.

On appelle *plaies simples*, celles qui n'offrent qu'une simple solution de continuité, sans danger ni accidens; et on leur donne le nom de *plaies compliquées*, lorsque le corps qui a blessé, a intéressé en même-tems quelque organe essentiel situé profondément, comme un os, un gros vaisseau, ou un des viscères contenus dans les cavités du tronc; lorsque ce corps ou quelques-

unes de ses parties seulement sont restées engagées dans les plaies; enfin, lorsqu'elles sont accompagnées de vices internes, ou d'accidens plus ou moins graves. D'après le caractère de ces plaies, on voit qu'il n'entre pas dans mon plan d'en parler, et qu'elles appartiennent entièrement aux gens de l'art; aussi, ne parlerai-je que des plaies simples, que chacun peut traiter soi-même, et qui n'ont pas besoin, à raison de leur étendue ou de leur position, d'un bandage qui exigerait des connaissances que les gens du monde n'ont pas.

Les plaies faites par des instrumens tranchans, s'appellent *coupures*; celles qui sont faites par des corps pointus, se nomment *piqûres*; et celles qui proviennent de corps contondans, *plaies contuses*. Je parlerai successivement de ces trois espèces de plaies.

ARTICLE PREMIER.

Des Coupures.

Dans quelque partie que soit située une coupure, elle peut présenter deux lèvres, comme lorsqu'elle est le résultat d'une incision perpendiculaire, ou offrir un lambeau ne tenant que très-peu aux parties voisines, comme cela arrive dans les incisions qui ont eu lieu d'une manière très-oblique ou horizontale; enfin, le lambeau peut avoir été entièrement séparé de la partie blessée, et il en résulte une plaie avec perte de substance.

Dans le premier cas, la réunion des deux

lèvres de la plaie, est la seule indication qui se présente ; il suffit de les maintenir en contact, la nature fait le reste. Il se fait un suintement sanguin ou purulent, à l'aide duquel les parties s'aglutinent et se cicatrisent. Lorsqu'on a une coupure à traiter, la première chose que l'on doive faire, est de laver la plaie avec de l'eau simple, ou dans laquelle on a ajouté quelques gouttes d'eau-de-vie. Cela fait, on rapproche les bords de la plaie, et l'on place par-dessus une petite compresse trempée dans la même eau, dont on s'est servi pour la laver, et on la maintient ainsi par plusieurs tours de bandes. Si la plaie était plus considérable, et que sa position fût telle que ses bords restassent toujours écartés l'un de l'autre, il faudrait les rapprocher comme nous l'avons dit, et les tenir réunis par le moyen de deux ou trois petites bandelettes d'emplâtre aglutinatif, ou de taffetas gommé, que l'on placerait en travers de la plaie; cela n'empêche pas après de la panser comme nous l'avons dit.

Dans le second cas, c'est-à-dire, lorsque la plaie est avec lambeau, on commence par la laver, puis on fait la réunion du lambeau, de manière qu'il occupe la place qu'il avait auparavant, ensuite l'on panse comme nous l'avons dit plus haut. Pour peu que le lambeau tienne encore à la peau, il ne faut pas l'enlever ; l'observation prouve que les parties divisées reprennent facilement, quoiqu'elles ne communiquent quelquefois que médiocrement avec les parties vivantes.

Dans le troisième cas, lorsqu'une plaie est avec perte de substance, le traitement est encore

très-simples. Il consiste à entretenir la plaie toujours humide, et à la garantir du contact de l'air. L'on commence le traitement par mettre, dessus la plaie, de la charpie molle et sèche, pour faire froncer l'extrémité des petits vaisseaux, l'on place par-dessus une compresse, et l'on maintient le tout par plusieurs tours de bandes. On ne doit défaire l'appareil qu'au bout de deux ou trois jours que la suppuration s'est établie; alors on enlève la charpie avec de l'eau tiède, et l'on panse la plaie avec du cérat, que l'on fait en faisant fondre une partie de cire blanche dans huit de bonne huile d'olives. Il faut avoir le soin de se servir d'huile fraîche, car l'huile rance est plus nuisible qu'utile. Au bout de quelques jours de suppuration, la nature développe à la surface de la plaie, des boutons charnus, la suppuration diminue avec l'étendue de la plaie, et la cicatrisation a lieu promptement lorsque le sujet est sain, et que la plaie a été tenue très-propre et pansée tous les jours.

Voilà le traitement qu'il convient de faire dans les trois cas dont j'ai parlé. Mais il est un accident inséparable des plaies, c'est l'inflammation. Lorsqu'elle est modérée, elle est utile et favorise la cicatrisation; mais lorsqu'elle est trop forte, elle augmente la maladie, donne la fièvre, et retarde la guérison. On reconnaît qu'une plaie est accompagnée de trop d'inflammation, au gonflement, à la rougeur de la partie, à la chaleur, la douleur et les battemens qui s'y font sentir. On diminuera l'inflammation, en plaçant par-dessus la plaie, un large cataplasme de farine de graines de lin, ou fait avec de la

mie de pain et une décoction de racine de guimauve, ou avec de la mie de pain et du lait; l'on changera souvent ces cataplasmes, et on les continuera jusqu'à ce que l'inflammation soit tombée. En même-tems que l'on fait usage de ces moyens, il faut s'observer sur le régime, autrement c'est comme si l'on ne faisait rien. Il est nécessaire de peu manger, de s'abstenir de vin, et à plus forte raison de liqueurs spiritueuses, et d'user de boissons rafraîchissantes, comme de la limonade, de l'orgeat, ou simplement de l'oxicrat, c'est-à-dire de l'eau acidulée avec du vinaigre.

Il arrive quelquefois chez des personnes faibles ou malades, dont la peau est flasque, décolorée, que les plaies se cicatrisent difficilement. Dans ce cas-là, la nature manque de forces, il convient de les exciter : il faut donner une nourriture fortifiante, nourrissante, faire boire quelques gouttes de bon vin, laver les plaies avec du vin chaud ou de l'eau vulnéraire étendue d'un peu d'eau, et les recouvrir de compresses trempées dans les mêmes liquides.

Le traitement que je viens de proposer est très-simple, et il est tel qu'il doit être, puisque la nature guérit seule, et que nous ne pouvons que lui nuire, en employant des moyens très-compliqués. Garantir les plaies du contact de l'air, nous opposer à leur desséchement, voilà tout ce que nous pouvons et ce que nous devons faire dans le cas d'une plaie simple. Tous les onguens, les emplâtres, et autres remèdes si vantés ne signifient rien, et ce que l'on devrait le plus désirer en eux, ce serait qu'ils ne fûssent qu'inutiles.

II.

Des Piqûres.

Les plaies faites par des instrumens piquans, sont plus douloureuses et plus dangereuses, que celles qui sont faites par des instrumens tranchans. Tout le monde sait qu'une piqûre d'épingle fait quelquefois plus de mal que n'en fait une coupure beaucoup plus grande. Cela vient de ce que les corps piquans ne peuvent pénétrer, qu'en déchirant et froissant les parties qu'ils traversent: aussi les plaies qu'ils font, sont elles semblables aux plaies contuses. Les piqûres sont en général d'autant plus graves, qu'elles ont été faites par des corps plus gros, qu'ils ont pénétrés plus avant, que leur surface est moins polie, et leur pointe moins aigue.

Les parties les plus exposées aux piqûres, sont les mains, les pieds et les jambes. Ces parties peuvent être piquées par une épine, une écharde ou une infinité d'autres corps pointus. Les suites de ces piqûres sont ordinairement de peu de conséquence, lorsque le corps qui les a faites n'est pas resté dans la plaie. pour prévenir les petits accidens qui pourraient en résulter, il suffit de presser un peu la plaie pour la faire saigner, et de tremper la partie blessée dans de l'eau tiède.

Lorsque le corps qui a blessé est resté dans la plaie, il faut s'occuper de suite de l'extraire, autrement l'on s'expose à une inflammation plus ou moins forte, et à souffrir beaucoup. Mais il arrive quelquefois que le corps piquant s'est

cassé dans la plaie, ou qu'il y est tellement enfoncé, qu'on ne peut l'appercevoir ni le saisir. Il faut alors chercher à dilater l'entrée de la plaie, ou faire une petite incision pour arriver jusqu'à lui, et l'extraire plus commodément. Cependant, s'il était situé profondément, et qu'une incision superficielle ne fût pas suffisante, pour remplir l'intention qu'on se propose, il faudrait avoir recours à un chirurgien. Le corps extrait, l'on fera saigner la plaie, et l'on trempera la partie malade dans de l'eau tiede, comme je l'ai dit plus haut.

Si le corps n'a pas été extrait, s'il reste dans la plaie, il devient une cause d'irritation, et donne lieu aux mêmes symptômes inflammatoires que ceux qui ont lieu dans un panaris, un clou, etc. La partie devient rouge, douloureuse, elle se tuméfie, on y sent des battemens, et selon que l'inflammation est plus ou moins forte, la fièvre et d'autres accidens surviennent. Une fois que la nature a commencé le travail de la suppuration, on doit la favoriser, en tenant toujours la partie malade humide et chaude. Ce ne serait plus le tems de chercher à retirer le corps engagé, ni de faire des incisions. Il faut baigner souvent la partie blessée dans l'eau tiède, et la recouvrir après d'un cataplasme, fait avec de la farine de graine de lin et une décoction de racine de guimauve, ou de graine de lin, ou bien d'un cataplasme de mie de pain et de lait: Pour qu'ils conservent plus long-tems leur humidité et les rendre plus adoucissans, on y ajoutera, lorsqu'ils seront faits, un peu de sain-doux ou d'huile fraiche.

Si la piqûre était peu considérable, une petite mouche d'onguent de la mère, que l'on place dessus, est suffisante. L'on prône beaucoup, pour les piqûres, la graisse de lièvre, de chat, etc.; et l'on prétend qu'elles ont la propriété d'attirer les corps que l'on n'a pu extraire, ce qui est absurde. Ces graises n'ont d'autre propriété que celle de la graisse de cochon; elles sont toutes adoucissantes, et conviennent assez bien pour faire mûrir les abcès. une fois que la suppuration est terminée, le pus entraîne avec lui le corps qui a produit l'accident; et la plaie se cicatrise d'elle-même. Quant au régime que l'on doit tenir durant l'inflammation, il est le même que celui que j'ai dit, que l'on devait observer dans l'inflammation des plaies simples.

I I I.

Des Plaies contuses.

Les plaies contuses sont celles qui sont faites par des corps qui ne sont ni tranchans, ni piquans, mais qui déchirent les parties qu'ils frappent, en raison de la force avec laquelle ils sont lancés, ou de la vîtesse avec laquelle nous allons au-devant d'eux; tels sont les coups de pierre, les coups de bâton, les chutes sur des corps durs, et généralement toutes les plaies qui peuvent être faites par une infinité de machines en mouvement. Ces plaies sont toujours plus dangereuses et plus longues à guérir que les autres, parce que les parties blessées ont été en même-tems froissées, meurtries, et quelquefois entièrement désorganisées.

Les plaies contuses veulent être pansées comme les plaies simples avec perte de substance. L'on met d'abord dessus des plumaceaux de charpie molle et sèche, et on ne lève l'appareil qu'au bout de deux ou trois jours. (1) La suppuration, dans ces plaies, est toujours abondante, et il faut qu'elle entraîne toutes les chairs qui ont été meurtries, avant qu'elles puissent se guérir. Une fois qu'elles s'en sont débarrassées, elles passent à l'état des autres plaies dont nous avons parlé, et se cicatrisent de même. Leur traitement est aussi le même. On les panse avec des plumaceaux enduits de cérat, et si dans le commencement l'inflammation est trop forte, on a recours aux cataplasmes émolliens, dont j'ai parlé plus haut, et l'on observe le régime que j'ai indiqué.

SECTION II.

Des Contusions.

On appelle contusion, l'effet d'un corps qui frappe avec force une partie, sans la diviser,

(1) Lorsque je dis qu'on doit panser la plaie avec de la charpie sèche, et ne l'enlever qu'au bout de deux ou trois jours, je suppose une plaie un peu étendue; car une petite écorchure n'exige pas un traitement semblable; il suffit de la couvrir d'un linge enduit de cérat, et souvent même c'est inutile.

comme lorsque nous recevons un coup de bâton un coup de poing, ou que nous nous heurtons contre un corps dur. Les contusions peuvent aussi être l'effet d'une forte pression, comme lorsqu'on se prend les doigts ou la main dans une porte, lorsqu'on est pressé entre une voiture et une muraille, etc. Selon qu'elles sont plus ou moins fortes, il en résulte des symptômes différens.

Lorsqu'une partie est faiblement contuse, elle devient noire sur-le-champ, et il en résulte ce qu'on appelle une *échimoise*. Cette couleur noire devient chaque jour moins foncée, elle passe au jaune, et finit, après des nuances différentes, par être remplacée par la couleur naturelle de la partie blessée. Le résultat de toutes les contusions, est d'affaiblir les parties qui en ont été le siège, et de diminuer le ton des petits vaisseaux : ce qui fait que le sang séjourne dans leur intérieur, s'extravase dans le tissu cellulaire, et donne lieu aux échimoses dont nous venons de parler.

Si le corps qui produit la contusion agit avec plus de force, il en résulte quelquefois la rupture de quelques petits vaisseaux; le sang se ramasse alors dans le tissu cellulaire, et donne lieu à de petits dépôts sanguins : les parties sont en même-tems plus ou moins froissées et contuses. Souvent les meurtrissures sont si fortes, que les parties frappées en sont désorganisées, et qu'elles se séparent entièrement, par la gangrène, des parties saines.

Les efforts des contusions ne se bornent pas toujours aux parties extérieures. Souvent ils se

propagent jusqu'à l'intérieur, et les organes qui y sont contenus en sont affectés plus ou moins gravement. Un coup sur le ventre, par exemple, peut déterminer une inflammation des intestins, du foie ou de la rate. Un coup sur la poitrine peut de même donner lieu à une lésion des organes contenus dans cette cavité. Des épanchemens sanguins ont également lieu à la suite des coups, des chutes et des fortes commotions imprimées au corps.

Lorsqu'on a à traiter une contusion peu considérable, il n'y a autre chose à faire qu'à rétablir le ton des petits vaisseaux, afin de ranimer la circulation qui s'y fait difficilement, et de les mettre à même de repomper le sang qui séjourne dans le tissu cellulaire. Il suffit, pour cela, de laver la partie meurtrie avec de l'eau salée et de la recouvrir d'une compresse trempée dans le même liquide. L'on peut aussi se servir de fort vinaigre étendu dans deux parties d'eau. L'on trempe dedans les linges dont on recouvre la partie malade, et il faut avoir le soin de les changer toutes les deux heures pendant le premier jour. L'on applique aussi avec succès, le persil, le cerfeuil, l'artichaux sauvage, légérement pilé dans un mortier.

Lorsque le sang extravasé ou stagnant dans les petits vaisseaux, commence à disparaître, et que la guérison est annoncée par le changement de couleur de la partie, il faut la panser avec des liqueurs aromatiques spiritueuses, afin de donner un peu de ton aux parties affaiblies. L'eau d'arquebusade, l'eau de mélisse composée, l'eau de cologne, étendues dans deux parties

d'eau commune, sont toutes propres pour cet usage.

Dans le cas où, à la suite d'une forte contusion, il s'est épanché du sang sous la peau, il ne faut pas chercher à faire aucune incision pour lui donner issue, car souvent l'on peut donner lieu à une plaie qui se cicatrise difficilement. La nature fait disparaître avec le tems ces petits dépôts. Il faut seulement panser la partie malade, comme nous l'avons dit. Quelquefois la quantité de sang épanché, nécessite que l'on fasse une incision pour l'évacuer; mais ce cas-là regarde le chirurgien. Il en est de même lorsqu'une forte désorganisation à fait tomber la partie meurtrie en gangrène.

Lorsque le corps, à la suite d'un coup ou d'une chute, a éprouvé une secousse générale, il convient d'user de certaines précautions pour éviter les affections qui pourraient survenir intérieurement. Celles qui en sont les suites les plus fréquentes, sont l'inflammation, des dépôts purulens, et ensuite des épanchemens sanguins.

Avant qu'un organe devienne le siège d'un dépôt, il faut qu'il y ait existé auparavant de l'inflammation. Si donc, dès le principe, on la dissipe, on empêche le dépôt de se former. Voilà pourquoi l'on doit employer, après une secousse violente, les moyens propres à prévenir l'irritation qui pourrait en être la suite. Pour cela, il faut faire usage, aussitôt après, des acides végétaux. L'on prendra sur-le-champ trois ou quatre cuillerées de verjus avec moitié eau, et l'on boira pendant quelques jours de la limonade. Il faut s'observer en même-tems sur le régime, éviter

éviter les liqueurs spiritueuses, les mets échauffans, et prendre des bains. Lorsque la commotion a été très-forte, la saignée devient nécessaire; mais il ne faut jamais en venir là, sans avoir consulté un homme de l'art. Souvent il arrive, qu'après une chute, ou un coup reçu, une personne reste sans connaissance : on doit alors éviter de l'agiter avec force pour la faire revenir; on lui jettera de l'eau froide au visage, et l'on se comportera en tout comme nous avons conseillé de le faire dans le cas de l'évanouissement par faiblesse. Aussitôt qu'elle pourra avaler, on lui fera prendre, pour ranimer ses forces, une cuillerée d'eau d'arquebusade, ou d'eau des carmes, dans un verre d'eau : la personne revenue entièrement à elle-même, l'on fera ce qu'il convient pour prévenir l'inflammation.

Lorsqu'à la suite d'un coup violent ou d'une chute, il se forme intérieurement un épanchement sanguin, il n'est pas trop facile de le prévenir, parce qu'il est le résultat d'une rupture de vaisseaux, et qu'il a toujours lieu sur-le-champ. Les symptômes qui en résultent sont plus ou moins graves, selon l'endroit où il a lieu. Ce cas regarde la Médécine, et je ne dois pas en parler.

SECTION III.

Des Entorses.

LES Entorses consistent dans un tiraillement, une extension forcée des parties qui entourent

une articulation. Les parties ligamenteuses sont celles qui en souffrent le plus, à raison de leur proximité de l'articulation, et de leur peu d'extensibilité. Les articulations qui sont le plus exposées aux Entorses, sont celles du pied, du genou et du bras. Elles ont toujours lieu, lorsqu'une puissance pousse le membre dans uns sens, tandis qu'il est retenu dans un autre. Dans le moment de l'accident, on éprouve une vive douleur, il survient, bientôt après, de l'engorgement; la partie s'échimose, les mouvemens deviennent pénibles, difficiles, et finissent quelquefois par être impossibles. En général, selon que l'extension forcée a été plus ou moins forte, les symptômes sont différens et plus ou moins dangereux.

Lorsqu'une entorse est récente, il faut plonger le membre qui en est le siège, dans l'eau froide ou dans l'eau à la glace, si l'on peut s'en procurer; et on l'y laissera au moins pendant trois ou quatre heures. De cette manière on diminue l'irritation qui avait lieu, et l'on prévient le gonflement et l'inflammation, qui sont les suites immanquables d'une entorse, lorsqu'on ne fait rien pour s'y opposer. Dans le cas où l'on ne pourrait faire usage de ce moyen, l'on couvre la partie malade avec des compresses trempées dans l'eau végéto-minérale, (1) et on a le soin de les renouveler souvent.

L'immersion dans l'eau froide et continuée

(1) Cette eau se fait en mettant une demi-once d'extrait de Saturne, dans une pinte d'eau, et on y ajoute deux onces d'eau-de-vie.

long-tems, est le meilleur moyen que l'on puisse opposer à une entorse légère; mais il arrive souvent que certaines circonstances s'opposent à ce qu'on l'emploie. Ainsi il serait très-imprudent qu'une femme se plongeât les mains ou les pieds dans l'eau froide, pendant qu'elle a ses règles. Les personnes sujettes aux coliques, celles qui sont phthysiques, ou qui ont beaucoup de dispositions à cette maladie, pourraient aussi en être incommodées. Dans ce cas, il convient d'employer l'eau végéto-minérale tiède, comme nous l'avons dit. Ce médicament est un excellent répercussif, qui s'oppose au gonflement et diminue la douleur, par la propriété qu'il a d'émousser la sensibilité.

SECTION IV.

De l'Erysipèle.

L'ERYSIPELE consiste dans une inflammation superficielle de la peau. La partie qui en est le siège est légèrement tuméfiée : elle est d'une couleur rouge mêlée, et peu vive, qui disparaît facilement par la pression, et reparaît de même. Cette rougeur n'affecte aucune forme régulière; elle s'étend inégalement et fait des progrès plus ou moins grands sur les parties voisines. L'érysipèle est accompagné d'une douleur semblable à celle de la brûlure, et il survient à sa surface

des vésicules de différentes grandeurs, qui se dessèchent et se terminent par la chute de l'épiderme.

Cette maladie est ordinairement produite par une cause interne; mais elle peut aussi être le résultat de substances âcres, irritantes, appliquées à la surface de la peau; elle est toujours précédée d'une fièvre plus ou moins forte, et l'inflammation de la peau paraît ordinairement le premier, le second ou le troisième jour de son invasion. Une fois qu'elle a paru, la fièvre diminue et cesse avec elle. L'érysipèle survient indifféremment dans toutes les parties du corps, mais la tête paraît en être le plus souvent affectée. Quelquefois l'inflammation est si grande et fait de tels progrès, qu'elle occupe la figure, le col, et toute la tête. Dans ce cas, le gonflement des paupières est si considérable, que les malades ne peuvent ouvrir les yeux.

Lorsque cette maladie est simple, elle veut être traitée comme une affection inflammatoire. Du petit lait, de l'orgeat, ou de la limonade, sont les boissons dont il convient de faire usage. Il faut observer en même-tems le régime rafraîchissant, et éviter tout ce qui peut échauffer.

Quant au traitement externe, on a conseillé d'appliquer différens remèdes sur la partie affectée: mais l'expérience ne prouve pas en leur faveur. On accuse les narcotiques, les rafraîchissans, les astringens de disposer à la gangrène; les spiritueux paraissent augmenter l'inflammation; tous les huileux et les fomentations aqueuses semblent mettre la maladie dans le cas de s'étendre, et peuvent quelquefois exciter la suppu-

ration. L'application la plus sûre, et que l'on doit préférer, est celle qui consiste à saupoudrer fréquemment la partie enflammée, avec de la farine desséchée. Comme il se fait une exudation à la surface de la partie malade, rien n'est plus propre à absorber l'humidité et à dessécher, que l'emploi de ce moyen. Les farines les plus grossières sont préférables, parce qu'elles sont moins susceptibles de se réunir et de former une croûte. Ainsi la farine d'avoine est celle qui remplit le mieux l'intention qu'on se propose.

Dans ce que je viens de dire sur l'érysipèle, je n'ai eu intention de parler que de celui qui n'a aucun mauvais caractère, et qui n'a besoin que de petits soins pour le guérir, mais quelquefois cette maladie est précédée et accompagnée d'une fièvre de mauvaise nature, qui donne lieu à des symptômes plus ou moins graves et qui indiquent assez qu'il faut alors avoir recours aux personnes de l'art.

SECTION V.

De la Brûlure.

L'on distingue trois degrés dans une brûlure. Dans le premier, la partie brûlée est rouge, légérement tuméfiée; on y éprouve de la chaleur et une douleur plus ou moins vive; ce degré a beaucoup d'analogie avec l'érysipèle. Dans le

second, il y a détachement de l'épiderme ; il s'élève sur la partie des vessies plus ou moins grosses, et pleines d'une eau roussâtre. Dans le troisième, les parties sont désorganisées et il y a plaie. Si la désorganisation a été portée trop loin, il n'est pas rare de voir survenir la gangrène.

Le traitement des brûlures varie selon que l'on a à traiter, une brûlure du premier, du second ou troisième degré. Dans le cas du premier degré, il suffit de tremper de suite la partie brûlée dans l'eau la plus froide que l'on pourra trouver, et l'y laisser le plus long-tems possible. L'on doit avoir le soin de renouveler cette eau dès qu'elle est échauffée, ce que l'on connaît à la douleur qui se réveille et se fait sentir de nouveau. Si la partie qui a été brûlée ne pouvait être baignée, à cause de sa position, il faudrait la couvrir de compresses trempées dans l'eau la plus froide possible, ou, ce qui vaut encore mieux, dans l'eau végéto-minérale, et les renouveler souvent. Par ce moyen, l'on évite l'inflammation, la douleur, et lon termine, en dix à douze heures, une maladie qui eût durée, sans cela, plusieurs jours.

S'il s'est élevé des vessies sur la peau, après une brûlure, il faut les percer avec une épingle, afin de faire écouler la sérosité qu'elles contiennent, et éviter soigneusement de mettre à découvert la partie qui est dessous. Si la brûlure est récente, on peut la tremper, comme dans le premier cas, dans l'eau fraîche, et ensuite la recouvrir d'un linge fin enduit de cérat.

Lorsque les parties ont été désorganisées par le feu, il faut s'attendre à la suppuration. Les

parties brûlées se détachent au bout d'un certain tems, et une fois que l'escarre est tombée, la plaie commence à se cicatriser à sa circonférence, et diminue insensiblement d'étendue, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement fermée. Dans le cas d'une semblable brûlure, il n'y a autre chose à faire que de panser la plaie avec de la charpie molle, recouverte de cérat bien frais. Mais si la brûlure est considérable, que l'on ait lieu de craindre les progrès et les suites de l'inflammation, il faut recouvrir le tout d'un cataplasme émollient, et observer le régime rafraîchissant dont nous avons parlé plusieurs fois. Lorsque le siège du mal est à la jambe ou au pied, il faut placer ces parties dans une position horizontale, et garder un repos absolu jusqu'à ce que les premiers symptômes d'irritation soient dissipés. En général, dans tous les maux de jambes, la marche prolonge leur durée, et est ce qu'il y a de plus contraire à leur guérison.

SECTION VI.

Des Engelures.

On appelle engelure, un gonflement ou une enflure, accompagné de rougeur, de demangeaison et de douleurs, qui survient en hiver, aux doigts des pieds ou des mains, aux talons, aux oreilles, au nez et aux lèvres. Ces parties

sont plus exposées aux engelures, parce qu'elles résistent moins à l'action du froid, à raison de leur éloignement du foyer de la chaleur, et de la lenteur avec laquelle la circulation se fait aux extrémités.

Les engelures sont des affections inflammatoires de la peau, occasionnées par le passage du froid au chaud, ou du chaud au froid, et sur-tout lorsque la chaleur est accompagnée d'humidité, et que les parties passent ainsi d'une espèce de bain tiède au froid. Selon qu'on a plus froid, et que l'on passe à une chaleur plus grande; selon que l'on y passe plus ou moins rapidement, les engelures présentent des symptômes plus ou moins graves, dont les degrés s'étendent depuis le premier état de demangeaison, jusqu'à la gangrène, ce qui fait que l'on peut distinguer trois degrés dans les engelures.

Dans le premier degré, la partie qui en est le siège est légèrement enflée, la chaleur y est un peu plus grande que dans l'état naturel, et on y sent de la douleur et de la démangeaison. Dans le second, tous les symptômes du premier degré sont augmentés, le gonflement et la douleur sont plus considérables, et il y a privation de l'usage des doigts. Dans le troisième, l'inflammation est encore plus forte que dans le second degré, et il s'élève sur la partie affectée, une ou plusieurs vessies qui crèvent, et laissent voir par-dessous une excoriation qui s'étend et qui devient quelquefois un ulcère très-profond et de mauvaise nature. Enfin, ce troisième degré des engelures peut se terminer par la gangrène.

Le traitement des engelures, comprend les

moyens de les prévenir et de les guérir. Il varie selon le degré que l'on se propose de eombattre. Les engelures du premier degré sont peu de chose, et se guérissent d'elles-mêmes. On doit seulement éviter, avec plus de soin, de s'exposer aux causes que nous avons dit être dans le eas de les produire.

Les engelures du second degré veulent être traitées, dit M. Tissot, comme la congellation dont elles sont le premier degré, avec de la neige et de l'eau à la glaee. Ce remède est en effet un des meilleurs, lorsque rien ne s'oppose à son emploi. Il faut pour eela se frotter plusieurs fois par jour, les mains ou les pieds, selon que les unes ou les autres de ces parties sont affeetées, avec de la neige. Les parties frottées rougissent, s'échauffent fortement pour l'instant, mais un état de bien-être ne tarde pas à succéder.

Si l'on préfère se servir d'eau, il faut qu'elle soit froide, ou prête à se geler. On doit y plonger les mains plusieurs fois par jour, et les y laisser pendant quelques minutes. On éprouve, dans le premier moment que la main est dans l'eau, de la douleur qui diminue peu-à-peu pour faire place à l'engourdissement. On sort de l'eau les doigts engourdis, mais ils ne tardent pas à recouvrer leur chaleur naturelle.

Pour faire cesser promptement la douleur et l'engourdissement des mains, soit qu'on les sorte de l'eau, ou qu'on vienne de les frotter avec de la neige, il faut les essuyer immédiatement après et mettre des gants de peau. Un quart-d'heure après l'on se trouve bien, et l'on sent que la demangeaison et la douleur que l'on

éprouvait avant ont diminués. Au bout de trois à quatre jours d'un traitement semblable, les mains se désenflent, la peau se ride, et l'on est guéri.

« Cependant, comme l'observe Tissot, un petit nombre de personnes qui ont sans doute la peau excessivement délicate et sensible, ne se trouvent cependant pas bien de ce remède ; il paraît trop actif, il agit sur la peau presque comme un vésicatoire ; et en déterminant une plus grande quantité d'humeurs, augmente le mal au lieu de le diminuer. »

« Quand cette dernière raison ou quelqu'autre circonstance, comme le peu de fermeté et la désolation d'un enfant, le tems des règles chez une femme, une violente toux, des coliques habituelles, quelques autres maladies, dont on aurait remarqué que le froid aux extrémités renouvelle les accès, ne permettent pas d'employer ce remède, il faut lui en substituer d'autres. »

Le meilleur moyen, en ce cas, est de porter des gants de peau de chien, jour et nuit. Si c'était aux pieds que fussent les engelures, il faudrait porter des chaussons de la même espèce, ou de taffetas gommé. On avancera la guérison, en ayant soin, en même-tems, de plonger plusieurs fois par jour, les mains ou les pieds dans un bain tiède, auquel on ajoutera une liqueur résolutive. Celle qui présente le plus d'avantages pour cela, est l'extrait de Saturne (acétite de plomb). On en ajoute à l'eau plus ou moins de gouttes, jusqu'à ce qu'en l'agitant avec la main, elle prenne une teinte

blanche, semblable à celle du lait auquel on aurait ajouté la moitié d'eau. Cette eau ainsi préparée, est ce qu'on appellè *eau de Goulard, eau végéto-minérale*. Au défaut d'extrait de Saturne, on peut se servir de bon vinaigre étendu d'eau.

Tissot dit qu'on a beaucoup vanté, pour les engelures, la décoction de pelures de raves, à laquelle on ajoute un seizième de vinaigre. Cette décoction ne doit être employée que tiède.

Au lieu d'employer ces remèdes en décoction et en bain, on peut les réduire en vapeurs et y exposer la partie malade. Le vinaigre chaud réduit en vapeurs, est un excellent moyen résolutif, et qui convient parfaitement dans ce cas-là. Mr. Tissot dit avoir vu réussir souvent aussi, la térébenthine employée de la même manière. Que l'on ait exposé ses mains ou ses pieds à des vapeurs, ou qu'on les ait plongés dans un bain, on sent qu'il faut avoir le plus grand soin de les essuyer, de les bien sécher, et de les garantir du contact de l'air.

Lorsqu'on a guéri les engelures, avec des décoctions ou des vapeurs, il reste ordinairement, dans la partie qui en a été le siège, un peu de faiblesse et de sensibilité. Il faut alors, pour fortifier et faire disparaître le trop de sensibilité dans cette partie, la laver tous les jours avec partie égale d'eau ordinaire et d'eau-de-vie camphrée, ou d'eau-de-vie simple, ou d'eau de Cologne.

Le troisième degré des engelures, est celui où il y a ulcération. Il n'entre pas dans mon

plan d'en parler, puisque je me suis proposé de ne m'occuper que des cas où l'on peut se passer du Médecin. Les engelures ulcérées forment quelquefois des plaies profondes, et souvent dégénèrent en ulcères de mauvaise nature, pour avoir été mal traitées dans le principe. Or, l'état de sensibilité de la personne malade, sa constitution naturelle, le régime qu'elle tient, les autres maladies qu'elle peut avoir, etc., tout cela peut compliquer une engelure ulcérée, et demander des modifications dans le traitement, qui ne pourraient être saisies qu'imparfaitement par les gens du monde.

Les moyens de prévenir les engelures doivent, sans contredit, consister dans l'éloignement des causes que nous avons dit leur donner naissance. Ainsi donc, endurcir, accoutumer au froid les parties qui y sont le plus exposées, éviter de les faire passer subitement du froid au chaud, et du chaud humide au froid, renferme toute la conduite à tenir pour s'en garantir.

Il est des personnes qui sont plus exposées les unes que les autres aux engelures; une sensibilité et une faiblesse plus grande de la peau, paraissent donner lieu à cette disposition. Les enfans y sont particulièrement sujets pour ces raisons, et parce que la sensibilité plus grande de leurs organes augmente nécessairement l'effet des impressions étrangères. Il convient donc, pour les en garantir, de les accoutumer de bonne heure au froid. Pour cela, on évitera de leur laver les mains et la figure à l'eau chaude. On se servira, au contraire, toujours d'eau froide. On les accoutumera à se passer de gants,

ou si on leur en donne, ils doivent être de peau simple. On évitera avec soin de leur faire porter des fourrures, qui en entretenant la main dans une moiteur continuelle, l'expose davantage aux effets du froid, quand ils quittent leurs gants. Lorsqu'un enfant vient de dehors et qu'il a froid, on s'opposera à ce qu'il s'approche trop près du feu, et sur-tout qu'il y présente ses mains et ses pieds, avant que ces parties soient réchauffées.

Ce que nous venons de dire pour les enfans, est de même applicable aux grandes personnes qui se garantiront des engelures en suivant les mêmes conseils.

SECTION VII.

Des Clous, ou Furoncles.

Les clous sont de petites tumeurs inflammatoires qui ont leur siège dans le tissu cellulaire situé sous la peau, qui surviennent indifféremment dans toutes les parties du corps, et qui dépendent le plus souvent d'une cause interne. Ils paraissent quelquefois plusieurs à-la-fois, et ils peuvent acquérir un volume assez considérable pour gêner le mouvement des parties au-dessus desquels ils sont situés, pour occasionner un gonflement, une inflammation considérable, donner lieu à la fièvre, et faire beaucoup souffrir.

Ces clous ont pour caractère de s'élever en

pointe au-dessus de la peau, et de se terminer toujours par la suppuration; une fois que la suppuration est achevée, ils percent dans leur sommet et ils laissent écouler quelques gouttes de pus. L'on apperçoit alors, dans leur intérieur, un petit corps solide, détaché, qui est ce que l'on appelle le *germe*, le *bourbillon*. En pressant la tumeur, on le fait sortir sous la forme d'un petit cylindre allongé; et dès ce moment, la douleur cesse, les symptômes inflammatoires disparaissent, et les parties se cicatrisent.

Lorsqu'un clou est peu considérable, il suffit d'appliquer dessus une petite mouche d'onguent de la mère. Si, au contraire, à raison de son volume et de sa situation, il donne lieu à des symptômes inflammatoires plus grands, il faut alors baigner souvent, dans l'eau tiède, la partie qui en est le siège, et le recouvrir d'un cataplasme fait avec la farine de graine de lin, une décoction de racine de guimauve, et un peu de sain-doux, comme nous l'avons conseillé à l'article piqûre. L'oseille bouillie et broyée, appliquée chaude sur la tumeur, est encore un très-bon moyen pour en hâter la terminaison. Si les symptômes inflammatoires étaient considérables, s'il y avait de la fièvre, de l'insomnie, il faudrait alors se mettre à un régime rafraîchissant, prendre des lavemens, boire abondamment d'une boisson acidule quelconque, ou d'une tisane faite avec la racine de chiendent et le bois de réglisse, et s'observer en même-tems sur le manger.

Les clous qui reviennent souvent et qui paraissent plusieurs à-la-fois, indiquent une disposition particulière du corps, qui demande un

traitement interne. L'on doit, dans ce cas, s'adresser à un Médecin.

SECTION VIII.

Des Panaris.

Le panaris est une tumeur flegmoneuse, qui survient au bout du doigt. Les causes qui le produisent, sont une piqûre, une contusion de l'extrémité du doigt, qui ont donné lieu à une irritation de cette partie, ou à un épanchement de quelque fluide; il peut aussi provenir d'une cause interne. Cette maladie est toujours très-douloureuse, et entraîne quelquefois, à sa suite, les accidens les plus graves. Elle s'annonce ordinairement par une douleur obscure, des élancemens qui se font sentir de tems en tems au bout du doigt. Jusques-là, la partie malade n'offre encore rien de remarquable; mais bientôt après, les douleurs augmentent, les pulsations deviennent plus fréquentes, il se développe une chaleur plus grande que dans l'état naturel, la peau devient rouge, et l'extrémité du doigt se tuméfie. l'enflure ne se borne pas à la partie malade, elle gagne toute la main, et se propage souvent jusqu'au bras. L'irritation se continue de même le long du bras, jusques sous l'aisselle, où elle donne lieu au gonflement des glandes qui y sont situées; enfin, suivant que les symp-

tômes de l'inflammation sont plus considérables, il survient une fièvre plus ou moins forte, et la maladie est plus ou moins grave.

L'on distingue plusieurs espèces de panaris, selon que le siège de la maladie est situé plus ou moins profondément; mais ces divisions n'intéressent que les Chirurgiens. L'on peut dire, qu'en général, plus le foyer du mal est rapproché de la peau, moins la maladie est dangereuse, parce qu'alors la suppuration se fait plus promptement, et qu'il est plus facile de donner issue au pus qui s'est formé. Cette maladie se termine, le plus ordinairement, par la suppuration; mais quelquefois, lorsque l'irritation est portée trop loin, elle peut se terminer par la gangrène, ou bien par la carie de la dernière phalange du doigt, lorsque le foyer purulent est situé près de cet os. Nous verrons ce qu'il convient de faire pour éviter ces deux dernières modes de terminaison.

Le traitement du panaris consiste, comme dans tous les autres cas, de tumeurs inflammatoires, à diminuer l'irritation générale, à modérer l'inflammation, à favoriser la suppuration, en relâchant, en ramollissant le tissu de la peau, et à donner issue au pus, une fois qu'il est formé.

L'on diminue l'irritation générale, par tous les moyens dont nous avons déjà parlé, en faisant abondamment usage d'une boisson acide, comme de la limonade, du sirop de vinaigre, ou bien de l'eau acidulée simplement avec du vinaigre, selon les circonstances où l'on se trouve, en prenant fréquemment des lavemens, en mangeant peu et en évitant tous les alimens et les boissons

qui

qui peuvent échauffer. La saignée devient aussi quelquefois nécessaire.

Le traitement local, consiste à baigner souvent son doigt dans l'eau un peu plus que tiède; à l'exposer à la vapeur de l'eau bouillante, et à le recouvrir ensuite d'un cataplasme émollient, fait avec la mie de pain et le lait, ou avec la farine de graine de lain et l'eau de guimauve. Si l'inflammation et l'enflure ont gagné toute la main, il ne faut pas alors se contenter de couvrir le doigt malade, il faut faire un large cataplasme capable d'envelopper toute la main. Le levain, appliqué sur le doigt, est encore un moyen de hâter la suppuration. L'oseille cuite, appliquée chaude, produit le même effet.

Le panaris, en faisant usage des moyens dont nous venons de parler, perce quelquefois lui-même; mais aussi, l'on est souvent obligé de pratiquer une incision pour évacuer le pus qui s'est formé. Lorsque la suppuration est terminée, il faut s'occuper de donner de suite issue au pus. Si la peau est amincie, si l'on sent le pus à une très-petite distance de sa surface, l'on peut percer soi-même la tumeur, avec une pointe de ciseaux ou de canif. Une fois que le pus est évacué, l'on tient la plaie ouverte par le moyen d'une petite emplâtre d'onguent de la mère, jusqu'à ce qu'elle soit détergée et qu'il n'en sorte plus rien : après cela, on la panse simplement avec un linge fin.

Si le pus est situé plus profondément, il faut faire appeler un Chirurgien pour faire l'ouverture de la tumeur. Il est nécessaire d'y avoir recours plutôt que plus tard, car souvent le pus

n'étant pas évacué assez promptement, il en résulte la carie et la chûte de l'os de l'extrémité du doigt. Dans ce cas, il convient de faire l'incision plutôt trop profonde que pas assez. Les deux cas où l'on doit appeler le Chirurgien, sont donc, premièrement, celui où les symptômes inflammatoires étant très-violens, la maladie menacerait de se terminer par la gangrène; et en second lieu, lorsque la suppuration étant terminée, l'on ne pourrait donner, soi-même, issue au pus. A plus forte raison l'on doit y avoir recours, lorsque la maladie s'est terminée par la gangrène ou la carie.

SECTION IX.

Des Hémorragies.

L'HÉMORRAGIE du nez est, le plus souvent, occasionnée par un effort conservateur de la nature, qui tend à se débarrasser d'une surabondance de sang. Voilà pourquoi les jeunes-gens, en général, et les personnes sanguines, y sont plus sujets que d'autres. Quelquefois, aussi, des hémorragies ont lieu dans certaines fièvres inflammatoires, et elles deviennent des crises salutaires de ces maladies. Il faut, dans ce cas, ne rien entreprendre pour les arrêter, autrement, l'on contrarierait l'intention de la

nature, et l'on pourrait occasionner intérieurement, des congestions sanguines. Lors donc qu'il survient une hémorragie chez un sujet jeune et vigoureux, il ne faut rien faire pour empêcher le sang de couler, il s'arrête ordinairement de lui-même, lorsqu'il s'en est écoulé une certaine quantité.

Il n'y a que dans le cas où une hémorragie aurait lieu chez une personne déjà affaiblie, ou qu'elle aurait duré trop long-tems, qu'il faut s'occuper de l'arrêter. L'on reconnaît que la quantité de sang écoulé n'a pas été portée trop loin, lorsque la personne qui l'a perdu, a le pouls plein, régulier; lorsque la chaleur de son corps n'est pas diminuée, qu'elle est la même aux extrémités, et que ses lèvres et ses joues sont colorées en rouge; au contraire, si le pouls est petit, tremblottant, si la personne est pâle, si ses lèvres sont décolorées, si elle éprouve des maux de cœur, des faiblesses, des mouvemens convulsifs, c'est une preuve qu'elle a perdu trop de sang, et qu'il faut s'opposer à ce qu'elle en perde davantage. Il ne faudrait cependant pas attendre que ces symptômes eussent lieu pour arrêter une hémorragie, parce que les moyens que l'on emploie n'agissent pas dans le moment, et que l'on aurait le tems de perdre encore beaucoup de sang avant qu'on eût pu l'arrêter. Il vaut donc mieux s'y prendre un peu plutôt que plus tard, pour éviter tout inconvénient: d'ailleurs, les circonstances et le bon sens indiquent les règles à suivre en pareil cas.

Parmi les moyens que l'on peut employer pour arrêter une hémorragie, le premier que

l'on doit mettre en usage, est de diminuer la chaleur générale. On ralentit, de cette manière, le mouvement de la circulation, et l'on affaiblit l'effort hémorragique qui se fait quelquefois avec trop d'énergie. Le moyen de diminuer la chaleur du corps, est de diminuer le nombre des vêtemens ou des couvertures, si l'on est au lit; d'exposer la personne dans un endroit frais, de la faire tenir dans une position droite, de lui faire garder un repos parfait, et de lui donner à boire une boisson raffraîchissante, comme de l'orgeat, de la limonade, ou de l'eau acidulée avec du vinaigre. Si cela ne suffisait pas, on lui mettrait les mains dans l'eau fraîche, et on lui poserait en même-tems, sur les tempes et autour du front, des linges trempés dans un mélange d'eau et de vinaigre. Enfin, si tous ces moyens étaient encore insuffisans, l'on aurait recours à une tente ou rouleau de charpie que l'on tremperait dans une dissolution de vitriol (1) ou dans un mélange d'eau et de vinaigre; on l'introduirait horizontalement dans le nez, et on l'y pousserait ensuite, aussi haut que possible, à l'aide d'un petit morceau de bois flexible. (2) Tissot dit qu'un moyen sur d'arrêter l'hémorragie, est de tremper la tente dans la liqueur minérale anodine de Hoffmann, ou bien dans un mélange d'eau ordinaire, de vinaigre et d'eau-de-vie.

---

(1) L'on fait dissoudre un gros de vitriol blanc dans un verre d'eau.

(2) Pour extraire, après l'hémorragie, le rouleau de charpie introduit dans le nez, il faut, avant son introduction, l'attacher dans son milieu avec une aiguillée de fil, qu'on laisse pendre au-dehors.

Lorsqu'il est urgent d'arrêter une hémorragie, il faut commencer d'abord par la charpie, et finir par les autres moyens proposés. Une fois que le sang est arrêté, il faut bien se donner de garde d'ôter la tente, ni d'enlever les caillots de sang qui bouchent le nez, car l'on risquerait de rappeler l'hémorragie. La tente se détache d'elle-même, quelquefois après plusieurs jours; lorsque les parties commencent à se détendre et à s'humecter.

Certaines personnes sont sujettes à saigner du nez tous les printems, ou à d'autres époques. Lorsque ce sont de jeunes-gens, cette habitude cesse ordinairement vers l'âge de trente ans; mais alors il n'est pas rare de la voir remplacée par des maux de tête, des étourdissemens ou autres affections, pour lesquels on contracte souvent l'habitude de se faire saigner. Cette coutume est toujours mauvaise, et elle entraine quelquefois avec elle des suites plus fâcheuses que les maux que l'on veut éviter, lorsque l'on oublie ou que l'on cesse de la faire pratiquer.

Sans avoir recours à la saignée, l'on peut prévenir une hémorragie par le régime seul, en prenant, à l'époque de son retour, plus d'exercice, en restant moins au lit, en mangeant peu, en faisant usage de la diète végétale, et d'une boisson acidule, comme de la limonade, du sirop de vinaigre, etc., et en évitant tous les alimens et boissons dans le cas d'échauffer et d'augmenter le ton des vaisseaux.

SECTION X.

Des Hémorroïdes.

Les hémorroïdes sont de petites tumeurs sanguines, de forme arrondie, qui surviennent au bord de l'anus. Elles sont formées ordinairement par la dilatation des veines situées dans cette partie; mais elles proviennent aussi, quelquefois, de sang épanché dans le tissu cellulaire. Ces tumeurs peuvent être situées à l'intérieur, ou paraître à l'extérieur, alors elles sont appelées *hémorroïdes internes ou externes*. Quelquefois elles saignent, et d'autres fois elles ne saignent pas. Dans le premier cas, elles sont dites *fluentes*; et dans le second, on les appelle *hémorroïdes borgnes*.

De quelqu'espèce que soient les hémorroïdes, elles sont toujours accompagnées d'un sentiment plus ou moins fort, de pesanteur, de plénitude, de chaleur, de douleur et de demangeaison que l'on ressent à l'intérieur et autour de l'anus. Elles sont quelquefois précédées d'un mouvement général, intérieur, qui annonce un effort de la nature. Cet effort se reconnaît ordinairement aux maux de tête, aux vertiges, à la stupeur, à la difficulté de respirer, au mal-aise, aux coliques, aux douleurs du dos et des reins, qui dévancent la maladie. Souvent il se joint à tous ces symptômes, un mouvement fébrile.

Les causes qui donnent ordinairement lieu à cette maladie, dépendent beaucoup du genre de vie que l'on mène. Tout ce qui est propre à ralentir le mouvement de la circulation abdominale, à s'opposer au retour du sang qui revient de l'extrémité inférieure du rectum, est dans le cas d'occasionner cette maladie. Les causes qui agissent le plus puissamment pour produire ces effets, sont la vie sédentaire, la constipation habituelle, la position de rester toujours assis. La surabondance du sang est aussi une cause fréquente d'hémorroïdes. Elles deviennent, dans cette circonstance, un moyen dont la nature se sert pour se débarrasser d'un fluide dont la quantité l'opprimait.

Lorsque les hémorroïdes ne fluent pas, qu'elles sont peu considérables, peu douloureuses, elles n'exigent presque pas qu'on s'en occupe. Cependant, il est bon de s'observer davantage sur le régime, de prendre quelques lavemens adoucissans, et d'éviter tout ce qui serait dans le cas d'échauffer. Mais quelquefois elles deviennent, à raison du nombre et du volume des tumeurs, une maladie très-gênante et très-douloureuse; elles sont encore plus fâcheuses, si elles s'enflamment et s'ulcèrent.

Quand les hémorroïdes sont enflammées et très-douloureuses, il faut s'occuper de diminuer l'irritation. L'on y parvient, en s'exposant sur une chaise percée, ou de toute autre manière, à la vapeur de l'eau bouillante, en lavant sans cesse les tumeurs avec une décoction de racine de guimauve, ou avec du lait, dans lequel on fait bouillir des figues; en mettant dessus des

fomentations de plantes émollientes, des cataplasmes adoucissans. Si elles étaient ulcérées, il convient de les frotter avec de l'onguent *populeum*, du beurre frais ou du cérat. Si elles menaçaient de percer, si elles occasionnaient au malade des douleurs insupportables, le moyen le plus prompt de soulager, est d'appliquer plusieurs sangsues sur les tumeurs.

En même-tems que l'on emploie ces moyens, l'on doit aussi suivre un régime rafraîchissant et relâchant, lequel consiste à observer la diète végétale, à se nourrir sur-tout d'herbages et de fruits sucrés et bien mûrs; à faire usage de viandes blanches, et particulièrement de celles des jeunes animaux; à éviter celles qui sont noires, ainsi que tous les mets de haut goût; à s'abstenir de vin, de liqueurs spiritueuses, et à faire usage d'une boisson aqueuse, comme du petit-lait, de l'eau de veau, ou simplement de l'eau édulcorée avec un sirop adoucissant quelconque. Quoique ce régime soit par lui-même relâchant, en même-tems que rafraîchissant, l'on rendra cette première qualité plus sûre, si l'on fait usage de pain de seigle et si l'on mange beaucoup de pruneaux et de miel.

Lorsque les hémorroïdes fluent, elles sont moins douloureuses. Il ne faut rien faire pour empêcher le sang de couler, autrement, en supprimant cette évacuation, l'on pourrait quelquefois se faire beaucoup de mal. L'on doit d'autant plus être réservé sur cela, que les hémorroïdes sont devenues habituelles, et qu'on y est sujet depuis long-tems. Si le flux hémorroïdal était trop fort, l'on cherchera à le modérer,

en employant les moyens généraux qui conviennent dans une hémorragie. La position horizontale du corps est nécessaire. L'on restera au lit ; mais on doit faire attention de ne pas y être trop couvert. Les lits mollets ne conviennent pas dans cette circonstance. Il faut en général éviter la chaleur , le mouvement , et faire usage d'une boisson rafraîchissante, capable de diminuer le ton général des vaisseaux. La limonade et le sirop de vinaigre , dans ce cas, conviennent mieux que tout autre. Le seul cas où l'on pourrait se permettre de modérer le flux hémorroïdal , est celui où il durerait depuis long-tems, et où le malade , ayant perdu beaucoup de sang , serait très-faible. Alors on pourrait appliquer sur les tumeurs des compresses trempées dans de l'eau et du vinaigre , dans l'eau végéto-minérale , ou bien dans une dissolution de vitriol blanc. (1) Les gens du monde ne doivent employer ces topiques , que dans le cas où il serait pressant , comme je l'ai dit , d'arrêter un flux excessif d'hémorroïdes , et où ils ne pourraient se procurer les secours d'un homme de l'art.

Les hémorroïdes sont en général une maladie très - importune , quelquefois très - douloureuse , et qui devient souvent la cause de plusieurs accidens. Une fois que l'on a éprouvé cette maladie, il faut éviter qu'elle revienne, et sur-tout qu'elle s'établisse d'une manière périodique. Un des moyens les plus sûrs pour y parvenir , est d'éviter la constipation , en entretenant la liberté

---

(1) Un demi-gros suffit pour un verre d'eau.

du ventre, par tous les moyens que nous avons indiqués, et en faisant usage de tems en tems de purgatifs doux ; deux onces de manne, dans une pinte de petit-lait, ou une once de sel d'epsom dans la même boisson, sont des purgatifs qui conviennent dans cette circonstance.

L'on a sur-tout préconisé l'usage du soufre à l'intérieur, comme moyen de prévenir le retour des hémorroides. La vertu de ce médicament lui vient, dans ce cas, de la propriété qu'il a de relacher le ventre. La préparation du soufre dont on fait usage, est celle que l'on connaît sous le nom de *fleurs de soufre.* L'on peut en prendre dans un jour, depuis huit grains jusqu'à un gros; mais il faut pour cela s'y être habitué par degrés. Les personnes sujettes aux hémorroïdes, doivent éviter avec soin, de se purger avec des purgatifs forts, sur-tout avec ceux dans lesquels il entre de l'aloës. Rien n'est plus propre à provoquer cette maladie, que ces espèces de médicamens. Au contraire les purgatifs doux, les bains froids, l'exercice à pied, sont des moyens d'en prévenir le retour.

Lorsque les hémorroïdes sont devenues habituelles, et qu'on y est sujet depuis long-tems, il ne faut rien entreprendre pour en prévenir le retour. L'on peut modérer le flux hémorroïdal par le moyen du régime, mais il serait imprudent de le supprimer. Une fois que l'habitude en est contractée, cette évacuation devient nécessaire au maintien de la santé.

SECTION XI.

Des Rhumes.

Les rhumes sont des maladies occasionnées par une suppression de transpiration. Les causes qui peuvent produire cette suppression, sont, comme nous l'avons déjà dit, le froid et l'humidité, sur-tout appliqués au corps, tandis qu'il a chaud. Une fois que la transpiration est diminuée ou arrêtée, la matière de cette évacuation, que la nature repoussait au-dehors, se porte à l'intérieur, et selon qu'elle se fixe sur la membrane qui revêt le nez, la gorge ou les poumons, elle donne lieu au coriza ou rhume de cerveau, aux maux de gorge, et aux rhumes de poitrine. Comme ces membranes forment un tout continu, il n'est par rare de voir l'inflammation se porter d'un endroit à l'autre, et donner successivement lieu à chacune de ces maladies, ou à plusieurs ensemble.

Les rhumes sont donc le résultat d'une irritation portée sur les membranes dont nous venons de parler, et lorsqu'ils ne sont pas compliqués avec d'autres maladies, ils sont toujours de nature inflammatoire.

Selon que l'inflammation est plus ou moins forte, un rhume devient une maladie plus ou moins grave. En général, on regarde dans le monde, cette maladie comme rien, et l'on a

tort. Il est vrai qu'un rhume est peu de chose lorqu'on fait à tems ce qu'il convient de faire; mais s'il est négligé ou mal traité, il peut devenir une affection dangereuse, en dégénérant en une autre maladie. Je conviens encore que l'on ne meurt pas ordinairement d'un rhume, mais aussi l'on meurt d'une fluxion de poitrine ou de la phthisie pulmonaire, auxquelles il donne souvent lieu, lorsqu'il est mal gouverné. Un rhume n'est donc pas une chose que l'on doive traiter si légèrement, et si l'on ne fait rien pour le guérir, au moins la prudence exige que l'on ne fasse rien pour l'agraver. C'est beaucoup faire dans une maladie, que de ne rien tenter qui ne soit dans le cas de contrarier les efforts de la nature.

Le retour fréquent des rhumes annonce toujours un état de sensibilité et de faiblesse de l'organe pulmonaire, et il indique en même-tems que le corps est affecté des moindres changemens de l'atmosphère, ce qui est toujours une marque de faiblesse. La fréquence des rhumes y rend plus sujet et ruine la santé. C'est pourquoi les personnes qui sont dans ce cas, doivent apporter plus de soins à éviter les causes qui les produisent, et qui pourraient les augmenter.

Lorsque l'on s'est enrhumé et que l'on s'en apperçoit sur-le-champ, l'on peut empêcher le rhume de se développer, en rétablissant de suite la transpiration. Il faut prendre, pour cela, plusieurs tasses de bon thé, ou d'infusion de fleurs de sureau, et l'on s'observe et se tient un peu plus chaudement qu'à l'ordinaire. Il est sur-tout avantageux de prendre ces boissons, le

soir en se couchant, parce que la chaleur du lit aide beaucoup leur action.

Au lieu de ces moyens très-simples, on a souvent recours, dans le monde, à d'autres beaucoup plus actifs, comme de boire du punch, de l'eau-de-vie, des liqueurs, du vin, etc. Les habitans des campagnes vont encore plus loin, en ajoutant au vin, du poivre, de la canelle, des clous de gérofles, et autres ingrédiens de cette force. ces moyens peuvent réussir quelquefois, mais ils nuisent le plus souvent. Il faut qu'ils guérissent, ou ils font beaucoup de mal en augmentant l'irritation générale. Or, comme on ne peut jamais être sûr du succès de semblables remèdes, en y ayant recours, l'on s'expose à courir les chances d'un bien-être douteux, contre un mal certain. Les moyens que je propose peuvent remplir les mêmes vues et n'ont aucun inconvénient. Quand un rhume est déclaré et que l'inflammation a une fois lieu, il serait tout-à-fait imprudent d'employer des moyens échauffans pour le guérir. C'est une maladie inflammatoire qui veut être traitée comme toutes les autres du même genre, par les rafraîchissans, et généralement par tout ce qui est propre à combattre l'inflammation.

Un rhume un peu considérable, est presque toujours précédé de frissons, et accompagné de fièvre, de mal de tête, et d'un mal-aise géneral. L'on éprouve en même-tems de la sécheresse et et de l'irritation dans la gorge, dans la poitrine, et l'on tousse beaucoup, sans rien expectorer. Ces symptômes constituent le premier état de la maladie. Lorsqu'ils ont duré un certain tems,

ils diminuent d'intensité, la poitrine s'humecte, les crachats viennent plus facilement, et ils finissent par prendre cette consistance et cette couleur que tout le monde connaît, et qui annonce la maturité des rhumes. Lorsque cette maladie se présente avec des symptômes moins forts, elle est sans fièvre, sans irritation, et elle ne consiste souvent que dans une toux légère.

Dans le cas où un rhume débuterait par la fièvre et des symptômes violens d'irritation, il faudrait avoir recours de suite à la saignée; mais il est prudent de ne la jamais faire pratiquer sans avoir consulté auparavant un homme de l'art. Il existe dans le monde un préjugé, qui est de croire que l'on ne doit jamais saigner dans un rhume; c'est à tort, car elle devient souvent un des moyens que l'on emploie avec le plus de succès. L'on usera amplement, en même-tems, d'une boisson délayante et adoucissante, comme une tisane d'orge, ou de chiendent, édulcorée avec du miel ou un sirop pectoral, tels que le sirop de guimauve, de capillaire, etc. Une légère infusion des quatre fleurs, ou de fleurs de sureau, édulcorée de la même manière, convient également; mais l'on doit préférer les autres tisanes s'il y a de la fièvre. L'on peut faire aussi usage, si l'on veut, des pâtes de jujubes, de guimauves; du sucre d'orge, du suc de réglisse et autres préparations de la sorte. Tous ces moyens sont propres à adoucir et à diminuer l'irritation de la toux. Les bains de pieds que l'on regarde encore dans le monde comme contraires aux rhumes, conviennent parfaitement, et on ne doit pas les négliger. Il

est plus avantageux de les prendre le soir avant de se coucher, que dans la journée, parce que la chaleur du lit favorise la transpiration qui se fait aux pieds, et qui a été provoquée par le bain. D'ailleurs il n'y a aucun inconvénient d'en prendre matin et soir. Les lavemens sont des moyens rafraîchissans dont on doit aussi user. Ils deviennent sur-tout nécessaires, si le malade est constipé, et s'il n'urine que difficilement, ou pas du tout.

L'usage seul des moyens que nous venons de proposer, serait de peu d'utilité, si l'on ne s'observait en même-tems sur le régime, qui influe plus que tout autre chose sur la guérison. Il est nécessaire que l'on se tienne un peu plus chaudement qu'à l'ordinaire; mais il ne faut pas pousser cette précaution à l'excès. On évitera aussi les intempéries de l'air; si l'on était forcé de s'y exposer, l'on doit prendre tous les ménagemens nécessaires. L'on fera diète, l'on s'abstiendra d'alimens gras, et ceux dont on fera usage, seront tirés du règne végétal. Les spiritueux et généralement tous les échauffans, doivent être proscrits.

Les moyens que je viens de proposer, supposent un rhume accompagné de beaucoup d'irritation; car souvent le mal est si léger, qu'il ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe sérieusement. Il suffit, dans ce cas, de s'abstenir, pendant quelques jours, des corps gras, de tout ce qui est âcre, de faire diète, et de boire quelques tasses de thé le soir en se couchant.

Quand les symptômes de l'irritation sont une fois passés, qu'il n'y a plus de fièvre, l'on peut

se relâcher sur la rigueur du régime, et se permettre des alimens un peu plus nourrisans. L'effet des rhumes, ainsi que de toutes les maladies en général, et de laisser, lorsqu'elles sont passées, le corps dans un état de faiblesse. C'est pourquoi les toniques conviennent sur la fin des maladies qui durent depuis long-tems, et qui n'offrent plus aucun symptôme d'irritation. Les mucilagineux, les gommeux, ne doivent plus être employés sur la fin des rhumes; leur usage ne fait que débiliter l'estomac et entretenir la faiblesse générale. Il faut leur substituer d'autres remèdes, capables de rétablir les forces dans leur état primitif. Une infusion de camomille, ou de petite centaurée, prise le matin avant déjeûné ou bien une prise de thériaque, que l'on avale le soir en se couchant, remplissent cette intention.

La fréquence des rhumes et la longueur de leur durée, dépendent souvent de l'excès de précautions que l'on prend pour les éviter, en se tenant dans des chambres trop chaudes et en ne se familiarisant pas assez avec les impressions de l'atmosphère.

Le froid et l'humidité sont certainement contraires aux rhumes; mais une grande chaleur leur nuit également, en échauffant le sang et en augmentant la disposition inflammatoire: voilà, pourquoi, avec toutes ces précautions, l'on voit des personnes s'enrhumer au coin de leur feu, par des causes légères, qui auraient été sans effet si elles se fussent tenues moins chaudement, et exposées plus souvent au grand air. Il est donc essentiel, pour les gens du monde,

de

de ne pas oublier que les règles de l'hygiène ne consistent pas tant à ne pas s'exposer aux vicissitudes de l'athmosphère, qu'à empêcher que ce qu'elles ont de nuisible ne nous affecte trop vivement; et que c'est en prenant souvent de l'exercice au grand-air, à l'air froid, en évitant les vêtemens et les appartemens trop chauds, que les personnes sujettes au rhumes parviendront à s'en préserver,

Les rhumes de cerveau sont de même nature et reconnaissent les mêmes causes que ceux de poitrine. Ils n'en diffèrent que par leur siège qui est différent, ainsi que par leurs syptômes et par leurs suites, qui sont accompagnées de moins de danger. Je n'entreprendrai pas ici d'en donner la description; tout le monde sait ce que c'est qu'un rhume de cerveau. Son traitement consiste dans tout ce qui est propre à rétablir la transpiration, et il est le même que celui qui convient aux rhumes de poitrine, à l'exception des boissons et des choses adoucissantes que l'on prend pour la poitrine, et qui sont dans ce cas inutiles. La vapeur de l'eau chaude que l'on reçoit dans le nez, plusieurs fois par jour, est un moyen prompt de soulager. L'on peut se servir d'eau simple pour ces fumigations, mais il est encore meilleur d'y ajouter un peu de fleur de sureau, ou quelques plantes aromatiques, comme de la mélisse, de la lavande, de la sauge, etc.

La durée des rhumes, en général, n'est pas déterminée; il en est qui se guérissent au bout de six à sept jours, d'autres au bout de quinze, d'un mois, et même de plusieurs; cela dépend

des dispositions de l'individu, de l'état de l'atmosphère, et du régime que l'on observe. Les rhumes qui ont duré un certain tems, sont plus difficiles à faire passer que d'autres. L'irritation fixée sur les poumons, y détermine une fluxion d'humeurs, qui devient, pour la nature, une habitude que l'on déracine difficilement. Par-là, on voit la nécessité qu'il y a de faire à tems les remèdes nécessaires, et de ne pas prolonger ces maladies par un défaut de conduite dans le régime.

SECTION XII.

Des Rhumatismes.

Le rhumatisme est de même que le rhume, dont nous venons de parler, une affection inflammatoire. Les causes qui le produisent, sont également l'application du froid au corps, lorsqu'il a très-chaud, sur-tout du froid humide. Il existe une certaine disposition du corps, qui fait que nous sommes affectés plus facilement de cette maladie. Les personnes sanguines, dont le système vasculaire est plus développé, y sont plus sujettes que d'autres. Quelquefois la suppression d'une hémorragie habituelle, peut occasionner un rhumatisme; sans qu'il y ait besoin, pour cela, du concours du froid. Le siège de cette maladie est, le plus souvent, dans les

articulations; mais quelquefois aussi il en est éloigné, et paraît être fixé dans la fibre musculaire. Dans le premier cas, le rhumatisme consiste dans l'inflammation des parties membraneuses, qui entourent une articulation; dans le second, il paraît dépendre de celle des aponévroses, qui servent d'enveloppes aux muscles.

Le rhumatisme peut être accompagné de fièvre, ou exister sans fièvre; cela dépend de l'intensité de l'inflammation. Il peut aussi attaquer presque toutes les articulations à-la-fois, ou quelques-unes seulement. Les grandes articulations, comme celles du genou, de la cuisse, du bras, etc., en sont le plus souvent affectées. Lorsque cette maladie est accompagnée de fièvre, elle est précédée, quelques jours auparavant, de douleurs qui se font sentir dans les membres. La fièvre débute ensuite par des frissons, auxquels succède la chaleur; alors le malade à mal à la tête, son pouls est dur, ses urines sont rouges et claires; les articulations sont douloureuses, elles deviennent rouges, et elles enflent : le malade ne peut souffrir le moindre contact, il perd entièrement l'usage des parties affectées, et il jette de hauts-cris au moindre mouvement qu'on lui donne.

Le rhumatisme, parvenu à ce point, forme une maladie cruelle, très-longue à guérir, et qui laisse souvent, après elle, des infirmités. Lorsque le mal est moins fort, il occupe moins d'articulations, et il n'est pas accompagné de fièvre. L'enflure, la douleur et l'impuissance des mouvemens, ont lieu comme dans le premier cas, mais à des degrés différens. Ces deux

manières d'être du rhumatisme constituent celui que l'on appelle *aigu.*

Le rhumatisme *chronique* est celui qui existe depuis long-tems, qui se fait sentir par intervalle, qui n'est pas accompagné de fièvre, et qui, le plus souvent, n'offre aucun signe extérieur d'inflammation, comme l'enflure et la rougeur; ou, s'il en offre, ils sont moins considérables. Il est rare aussi que le rhumatisme chronique empêche entièrement les mouvemens d'une articulation, et qu'il en attaque plusieurs ensemble.

Un caractère commun aux rhumatismes, en général, c'est la facilité avec laquelle ils se déplacent d'un endroit pour se transporter dans un autre. Il n'est pas rare de les voir attaquer successivement plusieurs articulations, et revenir ensuite dans le lieu primitivement affecté. Un rhumatisme, en se déplaçant, peut se fixer sur le cerveau, les poumons, le cœur, le canal intestinal, ou la vessie; et selon que l'un ou l'autre de ces organes est affecté, il en résulte des accidens plus ou moins graves; il arrive quelquefois que l'homme de l'art méconnaît la cause de ces accidens, faute de connaître ce qui a précédé. C'est pourquoi les personnes qui éprouvent ou qui ont éprouvé des rhumatismes, doivent toujours y faire attention, et en avertir le Médecin; car souvent cette maladie se masque sous des symptômes qui semblent n'avoir aucun rapport avec elle, et qui, cependant, en dépendent.

Comme le rhumatisme aigu est du nombre des maladies qui exigent les soins du Médecin,

je ne parlerai pas du traitement qui lui convient. Je me contenterai seulement de dire qu'étant, de sa nature, inflammatoire, l'on doit employer le régime rafraîchissant, sur-tout dans le commencement de la maladie. Les moyens échauffans que l'on emploierait alors, dans l'intention de provoquer la sueur, seraient pernicieux. La cure doit donc d'abord commencer par l'abstinence totale de nourriture animale, et de toute liqueur fermentée ou spiritueuse, auxquelles il faut substituer l'usage des végétaux ou du lait, et des boissons douces, délayantes et prises abondamment.

Il n'en est pas de même pour le rhumatisme chronique ; chacun peut faire l'application des remèdes qui conviennent : celui-ci paraît consister dans un état de faiblesse et de constriction de la fibre musculaire, ce qui empêche la transpiration dans la partie malade, et en gêne les mouvemens. L'on doit alors se proposer de combattre cette disposition, par des moyens légérement stimulans, et capables de rétablir la transpiration. Un vésicatoire, appliqué sur la partie malade, et gardé pendant quelque tems, est le meilleur remède que l'on puisse employer. Ensuite viennent les frictions faites avec des étoffes de laine, ou une brosse pour la peau ; les embrocations que l'on fait avec des huiles chaudes, essentielles, le liniment volatil, ou enfin, avec d'autres liqueurs stimulantes. Les bains un peu chauds conviennent dans cette circonstance. Il faut, si on le peut, se coucher en sortant du bain, et se couvrir un peu pour transpirer. L'on prend aussi, avec avantage,

matin et soir, quelques tasses d'infusion de fleur de sureau, dans lesquelles on ajoute, à chaque fois, quatre à cinq gouttes d'alcali volatil. En même-tems que l'on fait usage de tous ces moyens, l'on doit tenir chaudement la partie malade, en la recouvrant d'une flanelle ou d'un taffetas ciré. Ce dernier étant imperméable à la sueur, empêche que la matière de la transpiration ne s'exhale, et il tient, par ce moyen, la partie qu'il couvre, comme dans un bain de vapeur.

L'effet de tous les rhumatismes en général, est d'affaiblir les parties qui en ont été le siège, et de leur laisser une certaine susceptibilité qui les rend plus sensibles aux impressions de l'air froid, et qui fait qu'ils reviennent facilement. Les personnes qui en ont été affectées une fois, doivent donc avoir la précaution de couvrir davantage les parties qui en ont été atteintes, et d'éviter, avec plus de soin, les vicissitudes de l'atmosphère.

SECTION XIII.

De l'Ivresse.

J'AI indiqué, dans la première partie de cet ouvrage, les effets pernicieux qu'occasionne l'abus des liqueurs spiritueuses. J'ai fait voir qu'elles devenaient souvent une source féconde de maux et d'infirmités ; mais il est d'autres

accidens auxquels l'ivresse peut donner lieu, et qui demandent de prompts secours.

L'excès du vin ne borne pas toujours ses effets à dégrader l'homme, en le privant de l'usage de sa raison; il peut aussi quelquefois lui donner la mort, en occasionnant l'apoplexie, ou en produisant une espèce d'affection léthargique.

Boerhaave (1) rapporte deux exemples d'un sommeil profond occasionné par des excès de vin, et guéri par des vomitifs.

Henricus-ab-Héers (2) raconte l'histoire d'un homme qui, après s'être énivré, resta, pendant quatre jours, plongé dans un sommeil profond. L'on s'imagina que la cause de ce sommeil pouvait dépendre d'une compression du cerveau à la suite d'une fracture, et on allait, en conséquence, procéder à l'opération du trépan, lorsque Henricus-ab-Héers, après avoir bien examiné le dormeur, et rapproché toutes les circonstances, décida que l'opération était inutile. En effet, ayant arraché avec effort quelques poils de la moustache de cet ivrogne, celui-ci se réveilla en sursaut et s'emporta avec violence contre l'insolent qui osait toucher à sa barbe.

Ces observations prouvent que l'état d'ivresse pourrait quelquefois donner lieu à de funestes méprises, et que la prudence exige, dans de semblables circonstances, qu'on n'agisse qu'après s'être parfaitement assuré de l'état de la personne.

---

(1) De Morb. nervo.

(2) Observati. Médi.

L'émétique est le remède qu'il conviendrait d'employer, si l'on avait à traiter un sommeil de même nature que celui dont nous venons de parler.

L'apoplexie qui survient dans l'ivresse, demande aussi une attention particulière. Si l'on commençait son traitement par la saignée, l'on ferait beaucoup de mal. Il faut auparavant débarrasser l'estomac par un vomitif, et souvent l'on enlève, par ce moyen, le mal et sa cause. Les personnes qui n'ont pas coutume de s'énivrer, sont beaucoup plus malades, après avoir bu, que celles qui en ont contracté l'habitude. L'état de mal-aise qu'elles éprouvent, est ordinairement dissipé par le vomissement. La nature se débarrasse, le plus souvent par ce moyen, du poids qui l'opprimait; mais quelquefois ses efforts seraient vains, et elle succomberait si l'on ne venait à son secours. L'émétique est le moyen le plus prompt de soulager et de faire cesser les effets de l'ivresse. On en donne d'abord un grain dans un verre d'eau chaude; au bout d'un quart-d'heure, s'il ne provoque pas de nausées et de vomissement, on en donne un second. Il est rare que l'on n'obtienne pas, avec cette dose, l'effet que l'on attend.

A peine l'estomac est-il débarrassé des matières, dont les vapeurs se portaient au cerveau et obscurcissaient la raison, qu'elle reparaît et recouvre son empire. Le corps reste seulement fatigué et l'esprit un peu lourd. La diète, observée pendant quelques jours, est le seul moyen de repasser promptement à son premier état de santé.

Il n'est pas d'habitude qui exerce plus d'empire sur la volonté, que le goût du vin. C'est inutilement que l'on prêche un ivrogne ; tous les maux dont on peut le menacer, l'effraient peu, et il aime mieux mourir martyr de Bacchus, que de déserter ses enseignes. Quelle que soit cependant la difficulté de détruire des penchans qui flattent nos sens, nous ne saurions trop répéter des vérités qui peuvent influer sur la santé et le bonheur des hommes.

Je renvoie au VIe. Chapitre, article IX, de la première partie, pour connaître les effets dangereux qui suivent l'abus des liqueurs spiritueuses.

SECTION XIV.

Des Piqûres des Insectes.

» Certains insectes attaquent l'homme, les uns parce qu'un sentiment de colère, dicté par la vengeance, ou le soin de leur propre défense, les y porte; les autres, parce qu'ils aiment à se nourrir de son sang. »

» Parmi les premiers on compte les abeilles, les guêpes, les frelons, le scorpions, la tarentule, les fourmis. »

» Dans la seconde classe se trouvent les moucherons, les punaises, les poux et les puces. »

Article premier.

Abeilles.

» Il résulte ordinairement des piqûres d'abeilles, une vive douleur, une enflure érysipélateuse, fort dure dans son milieu, qui blanchit et persiste autant que l'aiguillon reste dans la plaie. Son venin est subtil, caustique ; et son effet est presque momentanée. Cependant lorsque les plaies sont répétées sur des parties sensibles, comme la face, les accidens sont plus graves, et quelquefois la fièvre s'allume. »

» L'aiguillon des abeilles, des guêpes, des frelons, des bourdons, est accompagné de crochets recourbés et tranchans. Aussi les abeilles laissent-elles souvent leur dard dans la plaie. Les guêpes, qui l'ont plus fort, le retirent plus facilement. La première piqûre que font celles-ci, est plus dangereuse que la seconde, et la troisième est à peine sensible. Cela vient, dit Réaumur, de ce qu'elles ont épuisé alors leur venin ou matière âcre qu'elles ont lancé dans les deux premières blessures. »

» On serait promptement guérit de la piqûre de l'abeille, si l'on retirait l'aiguillon aussitôt qu'il a été implanté. Cette extraction doit être faite avec la précaution d'éviter la pression sur plaie, pour ne pas exprimer tout le venin de la vésicule et le faire pénétrer plus profondément avec l'aiguillon. Il vaut donc mieux couper avec des ciseaux, tout ce qui est au-dehors de la plaie, l'inciser s'il le faut, et retirer, avec une

aiguille fine, l'aiguillon. Cela fait, on bassine la plaie avec de l'eau froide, ou de l'eau salée. L'eau végéto-minérale suffit presque toujours et sans y mettre rien, la douleur, l'enflure se dissipent d'elles-mêmes, On y a encore appliqué, avec avantage, l'urine et la salive des personnes saines, la chaux vive dont on fait frotter la blessure, le suc laiteux des pavôts, ou bien un peu de laudanum liquide. On s'est apperçu que les abeilles fuyaient certaines mauvaises odeurs, sur-tout celle de la camomille; en tenant cette plante, on peut se garantir de leur piqûre. »

» Les piqûres des bourdons, des frelons, diffèrent très-peu de celles des abeilles. Quelquefois cependant celles des frelons sont plus fâcheuses, et cela à raison de la partie affectée; mais plus encore de l'état de fureur dans lequel se trouvent ces animaux, sur-tout lorsqu'ils se sont reposés sur des plantes vénéneuses, sur des cadavres morts de maladies pestilentielles, et aussi à raison de leur grosseur. »

» On remédie à la piqûre de ces derniers insectes, par les mêmes moyens indiqués contre celle des abeilles. »

I I.

Scorpion.

» Le midi de la France offre un grand insecte dont on distingue deux variétés; dont la piqûre passait autrefois pour être fort dangereuse; mais qui ne doit point inspirer l'effroi que son extérieur désagréable est seul capable d'inspirer. Il

est bien vrai que le scorpion tue quelquefois les animaux qu'il pique avec l'aiguillon de sa queue ; mais dans différentes expériences qui ont été faites, on a vu que sur six chiens piqués il n'en mourut qu'un; que trois poulets survécurent aux blessures des scorpions. Il est rare d'observer en France, des suites bien fâcheuses de la piqûre de cet insecte ; il est même douteux si jamais elle a pu être mortelle ; ceux d'Espagne, qui sont sous un ciel brûlant, ne piquent pas à mort. »

» On a fait dissiper en France, des rougeurs, des gonflemens, et des douleurs, causés par la morsure du scorpion, au moyen des cataplasmes émolliens et d'onctions faites avec l'huile même du scorpion ; quelquefois avec la thériaque. »

I I I.

Araignées.

» Nos araignées n'ont rien de dangereux, ni par leur piqûre, ni même en les mangeant. On sait que beaucoup d'oiseaux en sont très-friands. Les auteurs ne sont point d'accord sur l'impunité dont serait suivie leur piqûre. Lister croit que les araignées peuvent causer des accidens fâcheux. On a observé qu'en France, toutes les piqûres d'araignées ne sont presque pas sensibles, même des plus grosses. Il se forme autour de la piqûre, une enflure livide, quelquefois avec phlyctène. Mais à entendre les auteurs anciens, il ont trouvé toutes les gradations de la douleur, depuis le prurit jusqu'à la stupeur. La piqûre même de la tarentule n'est pas mortelle quoique

fâcheuse. » On ne croit plus maintenant à tous les contes que l'on débite sur la morsure de cet insecte.

I V.

Fourmis.

» La fourmi, quand elle est grosse, non-seulement pince très-fort avec sa bouche armée de mâchoires, mais encore elle pique par un aiguillon qu'elle porte à l'anus, et dont les mâles seuls sont privés. La fourmi, dans les climats brûlans de l'Egypte, de l'Afrique, de l'Amérique méridionale, est un vrai fléau. Cet animal est très-vorace; des personnes sont mortes pour avoir été assaillies par des troupes de grosses fourmis, pendant qu'elles dormaient. »

» Les fourmis donnent l'acide formique, et une vapeur de même nature, qui est suffoquante. Cet acide agit sur la peau, l'excorie; on se sert alors fort avantageusement dé l'ammoniaque. L'huile d'olive est encore fort utile. »

» Les insectes que nous avons placé dans la seconde classe, sont tous avides du sang de l'homme. Plusieurs d'entre eux ont même établi leur demeure sur son corps. »

V.

Cousins.

» Chacun sait, par une dure expérience, ce que nous valent les familiarités des cousins : des petits érysipèles, de grandes demangeaisons

sont les effets d'un venin particulier que *l'insecte* insinue avec son aiguillon. Il est surprenant qu'un *insecte*, qui a pris naissance à la surface de l'eau, soit si avide de sang, et sur-tout de sang humain. Il aime les peaux fines, et les étrangers, à la campagne, semblent obtenir de lui la préférence sur les hôtes du lieu. Dans le bas Languedoc, on ne peut dormir sans être couvert d'un filet qu'on nomme *cousinière*, sans quoi le lendemain, à son réveil, on ne serait pas reconnaissable. »

« Comme l'inflammation locale et la douleur augmentent toujours en raison de ce qu'on se gratte plus fort, il vaut mieux sur-le-champ chercher à tempérer le feu qu'a causé *l'insecte*, en appliquant de la salive, de l'eau fraîche ou salée, ou de l'eau avec du vinaigre, sur la partie lésée. Le mal cesse de lui-même. »

» On s'est apperçu que la fumée du tabac éloignait les cousins; on prétend que la camomille produit le même effet. Un moyen d'empêcher qu'ils n'entrent dans les appartemens, c'est de ne pas y introduire de lumière le soir, d'y brûler quelques chiffons de papier, de la corde, de fermer exactement les fenêtres. »

I V.

Puces, Punaises et Poux.

» Quoique non réputés venimeux, ces *insectes* sont cent fois plus redoutés que ceux dont nous fuyons le venin. »

Ces trois genres d'*insectes* ne sont que trop connus de tout le monde.

» Lorsqu'on a été piqué par une puce, il survient à la peau un disque rouge, avec un point noir au milieu, parce que l'aiguillon de cet *insecte* est accompagné d'un suceur qui, en propageant le sang, laisse cette petite échymose à la peau. Il ne faut pas se gratter trop fort, et ces piqûres n'auront aucune suite désagréable. Il faut bien faire laver les appartemens qui n'ont pas été habités depuis long-tems pour s'en garantir. »

» La punaise des lits, si désespérante pour l'homme, laisse des traces brûlantes en rampant sur la peau, et infecte par son odeur. Dans la classe nombreuse des punaises extérieures, il y en a encore un grand nombre qui ne sentent pas moins mauvais. Il serait intéressant de connaître le principe de cette odeur. »

» La propreté est le premier moyen qu'on doit employer pour se préserver de ces vilains insectes. Le secret de les écraser ne suffit pas; il faut tâcher de les détruire. On a donné une foule de moyens plus ou moins bons, tels que la décoction de feuilles de noyer ou de brout de noix, la chaux en enduit, le tabac, la menthe, l'herbe à Robert, ou *Geranium*. Le plus sûr de tous pour en débarrasser les lits de bois sur-tout et les crevasses des murs, est d'y placer du savon noir, on est bien sûr de n'en plus voir reparaître dans ces endroits. »

» Quand on porte des poux, sans être malade, on est paresseux avec mal-propreté. » Voyez à ce sujet le Chapitre des excrétions des enfans, première Partie, § III, art. III.

Il est une autre espèce de poux qui occupe

le chevelu qui environne les parties naturelles, et qui est très-difficile à déraciner, parce qu'il pénètre, avec ses serres, très-intérieurement dans la peau; il n'y a guère que les gens de mauvaise conduite et les libertins crapuleux, qui se garnissent de cet effet honteux. On emploie l'onguent gris pour s'en débarrasser. » (1)

Les piqûres des insectes dont nous venons de parler, lorsqu'elles sont simples, ne sont pas dans le cas de produire des accidens très-graves; mais ceux qu'elles produisent sont assez fâcheux pour qu'on ne néglige pas d'employer les moyens qui sont dans le cas de les faire cesser promptement, et même de les prévenir.

En arrachant l'aiguillon de l'abeille, lorsqu'il est resté dans la plaie, l'on diminue, sans contredit, l'irritation qui a lieu dans la partie. En la lavant avec de l'eau et du vinaigre, de l'eau végéto-minérale, en l'oignant d'huile fraîche, l'on diminue de même la chaleur qui s'y est développée, et l'on tempère l'inflammation; mais tous ces moyens ne détruisent pas directement la cause de l'irritation, qui est la liqueur brûlante versée par *l'insecte* dans la plaie. Ce n'est qu'au bout d'un certain tems, lorsqu'elle a changé de nature, qu'elle cesse d'agir et que l'on voit disparaître l'enflure et les autres symptômes qui accompagnent ordinairement ces sortes de piqûres.

Par la cautérisation, l'on décompose sur-

---

(1) Cet article, sur la piqûre des insectes, est extrait de l'Encyclopédie méthodique, où il a été traité par MM. Macquart et Mahon.

le-

le-champ le venin, et l'on prévient, par ce moyen, le développement des symptômes auxquels il donne lieu. Aussi proposons-nous ce remède comme le meilleur que l'on puisse employer contre toutes les piqûres d'insectes, qui sont ordinairement suivies d'enflure et d'inflammation.

La cautérisation, dans ce cas, doit être proportionnée à l'étendue de ces petites plaies. L'on commencera par enlever l'aiguillon s'il est resté dans la plaie ; ensuite on dilatera son ouverture avec la pointe d'une aiguille : cela fait, l'on prendra gros comme une lentille, de potasse caustique, on l'humectera un tant soit peu pour lui faire perdre sa solidité, et l'on portera de cette matière, à demi-fondue, dans l'endroit de la piqûre, avec la pointe d'un cure-dent. Il faut en mettre à différentes reprises, et avoir soin que le caustique pénètre assez avant pour atteindre le venin et le décomposer. Au lieu de potasse caustique, l'on peut, si l'on veut, se servir de beurre d'antimoine. Sa consistance et sa nature le rendent même préférable.

Fin de la seconde Partie.

TROISIÈME PARTIE.

Des Secours prompts que certaines Maladies exigent, qu'on ne peut différer sans danger, et que l'on peut administrer sans crainte, en attendant l'arrivée du Médecin.

Je l'ai déjà dit dans la Préface, je ne prétends pas donner ici, la manière de traiter aucune maladie; mais indiquer ce qu'il faut faire dans certains cas pressans, où il faut agir promptement et dans lesquels on est très-embarrassé sur le choix des moyens que l'on doit employer. Il arrive qu'une personne fait une chute, se trouve mal, est prise de convulsions, tombe en apoplexie, ou est frappée subitement de toute autre maladie; la première chose que l'on fait, en pareil cas, est de s'effrayer, de perdre la tête, si on ne peut se procurer de suite le Médecin. Cependant l'empressement de soulager fait que chacun propose son avis; on adopte au hasard

celui qu'on croit le meilleur, et qui souvent est tout le contraire de ce qu'il faudrait faire.

C'est pour obvier à ces inconvéniens que je me suis proposé de passer en revue toutes les maladies qui peuvent attaquer instantanément; et qui demandent de suite l'emploi de quelques secours. En distinguant chaque maladie, j'indiquerai, autant qu'il me sera possible, les moyens de la reconnaître d'une autre, et les règles à suivre en pareil cas, pour soulager le malade. Mais, je le répète encore une fois, je ne veux parler que des premiers secours que l'on doit aux personnes qui tombent subitement malades. Le traitement regarde le Médecin qui peut seul reconnaître le caractère de la maladie, et en ordonner le traitement.

Je ne parlerai pas des maladies chroniques, puisque leur invasion se fait d'une manière insensible, et que leur marche lente laisse toujours le tems de recourir aux gens de l'art.

SECTION PREMIÈRE.

Des fièvres en général.

Je comprends sous le nom générique de fièvre, toutes les maladies susceptibles de débuter par les symptômes généraux qui accompagnent ordinairement un accès complet de fièvre. Que la fièvre soit essentielle par elle-même, c'est-à-dire

qu'elle soit simple, ou qu'elle ne fasse qu'accompagner une autre affection dont elle est le résultat, comme une inflammation de poitrine, du foie, etc., ou une lésion de tout autre organe, peu importe, je les renferme toutes dans une même classe. Il me suffit que toutes ces maladies offrent, dès leur début, des symptômes communs, contre lesquels on puisse proposer des règles générales à suivre.

Je vais donner les moyens de les reconnaître, et indiquer les secours préliminaires à employer, en attendant que le malade soit confié aux soins d'un homme de l'art.

On a cherché à donner différentes définitions de la fièvre. Parmi les auteurs qui s'en sont occupés, il en est qui ont tiré son caractère principal de l'augmentation de la chaleur; (1) d'autres, de l'accélération des battemens du cœur et des artères; (2) enfin, il en est qui l'ont placé dans l'une et l'autre. (3) L'expérience a démontré l'insuffisance de toutes ces définitions, en faisant connaître qu'il est des fièvres qui, pendant tout leur cours, sont accompagnées, dans toute l'habitude du corps, d'un froid auquel ne succède qu'imparfaitement ou pas du tout, le période de la chaleur; qu'il en est d'autres que n'accompagne pas toujours le froid, et qui débutent, au contraire par la chaleur; enfin, que l'accélération du pouls n'est pas toujours un signe constant de la fièvre. Plus éclairé

(1) Gallien.
(2) Boerrhaave.
(3) Stoll.

sur le peu d'exactitude de ces définitions, on leur a substitué la totalité des symptômes que développe la fièvre pendant son cours. C'est la meilleure définition qu'on en puisse donner, celle qui rend sa connaissance plus facile et qui est moins dans le cas de nous tromper. La peinture d'une chose valant mieux que toutes les définitions qu'on en pourrait donner, je vais décrire avec exactitude tous les symptômes qui accompagnent un accès de fièvre intermittente: par ce moyen, les gens du monde pourront reconnaître l'existence de la fièvre en général, puisque nous avons dit que toutes les fièvres présentaient toujours, dans leur début, une partie des symptômes appartenans à un accès de fièvre intermittente.

Un accès de fièvre se compose le plus souvent de deux périodes; de celui du froid et de celui de la chaleur. Le période du froid s'annonce ordinairement par un sentiment d'abattement, de lassitude, d'ennui, par du dégoût, des nausées, et un mal de tête plus ou moins fort. Le malade éprouve le besoin de s'étendre, de bâiller: ces symptômes sont suivis de frissons vagues, dans le dos et dans les membres. la sensation du froid augmente, et un tremblement général s'empare de tout le corps, particulièrement des mâchoires et des membres. Pendant tout le tems de la durée du froid, le figure est pâle, les yeux morts, le pouls reste petit, fréquent; le malade éprouve une soif vive; la peau est sèche, les urines claires et en petite quantité: tout annonce, dans ce période, la concentration des forces à l'intérieur.

Le période de la chaleur peut être considéré comme un moyen dont se sert la nature, pour dissiper le spasme fébrile et rétablir à la surface du corps les forces qui s'étaient portées à l'intérieur pendant l'état du froid. Après que le froid a duré une demi-heure, ou une heure, quelquefois plus, quelquefois moins, la peau se relâche, s'humecte; la sensation du froid disparaît par degrés, et la chaleur finit par devenir plus forte que dans l'état de santé. Alors le mal de tête augmente, le pouls se développe, devient plus grand, plus fréquent, la figure s'anime, devient rouge, et la sueur coule abondamment de tous les points de la surface du corps. Les sécrétions qui avaient été comme suspendues pendant le période du froid, recommencent leur cours. Les urines que rend le malade sont plus abondantes, plus épaisses, elles sont troubles, colorées et déposent au fond du vase un sédiment semblable à de la brique pilée. Tous ces symptômes diminuent insensiblement, et après une durée de sept à huit heures, le malade revient à son premier état, si ce n'est qu'il éprouve un sentiment de faiblesse et de courbature dans tous les membres.

Lorsque la fievre, après avoir cessé pendant un tems plus ou moins long, revient en suivant la même marche et en observant le même ordre pour le retour de chaque accès, elle est dite *intermittente*; si au lieu de cesser entièrement, les symptômes fébriles ne font que diminuer, pour redoubler dans d'autres instans, on l'appelle *rémittente*; enfin, on appelle fièvres *continues* celles dont les symptômes se maintiennent tou-

jours au même degré, et dans lesquelles on ne remarque aucune diminution sensible. Malgré ces différences, les fièvres peuvent encore être simples de leur nature, c'est-à-dire n'offrir que les symptômes qui leur sont propres et qui les caractérisent, ou être compliquées entr'elles et offrir des symptômes appartenans à plusieurs espèces. Elles peuvent de plus être accompagnées de la lésion d'un ou de plusieurs organes. Dans tous ces cas, les maladies offrent des symptômes et des indications différentes, qu'il est essentiel que le Médecin connaisse. Il suffit pour l'homme du monde de reconnaître l'existence de la fièvre, et d'être instruit sur la conduite qu'il doit tenir pour ne pas agraver son mal, en employant au hasard des moyens dont il ne peut prévoir ni les succès, ni les dangers.

Toutes les maladies aigues, de quelqu'espèce qu'elles soient, présentent donc toujours, dès leur début, quelques-uns des symptômes généraux que nous avons décrit plus haut, et que nous avons dit constituer un accès complet de fièvre intermittente. indépendamment de ces symptômes, chaque maladie offre encore des signes particuliers qui dépendent de sa nature et de ses causes. Ce sont ces différences qui établissent les espèces, et qui mettent le Médecin à même de les reconnaître. Nous avons dit que la connaissance des symptômes généraux de la fièvre suffisait aux gens du monde, et nous en avons donné la raison. Mais ce qui leur importe le plus de savoir et de ne jamais perdre de vue, c'est que toute maladie doit être considérée comme un effort de la nature, par lequel elle

tend à rétablir dans l'économie animale, l'ordre qui y a été troublé par une cause morbifique quelconque. La fièvre n'est donc qu'une lutte établie contre la nature et la cause de la maladie. Tous ses moyens de défense sont combinés, et sa marche serait presque toujours constante et réglée, si on ne la contrariait par des manœuvres contraires et des remèdes mal entendus Combien de personnes ont été victimes de l'ignorance médicale, pour n'avoir pas voulu se soumettre aux avis sages des gens de l'art! Que de personnes sont mortes et qui auraient vécu, si on les eût abandonnées aux seules forces de la nature, au lieu de la contrarier par une conduite beaucoup plus fâcheuse pour le malade, que le mal lui-même! La nature guérit donc, et c'est où j'en voulais venir. Mais si la nature guérit seule, me dira-t-on, à quoi sert le Médecin? C'est ce que je vais vous expliquer.

Le Médecin n'est que le ministre de la nature, son devoir est de la suivre dans sa marche, de l'aider lorsqu'elle chancèle, et de la redresser lorsqu'elle s'écarte de son chemin. Sans doute que si la nature se suffisait dans tous les cas, la médecine serait une science inutile : mais il en est malheureusement un grand nombre, où tous ses efforts seraient vains sans les secours de l'art. La nature ne jouit pas de la même énergie dans tous les individus; il en est chez lesquels elle est originairement faible et languissante, et d'autres chez lesquels la misère, les travaux, les excès et l'abus de la vie, ont détruit sa force de résistance. Chez de semblables personnes, les secours de la médecine sont indispen-

sables lorsqu'elles tombent malades; et souvent elle est insuffisante, parce que la nature ne secondant pas ses efforts, elle combat seule contre la maladie.

Il existe donc en nous, ainsi que dans tous les êtres vivans, une force intérieure qui résiste à la destruction, et qui déploie un appareil de force, toutes les fois que la vie est menacée. C'est cette force active que les Physiologistes ont appelé *Nature*. Nous avons dit que ses efforts étaient quelquefois suffisans pour vaincre la maladie, que d'autres fois ils étaient trop faibles, enfin, qu'elle avait ses écarts et ses erreurs. Dans tous ces cas, l'œil du Médecin est nécessaire pour voir lorsqu'il faut réprimer une réaction trop forte, ou lorsqu'il est à propos d'aider l'effort conservateur. Voilà son dévoir : mais pour le remplir avec succès, que de connaissances à acquérir, que d'ennuis et de dégoûts à dévorer! Jeunesse, plaisirs, santé, fortune, sont tous sacrifiés à l'étude de cette science, et personne ne vous en tient compte : chacun ne s'en croit pas moins assez éclairé pour donner des conseils au Médecin; tout le monde sait guérir, et la dernière garde-malade blâme ou approuve avec assurance la conduite de l'homme de l'art, dans des cas même où toute la Médecine assemblée ne saurait que décider.

Le grand nombre des maladies qui existent, leur complication, leurs variétés sont immenses. La manière de les traiter, la connaissance des remèdes, celle de leur action; l'étude du corps humain, celle des lois qui le gouvernent; les sciences qui ont des rapports nécessaires avec

la Medecine, etc., tout cela exige, de la part de celui qui embrasse cette profession, des dispositions naturelles et une étude approfondie, sans laquelle cette science devient plus préjudiciable à l'humanité qu'elle ne la sert. Cependant, comment se fait-il que tout le monde se croie à même de raisonner sur une science, pour l'étude de laquelle, dit Hippocrate, la vie est trop courte? Comment concevoir, d'après cela, qu'il y ait des personne assez insouciantes, pour oser confier leur vie à des personnes ignorantes, qui n'ont fait d'autre étude que celle de duper, et dont toute la science consiste à savoir en imposer par des promesses qu'ils ne tiennent pas. Mais, ce que l'on conçoit bien plus difficilement, c'est qu'il y ait des personnes assez imprudentes pour essayer sur elles des remèdes qu'elles ne connaissent pas, et pour se traiter elles-mêmes dans des maladies qu'elles ne connaissent pas mieux. C'est cependant ce que nous voyons tous les jours, et ce dont l'exemple des malheurs qui arrivent sans cesse, ne corrige personne.

Je conclus, de tout ce qui vient d'être dit, qu'il serait beaucoup plus avantageux pour les personnes malades, qui ne veulent pas appeler le Médecin, ou qui ne peuvent se le procurer, de s'abandonner à la nature, en observant un régime exact, que d'employer au hasard et à contre-tems, des remèdes qui ne peuvent le plus souvent qu'agraver la maladie, en dérangeant l'ordre de sa marche. Dans ce cas-là, la diète, le repos du corps et de l'esprit, une température douce, sont les premières indications de la nature.

Le défaut d'appétit, la sensibilité au froid, la débilité du corps et de la tête, nous disent assez qu'il faut se conformer à ces indications. La soif, la chaleur fébrile, l'état des solides exige aussi que l'on fasse usage d'une boisson délayante et propre à tempérer les humeurs. Une tisane d'orge ou de chiendent, une limonade cuite, sont des boissons qui conviennent parfaitement, et qui ne peuvent nuire dans aucun cas de maladie. Ces moyens peuvent être regardés comme généraux, et employés, par le malade, comme la conduite préliminaire qu'il doit tenir, en attendant l'arrivée du Médecin. Cette méthode a l'avantage de soulager sans nuire, et de laisser les maladies dans toute leur intégrité, ce qui met l'homme de l'art à même de les mieux reconnaître et de les traiter avec plus de succès.

Cependant, les maladies aigues offrent quelques modifications relativement à la conduite que l'on doit tenir. Elles regardent principalement les personnent qui vivent loin des secours des villes, et qui guérissent, le plus souvent, sans Médecin. Parmi les fièvres, il en est, par exemple, qui sont acompagnées d'une douleur locale, plus ou moins forte; d'autres, précédent et accompagnent des éruptions qui ont lieu à la peau. Dans le premier cas, la douleur peut exister au col, à la poitrine, ou se faire sentir dans un des points de l'abdomen.

Lorsqu'elle se fait setir au col, le malade parle difficilement; le son de sa voix est changé; l'intérieur de sa gorge est rouge, enflammé, et le malade souffre particulièrement quand il avale.

Il s'altère beaucoup, et ses crachats sont visqueux, gluants.

La douleur qui se fait sentir à la poitrine, peut fixer indifféremment son siège sur l'un des points de sa surface ; mais ce sont ces côtés qui en sont le plus ordinairement attaqués, c'est pourquoi on appelle point de côtés, une douleur fixe, ayant son siège à droite ou à gauche de la poitrine. Lorsqu'elle a lieu, le malade éprouve comme une douleur déchirante dans le côté malade ; il ne peut se coucher dessus ; il souffre chaque fois qu'il respire ou qu'il tousse, et les douleurs répondent au côté affecté : ses crachats sont visqueux, viennent difficilement, et sont par fois teints de sang. La figure est rouge, animée, le pouls dur, et la chaleur du corps très-forte.

Lorsque la douleur est fixée dans le ventre, il devient gonfle, tendu, et le malade éprouve des coliques ; son ventre est douloureux au toucher. Quelquefois la sensibilité est si grande, que le malade ne peut supporter, sur cette partie, le poids de ses couvertures : il ne peut s'étendre dans le lit ; il reste toujours couché sur ce côté, les cuisses fléchies sur le ventre.

Dans ces trois circonstances, lorsque la fièvre qui accompagne la douleur est simple, ces trois maladies sont les mêmes ; elles ne diffèrent que par le siège différent de la douleur. Les moyens diététiques doivent être proportionnés, en pareil cas, à la force de la fièvre et à celle de la douleur. Le malade doit être tenu à l'abri du froid et de l'humidité ; mais une chaleur trop forte nuirait à la maladie. Il faut éviter de trop

couvrir les malades comme on le fait dans les campagnes. La limonade, ou de l'eau à laquelle on ajoute un peu de vinaigre et de miel, prises légérement chaudes, sont les boissons que l'on doit préférer en pareil cas. Les lavemens émolliens doivent être employés fréquemment. On peut se servir, pour les faire, d'une décoction de senecon, de pariétaire et de mauve, ou de graine de lain, ou de racine de guimauve, ou, enfin, d'une décoction de son, que l'on passe avant que de s'en servir. Voilà pour ce qui concerne la fièvre; mais la douleur qui l'accompagne, exige par elle-même l'emploi de quelques moyens.

Il convient, pour la douleur qui se fait sentir au col et qui est accompagnée des symptômes dont nous avons parlé, de respirer, deux à trois fois par jour, la vapeur de l'eau chaude, ou d'une décoction de plantes émolientes à laquelle on ajoute un filet de vinaigre. Pour cela, on environne le vase qui contient la décoction, avec une serviette, et on se place la tête dessous, de manière à respirer la vapeur qui s'élève. On mûrit, par ce moyen, l'inflammation, et l'on en hâte la terminaison. Si la douleur était très-forte, que le malade éprouvât une grande difficulté d'avaler, il serait à-propos de mettre autour de son col un cataplasme fait avec de la farine de graine de lin, et une décoction de racine de guimauve, ou avec de la mie de pain et du lait, ou simplement une décoction émolliente. Il faut avoir le soin de ne pas attendre, pour renouveller ces cataplasmes, qu'ils soient entièrement froids, parce que dès qu'ils ne sont plus chauds, ils ne font plus de bien.

Les douleurs de poitrine, accompagnées de difficulté de respirer, et des syptômes dont il a déjà été question, se calment aussi par le moyen des fomentations, ou des cataplasmes appliqués sur le point douloureux, et renouvelés souvent. Pour faire une fomentation, on fait bouillir, ensemble ou séparément, des mauves, de la pariétaire, ou des feuilles de choux rouges, de bettes, etc. Lorsque ces plantes sont cuites, on les met entre deux linges, et on les applique toutes chaudes sur le côté malade. Les cataplasmes faits comme nous l'avons indiqué, dans les douleurs qui ont leur siège au col, remplissent la même indication.

Les fomentations faites de cette manière, conviennent également dans les douleurs de ventre. Quelquefois la sensibilité du ventre est si grande, que le malade ne peut les supporter. Il faut alórs les remplacer par l'usage des bains tièdes. Il est nécessaire de donner des lavemens anodins, faits avec une décoction de morelle, ou de têtes de pavots blancs. C'est sur-tout dans ce cas de maladie, que la nourriture du malade doit être douce et légère; il ne doit vivre que de crêmes de ris, d'orge, de bouillons ou de lait.

Quant aux fièvres qui sont accompagnées d'éruptions à la peau, il faut se renfermer, à leur égard, dans les moyens généraux, crainte d'en déranger le cours. Ces maladies exigent seulement que l'on évite avec plus de soin de s'exposer au froid ou à l'humidité, et de commettre des imprudences dans le régime, parce que l'on courrait les risques de répercuter à

l'intérieur la matière de l'éruption ; et d'occasioner des maladies très-graves. Une chaleur trop forte est également nuisible à ce genre de fièvre, parce qu'elle augmente l'éruption et la fièvre.

Les fièvres intermittentes présentent aussi quelques modifications. On remarque, dans ces fièvres, que l'intensité de la chaleur et la durée de l'accès, sont presque toujours en raison de la force et de la durée du froid qui a précédé. On sent en effet que plus le spasme fébrile qui affecte la surface du corps, est grand, plus l'effort de la nature doit être considérable pour le détruire. On sent de même que si le second période d'un accès de fièvre est une conséquence du premier, en diminuant ce dernier, et en évitant tout ce qui pourrait augmenter l'état de froid ; on doit tempérer la chaleur fébrile et modérer la réaction par laquelle la nature tend à rétablir les forces à la surface du corps. Pour cela, il faut éviter de s'exposer, avant l'accès, au froid et à l'humidité ; s'abstenir de toute espèce d'alimens et de boissons, sur-tout des boissons froides et aqueuses. Les passions tristes, de mauvaises nouvelles, redoublent aussi le froid, en augmentant le spasme général. Non-seulement il faut éviter de se trouver dans ces circonstances, avant l'accès, mais encore à plus forte raison pendant qu'il dure. Aussitôt que le malade éprouve les premières approches du frisson, il doit se mettre dans un lit que l'on aura bien chauffé auparavant, placer ses pieds sur une bouteille remplie d'eau chaude, ou sur une brique chauffée, que l'on entoure de plusieurs

linges

linges. C'est un des meilleurs moyens de faire cesser promptement le froid, et de diminuer, comme nous l'avons dit, le période de la chaleur qui lui succède. Il doit résister à la soif, pendant le tems du froid, les boissons fatiguent alors l'estomac, et appellent encore davantage les forces à l'intérieur. Pour appaiser sa soif, le malade peut sucer une tranche d'orange ou de citron ; ce moyen réussit quelquefois mieux qu'une boisson prise abondamment.

Dès le moment que l'on s'aperçoit que la peau s'humecte, que le malade sent renaître, par degré, la chaleur, c'est une preuve que le premier période est terminé, et que celui de chaleur va commencer. On peut lui donner alors à boire selon sa soif, et c'est même nécessaire pour réparer la déperdition des fluides qui doit se faire par les sueurs. Si le malade a été trop couvert pendant le froid, il faut lui ôter quelques-unes de ses couvertures. La sueur est la crise qui termine l'accès, et elle est en quelque sorte indépendante des moyens que nous employons pour l'exciter : elle aurait également lieu quand bien-même le malade serait levé, et qu'il ne serait pas plus vêtu qu'à l'ordinaire. En étouffant les malades sous un tas de couvertures, on ne fait que les affaiblir davantage, et on outre-passe les intentions de la nature, en provoquant des sueurs trop abondantes.

Tels sont les moyens principaux que je crois devoir être employés dans le commencement des fièvres en général. J'ai moins eu pour but de prescrire la conduite à tenir en pareil cas, que de persuader, si je le puis, aux gens du

monde, que ne rien tenter d'incertain, se renfermer dans les bornes d'un régime sage et modéré, c'est plus faire pour leur guérison, que d'employer sans discernement des remèdes actifs, dont ils ne peuvent calculer ni les dangers ni les avantages.

SECTION II.

De la Syncope et des Evanouissemens.

JE comprends, sous le nom d'évanouissement, toute affection qui, dès son but, frappe subitement comme d'une mort apparente, dans laquelle la sensibilité est presque toujours détruite ou diminuée; les forces musculaires anéanties, ou produisant des mouvemens irréguliers, et qui est constamment accompagnée de la perte des facultés animales, ou de l'usage des sens.

Aux yeux des personnes qui ne connaissent pas les maladies, toute perte de connaissance passe pour un évanouissement; c'est pourquoi j'ai réuni, sous la même dénomination, des maladies qui n'ont de commun entr'elles, que ce symptôme. Dans le monde, on ignore si les causes de la syncope, peuvent être différentes, et si elle peut précéder des maladies qui ne sont pas les mêmes. On emploie, dans tous les cas, les mêmes secours pour ranimer les malades. Les sels, l'alcali-volatil, le vinaigre, sont les

moyens dont on se sert ordinairement, et cependant ces moyens deviennent contraires dans quelques circonstances. Pour obvier à ces inconvéniens, je vais passer en revue les différens cas d'évanouissement, et j'indiquerai la conduite à tenir dans chacun d'eux, soit pour rappeler le malade à la vie, soit pour empêcher qu'on n'augmente le mal, par des manœuvres malentendues.

ARTICLE PREMIER.

De la Syncope par faiblesse.

Tout ce qui peut diminuer l'action du cerveau, ou suspendre le mouvement du cœur, est dans le cas de produire la syncope. Les causes qui peuvent produire ces deux effets, sont le besoin de prendre des alimens, la perte d'une trop grande quantité de sang, une évacuation trop considérable par les selles; l'habitation dans un lieu trop chaud, où il y a trop de monde réuni; une position fatigante dans laquelle on reste trop long-tems; les affections de l'ame, comme une peur vive, la crainte, la terreur, un mouvement de colère, ou toute autre passion capable de frapper de spasme, le cœur, et d'en arrêter les mouvemens, etc.

Dans le cas de syncope par faiblesse, la circulation et la respiration sont presque toujours suspendues. Les yeux sont fermés, la figure pâle et les lèvres décolorées. Les membres et le corps sont souples, sans mouvemens, et tombent comme pendant le sommeil. Ordinairement cette

espèce de syncope est précédée d'un sentiment de langueur, de mal-aise, d'anxiété près du cœur, qui donne le tems de prévoir qu'on va se trouver mal.

Lorsqu'une personne est menacée de cet accident, et qu'elle éprouve les symptômes précurseurs dont nous venons de parler, elle doit de suite s'exposer au grand air, et boire un verre d'eau fraîche. Ce seul moyen suffit souvent pour prévenir l'évanouissement. Si la personne est tombée complettement en syncope, on doit, si c'est une femme, avant toute chose, s'occuper de la délasser, de dénouer ses jarretières et les cordons de ses jupes, en un mot, détacher toutes les ligatures qui peuvent s'opposer au libre cours du sang : si c'est un homme, on desserrera de même la ceinture de sa culotte, ses jarretières et sa cravatte. Ces premiers soins donnés, on transportera de suite, sur son lit, la personne évanouie, et on l'y posera horisontalement. Il importe qu'elle soit couchée tout de son long, cette position étant plus propre à rétablir le mouvement de circulation : on ouvrira les fenêtres de l'appartement, et on évitera qu'un grand nombre de personnes entoure celle qui est évanouie ; car c'est le moyen d'empêcher le libre accès de l'air auprès d'elle, et de prolonger la syncope. On fera quelques aspersions d'eau froide sur la figure, et on fera respirer du vinaigre. Ces moyens suffisent ordinairement : cependant, si l'évanouissement persistait, il faudrait faire respirer l'alcali-volatil, avec le soin de ne pas le laisser trop long-tems sous le nez ; il vaut mieux l'y présenter à différentes

fois. Si ces moyens ne suffisaient pas pour faire cesser l'évanouissement, on ferait des frictions à la plante des pieds, ou l'on donnerait un lavement avec la décoction de tabac. Il est utile, dans cet espèce d'évanouissement, lorsque les personnes ont recouvert l'usage des sens, de leur donner un peu de vin chaud sucré, ou un petit verre d'une liqueur fortifiante quelconque; ou, si on aime mieux, une infusion de vulnéraire.

Les personnes qui sont affectées de fortes palpitations, et qui éprouvent en même-tems de la gêne dans la respiration, sont aussi sujettes à de fréquentes défaillances. Il faut employer, pour les rappeler au sentiment, les mêmes moyens dont nous venons de parler.

I I.

De la Syncope par irritation nerveuse.

Cette espèce de syncope attaque particulièrement les femmes histériques, les hommes hypocondriaques, et en général toutes les personnes dont le système nerveux est très-irritable, et doué d'une grande mobilité. Elle ne frappe pas non plus subitement; elle s'annonce par quelques signes, chez certaines personnes. Les femmes hystériques, avant de perdre connaissance, éprouvent un mal-aise général et le sentiment d'une tristesse profonde. Elles versent des pleurs involontairement, et rient de même, jusqu'à ce qu'elles éprouvent comme l'effet d'un globe qui se détache de la matrice, remonte vers le col, et les menace d'étranglement et de suffocation. Les

hommes hypocondriaques éprouvent de même quelques symptômes nerveux précurseurs, comme une douleur spasmodique au creux de l'estomac, des faiblesses dans les jambes, des sueurs froides aux mains et au front, et un mouvement convulsif du canal intestinal.

Les causes qui peuvent déterminer cette espèce de syncope, sont à-peu-près les mêmes que dans le premier cas, excepté que les affections morales sont plus propres à la faire naître, et qu'elle doit le plus souvent son existence à ces causes. Les odeurs fortes, du musc, de l'ambre, et généralement de toutes les fleurs suaves, la provoquent aussi, en produisant, sur le sens de l'odorat, une impression désagréable, qui se propage sympatiquement dans tout le genre nerveux. En général, elle devient plus fréquente par l'habitude des accès, et plus facile à être excitée.

Cette espèce de syncope est différente de la première, parce que, dans celle-ci, les forces musculaires sont comme anéanties; les membres n'ont aucun mouvement, et obéissent seulement à leur propre poids. Dans celle au contraire dont nous parlons, les muscles éprouvent des mouvemens irréguliers et désordonnés; quelquefois tout le corps est roide, et comme arqué en arrière; d'autrefois les personnes éprouvent des mouvemens convulsifs dans les bras et les jambes; elles se tordent le corps et s'agitent de différentes manières. Ces symptômes peuvent être plus ou moins forts; mais toutes les fois qu'on n'aperçoit pas, dans une syncope, un abattement marqué des forces, il est utile de la rapporter à cette espèce, pour se conformer, à son égard, aux moyens que je vais proposer.

Lorsqu'une personne vient de s'évanouir, et qu'elle présente les syptômes d'irritation dont nous venons de parler, il faut la transporter sur un lit, et agir comme nous l'avons dit dans le premier article. Il ne faut cependant pas se comporter de même en tout; on doit bien se garder de lui faire flérer des sels, de l'alcali-volatil, ou toute autre odeur forte pour la faire revenir. Ces moyens qui conviennent dans le premier cas, augmentent dans celui-ci les mouvemens convulsifs, occasionnent des rechutes, et prolongent les accès. Au lieu de faire usage de ces sortes d'odeurs, il faut employer les odeurs fœtides *d'Assa-fœtida*, de corne, de plume, de cuir, de drap brûlé. On fait brûler ces substances sous le nez même des personnes évanouies. Ces odeurs leur plaisent davantage, et ont la propriété de calmer le genre nerveux.

III.

De la Syncope qui a lieu dans l'épilepsie.

L'épilepsie se distingue quelquefois difficilement de l'hystérie, chez les femmes, lorsqu'on n'a pas connaissance des symptômes qui ont précédé l'accès, et dont nous avons parlé dans l'article second. Mais quand on se méprendrait sur l'une on sur l'autre de ces maladies, la conduite à tenir, dans les deux cas, ne peut nuire ni à l'une, ni à l'autre.

L'épilepsie reconnaît le plus souvent pour cause, une disposition héréditaire, que l'on ne peut expliquer, mais qui paraît avoir son siège dans le système nerveux; une peur vive, reçue

dans l'enfance: des vers contenus dans le canal intestinal ; des tumeurs osseuses situées de manière à comprimer le cerveau, ou placées dans le trajet du nerf, etc.

Cette maladie frappe ordinairement avec la rapidité de la foudre, les personnes qui en sont atteintes ; mais quelquefois l'accès est annoncé par certaines sensations, qui leur permet de prévoir son approche et de se mettre sur un lit, ou de se retirer à l'écart. De quelque manière que se fasse l'invasion de cette maladie, elle est toujours suivie de la perte du sentiment. Le corps est frappé de convulsions plus ou moins fortes, qui excitent différens mouvemens des membres et du tronc. Les mouvemens convulsifs des muscles de la face, rendent la figure hideuse. Il sort par la bouche une humidité mêlée d'écume. Pendant la durée de l'accès, il y a gonflement de la poitrine, la respiration se fait difficilement, et la personne est menacée de suffocation : le pouls est irrégulier.

Dans le cas où une personne est tombée en épilepsie, il y a peu de choses à faire. Au bout d'un certain tems, l'accès cesse de lui-même, et le malade repasse par degré à son premier état. Il faut se conformer aux moyens généraux que j'ai indiqué dans l'article Ier. ; donner de l'air, mettre le malade dans la position horizontale, et faire attention qu'il n'y ait rien autour de lui, contre quoi il puisse se heurter et se blesser. Quelquefois, par un mouvement convulsif des bras, (1) les personnes se frappent fortement,

(1) Ce mouvement n'appartient pas exclusivement à l'épilepsie : il a également lieu dans d'autres convulsions.

pendant l'accès, la poitrine, la figure, et se meurtrissent. En faisant des efforts pour s'opposer à ces mouvemens, on fatigue davantage le malade, par la résistance qu'on oppose à l'effort musculaire; il vaut mieux, dans ce cas, placer sur la poitrine, quelque corps mou, comme un oreiller, ou autre chose, qui en émoussant la force des coups, puisse garantir la poitrine des contusions.

L'horreur qu'inspire cette maladie à tout le monde, fait éprouver à ceux qui en sont atteints, une honte pénible, lorsque revenant à eux après un accès, ils se voient entourés des témoins de leur malheur. Il faut donc avoir l'attention, dès qu'on leur a donné les secours nécessaires, de les laisser seuls et de se retirer dès qu'on voit, par le calme qui naît, que l'accès va se terminer.

Les personnes faibles et nerveuses, doivent éviter d'assister à de semblables spectacles. L'impression vive que peut faire sur elles, cette maladie, est suffisante pour la donner, ou au moins pour faire naître des convulsions.

I V.

De la Syncope qui a lieu dans l'apoplexie.

De toutes les maladies, l'apoplexie est une de celles qui exige les secours les plus prompts et pour laquelle on ne peut trop se hâter d'appeler le Médecin. Il importe sur-tout en attendant son arrivée, de ne rien tenter sur le malade qui puisse augmenter le danger de la maladie. Je vais prescrire la conduite à tenir en pareil cas.

L'apoplexie attaque particulièrement les personnes avancées en âge, celles qui ont atteint ou passé soixante ans; les personnes robustes, qui ont la tête fort grosse et le cou court, y sont plus sujettes que d'autres, ainsi que les personnes sanguines..

Les causes qui déterminent cette maladie, sont une vie sédentaire, une nourriture succulente, l'usage immodéré du vin, des liqueurs spiritueuses, un air trop chaud, l'abus des bains, un travail forcé, une ligature trop serrée autour du cou, une position dans laquelle on est resté pendant long-tems la tête penchée, l'excès de l'étude, la suppression d'une hémorrhagie habituelle, les passions vives, un aecès de colère, une joie excessive, etc.

L'apoplexie frappe souvent d'une manière inattendue, et les personnes tombent comme si elles étaient foudroyées. Quelquefois elle est précédée des signes précurseurs qui mettraient dans le cas d'en prévenir beaucoup d'attaques, si l'on voulait y faire attention, et employer les moyens propres à éloigner cette maladie. Les signes sont, des tintemens d'oreilles, un penchant invincible au sommeil, des douleurs de tête, pesantes, un embarras de la langue, qui fait qu'on s'explique difficilement et qu'on bégaye, des vertiges, l'engourdissement de membres, de légers mouvemens convulsifs de quelques muscles, l'affaiblissement ou la perte de la vue, de l'ouie, ou de quelques-unes des facultés de l'entendement, comme de la mémoire.

La syncope qui a lieu dans l'apoplexie, est facile à distinguer des autres dont nous avons parlé.

Dans la première, il y a perte du mouvement et du sentiment, et la circulation, ainsi que la respiration, sont suspendues, ou à-peu-près nulles. Dans la seconde et la troisième, on remarque des mouvemens convulsifs qui annoncent que la faculté motrice de la fibre musculaire existe encore. Dans la syncope apoplectique, au contraire, il y a perte du sentiment et des mouvemens volontaires; mais la circulation et la respiration continuent à se faire : la respiration seulement est *stertoreuse*, c'est-à-dire, qu'elle se fait avec une espèce de râle que l'on a comparé au ronflement qui a lieu pendant le sommeil. La figure est ordinairement rouge et comme suffoquée; quelquefois la bouche est tirée à droite ou à gauche, et l'on remarque, en même-tems ou séparément, l'abaissement d'une paupière.

Dès qu'une personne est tombée en apoplexie, la première chose dont on doive s'occuper, est de desserer toutes les parties des vêtemens qui font ligature autour du corps, comme la cravatte, la ceinture de la culotte, les jarretières chez les hommes; les lacets et les cordons chez les femmes, etc. Ces premiers soins donnés, on placera le malade dans un fauteuil, ou sur un lit, et l'on aura le soin de le mettre sur son séant, afin d'empêcher que le sang ne se porte en trop grande quantité sur le cerveau, et pour faciliter le retour de celui qui en vient. On aura le soin de l'assujettir de manière à ce qu'il ne tombe pas; on lui inclinera la tête un peu en arrière, pour empêcher qu'elle ne se renverse en avant sur la poitrine. La chaleur est entièrement

contraire à cette maladie: si le malade est dans une chambre dont la température soit trop chaude, il faut le transférer dans une autre où il n'y ait pas de feu. Il doit être couvert très-légérement, et il est bon de lui laisser la tête nue. L'air frais, en diminuant la vivacité du mouvement artériel, diminue les symptômes de la maladie, ou s'oppose au moins à ce que son état ne devienne plus fâcheux. Tels sont les premiers secours que l'on peut donner au malade, mais ceux de la Médecine doivent être très-prompts et très-actifs.

V.

De la Syncope qui accompagne ordinairement les convulsions des enfans.

Je place ici les convulsions qui attaquent les enfans, parce que, pendant qu'elles ont lieu, il y a perte plus ou moins complette du sentiment, comme dans les autres espèces de syncopes dont nous avons parlé, et qu'elles ont de plus, le plus grand rapport avec l'apoplexie. L'une et l'autre de ces maladies reconnaissent presque toujours, pour cause occasionnelle, la pléthorre sanguine du cerveau, et elles ne diffèrent que parce que les effets qui s'en suivent ne sont pas les mêmes. Chez les adultes, la même cause produit l'anéantissement des forces, la paralysie, est chez les enfans, les convulsions. Sans doute que cette différence tient à une modification particulière dans l'organisation du

cerveau des enfans; mais il n'entre pas dans mon plan de l'examiner.

Jusqu'à l'âge de six à sept ans, presque toutes les maladies que font les enfans, dépendent ou se compliquent du travail de la dentition. A cette époque, la nature dirige tout son travail vers la tête, et le systême artériel du cerveau des enfans, et dans un état constant de pléthorre. Cet engorgement peut exister à un degré compatible avec la santé; mais si, par des causes particulières, il devient trop fort, il en résulte des convulsions ou d'autres maladies.

Les causes susceptibles d'augmenter l'affluence du sang vers la tête, et de produire l'engorgement, sont la constipation, une dentition laborieuse, accompagnée d'une sensibilité particulière du genre nerveux, une nourriture trop abondante, une vie trop sédentaire, l'habitude de coucher les enfans la tête plus basse que les pieds, etc.

Dans toutes les maladies des enfans, il importe donc de ne pas perdre de vue cette détermination des mouvemens de la vie, vers la tête; et c'est avec raison que M. Alphonse-le-Roi reproche aux praticiens de n'y pas apporter assez d'attention. L'engorgement sanguin du cerveau est souvent la cause première de leurs maladies, et on les traite longuement par des remèdes compliqués, lorsqu'on les aurait terminées promptement, en appliquant, dès le principe, une sangsue derrière l'oreille. La chaleur brûlante de la tête, sa pesanteur, l'assoupissement. sont des signes qui indiquent la nécessité d'avoir recours à ce moyen. Lorsque l'engorgement

sanguin existe au point de produire des convulsions, on ne doit pas hésiter un moment, il faut appliquer sur-le-champ, derrière chaque oreille, une sangsue moyenne, et se comporter, pour le reste, à l'égard des enfans, comme nous avons conseillé de le faire dans l'article IV. La position droite de la tête, un air frais, sont des moyens qui concourent puissamment au rétablissement des fonctions du cerveau.

Je termine ce chapitre, en répétant, encore une fois, que tous les moyens que j'ai proposés, ne doivent être considérés que comme des secours préliminaires, propres à combattre les premiers symptômes des maladies, et à donner le tems de se procurer les ressources de l'art.

SECTION III.

De l'Asphixie.

On entend par asphixie, la mort qui survient subitement à tous les animaux qui sont privés de l'air atmosphérique, ou qui sont plongés dans des gaz (1) dont les propriétés sont contraires à la vie.

---

(1) On appelle gaz, des fluides semblables en tout à l'air atmosphérique, pour les propriétés physiques, mais dont le plus grand nombre en diffère, par la propriété qu'ils ont de n'être propres ni à la combustion, ni à la respiration.

La mort qui est occasionnée par le manque d'air atmosphérique, comprend l'asphixie des noyés, ou par submersion, l'asphixie par strangulation, et l'asphixie des nouveaux-nés. Celle qui est produite par l'action délétère des gaz impropres à la respiration, comprend l'asphixie par le gaz acide-carbonique (air fixe), les gaz hydrogènes, sulfurés, carbonnés, etc. Ce sont ces gaz qui produisent l'asphixie, occasionnée par le méphitisme de la plupart des mines, par celui des fosses d'aisance, auquel on a donné le nom de *plomb*, etc.

Dans l'asphixie, de quelque espèce qu'elle soit, il y a suspension de toutes les fonctions, et toutes les apparences de la mort. Cependant la vie n'est pas entièrement détruite pour cela. La fibre motrice conserve encore, pendant quelque tems, la faculté d'être excitée par des stimulans, et on peut, par ce moyen, rappeler la sensibilité prête à s'échapper, et rétablir le jeu des organes. L'expérience prouve qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter aux signes extérieurs de la vie, pour juger de son existence, et qu'elle peut encore exister, lorsque même toutes les fonctions sont abolies depuis plusieurs heures. Les fonctions servent donc à l'entretien de la vie, mais elle peut exister sans elles. L'irritabilité de la fibre et la sensibilité générale paraissent seules la constituer, puisqu'elles périssent les dernières, et que tant qu'elles existent faiblement, nous pouvons être rappelés à la vie, par tous les moyens propres à réveiller ces deux facultés des corps animaux.

Article premier.

De l'Asphixie des Noyés.

Avant les recherches des modernes, sur la cause de la mort des noyés, on l'attribuait à l'entrée de l'eau dans l'estomac, et l'on se comportait, à leur égard, d'une manière toute opposée, au moyen de les rappeler sûrement à la vie. On les roulait dans un tonneau, ou on les suspendait par les pieds, pour leur faire rendre l'eau qu'on croyait qu'ils avaient avalée. Ce procédé, bien loin d'être de quelque utilité achevait de tuer ceux qui n'étaient pas tout-à-fait morts, par les fortes secousses qu'on leur imprimait dans le premier cas, et l'engorgement sanguin que l'on occasionnait au cerveau, dans le second.

Parmi les modernes, il en est qui ont cru que l'eau, qui s'introduisait dans les voies de la respiration, était la seule cause de la mort des noyés, et d'autres ne l'ont attribuée qu'à la suffocation, à la privation de l'air. Il paraît en effet que cette dernière cause est la seule qu'on puisse admettre, puisque, comme l'observe M. Tissot, la présence de l'eau dans la trachée-artère et les bronches, n'est pas constante, et que la quantité qu'on y en trouve ordinairement, n'est pas assez considérable pour occasionner la mort. Il est bien probable que l'eau qu'on trouve dans les voies aériennes des noyés, ne s'y introduit que dans les derniers momens de la vie, après que les poumons ont expiré une partie de l'air qu'ils contenaient. Malgré cette

différence

différence d'opinion, dans la manière de voir des modernes, ils sont tous d'accord sur les principaux secours que l'on doit donner aux noyés, et les écrits de MM. Louis, Portal, Tissot, Cullen, Gardanne, etc., ont tous les mêmes principes pour bases.

Une autre cause paraît contribuer secondairement à la mort des noyés, c'est l'engorgement sanguin du cerveau. Une fois que la respiration est suspendue, le sang, qui arrivait aux poumons par l'artère pulmonaire, ne peut plus y pénétrer. Il s'accumule dans les veines caves, et successivement dans les veines jugulaires qui rapportent le sang à la tête, jusques dans les veines et sinus du cerveau. L'état de pléthore qui en résulte, a fait croire que l'apopléxie pouvait être cause de la mort des noyés. On n'a pas fait attention que l'engorgement sanguin du cerveau se fait en partie après la mort, et que le noyé a déjà perdu le sentiment, tandis que la circulation continue encore à se faire pendant quelque tems. D'ailleurs, si l'état apoplectique contribuait pour beaucoup a la mort des noyés, pourquoi n'a-t-on jamais remarqué de paralysie dans ceux qui ont été rappelés à la vie, ni aucun des symptômes qui accompagnent ordinairement une attaque d'apoplexie.

---

(1) La facilité avec laquelle on peut obtenir le rétablissement parfait des fonctions, montre assez combien sont vaines les idées vulgaires, sur la péripneumonie ou l'apoplexie, qu'on dit avoir lieu (lors même qu'il n'y a point de lésion externe) dans la mort apparente des hommes suffoqués ou noyés, etc. Barthez, Science de l'homme, page 143.

Symptômes que présentent le corps des Noyés.

La tête et le cou des noyés sont ordinairement tuméfiés par l'engorgement sanguin que la suspension de la respiration établit dans ses parties. La figure et les lèvres sont violettes, gonflées. La langue et toutes les autres parties internes de la bouche sont dans le même état. L'épiglotte est relevée. Les yeux sont saillans, ordinairement brillans, quelquefois ternes. Les paupières sont abaissées et enflées. Les vaisseaux du cerveau sont gorgés de sang et présentent un état apoplectique. Le ventricule droit du cœur, son oreillette, et les veines caves, sont aussi pleins de sang. La trachée-artère et les bronches contiennent un fluide visqueux, semblable à de la mousse de savon. Cette écume sort de la bouche des noyés, et provient de l'eau qui s'est introduite dans la trachée-artère, et qui s'est mêlée avec l'air contenu dans les poumons. On a trouvé quelquefois de l'eau dans l'estomac; mais la quantité n'excédait pas ce que l'on peut en boire ordinairement sans s'incommoder. Le reste du corps n'offre rien de remarquable.

Avant de donner des secours aux noyés, il faut toujours examiner avec attention l'état du corps, et voir s'il ne présente pas des contusions, des fractures ou autres lésions capables de rendre inutiles les secours qu'on leur prodiguerait.

Des Secours que l'on doit donner aux Noyés.

M. Tissot pense qu'il y a peu d'espérance de

rappeler à la vie les personnes qui sont restées plus d'un quart-d'heure sous l'eau. Cependant, l'expérience prouve que l'on a rendu à la vie des personnes noyées depuis long-tems. Il est vrai aussi que d'autres fois on a employé, inutilement tous les secours possibles, sur des personnes qui n'étaient restées que quelques minutes sous l'eau. Cela paraît dépendre d'une disposition organique particulière des sujets; d'une excitabilité plus grande de la fibre, qui paraît survivre plus long-tems chez les uns que chez les autres. Il ne faut cependant pas pour cela abandonner légérement les noyés. Une demi-heure, trois quarts-d'heure, même une heure, ne sont pas des raisons suffisantes pour leur refuser les secours nécessaires.

Le plutôt que l'on peut administrer les secours aux noyés, est le meilleur : le tems est précieux, et le défaut de succès dépend souvent du peu de diligence que l'on a mis à les donner. La maison la plus proche est celle que l'on doit choisir pour administrer tous ses secours. Si l'on était obligé de transporter le noyé à une grande distance, on peut se servir d'une civière, d'un brancard ou d'une charrette. Faute de ces moyens, deux hommes, en croisant leurs mains, pourraient le porter comme en chaise à porteur. Si l'on se sert d'un brancard ou d'une charrette, on placera dessus un matelas ou de la paille, et on y déposera le noyé, de manière que sa tête soit plus élevée que le corps. (1) On fera

(1) M. Portal veut qu'on le place sur le côté, cette position étant plus propre à faciliter l'écoulement de l'écume qui sort ordinairement de la bouche des noyés.

le plus de diligence possible, en ayant le soin, cependant, de ne pas procurer au corps, des secousses trop fortes.

La première chose que l'on doit se proposer, dans les secours que l'on donne aux noyés, doit être de rétablir la température animale, et de disposer, par là, le corps à recevoir plus facilement l'impression des stimulans. On commence donc par déshabiller la personne que l'on veut secourir, et l'on y apportera toutes les précautions possibles, afin de ne pas trop l'agiter et de ne pas lui donner des secousses violentes. La meilleure manière est de couper ses vêtemens avec des ciseaux. On sent qu'étant mouillés, on ne pourrait les lui ôter sans employer de grands efforts, ce qui nuirait au but qu'on se propose. La personne déshabillée, on la couchera devant un bon feu, la tête plus élevée que le reste du corps; on l'enveloppera dans un drap chaud, pour sécher promptement le corps : on placera des serviettes chaudes sous les aisselles, aux jarrets, et l'on posera des briques chaudes aux pieds. On fera ensuite des frictions, à la surface du corps, avec des linges chauds. Après ces frictions, quelques gens de l'art conseillent d'en faire d'autres avec une flanelle chaude, imprégnée d'une eau spiritueuse aromatique, telle que de l'eau-de-vie camphrée, de l'eau vulnéraire spiritueuse, de l'eau de mélisse composée, etc., ou bien avec de l'alcali-volatil, ou de l'huile de lavande. Je crois ces frictions peu propres à remplir l'intention qu'on se propose; premièrement, parce que la peau, ayant perdu son action, est incapable d'absorber les liqueurs

dont on se sert; et en second lieu, parce que ces liqueurs étant très-volatiles, elles s'évaporent promptement, et laissent sur la peau un froid qui est plus dans le cas de s'opposer au rétablissement de la sensibilité, qu'il n'est fait pour la ranimer. Les frictions sèches, faites avec des étoffes de laine, me paraissent préférables.

En même-tems que l'on tente de ranimer la chaleur, il faut s'occuper de rétablir l'action des fibres motrices. Pour remplir cette intention, on chatouillera le dedans de la gorge et des narines, avec la barbe d'une plume, enduite légérement d'alcali-volatil, ou d'eau de luce. L'irritation de ces parties se propageant sympathiquement aux poumons, contribue à en rétablir le jeu.

On introduira de l'air dans les poumons, comme étant le stimulus naturel de ces organes. On se sert pour cela d'un soufflet, de la manière suivante : on place son tuyau dans une des narines, et on comprime celle de l'autre côté, pendant que l'on souffle. L'air parvient plus facilement, de cette manière, dans les poumons. On pourrait encore employer un tuyau ordinaire, dont on se servirait de même en soufflant dedans avec la bouche : mais l'air que nous expirons est moins propre à rétablir l'action des poumons, que l'air atmosphérique. (1) Quand

(1) Si au lieu d'air atmosphérique, on pouvait se procurer du gaz oxigène (air vital), le succès serait encore plus sûr, puisque ce gaz est le seul stimulant de l'organe pulmonaire, et que l'air atmosphérique ne sert à la respiration, que par celui qu'il contient.

l'air est introduit dans le poumon, on comprime, par une pression graduée, la poitrine et le ventre, pour en chasser l'air. On y en introduit de nouveau, et l'on continue de répéter les mêmes mouvemens.

En même-tems que l'on emploie tous ces moyens, il faut porter de l'irritation sur le canal intestinal, et tâcher de réveiller son action. Le meilleur moyen est d'y introduire de la fumée de tabac. M. Pia a inventé une machine fort utile pour cet effet; mais comme elle n'est pas assez répandue, il convient de donner d'autres moyens. Le plus simple, est d'avoir deux pipes en terre, dont les foyers soient de même grandeur, et dont le tuyau de l'une soit très-long, et l'autre plus court. On remplit de tabac celle qui a le tuyau le plus long, on l'allume et on introduit l'extrémité de son tuyau dans l'anus; on abouche l'autre pipe sur celle-là, et en soufflant par son extrémité, on force la fumée à passer dans le canal intestinal.

On a encore proposé de se servir d'un canon de seringue, armé de sa canule. On l'introduit comme à l'ordinaire, on applique à l'extrémité du canon, le foyer d'une pipe allumée, et en soufflant, comme dans le premier cas, on pousse la fumée dans le canal intestinal. Au lieu d'appliquer le foyer d'une pipe à l'extrémité du canon d'une seringue, comme nous venons de le dire, d'autres personnes ont conseillé d'y placer le goulot recourbé d'un entonnoir, sous lequel on brûle du tabac. De quelque manière que la fumée parvienne dans le canal intestinal, elle y agit de deux manières; d'abord par les

principes stimulans qu'elle contient, ensuite par la dilatation qu'elle produit. Le tiraillement qu'éprouvent alors les fibres musculaires, les force à revenir sur elles-mêmes, et est propre à rappeler leur sensibilité.

Dans le cas où on ne pourrait faire usage de la fumée de tabac, on emploiera sa décoction. M. Portal propose le lavement suivant : prenez une demi-once de feuilles de tabac séchées, et trois gros de sel marin, faites-les bouillir dans une pinte et demie d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à une seule, et coulez ensuite le tout. Si le premier lavement ne produit aucun effet, on en donnera un second.

On versera de tems en tems quelques gouttes de vin ou d'eau-de-vie, dans la bouche des noyés, pour voir si la déglutition se rétablit. Il importe de porter sans cesse son attention sur cette fonction ; et aussitôt que la personne pourra avaler, on lui fera prendre quelques petites cuillerées de vin chaud, d'eau-de-vie, d'eau de mélisse, d'eau de Cologne, d'eau vulnéraire, etc. Il faut bien se donner de garde de donner aucune boisson dans la bouche, avant qu'on soit assuré du rétablissement de la déglutition, ou faculté d'avaler. L'épiglotte étant relevée, il en refluerait une partie dans la trachée-artère, ce qui augmenterait la suffocation. Lors même que la déglutition est rétablie, on ne doit faire prendre de boissons que par cuillerée et avec précaution, jusqu'à ce qu'elle se fasse librement.

On a proposé la saignée comme moyen propre à rappeler à la vie les noyés. L'engorgement sanguin du cerveau semble en effet l'indiquer,

et presque tous les praticiens l'ont jugé nécessaire. Je pense que si elle a été quelquefois utile, c'est plutôt parce qu'elle est propre à rétablir le cours du sang, que par le dégorgement qu'elle opère. Ses effets sont toujours débilitans, et cependant on se propose de stimuler dans tous les cas d'asphixie. Lorsqu'on a ouvert une veine et que le sang coule, celui qui sort est remplacé par les colonnes voisines, et ainsi de suite. Le mouvement du sang dans ses canaux, n'est-il pas propre à en rappeler le ton, et à rétablir le mouvement général de la circulation? On fait donc bien d'ouvrir la veine; mais on ferait mal de tirer beaucoup de sang. La veine jugulaire est celle qu'on propose d'ouvrir, comme étant celle qui opère un dégorgement plus prompt des vaisseaux du cerveau, et qui donne le plus facilement du sang. Ce qui porte à penser que l'on doit être très-réservé sur l'usage de la saignée, c'est que les personnes qui ont été rappelées à la vie, sans avoir été saignées, ont éprouvé, pendant quelque tems, de la difficulté à respirer, et de la fièvre, sans présenter des symptômes dépendant de l'état d'engorgement du cerveau.

On a proposé encore, pour rappeler les noyés à la vie, de les enterrer dans le fumier, ou des cendres chaudes. Ces moyens n'ont d'autres effets que de rétablir la chaleur, ce que l'on fait plus facilement et plus utilement de la manière que nous avons indiqué. Un lit bien couvert et bien chauffé, est préférable à ces moyens, qui ont de plus l'inconvénient de s'opposer, par leur poids, au rétablissement des

mouvemens de la poitrine, qui commencent par se faire très-faiblement.

Voilà quel est le traitement que l'on doit faire aux personnes asphixiées par submersion. Mais il faut y procéder avec ordre et constance. Il est des noyés qui n'ont été rappelés à la vie, qu'après sept à huit heures de secours continus. Il ne faut donc pas se lasser, ni perdre l'espérance, lorsqu'au bout de quelques instans de traitement, le succès ne répond pas à l'emploi des moyens auxquels on a recours. Il ne faut pas non plus, lorsqu'on apperçoit que les noyés donnent quelques signes de vie, cesser de leur continuer les mêmes secours, car il arrive souvent que l'étincelle de vie que l'on avait ranimé s'éteint, parce qu'on n'a pas continué assez long-tems les secours nécessaires.

II.

De l'Asphixie par strangulation.

Cette asphixie est celle qui a lieu chez les pendus, toutes les fois que le cou est fortement serré par une ligature, ou comprimé par une force extérieure; et lorsque quelques corps étrangers se sont introduits dans la trachée-artère, ou dans les œsophages, de manière à empêcher la respiration.

Il n'est pas toujours facile de rappeler à la vie les pendus. Leur mort est quelquefois accompagnée de circonstances qui rendent inutiles tous les secours qu'on pourrait leur donner. Elle peut être compliquée de la fracture ou de

la luxation de l'une des premières vertèbres du cou, d'une lésion de la moëlle épinière, d'un épanchement sanguin au cerveau, ou d'un enfoncement des cartilages du larynx et de la trachée-artère. Dans tous ces cas, on se proposerait vainement de rétablir la sensibilité; mais il est souvent très-difficile de juger si ces accidens ont lieu: et il n'y a guère que l'inspection des parties antérieures du cou, qui pourraient éclairer sur l'état du larynx et de la trachée-artère. Dans le doute, lorsqu'on est appelé à tems, il vaut mieux tenter des secours incertains, que de manquer l'occasion d'en donner d'utiles.

Les secours (1) que l'on doit donner aux personnes asphixiées par strangulation, sont les mêmes que ceux que nous avons recommandé pour les noyés: la saignée paraît ici seulement plus indiquée. Dans cette espèce d'asphixie, le cours du sang qui revient de la tête, est subitement interrompu par la compression des veines jugulaires, tandis qu'il continue encore de se porter au cerveau par les artères-vertébrales. Il résulte, de cette disposition, un tel degré d'engorgement vers la tête, que la figure des personnes, mortes de cette manière, devient noire et tuméfiée; les yeux sont saillans, comme hors de leur cavité; le sang sort quelquefois par la bouche, le nez, et souvent les vaisseaux du cerveau sont si pleins, qu'ils se rompent, et

(1) Quand je parle des secours que l'on doit donner aux pendus, je n'entends pas parler des justiciés; mais des personnes qui se pendent par suicide.

donnent lieu à un épanchement de sang dans la cavité du crâne. Il convient donc de commencer, par la saignée de l'une des jugulaires, afin de débarrasser le cerveau. On fera ensuite usage d'un bain chaud pour rétablir la chaleur et réveiller la sensibilité. Au défaut de bain, on se servira de linges chauds, comme dans le premier cas; on fera de même des frictions à la surface du corps; on poussera de l'air dans les poumons, on versera, dans la bouche du patient, des liqueurs spiritueuses, avec les précautions indiquées; on chatouillera la membrane du nez et l'intérieur de la gorge, avec la barbe d'une plume, imprégnée d'alcali-volatil; on portera de l'irritation sur le canal intestinal, et on se comportera, en un mot, comme nous avons conseillé de le faire pour les noyés.

I I I.

De l'Asphixie occasionnée par l'introduction des corps étrangers dans la trachée-artère et l'œsophage.

Il est difficile de donner, pour cette sorte d'asphixie, des conseils qui puissent être pratiqués par les gens du monde, lorsque les plus habiles hommes de l'art sont souvent embarrassés dans de semblables circonstances. Cependant, comme c'est un cas extrêmement grave et qui ne donne souvent pas le tems d'attendre les secours de la Médecine, je vais essayer de donner quelques avis sur la conduite à tenir en pareille occasion.

L'œsophage est un long canal qui est situé à la partie antérieure du cou, derrière la trachée-artère, qui s'étend depuis le fond de la gorge jusqu'à l'estomac, et dont les usages sont de conduire, dans ce viscère, les alimens que nous prenons. Il peut arriver, par un effet de la volonté, ou sans le vouloir, que nous avalions des corps dont le volume et la forme sont tels, qu'ils ne puissent passer à travers ce canal. Alors ces corps s'arrêtant à son entrée, bouchent, par leur volume, l'orifice de la trachée-artère, par lequel l'air parvient aux poumons, et ils occasionnent des convulsions et la suffocation ; d'autres fois les corps avalés parcourent un trajet plus ou moins long dans l'œsophage, et ils s'y arrêtent sans pouvoir aller plus avant. Le danger qui en résulte alors, est d'autant plus grand, que le corps étant plus gros, comprime davantage la trachée-artère, derrière laquelle il se trouve situé. Que le corps avalé soit arrêté à l'entrée de l'œsophage, ou qu'il ai pénétré dans son intérieur, une suffocation plus ou moins prompte peut en être la suite, si on n'y apporte promptement remède.

Dans le cas ou un corps serait arrêté à l'entrée de l'œsophage, on peut essayer de le saisir, en portant, le plus avant possible, les doigts dans la gorge. On a vu réussir quelquefois ce moyen. Si on ne pouvait l'atteindre avec les doigts, il faudrait se servir de petites pincettes, et tâcher de le saisir. Tissot observe que, dans une circonstance semblable, on pourrait se servir avec avantage, des pinces dont se servent les fumeurs. Dans le cas où le corps étranger serait

engagé plus ou moins avant dans l'œsophage, il faut s'empresser de le pousser dans l'estomac, pour empêcher la suffocation. Tissot, dans son avis au peuple, a proposé, pour cet effet, plusieurs moyens dont on peut se servir indistinctement, selon qu'ils se présentent les premiers sous la main, comme une baleine que l'on recourbe un peu sur sa longueur, avant de l'introduire dans la gorge; un fil de fer, au bout duquel on fait une boucle ovale pour empêcher qu'il ne blesse; une petite baguette de bois fléxible, comme le bouleau, le coudrier, le frêne; une sonde fléxible, un porreau, etc. Ce dernier moyen est sujet à un inconvénient qui doit faire préférer les autres, c'est que le porreau peut se casser, rester dans l'œsophage et augmenter le danger du mal.

Le conseil que je donne de pousser dans l'estomac les corps arrêtés dans l'œsophage, est sujet à quelques restrictions; c'est lorsque ces corps sont de nature indigeste, et qu'ils sont tels, par leur forme, qu'ils ne pourraient être introduits dans l'estomac et traverser le canal intestinal, sans occasionner les accidens les plus graves. Les corps arrêtés peuvent être de pierre, de bois, de métal, etc.; leur figure peut offrir des angles aigus, des pointes, des tranchans. On sent que si l'on poussait, dans l'estomac, de semblables corps, incapables d'être digérés, et dont la structure serait propre à percer, déchirer les membranes de l'estomac et des intestins, on ne ferait que soustraire à la mort, pour un moment, la personne qui serait en danger, pour la livrer ensuite à une mort plus

affreuse. Il faut donc, lorsqu'on a connaissance des corps avalés, et qu'on sait qu'il y aurait du danger à les pousser dans l'estomac, employer tous les moyens nécessaires pour les retirer.

On peut se servir pour cela d'un fil de fer. On fait un crochet à l'une de ses extrémités, et à l'autre une large boucle dont la courbure est dans le même sens que le crochet. Cette boucle a un double objet, qui est de conduire facilement le fil, et d'indiquer en même-tems la position du crochet dans l'œsophage, où on doit l'introduire à plat. Alors on fera en sorte de le glisser au-delà de l'obstacle. Une fois qu'on sent qu'il a passé outre, on retourne le crochet, et on tâche d'accrocher le corps et de le retirer doucement.

Ce moyen est le seul qu'on puisse employer avec succès, lorsque le corps engagé obstrue entièrement l'œsophage. Lorsque ce canal n'est pas tout-à fait obstrué, on conseille de se servir d'un morceau d'éponge fine; alors on la fixe au bout d'une tige fléxible, et on l'attache encore avec un long fil, que l'on tourne autour de la tige, afin qu'on pût la retirer, si elle venait à abandonner son manche. On pousse cette éponge sèche au-delà de l'obstacle, à travers le passage qu'il laisse. On fait ensuite avaler un peu d'eau; l'éponge se gonfle, augmente de volume, et en la retirant, on entraîne le corps engagé.

Un autre moyen, lorsqu'on peut avaler, c'est de donner l'émétique; mais on ne doit l'employer que lorsque les corps ne sont qu'engagés. Il y aurait du danger à le donner, lorsque le corps avalé est accroché ou implanté. Si l'on ne pouvait

avaler, on pourrait essayer de provoquer le vomissement, en portant une plume dans la gorge, ou en donnant un lavement de tabac.

L'emploi de ces moyens suppose toujours que les personnes auxquelles on les administre, ne sont pas entièrement asphixiées, car si elles l'étaient depuis quelque tems, il ne faudrait pas perdre du tems en cherchant à extraire le corps engagé. Quelque soit sa nature, il faudrait le pousser dans l'estomac; et une fois qu'il y serait descendu, s'empresser de donner les secours que nous avons indiqués, pour rappeler à la vie les personnes asphixiées par strangulation. L'expérience a prouvé que des corps avalés, très-dangereux par eux-mêmes, comme des aiguilles, des épingles, des arrêtes de poissons, des clous, des monnaies, des os, etc., avaient été rendus par les selles, sans occasionner d'autres accidens que des douleurs plus ou moins vives.

L'introduction des corps étrangers, capables de produire la suffocation, a lieu plus facilement dans l'œsophage, que dans la trachée-artère; mais aussi les accidens sont plus graves dans ce dernier canal. La trachée-artère est un long conduit destiné à donner passage à l'air que nous respirons. Il est situé à la partie antérieure du cou, au-devant de l'œsophage, et s'étend depuis le fond de la gorge jusqu'aux poumons. L'ouverture de ce canal, qui répond à la gorge, est surmontée d'une petite lame cartilagineuse, de forme ovale, attachée à la base de la langue, à laquelle on a donné le nom *d'épiglotte*. Ses usages sont de s'abaisser lorsqu'on avale, et de boucher si parfaitement la trachée-artère, que

rien ne peut y entrer lorsqu'elle est dans son état naturel. Cependant il peut arriver que des parcelles d'alimens ou d'autres corps s'y introduisent, lorsque nous faisons effort pour avaler, en même-tems que nous rions, chantons ou parlons. L'épiglotte étant relevée, pendant ces diverses actions, elle n'a pas le tems de s'abaisser lorsque les alimens descendent dans l'œsophage, ce qui permet, à quelques-unes de leurs parties, de pénétrer dans la trachée-artère. On est bientôt averti de cet accident, par la toux convulsive qui survient si le corps est très-petit, ou par la suffocation qui s'en suit, s'il est plus gros. Lorsqu'on a connaissance de la manière dont est arrivé l'accident, il est facile de deviner si le corps a passé dans l'œsophage, et s'il s'y est arrêté, ou s'il est entré dans la trachée-artère, puisqu'un corps dont la présence dans ce second canal, serait capable de produire la suffocation, serait à peine senti dans le premier. La connaissance des corps avalés, peut donc éclairer sur la route qu'ils ont pu prendre, et sur ce que l'on doit faire.

Dans le cas où un corps étranger serait passé dans la trachée-artère, M. Tissot conseille de frapper fortement sur l'épine du dos, d'occasionner quelques efforts pour vomir, de faire éternuer avec du poivre blanc, du muguet, de la sauge, ou du tabac, qu'on souffle fortement dans les narines. Si tous ces moyens manquaient, on pourrait essayer d'exciter l'éternument, en chatouillant l'intérieur des narines avec une plume, ou autre corps propre à produire cet effet.

IV.

V I.

De l'Asphixie des Enfans nouveaux-nés.

L'enfant, renfermé dans le ventre de la mère, ne respire pas. Cette fonction ne commence pour lui, que lorsqu'il est en contact avec l'air atmosphérique. Aussitôt après sa naissance, l'impression de l'air et le changement de température qu'il éprouve, déterminent le jeu des organes qui servent à la respiration : sa poitrine augmente de capacité, par l'élévation des côtes, et par l'abaissement du diaphragme; l'air pénètre dans ses poumons, et dès ce moment commence une nouvelle vie. Mais il arrive quelquefois que des obstacles s'opposent à la première inspiration de l'enfant, ou empêchent qu'elle ne se fasse librement. Alors il meurt en naissant, ou naît si faible, que la respiration se fait à-peine apercevoir.

L'observation prouve que la cause la plus commune de l'asphixie des enfans nouveaux-nés, dépend d'une matière visqueuse, qui remplit les bronches, la trachée artère, la bouche, et s'oppose à ce que l'air puisse pénétrer dans leurs poumons. L'affaiblissement, qui résulte pour l'enfant, d'un accouchement laborieux, et la compression du cordon ombilical, peuvent aussi devenir cause de l'asphixie des nouveaux-nés, soit parce que l'enfant naît trop faible pour respirer, ou parce que l'engorgement sanguin du cerveau, qui résulte de la compression du cordon ombilical le tient dans un état apoplectique.

Parmi les enfans qui viennent au monde, asphixiés, les uns naissent avec toutes les apparences de la mort; la respiration suspendue, les battemens du cœur nuls, et les membres sans mouvemens : chez d'autres, la respiration et la circulation se font apercevoir, mais si faiblement, que l'enfant semble plus près de la mort que de la vie. Il faut dans ces deux cas, écarter promptement les obstacles qui arrêtent le mouvement de la vie, ou qui s'oppose à ce qu'elle s'exerce librement. On placera, pour cela, l'enfant sur le côté; on poussera de l'air dans ses poumons, pour détacher les musquositées qui tapissent les bronches. On se servira, à cet effet, d'un tuyau que l'on introduira dans l'une des narines. On chatouillera l'intérieur du nez avec une plume; on fera respirer, de tems en tems, du vinaigre radical; on introduira quelques gouttes d'eau spiritueuse dans la bouche; on placera l'enfant dans un vase rempli de vin tiède, animé avec un peu d'eau-de-vie. On exercera de tems en tems quelques légères frictions sur tout le corps, avec des linges chauds : quelques aspersions d'eau froide, tandis que le corps est échauffé, sont aussi très-propres à réveiller la sensibilité.

Si l'enfant, en naissant, avait la figure d'un rouge violet, ou noire, il faudrait, avant de tenter aucun de ces moyens, laisser saigner, pendant quelque tems, le cordon ombilical, avant d'en faire la ligature. Par ce moyen, on dégorgera les vaisseaux de la tête, et on fera après, avec plus de succès, l'application des secours que nous venons de proposer.

V.

De l'Asphixie occasionnée par l'action délétère des gaz.

Les gaz qui, étant respirés, peuvent occasionner la mort, sont en grand nombre. Mais heureusement pour nous, qu'il en est beaucoup d'entre eux, à l'action desquels nous sommes rarement exposés, les uns étant constamment les produits de l'art, et la nature nous offrant les autres dans un état de combinaison, ou en si petite quantité, qu'ils ne peuvent nous nuire. Tel est, par exemple, le gaz azote. Il est d'autres gaz que la nature fabrique en grande masse, et à l'impression desquels nous sommes plus fréquemment exposés. Ces gaz sont le plus ordinairement le résultat des décompositions végétales et animales, et comprennent les gaz acide-carbonique, hydrogène-carboné, et hydrogène-sulfuré.

Parmi les gaz, il en est qui agissent sur nous d'une manière plus ou moins active. Il en est qui ne donnent la mort, que parce qu'il sont dépourvus de la portion respirable de l'air atmosphèrique, mais qui n'ont rien de mal-faisant par eux-mêmes. Le gaz hydrogène pur est de ce nombre. On sait que Schèele l'a respiré plusieurs fois, sans en être incommodé, et que plusieurs chimistes, après lui, ont répété l'expérience. Il n'en est pas de même de tous les gaz. Quelques-uns exercent une action si pernicieuse qu'ils arrêtent subitement les mouvemens

de la vie, dès qu'on y est exposé : tels sont les gaz acide-corbonique, hydrogène carboné et sulfuré. Ce dernier jouit même d'une action si délétère, qu'il n'a pas besoin d'être introduit dans les voies de la respiration, pour donner la mort. Il suffit, comme le prouvent les expériences du docteur Chaussier, qu'il soit introduit dans le canal intestinal, ou dans le tissu cellulaire, sous la peau. Ces gaz tuent donc, en détruisant subitement la sensibilité, et en paralysant tous les organes qui servent à la vie. Aussi, remarque-t-on que tous les animaux qui sont morts dans ces gaz, conservent moins long-tems leur irritabilité, et qu'ils ont la fibre moins sensible à l'influence des agens galvaniques et des autres irritans chimiques ou mécaniques.

Quelques personnes ont pensé que la mort, occasionnée par ces gaz, venait de ce qu'étant introduits dans les poumons, ils s'y mêlaient avec le sang, qui perdait, par ce moyen, sa propriété stimulante ; que le sang arrivant au cœur, privé de cette propriété, et ayant de plus contracté une vertu stupéfiante, arrêtait les battemens de cet organe, et successivement, toutes les autres fonctions.. Mais lorsqu'on fait réflexion à la rapidité avec laquelle ces gaz tuent les animaux, et que l'on pense, d'un autre côté, au tems qu'exigerait cette supposition, pour que le gaz respiré se mêlât au sang, et qu'il parvint jusqu'au cœur par la voie de la circulation, on est forcé de rejeter cette explication comme insuffisante. On ne peut non plus attribuer leur manière d'agir sur les animaux, à ce qu'ils manquent de la portion vitale de l'air, puisque

nous pouvons suspendre facilement, pendant plusieurs minutes, notre respiration, et qu'il tuent avec la rapidité de l'éclair. Nous sommes donc forcé de reconnaître simplement dans ces gaz, une vertu directement destructive des forces de la vie, sans qu'il nous soit permis d'expliquer jusqu'à présent, leur manière d'agir.

1°. *Asphixie par l'acide-carbonique.* Je prends ici cette asphixie, pour terme de comparaison, comme étant la plus commune, comme ayant des symptômes communs à toutes les autres espèces, et parce que son traitement est celui qui convient dans tous les cas d'asphixie.

L'acide-carbonique est le gaz le plus généralement répandu dans la nature. On le trouve dans le fond des mines, à la surface de la terre; dans les souterrains qui ont été fermés pendant long-tems; dans les puits profonds qui sont restés long-tems sans être vidés; il s'exhale de certaines grottes, de quelques eaux minérales, des substances en fermentation, comme des cuves dans lesquelles le vin, la bière ou le cidre fermente. La combustion des bois, du charbon, des huiles, des substances en général grasses, donne aussi naissance à des quantités plus ou moins grandes de ce gaz. Delà vient le danger qu'il y a de descendre sans précautions dans quelques souterrains; d'habiter avec des matières qui sont en fermentation; de s'enfermer avec du charbon ou autres corps en combustion, lorsque les produits qui s'en dégagent, ne peuvent être entraînés au-dehors par un courant d'air. Ces effets méritent tellement notre attention, que la fumée seule d'une lampe ou d'une chandelle,

dans un appartement petit et bien clos, peut donner la mort.

On peut être exposé, de deux manières, à l'impression d'un gaz : 1°. d'une manière subite, comme, par exemple, en entrant dans un appartement, ou tout autre lieu qui en serait plein ; 2°. d'une manière lente et successive, comme lorsqu'on est renfermé avec du charbon allumé ou d'autres substances qui dégagent lentement l'acide-carbonique. Dans le premier cas, la personne est suffoquée et frappée de mort dans le moment; dans le second, elle éprouve, avant de perdre entièrement connaissance, un violent mal de tète, des vertiges, une difficulté de respirer, pleine d'anxiété, des palpitations, jusqu'à ce que les mouvemens du cœur soient supprimés; un tremblement dans les membres, du trouble dans la vue, des tintemens, des bourdonnemens d'oreilles, la surdité, enfin, des défaillances, des convulsions et la mort. Il faut donc, toutes les fois qu'on est exposé à l'action méphitique d'un gaz, s'enfuir au grand air, aussitôt qu'on éprouve les premiers symptômes dont nous venons de parler, et ne rentrer, dans le lieu d'où l'on est sorti, qu'après s'être assuré qu'on peut le faire sans danger.

Les personnes asphixiées par les gaz, présentent des symptômes d'engorgement sanguin vers la tête, comme dans les noyés. Elles ont les yeux saillans, brillans, la figure rouge, tuméfiée, et la langue plus épaisse que dans l'état ordinaire. Un caractère qui distingue le cadavre des personnes asphixiées de cette manière, c'est d'offrir quelquefois une température plus élevée que

pendant la vie, de conserver toujours, pendant long-tems, de la chaleur, d'avoir les membres flexibles, et le tissu des muscles relâché. L'ouverture de leurs corps a fait voir les vaisseaux sanguins généralement pleins de sang, et particulièrement ceux du cerveau, l'oreillette et le ventricule droits du cœur : on a remarqué aussi que leur sang était plus fluide, moins coagulable. Le docteur Portal (1) dit l'avoir trouvé raréfié, par une grande quantité d'air, et avoir vu souvent des petits vaisseaux gonflés par de l'air seul.

Traitement des Asphixiés.

La seule chose que l'on doive se proposer, dans l'asphixie par la vapeur du charbon, c'est de rétablir la sensibilité qui a été détruite, et on ne peut y parvenir, que par des moyens stimulans. La saignée, que l'on conseille dans ce cas, ne peut être que nuisible. Il ne faut pas, comme l'observe le docteur Hallé, dans son excellent mémoire sur le méphitisme des fosses d'aisances, que le Médecin ou le Chirurgien s'en laisse imposer par de fausses indications de la saignée, autrement il éterniserait la maladie, si le malade ne succombait point à ses suites. Qu'on se rappelle, en effet, ce que nous avons dit plus haut sur l'action débilitante de certains gaz, et on verra que la rougeur du visage des asphixiés, n'est qu'un symptôme secondaire que l'on ne doit point se proposer de

(1) Observations sur les effets des vapeurs méphitiques dans l'homme, etc.

combatte. M. Harmant, Médecin de Nancy, qui a publié, en 1775, un recueil d'observations sur l'asphixie, avait déjà bien senti les dangers de la saignée, qu'il regardait comme propre à augmenter l'atonie de toutes les parties. il la recommande seulement lorsque le malade ayant recouvré sa chaleur, et l'usage de ses sens, qu'étant d'ailleurs d'une constitution forte et sanguine, et qu'ayant le pouls plein d'un battement innégal, il se plaint d'une pressante envie de dormir. Il prescrit alors les bains de pieds et la saignée du bras.

Les secours que l'on peut donner aux asphixiés, par le gaz acide-carbonique, ou la vapeur du charbon, peuvent se diviser en deux classes, selon que la personne qui a été exposée à l'action du gaz, est asphixiée d'une manière incomplette ou complette. Lorsque la personne à laquelle on donne des secours, respire encore, que les battemens du cœur se font faiblement sentir, qu'elle a été peu de tems exposée à l'impression stupéfiante du gaz, on sent qu'il sera plus facile de rétablir chez elle l'exercice des fonctions, que dans une autre complettement asphixiée, ne donnant aucun signe de vie, et étant resté plongée long-tems dans la vapeur du charbon. Dans le premier cas, l'exposition au grand air, des aspersions d'eau froide, sur tout le corps, seront suffisantes pour rappeler à la vie; et dans le second, on sera obligé d'employer l'appareil entier des stimulans, et souvent sans succès. C'est sûrement faute d'avoir fait suffisamment attention à cette distinction, que des praticiens, d'ailleurs très-recommandables,

ont cru que l'exposition à l'air libre, des aspersions d'eau froide, de l'eau et du vinaigre, donnés en lavemens, étaient des moyens suffisans dans tous les cas d'asphixie.

Lorsqu'une personne est asphixiée, il importe donc de faire attention aux circonstances qui ont accompagné l'asphixie, et d'employer des moyens plus ou moins énergiques, selon le degré d'insensibilité qui l'accompagne. On commencera par dépouiller, de tous vêtemens, la personne que l'on secourt; on la portera au grand air, et là, après l'avoir posée sur de la paille ou sur un matelas, on lui fera des aspersions d'eau froide (1) sur tout le corps. J'observerai cependant que, s'il faisait trop froid, il ne faudrait pas exposer la personne dehors; le grand froid étant débilitant, serait plus propre à éteindre les forces qu'à les rappeler. On fera respirer de l'alcali-volatil, et aussitôt que la personne commencera à respirer, qu'elle pourra avaler on lui donnera de l'eau et du vinaigre, pour boisson. On commencera d'abord par lui en faire avaler de petites cuillerées, pour s'assurer si la déglutition est rétablie, et on se comportera à cet égard, comme nous avons conseillé de le faire pour les noyés. Ordinairement, lorsque la personne est peu asphixiée, ces moyens suffisent pour la rendre a la vie.

(1) L'eau froide agit sur le corps, non pas comme l'ont pensé quelques personnes, en condensant les fluides qu'elles supposaient raréfiés par de l'air, mais en occasionnant une impression vive, subite, qui reveille la sensibilité, c'est en quelque sorte un coup de fouet donné au système nerveux.

Mais si elle était restée long-tems exposée au méphitisme, sans recevoir de secours, que la sensibilité retirée a l'intérieur, ne se manifestât par aucun signe à l'extérieur, il faudrait employer, de suite, des moyens plus actifs. On tentera les aspersions d'eau froide, sans trop y insister. On les cessera dès qu'on aura remarqué que le corps est insensible. On sèchera de suite le corps avec des linges chauds, et on fera des frictions sèches à sa surface, avec des flanelles que l'on fera chauffer. On placera dans chaque narine un petit rouleau de papier ou de linge, trempé dans l'alcali-volatil; on poussera de l'air dans les poumons, comme nous l'avons dit à l'article des noyés. Si ces moyens ne suffisent pas, on donnera des lavemens avec la fumée de tabac. Dès que les mâchoires se desserreront, on fera prendre, par cuillerée, une potion faite avec dix-huit à vingt gouttes d'esprit de nitre dulcifié, un demi-gros d'eau de fleurs d'oranges, deux onces de sirop de guimauve, dans quatre onces d'une infusion de tilleul. La personne revenue à elle-même, on lui donnera pour boisson, de la limonade, ou de l'eau acidulée avec un peu de vinaigre. (1) Il faut, comme nous l'avons déjà conseillé, apporter beaucoup de patience, d'adresse et de promptitude dans l'emploi de ces moyens, et n'abandonner, la personne asphixiée, qu'après s'être

(1) Il paraît que les acides végétaux agissent, dans cette circonstance, comme dans le cas d'empoisonnement par l'opium et les plantes narcotiques, en détruisant l'engourdissement et l'état de stupeur du système nerveux.

assuré, par des scarifications à la plante des pieds, que la sensibilité est entièrement détruite; par conséquent que la mort existe.

Il arrive quelquefois que la personne asphixiée se trouve renfermée dans une cave ou tout autre endroit, où on ne peut lui porter de secours sans s'exposer soi-même à être asphixié. On a vu souvent plusieurs personnes rester successivement, les unes après les autres, dans la même cave, en voulant se secourir mutuellement. Dans une circonstance semblable, il faut, avant d'entrer dans l'endroit infecté, y jeter une grande quantité d'eau. L'eau a la propriété d'absorber le gaz acide-carbonique, et elle peut, de plus, par l'impression qu'elle produit sur les personnes asphixiées, les rappeler à la vie, comme on l'a vu plusieurs fois. On s'assure après que l'endroit est désinfecté en y descendant une chandelle allumée; si elle brûle bien, que la flamme ne soit pas petite, vacillante, c'est une preuve que l'on peut y descendre sans danger.

2°. *De l'Asphixie par le gaz hydrogène-sulfuré.* Cette espèce d'asphixie est celle qui est occasionnée par le méphitisme des fosses d'aisances, et que l'on connaît sous le nom de *plomb*. Elle diffère de la précédente, en ce qu'elle attaque plus profondément le principe de la vie. Le gaz hydrogène sulfuré, n'agit pas seulement comme un gaz incapable de servir à la respiration, mais c'est un véritable poison qui tue les animaux à des doses infiniment petites.

Jusqu'à ce jour, nos connaissances sur l'asphixie, occasionnée par la vapeur des fosses d'aisances, avaient été peu exactes, et les moyens

proposés par Janin et le docteur Hallé, diminuaient fort peu le danger qui accompagne ce genre de travail. Il était réservé au malheur de nous instruire; un funeste accident arrivé à Paris, dans le quartier de la Halle, où plusieurs ouvriers ont péri asphixiés dans une fosse d'aisance, a répandu de nouvelles lumières sur la nature des gaz qui s'en dégagent, en forçant à de nouvelles recherches. C'est à Mr. Dupuytrin, chef des travaux anatomiques de l'Ecole de Médecine, que nous devons les nouvelles connaissances que nous avons acquises, et qui nous permettent d'espérer qu'à l'avenir l'exemple de semblables malheurs sera moins fréquent.

Il résulte des expériences de M. Dupuytrin, que les gaz que contenait la fosse d'aisance où ont péri les ouvriers dont je viens de parler, sont du gaz ammoniacal, du gaz hydrogène-sulfuré, et de l'hydro-sulfure d'ammoniaque; que l'acide muriatique-oxigéné, auquel Mr. Guyton a reconnu la propriété de détruire d'une manière prompte, les émanations contagieuses, jouit aussi de la propriété de décomposer les deux gaz non moins funestes, dont nous venons de parler. D'une part, il précipite le soufre tenu en dissolution par l'hydrogène, avec lequel il forme de l'eau au moyen de son excès d'oxigène; et de l'autre, il forme avec l'ammoniaque, du muriate d'ammoniaque.

Il restait à répéter l'expérience; elle l'a été dans plusieurs fosses d'aisances, où était, comme l'on dit, *le plomb*. Des oiseaux que l'on a descendus dans l'une de ces fosses, y sont morts

au bout de quelques minutes, et un ouvrier qui s'y fit descendre, ne pût y demeurer qu'un instant. L'on descendit alors, au fond de la fosse, un appareil propre à dégager de l'acide muriatique-oxigéné; il se répandit, dans le moment, une fumée considérable et très-épaisse. Une fois qu'elle fût dissipée, l'ouvrier put descendre dans la fosse et travailler jusqu'à la fin de la vidange, sans la moindre incommodité.

L'expérience a donc confirmé ce que le raisonnement avait pu faire prévoir, et on ne peut douter maintenant que ce moyen ne soit préférable à tous les autres. Quant on procède à la vidange, il convient de l'employer lorsqu'on lève la pierre de la fosse et lorqu'on en est à la curée. Il paraît que c'est dans ces deux circonstances que le méphitisme se dégage, et particulièrement dans la seconde. Quant à la manière de procéder, elle est très-simple; elle consiste à descendre au fond de la fosse, par le moyen de cordes, un appareil propre à dégager le gaz muriatique-oxigéné. On prend pour cela, un vase un peu profond et qui ait une large embouchure, afin que le dégagement du gaz soit plus prompt; on place dedans une livre de sel de cuisine (muriate de soude), et quatre onces d'oxide de manganèse, et l'on verse sur le tout une demi-livre d'acide sulfurique. Aussitôt que l'acide est versé, l'on descend, de suite au fond de la fosse, le vase qui contient le mélange. La dose des matières, indiquée ici, pour une fumigation, peut être augmentée ou diminuée, selon l'étendue de la fosse que l'on se propose de désinfecter. Il vaut

mieux, en général, qu'il y en ait plus que moins.

Les moyens de rappeler à la vie les personnes asphixiées par le méphitisme des fosses d'aisances, se réduisent, jusquà présent, à ceux que nous avons indiqués pour l'asphixie occasionnée par la vapeur du charbon. De nouvelles expériences semblent nous faire espérer que l'on pourra retirer aussi un grand avantage du gaz muriatique-oxigéné dans le cas d'asphixie par le gaz hydrogène-sulfuré, et que par son moyen on parviendra à décomposer ce dernier gaz jusques dans les poumons. Comme il n'y a encore rien de public sur ce travail, je me contente de l'indiquer, et de faire des vœux pour que notre attente ne soit pas trompée.

SECTION IV.

Du froid et de ses effets.

Le froid n'est pas un être réel, il n'est qu'une sensation occasionnée par une perte de calorique. (1) On a cru, pendant long-tems, qu'il

---

(1) On entend par calorique, la matière du feu, que l'on confond souvent avec la chaleur; et alors on prend l'effet pour la cause. La chaleur n'est que la sensation occasionnée par la matière du feu. Cependant comme on se sert ordinairement dans le monde du mot chaleur;

existait des particules frigorifiques, et que c'était à leur introduction dans les corps, qu'était due la sensation du froid; mais le contraire est suffisamment prouvé aujourd'hui, pour ne pas m'y arrêter.

ARTICLE PREMIER.

Des effets généraux du Froid.

La grande difficulté qui a occupé et qui occupe encore les physiologistes, est de savoir si le froid est un stimulant ou un débilitant, il mérite davantage notre attention, puisque sa manière d'agir sur les êtres vivans, doit expliquer tous les phénomènes qui en dépendent. Je vais essayer de remplir cette tâche, et d'expliquer les contradictions apparentes qui résultent de ces effets.

Le calorique pénètre tous les corps de la nature, et selon que leur température est plus ou moins élevée que la nôtre, ils produisent sur nous les sensations du chaud ou du froid. En général, un corps qui a une certaine température, mis en contact avec un autre, dont la température est moins élevée, lui communique une partie de son calorique, et leur température finit par devenir la même. Cette loi est la même pour tous les corps de la nature, dont la température suit toutes les variations de celle de

---

pour exprimer le feu, et que l'on dit tous les jours : *Voilà un corps qui répand, qui contient beaucoup de chaleur, etc.* Je pourrai me servir quelquefois de ce mot en y attachant la signification vulgaire.

l'atmosphère. Nous jugeons de la température d'un corps, selon qu'il produit sur nous l'impression du froid ou du chaud, par conséquent selon qu'il nous enlève du calorique ou que nous en recevons de lui. Pour qu'un corps puisse nous paraître chaud, il faut donc que sa température soit supérieure à la nôtre, qui est de 32 à 33 degrés ; et pour qu'il nous paraisse froid, qu'elle lui soit inférieure, puisqu'éprouver la sensation du chaud, c'est recevoir du calorique, et qu'éprouver celle du froid, c'est en perdre. Il est cependant une infinité de cas où nos jugemens sur le froid et le chaud, ne sont pas toujours en raison des températures. Ainsi, lorsque nous avons très-chaud, nous jugeons qu'un corps est froid, tandis que le même corps pourra produire une sensation opposée sur une personne qui aura beaucoup moins chaud. Cela vient de ce que nos sensations sont toujours modifiées par l'état antérieur de la sensibilité. Ainsi, par exemple, une personne qui retire sa main de l'eau bouillante, et qui la plonge dans l'eau tiède, la trouve froide ; au contraire, une autre personne qui sortira sa main de l'eau à la glace, et qui la plongera dans l'eau tiède, la trouvera chaude ; la même température peut donc paraître alternativement chaude et froide. Il en est de même pour tous les autres sens ; la sensation présente, peut se ressentir beaucoup de celle qui l'a précédée. Une odeur infecte, lorsqu'on y est exposé quelque tems, rend insensible, ou diminue les effets d'une mauvaise odeur moins forte. La lumière produit également sur notre œil, des effets différens, selon que

nous sortons du grand jour ou de l'obscurité, etc. Toutes ces considérations nous amènent naturellement à distinguer, avec le docteur Cullen, deux manières d'agir du froid sur notre corps, l'une qui est *absolue*, et l'autre *relative*. (1)

Le froid agit d'une manière absolue, toutes les fois qu'il peut diminuer la température du corps auquel il est appliqué. Ainsi, la température du corps humain étant de 32 degrés du thermomètre de Réaumur, tout degré inférieur peut être regardé comme froid, relativement au corps humain; et ce froid, relativement à son degré, aura une tendance continuelle à diminuer la température animale. Mais comme l'homme et tous les animaux dégagent perpétuellement du calorique, ils conservent toujours la même température, quoique vivant dans une température de beaucoup inférieure à la leur. Cette faculté des animaux, de pouvoir vivre et conserver la même température, dans des milieux d'une température inférieure ou supérieure (2) à la leur, reconnaît cependant des bornes, et il vient un terme où le froid comme le chaud surmonte les forces de la vie, et tue l'animal qui y est exposé.

Le froid agit d'une manière relative, lorsque l'impression qu'il produit sur nos sens, n'est pas en raison de sa force absolue, et que les effets sensibles qui en résultent, dépendent de l'état antérieur et général des sensations. Cette manière

---

(1) Cullen, Elem. de M. prat. T. 1, p. 67.

(2) Fordyce, Transac. philo. T. 65, partie première, expérience de....

d'agir du froid, explique pourquoi la même température nous affecte si différemment, les uns et les autres, pourquoi l'état de faiblesse du corps, les maladies, l'éducation, etc., nous rendent sa puissance plus ou moins dangereuse.

Ce que nous venons de dire sur les deux manières d'agir du froid, va servir à donner la solution de cette question: le froid est-il stimulant? Il semble qu'il devrait suffire d'examiner les propriétés du calorique pour répondre à cette question. Il n'est personne, je pense, qui ayant éprouvé les effets bienfaisans d'une douce chaleur, qui ayant senti au printems les impressions vivifiantes des premiers rayons du soleil, qui ayant remarqué l'influence de la chaleur, sur la végétation et tous les êtres vivans, ne décide que le calorique est l'ame de la nature, le vrai stimulant de la vie. D'après cela, si le calorique est un stimulant, le froid, qui n'est qu'une sensation occasionnée par une perte de calorique, doit être directement débilitant, à moins qu'on ne veuille dire que l'absence d'un stimulant est elle-même stimulante.

On pourrait m'objecter que le calorique affaiblit quelquefois; que, pendant les chaleurs de l'été, dans les climats chauds, on est impropre au mouvement, que les forces sont abattues et le corps moins dispos que sous un ciel tempéré. Mais c'est un effet naturel de tous les stimulans, (1) de débiliter le corps, lorsqu'ils agissent sur nous en excès. Personne ne conteste que l'ex-

---

(1) Brow appelle *faiblesse indirecte*, celle qui est le résultat de l'abus des stimulans.

cellent vin, l'eau-de-vie, les liqueurs en général, ne soient de très-bons toniques, pris modérément; cependant ils affaiblissent et usent le corps lorsqu'on en abusent.

Lorsqu'on observe les effets du froid, on remarque qu'à une température modérée, il nous fortifie. Il n'est personne qui, doué d'une bonne santé, ne se sente, pendant un froid sec, plus d'appétit, plus propre au mouvement; qui n'éprouve, en un mot, plus de forces et d'énergie. (1) Lorsque nous sommes, au contraire, exposés à un grand degré de froid, ses effets sont tous différens : nous sentons d'abord de la douleur, ensuite les mouvemens deviennent difficiles; bientôt la sensibilité diminue, nous perdons l'usage des membres, et la vie ne tarde pas à s'arrêter. Ces deux effets du froid paraissent d'abord contradictoires en apparence; cependant il sont le résultat de la même cause. On ne peut pas dire que le froid stimule à un degré et affaiblisse à un autre; une chose ne peut pas plus jouir de deux propriétés opposées, qu'un corps ne pourrait être tout-à-la-fois noir et blanc. Il reste donc à expliquer pourquoi le froid agit quelquefois sur nous comme tonique, et pourquoi la Médecine l'emploie souvent dans cette intention.

---

(1) « Les Nations du Nord, les plus habituées au froid, sont les plus grandes et les plus fortes de l'Univers, pourvû que nous ne pénétrions pas jusqu'aux glaces de l'Ours, et que les gens, dont nous parlons, vivent dans les climats où le froid prédomine à la vérité, mais où il y ait des alternatives de chaud et de froid. »
Macquart, Ency. métho. art. Froid. p. 518.

Pour expliquer les effets du froid, il faut faire attention qu'en agissant sur nous, le froid agit sur des êtres sensibles, et que c'est une propriété de la vie, de résister à tous les changemens que les causes extérieures tendent à introduire en nous. Or, le froid agissant sur nous, quelque soit son degré, tend toujours à nous affaiblir, en nous enlevant de la chaleur, et c'est en excitant chez nous une réaction de la part de la vie, qu'il augmente le ton général de toutes les parties. On sait que lorsqu'on a été quelque tems exposé au froid, la peau devient rouge, et qu'un moment après on éprouve, dans le même endroit, une chaleur brûlante, si l'on passe à une température plus douce. Il n'est personne qui n'ait observé cela, en faisant des boules de neige. Le froid n'agit donc comme tonique, que parce qu'il nécessite une réaction plus ou moins vive des forces, dans la partie qui y a été exposée; ou généralement dans tout le corps, si le froid agit sur nous d'une manière universelle. C'est tellement vrai, que si nous sommes exposés à un degré de froid considérable, la puissance affaiblissante du froid étant plus forte que la force de résistance que nous lui opposons, la vie est détruite, et nous succombons. On explique par là, pourquoi certaines personnes robustes, se trouvent très-bien d'un grand froid, lorsque d'autres plus faibles, s'en trouvent très-mal? Pourquoi, en sortant d'un bain froid, les uns ont la peau rouge, recouvrent de suite leur chaleur naturelle, et se trouvent, bientôt après, dans un état de bien-être et de vigueur, tandis que d'autres sortent du même

bain, la peau décolorée, la figure pâle, ont des frissons et restent faibles et frilleux, pendant plus ou moins de tems? Cela vient de ce que les effets du froid, sur nous, sont toujours en raison de notre vigueur et de la résistance que nous opposons à sa puissance débilitante.

Quelque soit la manière d'envisager l'action du froid, lorsqu'il agit sur nous à un degré modéré, il stimule généralement le corps, et les fonctions intérieures s'exécutent avec plus de vigueur. Appliqué à la surface du corps, le froid resserre les parties de la peau, diminue la transpiration et augmente le poids du corps comme le prouve les expériences de *Sanctorius*. Pendant l'hiver, les évacuations et les pertes sont moins grandes, ce qui produit la plénitude des vaisseaux et dispose aux maladies inflammatoires. Pendant cette saison, la nutrition se fait plus difficilement, parce qu'elle a besoin, pour s'effectuer, d'une douce chaleur.

Il suit, de ce que nous venons de dire sur ces derniers effets du froid, que l'hiver est la saison où l'on doit prendre le plus d'exercice, et où l'on peut se donner une plus grande latitude dans le régime. « On peut s'y permettre l'usage des « liqueurs fermentées : le vin, la viande, les « farineux grossiers, trouvent aussi leur place « dans cette saison, sur-tout pour ceux qui « mènent une vie exercée, et qui ne se tiennent « pas dans l'oisiveté. (1) » L'assimilation des fluides se faisant plus difficilement, comme nous l'avons dit, l'on a plus besoin du sommeil de la

(1) M. Macquart, Ency. métho. art. Froid, p. 515.

nuit, pour faire une nutrition salutaire. La transpiration étant alors moins abondante, on sent que les boissons aqueuses, les délayantes, les acidules sont contraires dans cette saison, et qu'elles le deviennent d'autant plus, qu'on en prend davantage et qu'on se donne moins de mouvement.

I I.

De la Mort occasionnée par le Froid.

Le froid le plus fort, auquel nous ayons été exposés en France, est de 17 à 18 degrés du thermomètre de Réaumur. Un froid semblable serait plus que suffisant pour nous faire périr, si nous y restions exposés, pendant long-tems, sans prendre de mouvement. Aussi remarque-t-on que ceux qui périssent le plus souvent de cette manière, sont des gens ivres qui tombent et s'endorment le long des chemins, et ceux qui éprouvent des faiblesses et autres accidens, qui les laissent long-tems exposés au froid, sans mouvement.

Lorsque nous sommes exposés à un grand froid, nous nous sentons affectés douloureusement. Bientôt l'engourdissement ne tarde pas de succéder à la sensation désagréable qu'il produit, et l'extinction entière du sentiment qui survient en dernier lieu, entraîne avec elle la perte de l'usage de nos membres; lorsqu'on est parvenu à ce degré d'insensibilité, on éprouve, en même-tems, un penchant invincible au sommeil. Il faut bien se donner de garde d'y obéir, car un tel sommeil serait le prélude de

la mort. Le meilleur moyen, en ce cas, pour résister au froid, est l'exercice. Il faut se donner le plus de mouvement qu'on peut, et éviter le repos comme augmentant les effets du froid, et disposant toutes les parties à l'engourdissement.

L'excès des liqueurs spiritueuses, augmente aussi les effets du froid sur nous. On remarque, dans le Nord, que les personnes qui s'exposent au grand froid, après avoir bu beaucoup d'eau-de-vie, sont plus exposées que les autres à périr ou à avoir le nez, les oreilles ou quelque membre de gelés.

Quelques personnes ont pensé que le froid donnait la mort, en gelant les fluides animaux, et d'autres, en produisant une constriction de la surface du corps, laquelle faisant refluer les fluides à l'intérieur, occasionnait un engorgement au cerveau, et donnait lieu à l'apoplexie. Les expériences de *Spalanzzani* (1) et de *Hunter* (2) prouvent le contraire de ces deux opinions. On sait en effet que les fluides animaux conservent à l'intérieur, le même degré de fluidité et la même température, tant que la vie subsiste, quelque soit d'ailleurs le degré du froid auquel ils soient exposés. La congellation des fluides et l'engorgement sanguin du cerveau, doivent être regardés comme des phénomènes qui n'arrivent qu'après la suspension des fonctions vitales. Le froid tue les animaux, par la propriété qu'il a d'anéantir le principe vital, de diminuer, par degré, la sensibilité, et d'arrêter tous les mou-

(1) Opuscules de physique animale et végétale.
(2) Journal de physique, T. 19, p. 294.

vemens vitaux qui en dépendent. Le grand froid est l'ennemi des nerfs, comme les gaz mal-faisans dont nous avons parlé à l'article asphixie.

De même que le froid peut, dans quelques circonstances, occasionner la mort générale, il peut aussi en produire une partielle dans une partie qui y est exposée seule. On sait que, pendant un hiver un peu rigoureux, les accidens de personnes qui ont eû les mains ou les pieds gelés, ne sont malheureusement que trop communs. Les parties qui sont le plus exposées à être frappées du froid et à geler, sont toutes celles qui sont le plus éloignées du centre de la circulation, et qui, par conséquent, participent moins à la température intérieure, tels sont le nez, les oreilles, les lèvres, les pieds et les mains. L'expérience prouve que les effets du froid, sur ces parties, sont d'autant plus grands, qu'elles sont exposées à son action, plus isolément, et que les autres parties ont en même-tems très-chaud. En général, plus le corps a chaud, lorsqu'on passe à un grand froid, plus ses effets sont dangereux. « Lamotte (1) a vu la gangrène survenir tout-« à-coup aux pieds d'un homme, qui était descendu « au mois de juillet, dans un puits très-profond. »

III.

Des Moyens de rappeler à la vie les personnes réduites à un état d'engourdissement, par le Froid.

Lorsqu'on trouve dans la neige, ou exposée

(1) Elémens de Méd. prati. de Cullen, note de M. Bosquillon.

à la rigueur du froid, une personne réduite à un état de mort apparente, la première chose que l'on doive faire, c'est d'éviter, avec le plus grand soin, de l'approcher du feu, même de l'entrer dans un endroit dont la température serait un peu élevée. En se conduisant différemment, on tuerait infailliblement la personne que l'on voudrait secourir, ou, si on la rappelait à la vie, ce serait pour la livrer à des douleurs affreuses, et l'exposer à perdre, par la gangrène, un ou plusieurs membres.

On a pensé que la gangrène qui survient aux parties gelées, que l'on expose ensuite au feu, venait de ce que les petits vaisseaux ayant été rétrécis ou comprimés par le froid, ne pouvaient pas se dilater de suite, dans la proportion des fluides que la chaleur y faisait aborder, et qu'il en résultait une rupture de leur part, et une désorganisation intérieure. Cette raison peut contribuer aux douleurs insupportables et à la gangrêne qui surviennent, lorsqu'on réchauffe trop promptement les parties gelées; mais je crois qu'il en est une autre qui dépend de la sensibilité. Lorsqu'on expose au feu une partie gelée, c'est comme si on y exposait tout autre corps privé de la vie; le feu agit sur elle en en changeant la disposition organique et chimique, sans qu'aucune force intérieure ait pu s'y opposer. La partie ainsi modifiée, ne se trouvant plus en rapport avec l'état général de la sensibilité, la vie rejette, comme étrangères, des parties sur lesquelles elle n'a plus aucun empire. Il ne reste alors plus d'autre ressource que l'amputation. On sent que, si la gangrène

est la suite d'une semblable conduite ; pour une seule partie, les évènemens seront encore plus malheureux, si c'est une personne gelée que l'on traite de cette manière.

Nous trouvons, dans nos usages domestiques, un exemple qui prouve combien est dangereuse, pour les parties douées de la vie, la méthode de les chauffer lorsqu'elles ont été gelées. Tout le monde sait que les raves et les fruits gelés, ne sont pas mangeables ; qu'ils se gâtent beaucoup plus promptement, lorsqu'on les fait dégeler à l'eau chaude ; et qu'au contraire ils sont encore susceptibles d'être conservés et mangés, lorsqu'on les fait dégeler lentement à la cave. Une désorganisation intérieure a donc lieu de même dans les végétaux, lorsqu'on les traite de la manière dont nous venons de faire voir les dangers pour les animaux.

Maintenant que nous avons fait voir les dangers de la chaleur, appliquée aux personnes ou aux membres gelés, il convient d'indiquer quels sont les secours qu'on doit leur donner. Tout le traitement à employer en pareil cas, consiste à éviter avec soin un rétablissement subit et tumultueux de la sensibilité, soit dans tout le corps, soit dans une seule partie. On y parvient en rétablissant la température naturelle du corps, par des nuances si bien graduées, qu'elles doivent être insensibles. Pour cela, on commencera donc par déposer la personne que l'on secourt, dans une chambre où il n'y ait pas de feu et qui ne soit pas trop chaude. Il faut seulement qu'il n'y gèle pas. Là, après avoir déshabillé la personne, on lui lavera le corps

avec de la neige ou avec de l'eau de puits, dans laquelle on mettra de la glace. On évitera de frotter rudement le corps, et sur-tout de faire des frictions sèches. Quelquefois ce moyen suffit et l'on voit renaître par degré le sentiment. La personne éprouve alors une chaleur très-vive à la peau.

Si après l'emploi de ces moyens on n'obtenait aucun signe de vie, il faudrait mettre la personne dans un bain d'eau de puits; et si au bout de quelque tems on n'était pas plus heureux, on ajouterait un peu d'eau chaude au bain, seulement pour qu'on le sente un peu dégourdi en y plongeant la main.

On y emploiera, en même-tems, les moyens propres à réveiller la sensibilité. On fera respirer du vinaigre radical, ou de l'alcali-volatil. On chatouillera l'intérieur des narines et de la gorge, avec la barbe d'une plume. Dès que la personne sera rappelée à la vie, on la transportera dans un lit, qui ne soit pas chauffé, mais bien couvert. Aussitôt qu'elle pourra avaler, on lui fera prendre une tasse de thé, ou une infusion de sureau. La personne ayant entièrement recouvré le sentiment, peut ensuite passer dans un appartement chaud; mais elle doit éviter, pendant quelques jours, de s'exposer trop à l'impression d'une forte chaleur.

Combien de tems une personne peut-elle rester dans un état d'engourdissement, exposée au froid, avant que la mort réelle survienne? Pendant combien de tems doit-on donner des secours aux personnes gelées, et quel est le terme au-delà duquel on ne doit plus conserver

d'espérance ? Il est difficile de répondre à ces deux questions. Tissot dit qu'on a rappelé à la vie plusieurs personnes qui avaient été dans la neige et à l'air gelant, pendant cinq et même six jours, et qui ne donnèrent aucun signe de vie après plusieurs heures de traitement. D'autres observations prouvent que l'on en a rappelé à la vie, qui étaient restées encore plus long-tems exposées au froid. Ainsi il faut donc toujours essayer de donner des secours, et ne pas se lasser de les continuer.

Ce serait le cas de parler ici des engelures ; mais je renvois à la seconde partie de mon ouvrage, où j'en ai traité.

SECTION V.

Des Poisons.

Aucun accident ne demande, sans contredit, de secours plus prompts que l'empoisonnement, puisque le caractère des poisons est de tuer promptement, ou d'occasionner une désorganisation intérieure, à laquelle on ne survit pas long-tems. Il est donc de la plus grande utilité, pour les gens du monde, de connaître ce qu'il faut faire dans le moment même d'un empoisonnement, afin de ne pas perdre un tems précieux, dans une inaction coupable, ou dans l'emploi de remèdes contraires.

Conformément au plan que j'ai adopté, je ne parlerai que des premiers secours que l'on doit donner aux personnes empoisonnées, et je ne traiterai qu'indirectement du régime qui leur convient, et des soins que l'on doit à leur convalescence. Ces choses regardent le Médecin, qui peut seul diriger la maladie.

On appelle *poisons* des substances qui, introduites en petite quantité dans l'estomac, ont la propriété de donner la mort, dans un tems plus ou moins court. Les poisons, en général, diffèrent entr'eux relativement à leur composition chimique, à leur manière d'agir sur nos organes, et aux symptômes nerveux, auxquels ils donnent lieu. Les uns tuent par une puissance sédative, pernicieuse, indépendante de l'action chimique qu'ils exercent sur nos parties; les autres en détruisant, en désorganisant les parois de l'estomac et les parties avec lesquelles ils sont en contact. Quelques-uns donnent la mort en plongeant le système nerveux dans la torpeur, en même tems qu'ils augmentent l'action du système sanguin, en produisant du délire, une espèce d'ivresse, et l'apoplexie. Enfin il en est qui, en vertu d'une affinité organique, portent de l'irritation sur certains organes, dont l'affection se transmet ensuite sympathiquement à toute l'économie. A ces différentes manières d'agir des poisons, on peut ajouter que les phénomènes qu'ils produisent naturellement, sont susceptibles de varier, d'augmenter ou de diminuer, selon l'état de faiblesse, de sensibilité des personnes et les circonstances qui accompagnent l'empoisonnement.

Les trois règnes produisant également des poisons, nous les diviserons en poisons minéraux, végétaux et animaux.

Article premier.

Des Poisons minéraux.

Les poisons minéraux, avec lesquels on s'empoisonne le plus souvent, sont l'arsenic, lorpin, le réalgar, le cobalt ou mort aux mouches, (1) les acides minéraux concentrés, tels que l'eau forte, l'huile de vitriol, etc.; certaines préparations de cuivre, comme le verdet, le vert-de-gris, le vitriol bleu, le sublimé-corrosif, la pierre infernale, etc. Ce ne sont pas là les seuls poisons qu'offre le règne minéral; mais ce sont ceux auxquels on est plus souvent exposé.

Parmi tous ceux que nous venons de nommer, l'arsenic et l'eau forte tiennent la première place, par le grand nombre des empoisonnemens qui se font avec ces deux substances. L'on cesse d'être étonné de la préférence que l'on donne à ces deux genres de poisons, lorsque l'on fait attention que l'on a, dans le monde, une infinité de prétextes pour se procurer le premier; et que le second, étant très-employé dans les arts, se trouve entre les mains d'un grand nombre de personnes.

---

(1) *Oxide noir d'arsenic.* On se sert, dans le monde, de cette substance, pour tuer les mouches. On ne saurait trop recommander d'apporter la plus grande attention dans l'emploi qu'on en fait, car elle est un violent poison pour les hommes et les animaux.

Tous les poisons minéraux ont un caractère commun, qui est d'être corrosif, d'irriter et de détruire le tissu des parties sur lesquelles ils agissent. Ils ne jouissent pas tous du même degré de causticité, et les dangers qui accompagnent leur introduction dans l'estomac, ne sont pas toujours en raison de l'activité avec laquelle ils agissent sur les parois de ce viscère. Je ne parlerai que des principaux.

1°. *Empoisonnement par l'Arsenic.* Cette substance est le plus dangereux des poisons, celui qui agit de la manière la plus délétère sur l'économie animale. Son action ne se borne pas à l'irritation qu'il porte sur les parties qu'il touche; mais il agit encore, d'une manière pernicieuse, sur le système nerveux qu'il plonge dans la torpeur, et sur le moral qu'il jette dans l'abattement et la tristesse. Son action est en général accompagnée d'une diminution dans les forces, d'un affaissement qui tient de celui occasionné par la vapeur du charbon, et que l'on ne remarque pas dans d'autres poisons, dont l'action est plus corrosive et plus déchirante, tel que le *sublimé*. L'empoisonnement, par l'arsenic, a donc un caractère particulier, qui mettrait sûrement à même de le reconnaître au premier abord, si l'on avait occasion d'observer aussi souvent ce cas-là, que les autres maladies très-communes.

Lorsqu'on a pris de l'arsenic, on éprouve, peu de tems après son introduction dans l'estomac, une inflammation terrible dans tout le trajet du canal alimentaire: des douleurs affreuses se font sentir dans la bouche, la gorge, l'estomac et

les intestins. La gorge se resserre. Une soif inextinguible tourmente le malade, et un feu brûlant le consume entièrement. A tous ces symptômes succèdent des vomissemens affreux, souvent mêlés de sang ; quelquefois des selles sanguinolentes. Le corps tombe dans un affaissement excessif des forces. Les douleurs de l'estomac et des intestins deviennent insupportables. Les membres entrent en convulsions et se roidissent ; la peau se couvre d'une sueur froide ; des défaillances fréquentes surviennent ; et le malade expire dans un état de contraction général.

On a proposé plusieurs contre-poisons de l'arsenic ; mais, malheureusement, l'observation prouve que les plus accrédités ajoutent aux effets irritans de ce poison, et que le plus grand avantage des autres ; c'est de n'être qu'inutiles. Il n'est guère de poison contre lequel on n'ait proposé un antidote, et cependant nous en sommes encore réduits au point que nous ne connaissons aucun véritable contre-poison : si toutefois on doit entendre par ce mot, une substance qui, étant introduite dans l'estomac, en même-tems que le poison, ou peu de tems après, jouit de la propriété de le neutraliser et d'empêcher le développement de ses effets.

M. Navier, de Châlons, qui s'est occupé particulièrement du traitement chimique des poisons, conseille dans le cas d'empoisonnement pas l'arsenic, les sulfures alcalins et celui de fer. Ces composés chimiques versés ou dissous, sur une dissolution d'arsenic, tendent effectivement à en changer la nature ; mais, par malheur, l'estomac n'est pas un matras qui se prête indifféremment

indifféremment à toutes nos expériences, et on ne peut conclure, qu'imparfaitement, des faits qui se passent hors de nous. M. Casimir-Renault (1) a essayé, avec autant de sagacité que de patience, sur un grand nombre de chiens, les contre-poisons recommandés par Navier. Il résulte de ses expériences, que, bien loin de neutraliser les effets de l'arsenic, les sulfures ne font qu'augmenter les effets inflammatoires qui en résultent, et qu'on doit les rejetter comme nuisibles. M. Renault a aussi prouvé, par les mêmes expériences, que l'hydrogène-sulfuré, recommandé pour le même cas, ne répondait pas aux avantages que l'on était en droit d'en attendre. Il a observé que l'hydrogène-sulfuré, dissout dans l'eau, donné à des chiens, en même-tems qu'une dissolution d'arsenic, ou peu de tems après, en avait constamment neutralisé les effets; et que cette dissolution avait toujours été sans succès, lorsque l'arsenic avait été donné, auparavant, sous forme sèche. Le seul cas où l'on pourrait faire usage de l'hydrogène-sulfuré, comme contre-poison de l'arsenic, serait donc celui où il aurait été pris en dissolution. Mais malheureusement c'est presque toujours en poudre que l'on se sert de ce poison. Nous ne connaissons donc jusqu'à présent, aucun remède capable de combattre, d'une manière victorieuse, les effets de l'arsenic. D'ailleurs, quand bien même ceux dont nous venons de parler, jouiraient des avantages qu'on leur a supposé, il pourrait arriver qu'on fût

(1) Nouvelles expériences sur les contre-poisons de l'arsenic; Thèse sout. à l'école de Médecine, en l'an 11.

dans l'impossibilité de se les procurer assez promptement. Il importe donc d'indiquer des moyens simples, faciles, à la portée de tout le monde, et dont les avantages soient constatés par le raisonnement et l'expérience.

Lorsqu'on considère la facilité avec laquelle les chiens vomissent, l'on conçoit comment quelques-uns ont pu prendre des doses énormes d'arsenic, sans en être fortement incommodés. D'un autre côté, lorsqu'on fait réflexion aux observations des personnes qui ont été empoisonnées, on voit que celles qui avaient beaucoup mangé auparavant, dont l'estomac se trouvait distendu par des alimens, au moment de l'empoisonnement, avaient été beaucoup moins incommodées que d'autres qui avaient moins mangé ou dont l'estomac se trouvait vide. La cause de cette différence, vient bien sûrement de ce que l'estomac étant distendu dans le premier cas, il s'est contracté plus facilement sur lui-même; qu'alors les vomissemens ont été plus faciles, et qu'une partie du poison a été rejettée par ce moyen. On peut aussi ajouter que, dans le même cas, le poison, en se mêlant avec la masse alimentaire, se trouve plus divisé; qu'il agit alors sur une plus grande surface de l'estomac, et que ses effets ne sont pas concentrés sur un seul point; comme cela a lieu lorsque l'estomac est vide. Il suit donc, de ce que nous venons de dire, que, dans tout empoisonnement, l'état de plénitude de l'estomac, est une circonstance heureuse qui en diminue les effets, et que le vomissement, par lequel on évacue le poison, est le seul moyen curatif que l'on puisse se proposer.

Parmi les moyens dont on se sert pour expulser le poison de l'estomac, il faut éviter d'employer les vomitifs qui portent avee eux de l'irritation, et qui augmenteraient eelle qui existe déjà. De ce nombre, sont l'émétique et toutes les préparations antimoniales, qui ne provoquent le vomissement, qu'en irritant la membrane interne de l'estomac, et en déterminant un état convulsif de cet organe. L'ipécacuanha doit être aussi rejetté. A ces moyens actifs, on doit préférer une décoction de racine de guimauve ou de graine de lin, donnée tiède et à large dose. Il faut gorger le malade de ees boissons, jusqu'à ce que l'on ait provoqué le vomissement. Une fois qu'il est déterminé, on l'entretient par le même moyen. De eette manière, on remplit les indieations dont nous avons parlé plus haut, qui sont de distendre l'estomac pour faciliter le vomissement, et de diviser, d'étendre le poison, afin de diminuer ses effets. La dissolubilité de l'arsenic, dans l'eau, rend encore l'usage des boissons aqueuses plus utile, puisque. par ee moyen, il est entraîné plus facilement au-dehors. Les boissons mucilagineuses, adoucissantes, jouissent donc, dans cette circonstance, du double avantage de provoquer le vomissement, et d'adoucir les douleurs, en diminuant l'intensité de l'inflammation.

Dans le cas d'empoisonnement, la première chose que l'on doive faire, c'est de s'inquiéter de quelle nature est le poison avalé. Cette connaissance est nécessaire pour agir promptement et pour se déterminer sur le choix des moyens que l'on doit employer. Il arrive cependant

souvent, qu'on ne peut le savoir. Il peut se faire qu'une personne ait été empoisonnée par un dessein criminel, ou quelle se soit empoisonnée elle-même avec l'intention de se détruire. Dans le premier cas, elle ignore quel est le poison dont elle est la victime; et dans le second, on voit quelquefois des personnes garder un silence que rien ne peut vaincre. Il faut donc commencer par tâcher de savoir si l'empoisonnement est volontaire, ou s'il est l'effet d'une méprise ou d'un crime, parce que, lorsqu'il est volontaire, il y a moins d'espoir de sauver le malade, attendu que sa position se complique de l'état de son moral. Quelque soit le doute enfin dans lequel on soit, sur la nature du poison, il faut toujours chercher d'abord à vider l'estomac, en provoquant le vomissement par un torrent d'eau tiède. Pendant ce tems-là, on peut néanmoins continuer ses recherches, pour découvrir quel est l'ennemi que l'on a à combattre.

Lorsque je dis que l'on doit commencer par donner de l'eau tiède, c'est comme étant le moyen le plus prompt. Si l'on se trouvait dans une circonstance à ne pouvoir faire chauffer de l'eau promptement, il faudrait donner à boire de l'eau froide en abondance. Le plutôt qu'on le peut, on doit substituer à l'eau pure, les décoctions de graine de lin, de racine de guimauve, les eaux de veau, de poulet, ou le lait coupé, et ne pas oublier que ce n'est que par la grande quantité que l'on prend de ces boissons, que l'on parvient à se sauver. Une seule de ces décoctions pourrait remplir l'intention qu'on se propose; mais il convient néanmoins d'en préparer

plusieurs. La même boisson finit par dégoûter, on a quelquefois beaucoup de peine à vaincre la répugnance qu'elle inspire. En en changeant sans cesse, l'estomac se trouve moins fatigué, et l'on parvient a faire prendre au malade une plus grande quantité de boissons.

Dès que l'on observe que les douleurs se répandent dans le ventre, et que le canal intestinal paraît attaqué, il faut multiplier les lavemens de lait ou de gomme arabique. On diminue, par ce moyen, l'irritation générale, et l'on entraîne au-dehors les particules du poison, qui sont passées dans les gros intestins.

L'on parvient souvent, à l'aide de cette méthode adoucissante et évacuante, à s'opposer aux ravages de l'arsenic, et à sauver les malades; mais il laisse, sur le systême nerveux, des impressions dont on se ressent long-tems. Les poisons minéraux, en général, lorsqu'ils ne tuent pas, laissent toujours après eux, des convalescences longues et pénibles. L'estomac et le canal intestinal, conservent pendant long-tems une sensibilité et une irritabilité si grandes, qu'ils ne peuvent supporter les alimens solides. Le lait, le bouillon, les crêmes de ris, d'orge, d'avoine, etc., sont les seuls alimens que l'on doive permettre. Il faut éviter, avec soin, les alimens et les boissons qui peuvent échauffer l'estomac. Les eaux d'orge, de ris, de gruau, de poulet, etc., les sirops adoucissans de guimauve, d'orgeat, etc, sont les boissons dont on doit user en pareil cas. Les suites de l'empoisonnement peuvent d'ailleurs offrir des variétés, des accidens plus ou moins fâcheux, et demandent

un traitement et des secours particuliers. Il n'entre pas dans mon plan d'en parler; c'est au Médecin, que l'on a fait appeler, à diriger la maladie. Il me suffit d'avoir indiqué ce qu'il convenait de faire dans le principe.

J'ai dit que, dans le cas d'empoisonnement, on devait d'abord s'inquiéter de la nature du poison. Je vais donner les signes auxquels on pourra reconnaître celui dont nous traitons. L'arsenic se vend dans le commerce, en poudre ou en fragmens plus ou moins gros. Sous l'une et l'autre forme, il offre une blancheur luisante. Ce caractère seul est peu propre à le faire reconnaître, attendû qu'il se trouve, la plupart du tems, mélangé avec des substances qui le déguisent.

Lorsqu'on le traite par le feu, il a des propriétés qui ne laissent aucun doute sur son existence. Ces propriétés sont : de se volatiliser lorsqu'on le jette sur des charbons ardens, d'exhaler une odeur d'ail, et de se sublimer sans changer de nature. Si l'on reçoit la vapeur qui s'élève, sur une lame de cuivre nouvellement décapée, il s'y forme une croute blanche, qui est de l'arsenic tel qu'il était auparavant. A ces caractères, on peut ajouter qu'il est dissoluble dans quatre-vingt parties d'eau distilée, à la température de douze degrés, et dans quinze parties d'eau bouillante : qu'il rougit faiblement les couleurs bleues végétales. La chimie offre bien d'autres moyens de reconnaître l'arsenic; mais ils ne peuvent être entendus que d'un chimiste, et ceux-là sont suffisans pour le faire reconnaître, sous quelque forme que ce soit.

Les différentes combinaisons de l'arsenic, dont nous avons déjà parlé, comme l'orpin, le réalgar, le cobalt ou mort aux mouches, jouissent tous des propriétés vénéneuses de l'arsenic. Elles exigent les mêmes secours que lui, et on les reconnaît aussi à la même propriété qu'elles ont de se sublimer et de répandre une odeur d'ail.

» Les dérangemens organiques que les poisons arsenicaux produisent dans le canal alimentaire, sont ordinairement une inflammation plus ou moins étendue, des tâches rouges, livides, noires, des escarres gangreneuses, des érosions à la membrane muqueuse, la perforation de toutes les tuniques. (L'oxide noir d'arsenic, paraît causer exclusivement une exudation sanguine à travers la surface libre de la membrane muqueuse, et une infiltration du même liquide dans le tissu cellulaire, qui unit toutes les tuniques entr'elles.) Enfin, il peut n'exister aucune trace apercevable de la lésion, comme le prouvent plusieurs observations. (1)

2°. *Empoisonnement par le Sublimé-corrosif et le Verd-de-Gris.* Ces deux substances présentent des symptômes communs avec l'arsenic; tels sont ceux de corroder, avec plus ou moins d'énergie, le canal alimentaire, d'exciter des coliques violentes, des vomissemens, des hoquets, des convulsions, la tuméfaction du ventre, des diarrhées, etc. Mais comme l'observe le docteur Portal, (2) on ne peut cependant se dissimuler

---

(1) Renault, thèse déjà citée, page 99.

(2) Observations sur les effets de plusieurs poisons dans le corps de l'homme, page 447.

que chacun de ces poisons donne lieu à quelque modification particulière. L'arsenic occasionne une soif brûlante, un spasme de la gorge, des défaillances, un affaiblissement des forces, que l'on ne remarque pas dans les autres. Les personnes qui ont pris du poison ont le pouls inégal, serré, petit, convulsif. Le sublimé corrosif agit au contraire en excitant les forces. Les personnes qui en ont pris, ont le pouls plein, dilaté, inégal, intermittent. Elles sont brûlantes, leur visage est rouge. Il excite quelquefois des hémorragies par la bouche, les narines, le fondement. Il corrode, avec une activité étonnante, les parties avec lesquelles il est en contact, et il ne produit ordinairement la syncope, que lorsque la gangrène est formée dans l'estomac et les intestins. Enfin, comme dit M. Fourcroy, c'est un des corps qui, après avoir violemment excité les mouvemens vitaux, les affaiblit et les arrête ensuite avec plus d'énergie, en faisant tomber rapidement en mortification les parties qu'il touche.

» Le cuivre et le verd-de-gris (1) n'occasionnent, ni les syncopes comme l'arsenic, ni la chaleur, ni les hémorragies par le nez, par la

---

(1) Portal, ouvrage cité. Il résulte des expériences de M. Drouard, qui a soutenu, en l'an 10, une Thèse *sur l'empoisonnement par le vert-de-gris*, que le cuivre, à l'état métallique, n'est point un poison. Il a donné à des chiens, jusqu'à une once de limaille très-fine de cuivre, sans qu'aucun en fut incommodé. Il demeure aussi constant, par les mêmes expériences, que les corps gras, les huileux, n'exerçaient aucune action sur le cuivre, dans l'intérieur des organes digestifs.

bouche, comme le sublimé-corrosif. Ils exercent, toutes choses égales d'ailleurs, un effet plus lent, plus local, en corrodant le canal intestinal. Mais, enfin, la mort est toujours la suite de cette érosion. Le cuivre et le verd-de-gris, à petites doses, occasionnent des ténesmes que les autres poisons, dont nous venons de parler, n'occasionnent pas. »

Quelque soit d'ailleurs les différences qu'offrent ces trois poisons, dans leurs effets, ils n'en présentent pas moins les mêmes indications pour le traitement. Evacuer le poison contenu dans l'estomac, adoucir les effets irritans qu'il produit, renferme tout ce que l'on doit faire dans le principe. On donnera donc, comme dans le cas d'empoisonnement par l'arsenic, les boissons émollientes à haute dose, et on se comportera en général, pour tout, de même. Les boissons aqueuses conviennent d'autant mieux dans l'empoisonnement par le sublimé-corrosif, que ce poison est beaucoup plus dissoluble, dans l'eau, que le premier, ce qui facilite davantage son expulsion de l'estomac.

Les poisons provenant du cuivre, n'exigent pas d'autre traitement. On a proposé, particulièrement, pour l'empoisonnement par le verd-de-gris, les huileux, les corps gras. Ils sembleraient ici mieux indiqués, attendû que le verd-de-gris n'étant pas dissoluble dans l'eau, les boissons aqueuses n'agissent pas sur lui avec autant d'avantage. Mais dans quelque cas d'empoisonnement que ce soit, les corps gras et huileux ne conviennent pas : premièrement, parce qu'ils facilitent le passage du poison dans

le canal intestinal, ce qui empêche qu'il puisse être évacué par le vomissement; et en second lieu, parce qu'on ne peut les donner en assez grande quantité pour distendre l'estomac et provoquer le vomissement.

Tels sont les moyens que l'on doit préférer dans les cas d'empoisonnement dont nous venons de parler. On peut, quelquefois donner avec avantage, de petites doses d'émétique, dans les boissons, pour provoquer plus promptement le vomissement; mais il faut pour cela se trouver, pour ainsi dire, présent à l'empoisonnement, car dès que les symptômes inflammatoires se sont manifestés, ce remède deviendrait très-nuisible. Lorsque la maladie a fait des progrès, et que l'inflammation est à son plus haut degré, la saignée devient souvent nécessaire. Mais ces deux moyens ne peuvent être employés que par un médecin éclairé, qui peut seul en décider le besoin.

3°. *Empoisonnement par* (1) *l'Acide nitrique, ou Eau-Forte.* Cette espèce d'empoisonnement est une des plus communes, j'en ai donné plus haut la raison. Il me reste maintenant à considérer sa manière d'agir sur nos organes, et à proposer les moyens qu'il convient d'opposer à son action.

L'acide nitrique, ainsi que tous les poisons

(1) On ne peut parler de l'empoisonnement par l'acide nitrique, sans citer l'excellente Thèse soutenue, sur ce sujet, par le docteur Tartra. Je lui dois cette justice, que c'est dans son ouvrage, que j'ai en partie puisé ce que j'ai écrit sur cette matière.

acides, ne paraissent exercer qu'une action chimique sur les parties qu'ils touchent. On ne remarque point, dans leurs effets, de ces symptômes qui annoncent une lésion du système nerveux, comme dans l'empoisonnement par l'arsenic et les plantes vénéneuses. Ils n'en sont pas moins, pour cela, des poisons très-dangereux et très-cruels dans leurs effets. Introduits au-dedans de nous, ils brûlent, désorganisent les parties avec lesquelles ils sont en contact, et tuent en excitant les coliques et les douleurs les plus vives.

L'acide nitrique a une manière d'agir qui lui est propre. Il agit avec une énergie beaucoup plus grande que les autres acides, sur les substances animales; il tend à les décomposer, à les faire changer d'état, avec une activité étonnante. Ces propriétés le rendent, pour l'économie animale, le plus redoutable des acides minéraux. Introduit dans l'estomac, cet acide éprouve, de la part de la vie, quelque résistance qui en tempère les effets; mais, pour peu que la dose soit considérable, il donne la mort, en vertu d'une puissance chimique plus forte.

L'empoisonnement par l'acide nitrique, offre les symptômes suivans, les personnes qui ont bu de cet acide, éprouvent, bientôt après, un sentiment de froid à l'extérieur du corps, des frissons de tems à autre, des coliques affreuses à l'estomac et des contorsions; une chaleur brûlante se fait sentir à la bouche, dans l'œsophage et à l'estomac. Il leur survient des hoquets, des nausées fréquentes, des vomissemens plus ou moins considérables. Leur pouls est petit, faible,

précipité, quelquefois tremblotant. Elles tombent dans des anxiétés horribles, des agitations continuelles ; l'inflammation se propage bientôt au canal intestinal. Le ventre se tuméfie, se tend considérablement ; il acquiert une sensibilité si grande, que les malades ne peuvent supporter le poids de leurs couvertures, ni le moindre contact. Lorsque l'empoisonnement doit se terminer par la mort, tous ces symptômes vont en augmentant. Il survient de fréquentes défaillances, la peau se couvre d'une sueur froide, et les malades expirent dans les angoisses du désespoir.

Cet empoisonnement offre d'autres symptômes accessoires, qui appartiennent particulièrement à ce genre de poison. Tels sont ceux que présentent l'intérieur de la bouche et de la gorge. La surface de ces deux cavités devient d'un blanc mat ; la membrane qui les revêt l'une et l'autre, est épaissie et comme brûlée ; la langue est également très-blanche, semblable, pour la couleur, à une langue de bœuf que l'on a fait bouillir dans l'eau ; le bord des lèvres est marqué d'une ligne courbe, qui offre, dès le premier instant, une couleur légérement citrine. On remarque quelquefois sur le menton, sur les doigts et sur les vêtemens, des taches de la même couleur, occasionnées par le liquide avalé. L'acide, en traversant le larynx et l'œsophage, produit, dans ce canal, les mêmes altérations que celles que l'on remarque dans la bouche. Ces altérations rendent la déglutition plus ou moins difficile, et altèrent toujours la voix. Tels sont les symptômes généraux que l'on remarque dans l'em-

poisonnement par l'acide nitrique; mais les effets de cet acide sont en général subordonnés à la dose que l'on a avalé, à son plus ou moins grand degré de pureté; à l'état de plénitude ou de vacuité de l'estomac, et aux conditions morales de l'individu.

D'après les nombreuses observations recueillies sur l'empoisonnement par l'acide nitrique, la dose avalée, de cet acide, n'excède jamais le poids de trois à quatre onces. Cette dose est énorme et plus que suffisante pour donner la mort. L'état de pureté de cet acide, rend son action plus forte et plus dangereuse, ce qui fait que ses effets ne sont pas toujours en raison de la quantité que l'on en a avalée, mais bien de son degré de concentration. Plus, en général, cet acide est étendu d'eau, plus il perd de sa force et moins il produit d'effets sur les substances avec lesquelles il se trouve en contact.

L'état de plénitude de l'estomac est, dans cet empoisonnement, comme dans ceux dont nous avons déjà parlé, une condition favorable qui le devient encore davantage, si au lieu d'alimens solides, l'estomac est distendu par du liquide. Lorsque l'acide nitrique parvient dans un estomac plein d'alimens solides, il pénètre la masse alimentaire qu'il rencontre dans son chemin, il exerce sur elle, en passant, une partie de son action, ce qui diminue d'autant celle qu'il aurait exercé sur les parois de l'estomac. Mais d'un autre côté, la consistance de ces matières s'oppose à la distribution prompte et uniforme de l'acide. Il se ramasse, dans un coin de l'estomac, et concentre, sur ce point, toute son action. Il n'en

est pas de même, lorsque c'est un liquide que contient l'estomac: en arrivant dans cette cavité, l'acide est tout de suite divisé et affaibli. Il ne forme plus, avec les boissons contenues dans ce viscère, qu'un fluide homogêne, dont l'action s'étend uniformément sur tous les points de sa surface interne.

L'état moral de l'individu ajoute beaucoup au danger de l'empoisonnement, lorsqu'il est l'effet d'un suicide: d'abord parce que les personnes qui en viennent à cette extrémité, ont dû éprouver, auparavant, des chagrins, des malheurs qui ont influé plus ou moins sur leur physique. Mais la meilleure raison, c'est que, dans l'empoisonnement volontaire, la dose d'acide avalée est toujours plus considérable. Celui qui a envie de se détruire, prend toutes ces dimensions, pour ne pas manquer son coup. Il incline la tête en arrière, pour faciliter le passage du liquide dont il redoute l'impression; sa volonté résiste aux douleurs vives qu'il éprouve, et il avale la coupe fatale au milieu des souffrances. Dans l'empoisonnement, au contraire, qui est l'effet d'une méprise, dès que l'on sent la nature du breuvage, on le rejette aussitôt. Si en buvant avec précipitation, on en avale un peu, la dose est toujours inférieure à celle que l'on prend volontairement, parce que l'impression désagréable qu'excite la première gorgée, avertit de la méprise. et on rejette de suite la portion du liquide encore contenue dans la bouche et la gorge. Le pronostic est donc tojours plus facheux dans le premier cas d'empoisonnement que dans le second. Les observations recueillies

par Mr. Tartra, sur ce sujet, prouvent cette vérité, car sur huit exemples qu'il cite d'empoisonnemens involontaires, cinq se sont terminés par la guérison, tandis que sur vingt-un d'empoisonnemens par suicide, il y en a eu seize de mortels.

La nature du vomissement et les taches que laissent les acides minéraux, sur les lèvres et sur la membrane muqueuse qui tapisse la bouche, offrent un concours de symptômes suffisans pour faire deviner le genre d'empoisonnement. Toutes les fois qu'on remarque sur le bord des lèvres, une ligne courbe blanche, que l'intérieur de la bouche, la surface de la langue sont d'un blanc mat, comme brûlés, que le malade avale difficilement, que les matières rendues par le vomissement bouillonnent, font effervescence sur le carreau, on peut assurer que l'empoisonnement est le résultat d'un liquide caustique; si de plus la ligne courbe que l'on remarque sur les lèvres est d'un jaune orangé, si l'intérieur de la bouche, les taches que l'on remarque au menton ou sur les doigts, sont de cette couleur au lieu d'être blanches, il n'y a pas de doute que le caustique avalé est l'acide nitrique.

Le traitement de l'empoisonnement par l'acide, comprend deux méthodes, l'une neutralisante, et l'autre adoucissante.

Par la méthode neutralisante, on se propose de donner dans le moment de l'empoisonnement, des substances qui ont la propriété de s'unir promptement aux acides, et de détruire sur-le-champ, par cette union, leur causticité. Celles que l'on a proposées, sont la magnésie caustique,

délayée dans une boisson adoucissante quelconque; une dissolution très-forte de savon dans l'eau, ou une lessive de cendre. Lorsqu'on mêle dans un vase un acide minéral, avec une de ces trois dissolutions, l'acide disparaît aussitôt, et il forme avec la magnésie, ou la soude et la potasse, contenues dans les deux autres dissolutions, un composé nouveau dont les propriétés ne sont plus malfaisantes. Malgré les avantages que présente extérieurement cette méthode, nous verrons qu'elle est rarement admissible.

La méthode adoucissante, consiste à donner, dès le moment de l'empoisonnement, des boissons mucilagineuses, émollientes, en assez grande quantité, pour diviser l'acide, pour diminuer l'inflammation qui en est résultée, et en même-tems pour provoquer le vomissement. Ces boissons sont les décoctions de graine de lin, de racine de guimauve, l'eau de ris avec la gomme arabique, l'eau de poulet, de veau, le lait, etc.

Dans quelle circonstance maintenant doit-on donner les neutralisans? Le seul cas où ils soient vraiment indiqués et avantageux, est celui où on pourrait les donner dans le moment même de l'empoisonnement, avant qu'il y ait des symptômes d'inflammation de développés. Pour peu qu'il se soit écoulé de tems, l'acide a déjà exercé son action sur la membrane interne de l'estomac, et les neutralisans ne peuvent être que nuisibles, à raison de la vertu irritante dont ils jouissent. Le second cas, où on pourrait encore les employer avec avantage, est celui où on aurait avalé une dose considérable d'acide nitrique: l'acide ne pouvant alors agir tout-à-la-fois sur

l'estomac,

l'estomac, une portion reste libre et n'exerce son action que lentement et par degrés. Dans ce cas, la magnésie caustique, donnée avec des adoucissans, peut être utile, en neutralisant la portion d'acide contenue encore dans l'estomac.

En général, toutes les fois que, dans un empoisonnement par l'acide nitrique, on a manqué le premier moment d'employer les neutralisans, il faut donner, à haute dose, les adoucissans. Dans le principe même de l'empoisonnement, lorsque la quantité d'acide avalée est petite, la méthode adoucissante doit encore être préférée. On a donné, pour signes d'une contre-indication des neutralisans, le gonflement du ventre et l'augmentation de sa sensibilité ; mais je crois qu'il y aurait souvent du danger à les donner avant l'apparition de ces symptômes. L'emploi des neutralisans, exige, en général, beaucoup d'attention et de discernement, soit parce que, la plûpart du tems, nous ignorons quelle est la quantité d'acide avalée, et parce qu'il nous est difficile d'estimer jusqu'à quel point l'acide a pu agir sur les parois de l'estomac. C'est pourquoi je conseille, dans tous les cas et dès le premier moment, les émolliens donnés à large dose. En attendant que l'on puisse se procurer les boissons dont nous avons parlé, il faut avoir recours de suite à l'eau, et en avaler le plus que l'on pourra. Ce moyen seul, employé à tems, peut suffire quelquefois pour délayer suffisamment l'acide, pour diminuer sa causticité et l'empêcher de nuire.

La pierre infernale est une substance très-corrosive par elle-même, et l'empoisonnement

qui a lieu par cette matière, offre les symptômes généraux qui appartiennent aux poisons très-corrosifs, particulièrement aux acides minéraux dont nous venons de parler. Cette substance, rendue par le vomissement, bouillonne sur le pavé, et ce caractère n'appartient qu'aux acides. Cet empoisonnement exige le même traitement que celui que nous venons de proposer pour l'acide nitrique, et l'on peut dire que le danger qui l'accompagne est aussi grand, et le pronostic aussi fâcheux.

I I.

Des Poisons Végétaux.

Le règne végétal offre un beaucoup plus grand nombre de poisons, que le règne minéral. Parmi les poisons végétaux, il en est qui jouissent d'une action très-énergique, et qui tuent très-promptement, en produisant les accidens les plus graves. Un caract. re qui paraît distinguer ces poisons, c'est la propriété qu'ils ont presque tous, de présenter, pendant leur action, des symptômes de stupeur et d'engourdissement. Cependant ce caractère n'est pas constant dans toutes les plantes vénéneuses, et il est quelquefois très-difficile de distinguer d'après ses effets, un poison végétal, d'un poison minéral. Les poisons minéraux ont la terrible propriété de tuer tous les animaux, tandis que quelques-uns d'entr'eux peuvent au contraire, se nourrir impunément des poisons végétaux les plus âcres.

La plante qui tue tel animal, devient un

très- bon aliment pour un autre. Le singe, par exemple, mange le tabac à poignée, lorsqu'une seule pincée pourrait occasionner les accidens les plus graves à un homme. Les chèvres mangent, sans en être incommodées, des anémones, des renoncules, de l'if, tandis que les chevaux, les bœufs, les moutons en crèvent; le cochon mange la cigue et la jusquiame, qui tueraient sûrement une chèvre. Enfin nous pourrions prendre sans danger, une dose de noix vomique, suffisante pour tuer un chien. Nous mangeons tous les jours du persil, et c'est un poison pour les perroquets, etc. L'action des poisons végétaux, sur les animaux, varie donc suivant qu'ils se trouvent plus ou moins en rapport avec l'état de sensibilité de leurs organes digestifs. Ces poisons sont toujours relatifs aux espèces, et le caractère dangereux des plantes en général, est moins déterminé par leur nature propre, que par les propriétés vitales des individus.

Les poisons végétaux ont été divisés, par rapport à leur manière d'agir, en poisons stupéfians et en poisons âcres. Cette division n'est pas exacte, en ce que très-souvent ces poisons agissent d'une manière mixte, c'est-à-dire en produisant en même-tems des symptômes de stupeur et des symptômes de la plus violente irritation. Cependant comme il en est qui agissent ordinairement, plutôt d'une manière que de l'autre, je suivrai cette division, et j'indiquerai ce qu'il conviendra de faire, dans le cas où une plante agirait, tout-à-la-fois, comme poison stupéfiant, et comme poison âcre.

Plantes qui agissent comme Poison stupéfiant.

En traitant de ces sortes de plantes, mon intention n'est pas d'indiquer ici toutes les plantes vénéneuses, mais seulement les plus connues et celles qui donnent le plus souvent lieu à des empoisonnemens. Je renvoie, pour le reste, à l'ouvrage de M. Bulliard. (1)

1°. *Pavôt blanc.* C'est de celte plante que l'on retire l'opium, qui, à raison de ses propriétés, mérite d'être placé à la tête des poisons stupéfians. Les plantes qui produisent des effets analogues, sont les suivantes.

2°. *La petite Cigue ou Œthuse persillée* Il faut prendre garde de confondre ses feuilles avec celles du persil. L'odeur seule de ces plantes, suffit pour les faire reconnaître.

3°. *La grande Cigue.* Ses feuilles peuvent être confondues avec celles du persil ; ses graines, avec celles du fenouil, et sur-tout ses racines, avec celles du panais.

4°. *La Pomme épineuse.* Toutes les parties de cette plante sont dangereuses, particulièrement son fruit.

5°. *La Bella donne.* Toute la tige et sur-tout ses baies sont dangereuses.

6°. *La Jusquiame.* On en distingue trois espèces. La plus dangereuse est la noire. Sa racine peut être confondue avec celle du panais. Elle est un des plus dangereux narcotique.

---

(1) Histoire des plantes vénéneuses et suspectes de la France.

7°. *L'Œnante-safrané.* On peut confondre ses feuilles avec celles du cerfeuil, ses graines avec celles du fenouil, et ses racines avec quelques plantes légumineuses, comme le panais, la carotte. Elle est semblable, dans ses effets, à la grande cigue.

8°. *Le Laurier-cerise ou Laurier-amande.* On est souvent dans l'usage de faire entrer les feuilles de cet arbuste, dans les soupes au lait, les crêmes, les bavaroises, pour leur donner un goût amer. Lorsqu'on ajoute, en petite quantité, cette plante au laitage, elle se trouve unie à son correctif, ce qui fait qu'elle ne fait pas de mal. Malgré cela, il serait plus prudent de n'en pas faire usage. Il faudrait bien se garder de prendre intérieurement l'infusion ou la décoction des feuilles de cet arbuste dans l'eau, et sur-tout de manger son fruit.

9°. *La Mandragore, la Morelle noire, et la Douce Amère ou Vigne-Vierge*, sont des plantes qui jouissent également des mêmes propriétés. Toutes les parties de leurs tiges sont narcotiques, mais sur-tout leurs fruits.

Plantes qui agissent comme Poison âcre.

Je ne parlerai ici que des principales.

1°. *L'Aconite-Napel.* Toutes les parties de cette plante sont dangereuses. Il faut prendre garde de confondre sa racine avec celle du panais; et ses jeunes pousses, avec celle du céléri. On a plusieurs exemples de ces méprises.

2°. *Le Colchique, ou Tue-Chien.* La racine bulbeuse de cette plante contient un suc très-âcre.

3°. *L'Actée*, vulgairement, *Herbe de St.-Christophe*, *Herbe aux Poux*. Elle tient le premier rang parmi les plantes âcres, c'est surtout de son fruit dont il faut se défier.

4°. *Les Anémones*. Elles offrent un grand nombre d'espèces qui jouissent toutes de propriétés plus ou moins âcres.

5°. *La Clématite des haies*, vulgairement, *Viorne*, *Herbe aux Gueux*, *et le Pied de Veau*, offrent les mêmes propriétés que les plantes dont nous venons de parler.

6°. *L'Hellébore blanc*. Dans l'état de verdure et dans l'état de dessication, cette plante est un des poisons les plus âcres que nous connaissions. Les Anciens se servaient du suc exprimé de sa racine, pour empoisonner leurs flèches.

7°. *La Brione blanche*. Sa racine est un violent purgatif.

8°. *Le Tithymale*. Ce genre contient vingt-quatre à vingt-cinq espèces. Elles jouissent toutes des mêmes propriétés. Employées à l'extérieur ou à l'intérieur, elles sont des poisons âcres. Il n'est cependant pas rare de voir les gens de la campagne se purger avec ces plantes, notamment avec le tithymale des bois, dont ils prennent les baies ou les feuilles en nature ou en infusion. Mais aussi, comme l'observe Mr. Bulliard; il n'est pas rare de voir succéder les accidens les plus graves à l'usage de ce remède violent.

9°. *Quelques espèces de Champignons*. Parmi les poisons âcres végétaux, ces plantes tiennent le premier rang. Tels sont, la fausse oronge, l'agaric bulbeux, l'agaric bulbeux printannier, l'agaric bulbeux automnal, l'agaric meurtrier,

et l'agaric conique. (1) Les champignons, en général, sont un aliment dont on doit toujours se défier ; et lorsqu'on se décide à en manger, il faut, auparavant, s'être bien assuré de leur nature, ce qui souvent n'est pas chose facile

Les poisons végétaux, de même que les poisons minéraux, présentent des signes communs dans leur manière d'agir, tels que des nausées, des bâillemens, des hoquets, des vomissemens, des convulsions, des inquiétudes, le délire. Ces symptômes se remarquent dans presque tous les empoisonnemens internes, soit qu'ils aient pour cause un poison stupéfiant ou un poison âcre.

Les signes particuliers, au contraire, tiennent essentiellement à la cause qui les produit, et servent toujours à la dévoiler. Ainsi les poisons stupéfians offrent des caractères qui n'appartiennent qu'à eux, et qui les distinguent des poisons âcres qui ont une autre manière d'agir. Par conséquent, toutes les fois que, outre les symptômes communs dont nous venons de parler, on remarque un état de stupeur et d'engourdissement, des envies de vomir insurmontables ; qu'on voit le visage du malade tuméfié ; qu'on lui trouve les paupières gonflées, les membres tremblans, agités de convulsions, l'œil agard, ouvert, ou saillant, ou le regard morne ; qu'il a de courtes et de fréquentes inspirations ; le pouls plein et petit par intervalle ; qu'il est accompagné de soubresauts ; qu'il se plaint de

---

(1) Il ne devait pas entrer dans mon plan de donner la description de ces plantes. On peut étudier leur caractère dans tous les livres de botanique.

gonflement à la langue et dans toute la capacité de la bouche ; qu'il a les mâchoires serrées, le ventre tendu ; ou qu'on le trouve déjà plongé dans un sommeil qui est léthargique ; on peut assurer que tous ces symptômes sont dûs à la présence d'un poison stupéfiant, et l'on doit agir en conséquence.

Si, au contraire, aux signes communs déjà rapportés, se joignent de vives douleurs, des espèces de déchiremens momentanés dans l'estomac et les entrailles ; si une agitation violente s'empare de toute l'économie animale, et en trouble les fonctions, en causant des convulsions continues ou alternatives, des espèces de crampes dans tous les membres, mais sans qu'il y ait stupeur ni engourdissement, voilà des caractères qui portent l'empreinte d'un poison âcre. Ce sont les signes particuliers aux poisons de cette classe nombreuse ; la connaissance que l'on acquiert alors de leur présence, met sur la voie des moyens que l'on doit employer.

Traitement des Poisons végétaux.

Ce traitement varie selon qu'ils sont pris dans la classe des poisons âcres, ou des poisons stupéfians, et selon le tems de l'empoisonnement. On peut distinguer en effet trois tems dans un empoisonnement : le premier, est celui où le poison vient d'être avalé ; le second, celui pendant lequel il agit avec toute sa force ; et le troisième est celui où les effets du poison vont en diminuant, ou sont sur le point de donner la mort. Il faut donc, dans tout cas d'empoisonnement,

s'informer d'abord de la nature du poison, de la quantité qu'on en a pris, s'il y a long-tems, et remarquer si le malade offre des symptômes d'engourdissement ou d'irritation.

Lorsqu'on est appelé dès le commencement d'un empoisonnement, quelque soit le genre du poison, il faut chercher à l'évacuer de l'estomac. On donnera pour cela l'émétique à petite dose. Pour être maître de ses effets, on l'administrera de la manière suivante : on fait dissoudre trois à quatre grains d'émétique dans un verre d'eau, on en donne une cuillerée au malade, et après un verre d'eau tiède. Une demi-heure après on recommence de la même manière, jusqu'à ce qu'on ait suffisamment provoqué le vomissement. Lorsqu'on jugera, par la quantité des matières rendues par le vomissement, que le poison est évacué, on y substituera les bouillons gras, les mucilagineux, ou les acides, selon le genre d'empoisonnement que l'on aura à combattre.

Voilà ce qu'il convient de faire pour le premier tems de l'empoisonnement; mais si l'on est appelé au second tems, c'est-à-dire lorsque le poison est dans le plus fort de son action, l'émétique alors ne convient plus, il ne faut pas chercher à évacuer le poison, mais à combattre ses effets. On s'informera donc des circonstances de l'empoisonnement et de la nature du poison. S'il est pris dans la classe des stupéfians, on aura recours aux acides végétaux : on donnera le suc de limon, de citron, le verjus, le vinaigre à la dose d'une partie contre trois d'eau, avec du miel ou du sucre. Si le malade vomit, on lui fera prendre de l'eau tiède, à laquelle on

ajoutera l'un ou l'autre des acides dont nous venons de parler ; on lui donnera des lavemens avec les mêmes eaux acidules, et on fera évaporer du vinaigre dans l'appartement. Lorsque les symptômes de l'empoisonnement s'affaibliront, on diminuera la dose des acides ; mais il convient d'en faire usage jusqu'à leur entière disparition.

Si, au contraire, le poison appartient aux plantes âcres ; si au lieu des symptômes d'abattement et d'engourdissement, on remarque les signes de la plus violente irritation, il faut alors avoir recours aux émolliens, aux mucilagineux. On donnera les décoctions de racine de guimauve, de graines de lin, de gomme arabique de prunier ou de pêcher ; les eaux de veau, de poulet, de ris, le lait, les huiles fraîches d'amandes douces, d'huiles d'olives, de pavôts. On emploiera l'un ou l'autre de ces moyens, selon qu'on les aura sous la main ; mais il est toujours bon, dans tous les cas, d'en user de plusieurs. Si les vomissemens étaient portés à l'excès, si les déchiremens intérieurs qu'éprouve le malade, étaient insupportables, il faudrait donner quelques gouttes de *laudanum* ou d'une dissolution d'opium, dans un verre d'eau. Lorsque les vomissemens ont diminués et que les coliques des intestins paraissent augmenter, ou qu'elles se maintiennent toujours au même degré, il faut donner alors des soupes grasses, des crêmes de ris, d'orge, de gruau ; des bouillies de farine de pommes de terre, ou d'amidon cuit au gras.

J'ai dit plus haut que les poisons végétaux agissaient souvent d'une manière mixte, et qu'il

n'était pas rare de voir un poison narcotique, produire tous les effets d'un poison âcre. L'opium est dans ce cas; il agit tantôt comme stupéfiant, tantôt comme irritant, selon la dose qu'on en a pris, et selon la disposition plus ou moins irritable de l'individu sur lequel il exerce son action. Dans tous les cas d'empoisonnement, quelque soit le genre du poison avalé, lorsqu'on remarqe, par la violence des vomissemens, des tranchées, des coliques; par l'état d'anxiété, d'agitation du malade, que le poison agit à la manière des poisons âcres, il faut employer la méthode adoucissante que nous venons de proposer. Si un poison, après avoir produit des symptômes d'irritation, plongeait le malade dans l'engourdissement et dans un état léthargique, il faudrait employer de même les moyens que nous avons proposés, dans le cas d'empoisonnemens par les narcotiques.

I I I.

Des Poisons animaux.

Les poisons qu'offre le règne animal, sont en petit nombre; nous n'en connaissons même qu'un seul qui puisse véritablement porter ce nom: ce sont les cantharides. Je ne parle point des poisons animaux qui ont besoin pour agir, d'être introduits au-dedans de nous par le moyen de la circulation, tel que celui de la vipère et des autres animaux. Ces sortes de poisons portent particulièrement le nom de *Venins*. Nous en parlerons ailleurs.

Les cantharides prises intérieurement, agissent comme les poisons les plus âcres, les plus corrosifs, et elles en produisent tous les accidens. Elles portent, en vertu d'une affinité organique particulière, toute leur action sur les voies urinaires. Elles occasionnent la tension du bas-ventre, l'inflammation de la vessie, la suppression des urines, des hoquets, des mouvemens convulsifs dans les membres, quelquefois un délire furieux, et toujours une tension, une irritation cruelle des parties de la génération.

Après la mort des personnes empoisonnées par les cantharides, on a trouvé la vessie tantôt distendue par l'urine, tantôt entièrement vide. Ce qui prouve qu'elles agissent, dans certains cas, tout-à-la-fois sur les reins et la vessie, et dans d'autres, sur ce dernier organe seulement.

D'après les accidens fâcheux qu'occasionnent les cantharides prises intérieurement, on voit combien sont imprudentes les personnes qui en prennent pour s'exciter à des plaisirs auxquels la nature se refuse; et combien plus encore sont coupables les personnes qui se font un jeu d'en faire prendre aux autres.

Le traitement de l'empoisonnement, par les cantharides, est le même que pour les poisons âcres. Si l'on est appelé dès le commencement, on donnera un doux vomitif, autrement, on donnera de suite le lait, les boissons mucilagineuses, émollientes, édulcorées avec le sirop d'orgeat ou de nymphéa, le lait d'amandes, les huiles douces. On placera, sur le ventre du malade, des fomentations émollientes; on le mettra dans un bain tempéré, et on l'y laissera le plus long-tems possible.

Les écrevisses, les moules et quelques autres molusques testacés, lorsqu'on en mange avec excès, produisent quelquefois des éruptions à la peau, donnent lieu à un état d'anxiété, d'irritation générale qui tient des poisons âcres.

Lorsque ce cas se présente, il faut évacuer l'estomac par un doux vomitif, et donner simplement, pour boisson, du lait coupé avec de l'eau.

SECTION VI.

Des Morsures des Animaux enragés et des Animaux vénimeux.

ARTICLE PREMIER.

De l'Hydrophobie, ou de la Rage.

LA rage est une maladie nerveuse qui se termine quelquefois par un délire furieux avec fièvre, et d'autres fois sans fureur et sans fièvre. Cette maladie est caractérisée par un état spasmodique du pharynx et de l'organe de la voix, ce qui rend la déglutition difficile, douloureuse, et donne, aux malades, une grande aversion pour l'eau, et généralement pour toute espèce de liquides.

L'on distingue trois espèces de rages; la première, est la rage spontanée; la seconde, la rage symptômatique; et la troisième, est celle

qui est communiquée par la morsure d'un animal enragé.

1°. On appelle rage spontanée, celle qui provient de causes internes, sans avoir été communiquée auparavant. Les animaux carnivores sont les seuls susceptibles de devenir enragés spontanément. Parmi ceux-là, le loup, le chien, le chat, le renard, etc., sont ceux qui le deviennent le plus communément. L'homme lui-même n'en est pas exempt, lorsqu'il se trouve, comme les animaux dont nous venons de parler, dans les circonstances propres à faire naître cette maladie.

Les causes de la rage interne ou spontanée, paraissent naître, de préférence, dans les saisons rigoureuses, comme pendant les grandes chaleurs de l'été, dans les grands froids de l'hiver, lorsque la surface de la terre est desséchée, que les sources sont taries ou glacées, et que les animaux ne peuvent trouver à se désaltérer. Aussi remarque-t-on que cette maladie est beaucoup plus commune dans les pays chauds, en Italie, en Espagne, que dans ceux qui sont tempérés, comme en France. Indépendamment de ces causes, la colère, un excès de fatigue, des alimens âcres, l'abstinence des boissons, peuvent encore l'occasionner. Dans l'homme, les affections vives de l'âme agissent plus puissamment, pour produire cette maladie, que les autres causes dont nous venons de parler. Les observations suivantes prouvent que la rage peut devoir son existence à toutes les causes que nous venons d'indiquer

Sauvages, dans sa nosologie, rapporte l'histoire

d'une servante qui étant vivement pressée par un jeune homme, dans le tems de ses règles, éprouva une suppression : quelques heures après, le jeune homme ayant renouvelé ses tentatives, la fille entra dans une espèce de fureur. Dès ce moment, elle se plaignit de douleurs vagues dans tout le corps. peu de tems après, elle fut prise d'une fièvre ardente, et d'un délire si violent, qu'il fallût lier la malade. Ces accidens furent suivis de l'hydrophobie la plus décidée, et elle mourut le troisième jour de son accident.

Mr. Laurens, docteur en médecine, des facultés de Montpellier et de Douay, publia en 1757, dans le journal de Médecine, l'observation d'un jeune paysan de 18 à 20 ans, qui devint tout-à-coup hydrophobe, après avoir fait six lieues à pied par une chaleur excessive.

Siélig fils, soutint, en 1762, à *Erlangen*, une thèse sur l'observation d'un jeune garçon de treize ans, qui éprouva les simptômes les plus caractéristiques de l'hydrophobie, après avoir mangé une très-grande quantité de fruits de hêtre, qu'on avait mis sécher sur un poële échauffé : il mourut le sixième jour de sa maladie.

Les exemples de rage spontanée, survenue par l'effet d'une imagination frappée, ou de tout autre affection morale, ne sont pas rares. Mr. Andry en rapporte plusieurs observations dans son ouvrage qui a pour titre, *Recherches sur la Rage*. On lit entre autres, celle d'un homme qui, ayant été mordu par un chien, s'imagina que l'animal était enragé. Il éprouva, pendant long-tems, des symptômes hydropho-

biques affreux, dont il fut délivré au bout de quelques mois, ayant appris que le chien qui l'avait mordu n'était pas enragé.

2°. La rage symptômatique est celle qui survient dans certaines maladies, dont elle n'est alors qu'un symptôme accidentel. On a vu des malades éprouver l'horreur de l'eau, et d'autres symptômes hydrophobiques, à la suite d'une chute avec commotion, d'un accès d'épilepsie; dans des fièvres malignes, putrides, la péripneumonie, l'inflammation de l'estomac; après un violent accès hystérique, pour avoir bu de l'eau froide ayant très-chaud.

3°. La rage communiquée est celle qui est le résultat de la morsure d'un animal enragé. Celle-ci est la plus fréquente et celle dont nous nous occuperons particulièrement.

Pour que la rage puisse se communiquer, il faut qu'une partie quelconque du corps soit divisée par la morsure d'un animal enragé, et que la plaie qui en résulte soit en même-tems infectée de sa salive. La plus légère excoriation, la plus petite égratignure faite à la peau, peut suffire pour communiquer cette cruelle maladie, si la partie dépouillée de l'épiderme a été exposée à la bave de l'animal. L'on trouve, dans les écrits de ceux qui ont traité cette matière, des exemples de personnes devenues hydrophobes, pour avoir reçu les embrassemens d'un animal enragé, pour avoir respiré seulement son haleine; pour avoir mangé de la chair d'animaux affectés de cette maladie. Il y en a même qui ont pensé que les émanations qui s'élèvent du corps des animaux morts de la rage, étaient dans le cas de la communiquer.

muniquer. Je crois que ces auteurs ont exagéré la facilité avec laquelle cette maladie peut se communiquer, et que leurs observations tiennent plus du merveilleux que de la vérité. Une foule d'autres observations prouvent le contraire, et font voir, en même tems, que le virus de la rage a peu d'analogie avec les différentes humeurs des animaux, excepté avec la salive.

Vaughan a vu un enfant hydrophobe qui était soigné par une femme qui recevait continuellement son haleine et sa salive, et qui fût exempte de la maladie. On inocula même, avec la salive de cet enfant, un chien qui ne fût pas affecté de la rage. On a vu des Chirurgiens se blesser, en ouvrant des cadavres d'enragés, n'éprouver aucun accident.

Les observations suivantes, semblent bien prouver que le virus de la rage réside seulement dans la salive des animaux. On lit, dans le journal de Médecine, du 1er. septembre 1754, que des paysans ont vécu pendant plus d'un mois avec du lait et du beurre d'une vache enragée, sans en être incommodés. *M. Baudot, dans ses essais anti-hydrophobiques*, rapporte que le 21 janvier 1775, une vache devint enragée, à la suite d'une blessure faite par un chien attaqué de la rage. On n'y fit point attention, on prit même les symptômes de la rage pour ceux d'une autre maladie. Ayant besoin de lait pour un enfant de quinze mois, on attacha cette vache pour la traire avec plus de facilité. On tira de son lait et on en donna tout chaud à boire à l'enfant. La vache éprouva, dès le même jour, tous les symptômes de la rage. Les parens inquiets d'avoir

donné ce lait à leur enfant, s'adressèrent à Mr. Baudot, pour qu'il leur indiquât les moyens de le préserver de la rage. Ce Médecin les rassura en leur promettant qu'il n'arriverait rien à l'enfant qui, effectivement, a continué de se bien porter.

La salive de l'homme et des animaux, peut prendre, dans certaines circonstances, un tel caractère, qu'on l'a vu donner lieu à l'hydrophobie, sans que, pour cela, ni lui, ni les animaux, fûssent enragés. Caelius - Aurélianus, dit qu'une personne étant blessée légérement par un coq qui combattait, devint enragée. L'on a vu des animaux qu'on avait irrités pendant qu'ils étaient en rut, faire des blessures qui ont donné lieu au même accident. Malphigi raconte l'histoire de sa mère qui devint hydrophobe, pour avoir été mordue par sa fille, prise d'un accès d'épilepsie. Manget cite l'exemple d'un prêtre qui fût attaqué de la rage, pour avoir été mordu par un simple fébricitant. M. Pouteau rapporte celui d'un homme sortant du jeu, qui, au désespoir d'avoir tout perdu, se mordit au poignet, et mourut de la rage, etc.. Je pourrais citer une foule d'autres observations qui prouvent toutes, ce que j'ai dit sur le caractère que pouvait contracter la salive des animaux; mais je crois celles-là suffisantes.

4°. *Signes de la Rage dans les animaux.* Le chien étant, de tous les animaux, celui qui devient le plus facilement enragé, et celui qui vit le plus intimément avec l'homme, c'est de lui qu'il reçoit le plus souvent le germe de la rage. On reconnaît qu'un chien est enragé, lorsque, tout-à-coup, il devient triste, qu'il refuse de

manger, et sur-tout de boire; qu'il marche les oreilles baissées et la queue entre les jambes; que son regard est triste, inquiet; qu'il erre çà et là; qu'il fuit la maison de son maître, et devient indocile à sa voix. Lorsque la rage est confirmée et qu'il est dans un accès, son regard est étincelant, ses lèvres sont pleines d'écume, et sa langue sort de sa gueule. Dans cet état, il méconnaît tout le monde; s'il est libre, il fuit toujours le lieu de ses habitudes : il court la campagne, et sacrifie à sa fureur tout ce qui s'offre sur son passage. Il court avec vitesse, sans but déterminé, et recule avec horreur, lorsqu'il rencontre de l'eau sur son chemin. Dans l'intervalle des accès de rage, il devient faible, sa marche est chancelante; il cherche les lieux bas, sombres, et n'attaque personne, à moins qu'il ne soit provoqué. Il périt ordinairement après le cinquième ou le sixième accès, quelquefois plus tard.

Les Anciens ont proposé, pour connaître si un animal est enragé, de frotter la plaie qu'il a fait, avec un morceau de pain, et de le présenter à un chien; si celui-ci le refuse, c'est une preuve que l'animal est enragé; si au contraire il le mange, et que l'animal soit malade de la rage, il doit en mourir. Au lieu de tremper le pain dans le sang qui coule de la plaie, ils ont encore conseillé de tuer l'animal et de tremper le pain dans son sang. L'épreuve, dans ce cas, est encore la même. L'observation a prouvé, depuis long-tems, l'insuffisance de ces moyens. J. L. Petit a proposé, au lieu de cela, de frotter les gencives et les dents de l'animal

que l'on soupçonne, avec un morceau de viande et de l'offrir à un chien ; s'il le refuse en hurlant, c'est une preuve que l'animal est enragé; s'il l'accepte, c'est une marque du contraire. J'ignore jusqu'à quel point on peut compter sur ce moyen.

On est exposé tous les jours à être mordu par un chien, sans que, pour cela, on puisse l'accuser d'être enragé. Il n'en est pas de même des animaux sauvages, qui fuient naturellement l'homme, ni de ceux qui, ayant la docilité et la douceur en partage, ne se jettent jamais, par instinct, sur les autres animaux. Toutes les fois qu'on voit ces animaux sortir de leur caractère naturel, attaquer l'homme avec audace et sans sujet manifesté, on peut les soupçonner avec raison d'être enragés. Si, indépendamment de la forte prévention que fait naître cette circonstance, on aperçoit les symptômes de rage, alors on a la certitude que l'animal est malade. Mais souvent il n'est pas en notre pouvoir de nous en assurer, soit parce que l'animal est inconnu et disparaît après avoir blessé, soit parce qu'on le tue sur-le-champ. Dans ces cas-là, il est toujours prudent d'employer les remèdes nécessaires pour prévenir la rage.

5°. *Symptômes de la Rage dans l'homme.* La rage ne se déclare ordinairement qu'au bout de trente ou quarante jours ; quelquefois elle se déclare plutôt. On a des exemples qu'elle s'est décidée trois ou quatre jours après la morsure, et d'autres fois au bout de deux ou trois mois. Quelques auteurs ont prétendu qu'elle pouvait se déclarer après un tems beaucoup plus long.

Chirac rapporte qu'un jeune marchand de Montpellier, devint enragé dix ans après avoir été mordu. Il revenait de la Hollande, lorsqu'il apprit que son frère puîné, qui avait été mordu en même-tems que lui, était mort quarante jours après leur accident. *Il* est bien difficile de croire que le virus de la rage ait pu rester stationnaire pendant dix ans, dans le corps d'un homme, pour se déclarer ensuite tout-à-coup. Il est même contraire aux vraies lois de la physique animale, de le penser. Il est bien plus naturel de considérer la rage survenue dans ce cas-là, comme un exemple de rage spontanée, et déterminée par une imagination frappée, que de la regarder comme l'effet d'une cause qui a agit dix ans auparavant.

Les personnes qui ont été blessées par un animal enragé, se portent bien et n'éprouvent ordinairement aucun symptôme de maladie, jusqu'au moment où ceux de la rage commencent à se déclarer. Ils s'annoncent constamment par un changement quelconque à la partie blessée. Tantôt la plaie s'enflamme, s'ouvre de nouveau, suppure; une autre fois les cicatrices changent seulement de couleur, et il survient, dans la partie affectée, des douleurs qui semblent monter vers l'origine des nerfs, comme cela a lieu quelquefois dans l'épilepsie. Les changemens qui arrivent dans l'état des plaies, et qui sont toujours les avant-coureurs de la rage, constituent son premier degré. La fièvre, qui ne tarde pas à paraître, forme le second. Quelques auteurs en ont fait un troisième, qui comprend l'état où la rage est parvenue à son plus haut point; mais ce-

troisième degré n'est réellement qu'un accroissement du second.

La fièvre, qui survient dans la rage, et que nous disons former son second degré, peut être comparée, comme l'observe Mr. Leroux, (1) de Dijon, à certaines fièvres malignes qui ont un commencement très-obscur, et qui éclatent ensuite avec les accidens les plus graves et les plus dangereux. Les commencemens de cette fièvre sont peu considérables; l'irritation qui part de la partie blessée, lui donne naissance par degrés. les malades éprouvent d'abord de la tristesse, deviennent mélancoliques, fuient la société, recherchent les lieux sombres. Ils commencent par éprouver des frissons qui reviennent par intervalle: leur pouls est serré, quelquefois fréquent, dur, concentré, d'autres fois mou et plus lent qu'à l'ordinaire. Quelques-uns d'entre eux ont des sueurs plus ou moins abondantes, qui les plongent dans un état pire que celui où ils étaient auparavant. A ces symptômes, se joignent les soubresauts des tendons, les inquiétudes, le sommeil interrompu, troublé par des rêves fâcheux, un resserrement intérieur qui remplit les malades d'effroi; ils éprouvent des douleurs par tout le corps, et sur-tout dans la partie blessée. La maladie continuant toujours de s'accroître, ils finissent par éprouver de la difficulté d'avaler, et ils sont saisis d'une horreur invincible pour l'eau et pour toute autre boisson. Il suffit de prononcer devant eux, le nom *d'eau*,

(1) Dissertation sur la rage, couronnée à la Société Royale de Médecine de Paris, le 11 mars 1783.

pour les faire frissonner, pour leur donner des mouvemens convulsifs. Tout ce qui peut leur rappeler l'idée de ce fluide, agit de même sur eux ; une glace, une épée, ou ùn autre corps brillant les fait entrer en fureur. Ils sont extrêmement sensibles aux impressions de l'air, de la lumière et au bruit du vent. Leur voix devient rauque ou s'affaiblit. Ils se plaignent d'un feu intérieur. Leur figure est animée ; leurs yeux sont étincelans et agités de mouvemens convulsifs. Tantôt ils croient voir devant eux des spectres ; tantôt l'animal qui les a mordus. Ils éprouvent des envies de mordre, un délire furieux ; et, enfin, ils périssent le quatrième, le cinquième ou le sixième jour de leur maladie, dans des convulsions affreuses.

La rage ne se présente pas toujours avec les symptômes que je viens de décrire. On peut dire qu'en général l'imagination et l'état physique du malade contribuent beaucoup à les augmenter ou à les diminuer, et que cette maladie est différente dans chaque individu. On a vu des hydrophobes conserver leur raison jusqu'à la fin, être doux, tranquilles et parler avec amitié à tous ceux qui les environnent. Mead (1) parle d'un jeune enfant atteint de la rage, que quatre hommes vigoureux ne pouvaient contenir; et d'autres fois on a vu périr, de cette maladie, des hommes robustes, sans faire la moindre violence à ceux qui les contenaient, en versant des pleurs, en faisant des prières, et presque sans fièvre. Il est même plus fréquent, dit le

(1) Tentamen de venenis.

docteur Portal, de les voir dans cet état, que de les voir furieux. Tous les malades n'éprouvent pas non plus l'envie de mordre; ceux qui l'éprouvent, avertissent eux-mêmes du désir qui les tourmente; ils demandent qu'on les lie, et s'y prêtent volontairement.

L'horreur de l'eau n'est pas un symptôme qui appartienne exclusivement à la rage; nous avons vu qu'on le remarquait quelquefois dans d'autres maladies; mais on peut dire qu'elle en est un symptôme constant. Je sais, il est vrai, qu'on a vu des hydrophobes boire de grands verres d'eau, mais ce n'a jamais été sans une contrainte plus ou moins forte, et sans avoir fait violence à leur volonté. On voit les malades qui ont assez d'empire sur eux, pour céder aux instances qu'on leur fait, saisir avec frémissement le vase qu'on leur présente, et boire avec vivacité, comme pour se soustraire plutôt à une sensation désagréable. L'aversion des hydrophobes, pour toutes les boissons en général, existe donc dans tous les cas de rage confirmée, et si elle diffère chez quelques-uns, ce n'est que du plus au moins.

Le changement qui survient à la voix des personnes atteintes de la rage, dépend de l'état convulsif des muscles du larynx. C'est lui qui fait que les malades rendent des sons plus ou moins différens de l'état naturel, et dans lesquels le peuple, crédule et ignorant, s'est plû à trouver de la ressemblance avec les cris de divers animaux.

L'ouverture du corps des personnes mortes de la rage, ne nous apprend rien sur la nature de cette maladie. On a trouvé quelquefois le

pharynx, l'extrémité supérieure de l'estomac, le larynx, enflammés dans toute leur étendue, *gangrenés*, en divers points; d'autres fois on a observé la membrane interne de l'estomac en putréfaction; l'orifice supérieur de ce viscère, l'œsophage fort rétrécis. Une observation fait mention d'un cas où l'on trouva la partie concave du foie enflammée et *gangrenée*. Dans d'autres circonstances, on a trouvé le péricarde vide d'eau, enflammé, le cœur diminué de volume, les intestins distendus par de l'air, une autre fois le corps s'est offert dans une espèce de décomposition putride. Enfin, très-souvent on a trouvé, à l'ouverture du corps de personnes mortes hydrophobes, tous les organes entièrement sains, et on n'a pu remarquer la plus petite lésion qui pût indiquer quel avait été le siège de la maladie.

6°. *Du Virus et du Siège de la Rage.* Le virus de la rage est inconnu dans sa nature. Peu importe qu'il soit acide ou alcalin, comme quelques Auteurs l'ont prétendu; il nous suffit de connaître ses effets sur l'économie animale, et les moyens curatifs que l'on doit lui supposer.

Le virus de la rage, introduit dans une plaie, y agit comme une cause irritante locale, dont les effets se propagent dans tout le systême nerveux: tant que les symptômes qui annoncent le premier degré de la rage, ne sont pas déclarés, la maladie est encore locale, et on peut attaquer, avec avantage, le virus déposé dans la plaie. Lorsque l'irritation locale s'est déjà communiquée au systême nerveux, la maladie devient générale; le mode de sensibilité des nerfs est

changé, les glandes salivaires sont particulièrement affectées, et la salive devient susceptible de communiquer la rage. Avant ce tems, les morsures d'un animal ne peuvent la communiquer. Il ne suffit pas, pour qu'il puisse transmettre cette maladie, qu'il ait été mordu par un autre animal enragé, il faut encore que les premiers signes qui annoncent la maladie, se soient déclarés chez lui, et que les glandes salivaires soient affectées. Il n'est pas indifférent de considérer la rage comme une maladie entièrement locale, ou comme affectant, dès le principe, toute l'économie; on verra que l'idée que l'on s'en fait, influe beaucoup sur son traitement.

En considérant la rage comme une maladie locale, je ne fais que suivre l'opinion de Mr. le Roux, de Dijon. « La cause, dit-il, et le « siége de la rage, sont indivisibles. Le siége « de la maladie est toujours là, où la cause « irritante s'est fixée, et tous les accidens qui « l'accompagnent, sont une suite de l'irritation « que la cause excite dans le lieu où elle s'est « fixée primitivement. » Une foule d'observations semblent prouver cette opinion. On a vu survenir des convulsions, et même la mort, à la suite d'une simple piqûre, qui avait attaqué un filet nerveux. Le tétanos, qui a beaucoup d'analogie avec la rage, n'est le plus souvent que le résultat d'une irritation locale à la suite d'une plaie. Enfin, on a vu une simple irritation locale, donner lieu à des symptômes qui approchaient beaucoup de ceux de l'hydrophobie. Morand rapporte que deux personnes à qui on avait fait

l'opération de la castration, perdirent la faculté d'ouvrir la bouche et d'avaler, ce qui les fit périr. L'on pourrait m'objecter qu'il est difficile de concevoir comment une irritation locale peut donner lieu au spasme de la gorge et à l'horreur de l'eau. Je répondrai à cela qu'on ne peut pas expliquer autrement, que par une irritation locale qui s'est propagée dans tout le systême nerveux, le serrement des machoires, l'état convulsif général qui a lieu dans le tétanos, l'épilepsie, à la suite d'une piqûre, d'une plaie, ou de l'irritation d'un filet nerveux par un corps étranger.

Il est présumable que la rage spontanée doit également son existence à une cause irritante locale, dont le siége est fixé tantôt dans l'estomac, tantôt sur un des points du canal intestinal, ou dans tout autre viscère, et qu'elle ne diffère de la rage communiquée, qu'en ce que la cause est interne, tandis que, dans celle-ci, elle est externe.

7°. *Traitement de la Rage.* Il se compose de ce qu'il convient de faire, soit avant le développement de ses symptômes, soit après qu'ils se sont déclarés. Dans le premier cas, le traitement doit être simplement local; et dans le second, il convient de joindre le traitement interne à l'externe.

Traitement local.

Dans ce traitement, on se propose d'enlever ou de décomposer, par différens moyens, le virus de la rage, déposé dans une plaie. L'on remplit la première intention, par des lavages, et la seconde, par la cautérisation.

Aussitôt qu'une personne a été mordue par un chien, ou tout autre animal enragé, la première chose que l'on doit faire, est d'examiner l'état des plaies, de les bien laver avec de l'eau chaude, dans laquelle on a fait dissoudre du savon, et de les cautériser ensuite profondément. Mais les plaies ne présentent pas toutes les mêmes formes, les unes sont superficielles, les autres profondes; quelques-unes laissent voir leur fond à découvert, d'autres forment des *sinus* plus ou moins profonds, ce qui demande l'emploi de quelques moyens préliminaires à la cautérisation. L'on fera donc la plus grande attention à la forme des plaies; l'on sondera celles qui paraîtront s'étendre profondément, et on mettra toujours leur fond à découvert, au moyen d'incisions en croix ou en étoiles. Ce conseil est de la plus grande importance, car souvent il arrive que l'on ne cautérise que les bords de la plaie, et qu'on laisse le virus intact dans son intérieur. On laissera bien saigner les plaies, afin de les dégorger, et d'entraîner au-dehors le virus qui aurait pu y être déposé. Si le sang s'arrêtait trop vîte, ou que les plaies ne saignassent pas assez, Mr. le Roux conseille d'appliquer par-dessus une ventouse. On peut y suppléer par les sangsues.

Les plaies ainsi préparées, l'on procédera à la cautérisation. Les cautérisans dont on peut se servir, sont : le feu, la pierre infernale, le beurre d'antimoine, la pierre à cautère, l'eau mercurielle, etc. Les deux premiers de ces caustiques doivent être rejetés, lorsqu'on peut se procurer les autres. Le feu a l'inconvénient d'épouvanter les malades, et il partage avec la

pierre infernale, le désavantage de former des escarres qui sont longues à tomber, ce qui retarde la suppuration des plaies. Le meilleur des caustiques est, sans contredit, le beurre d'antimoine. Pour se servir des caustiques liquides, l'on fait un petit pinceau avec de la charpie; on le trempe dans la liqueur, et on l'applique à différentes reprises sur tous les points de la surface de la plaie. Ceux qui sont durs, comme la pierre infernale, se promènent légérement sur la plaie, et pendant le tems nécessaire, pour cautériser un peu profondément. L'application du feu se fait au moyen d'un fer rouge, que l'on applique de suite sur la plaie. L'on se sert d'un fer long ou large, selon la forme de la plaie que l'on veut cautériser. Lorsqu'on désire faire usage de la pierre à cautère, on y ajoute quelques gouttes d'eau, pour lui faire perdre sa solidité, et on l'emploie comme les càustiques liquides dont nous avons parlé.

Les plaies ainsi cautérisées, on placera, par-dessus chacune d'elles, une emplâtre vésicatoire, d'une grandeur suffisante, pour qu'elle puisse dépasser leurs bords. Au bout de dix à douze heures, on les relevera; l'on coupera les vessies qui se seront élevées, et l'on pansera les plaies avec des feuilles de bettes et du beurre frais, ou avec de l'onguent suppuratif. L'escarre tombée, ce qui arrive ordinairement au sixième ou le septième pansement, l'on entretiendra la suppuration des plaies pendant quarante jours. S'il arrivait que quelques-unes d'elles marchassent trop promptement vers la cicatrisation, l'on placera, dans leur milieu, un pois de racine de

gentiane ou d'iris, d'une grosseur proportionnée à leur étendue. De cette manière, l'on s'opposera à ce qu'elles ne se ferment, et l'on pourra entretenir la suppuration le tems nécessaire. Si une plaie était fort large, et qu'il y eût des lambeaux d'emportés, on s'opposerait à sa cicatrisation, en la remplissant avec des bourdonnets (1) garnis de suppuratif.

L'on ne doit jamais hésiter de tenter la cautérisation, tant qu'il ne s'est déclaré aucun symptôme de rage. Si l'on avait à traiter une personne dont les plaies fussent déjà cicatrisées, il faudrait les ouvrir de nouveau, et les traiter comme nous venons de le dire. La cautérisation est une opération douloureuse; mais le salut du malade en dépend. Il ne faut pas se laisser intimider par ses cris; dans cette circonstance, l'humanité veut que l'on soit insensible. Quelques nombreuses que soient les plaies, il faut toutes les traiter de la même manière. On ne doit pas plus négliger les petites que les grandes, car une simple égratignure peut tout aussi bien donner naissance à la rage, qu'une très-grande plaie.

Pendant tout le tems que durera le traitement, l'on fera prendre, matin et soir, aux malades, une infusion de fleur de sureau, à laquelle on ajoutera douze gouttes d'alcali-volatil. La dose doit être moindre pour les enfans. Dans ce cas, l'alcali-volatil n'est pas recommandé comme un spécifique; il ne l'est, comme l'observe Mr. Andry, ni dans la rage, ni dans la morsure de

---

(1) On appelle ainsi un rouleau de charpie.

la vipère, ni dans la pustule maligne; mais c'est un puissant tonique, qui réveille l'action des vaisseaux, et donne à la nature la force de résister à l'ennemi qui l'opprime, et de le repousser.

Le régime que l'on doit faire tenir aux malades, doit être peu sévère. On les nourrira seulement d'alimens doux, faciles à digérer, et on éloignera d'eux tout ce qui serait dans le cas d'entretenir la tristesse ou de la faire naître. Pour cela, on les invitera à prendre tous les exercices capables de les dissiper et de les égayer. L'on cherchera à gagner leur confiance; on leur tiendra des propos consolans, en diminuant la grandeur du danger qu'ils courent, et en leur promettant avec assurance une guérison parfaite. L'on doit sur-tout éviter de tenir, devant eux, des propos qui soient dans le cas de leur frapper l'esprit. Les erreurs, dans le régime, sont propres à hâter le développement de la rage, mais rien n'y contribue autant que les effets de l'imagination. Je pourrais citer ici plusieurs observations de gens dont on avait tout lieu d'espérer la guérison, et qui sont devenues hydrophobes deux ou trois mois après leur accident, par l'indiscrétion de certaines personnes qui sont venues leur apprendre la mort de l'animal qui les avait mordues, ou la fin malheureuse de leurs compagnons d'infortune. Ceux qui entourent les malades, ne sauraient donc être trop circonspects, sur ce qui peut avoir quelques rapports avec leur position; ils doivent au contraire les rassurer à chaque instant, par des propos agréables et consolans.

Tel est la méthode qu'employât, en 1780, Mr. le Roux, de Dijon, sur neuf personnes qui avaient été mordues par une louve enragée, et qui furent confiées à ses soins. Sur neuf, il en a garanti sept de la maladie, quoique plusieurs eûssent des plaies à la tête, qui sont généralement regardées comme les plus dangereuses. Deux, seulement, moururent de la rage. Mr. le Roux avoue ingénuement que ce n'est pas par la faute de sa méthode, s'il a perdu ces deux malades, mais par la sienne propre. L'un d'eux avait, au grand angle de l'œil, une plaie qu'il n'ôsât pas cautériser, à raison de sa position; l'autre avait à la joue gouche une plaie qu'il ne dilatât pas suffisamment, et qui ne fût pas non plus cautérisée assez profondément. Il est présumable que, sans ces deux circonstances, Mr. le Roux eut sauvé tous ses malades. Je ne profiterai pas de cette observation, pour prouver que le traitement local est le seul qui guérisse; j'aurai occasion de faire ressortir cette vérité, en parlant des prétendus spécifiques de la rage.

Il n'est pas de maladie contre laquelle on ait plus proposé de spécifiques, que pour la rage. Le nombre de ces prétendus préservatifs, s'élève à près de trois cents. Tous ont eu leur vogue et leur moment de crédit. Il n'en est pas un qui n'ait produit ces miracles dans son tems, et à l'avantage duquel on ne puisse citer une foule de guérisons. Cependant, lorsqu'on les considère de près, l'on voit que beaucoup d'entr'eux sont dignes de pitié, et que la plupart des autres sont évidemment sans action. Comment donc expliquer les cures nombreuses que l'on assure

avoir

avoir été produites par ces spécifiques? L'on peut s'en rendre compte, en faisant réflexion, premièrement, que souvent on a traité, pour la rage, des personnes qui avaient été mordues par des animaux qui n'étaient pas enragés; secondement, que toutes celles qui sont mordues par des animaux enragés, ne contractent pas la rage, soit parce qu'elles sont dans une position physique qui s'oppose à son développement, ou parce que des circonstances se sont opposées à l'introduction du virus dans la plaie, comme lorsqu'on est mordu à travers des vêtemens épais; enfin, je pense que la meilleure raison que l'on puisse donner de la réussite de quelques-uns de ces remèdes, c'est qu'on a employé en même-tems le traitement local. La plûpart de ces prétendus spécifiques, se composent de plantes aromatiques, vulnéraires, que l'on fait prendre en poudre, en infusion ou décoction, dans du vin, ou dont on donne le suc exprimé. Dans l'emploi de ces moyens, l'on recommande presque toujours de laver auparavant la plaie, et d'appliquer dessus le marc de la décoction ou de l'infusion. Or, comme nous l'avons vu, une plaie superficielle, qu'on lave de suite, peut être désinfectée par une simple lotion. Dans d'autres recettes, l'on recommande aussi, avant de donner intérieurement le spécifique, de faire des scarifications sur les plaies, de les rendre saignantes, de les laver avec de l'eau salée, etc. C'est donc plutôt au traitement que l'on a fait aux plaies, qu'à l'emploi intérieur de ces remèdes, que l'on peut attribuer les guérisons qui ont eu lieu.

Le remède le plus accrédité de nos jours, contre la rage, est le Mercure. D'après Mr. Andry : Jean Ravelly, de Metz, est le premier qui ait conseillé, en 1696., l'usage interne, contre cette maladie. Depuis, un grand nombre de Praticiens ont proposé ce médicament, comme étant le spécifique de la rage; les uns, d'après des théories erronées, et le plus grand nombre sur la bonne-foi des autres. Sauvage croyait que le venin de la rage affectait principalement la salive, et que c'était cette même salive qui, découlant dans la gorge, déterminait les principaux symptômes de la rage. En conséquence, il conseille le Mercure à l'extérieur, comme étant propre à chasser la salive qui séjournerait dans les glandes salivaires. Desault, Médecin de Bordeaux, regardait la rage comme le produit des vers que l'on appercevait, disait-il, dans la bave des animaux enragés. Cette opinion singulière lui fit conseiller le Mercure contre la rage, comme étant le meilleur des vermifuges. Des Modernes, dépourvus de toute théorie, ont cru trouver, dans l'observation seule, des preuves suffisantes pour préconiser le Mercure et pour croire qu'il pouvait même guérir la rage confirmée. Nous allons examiner quel est le degré de confiance que l'on doit donner à ce médicament.

Dans tous les Auteurs qui ont écrit sur la rage, je ne crois pas que l'on puisse trouver une observation bien évidente, d'une rage confirmée et guérie par le moyen du Mercure : mais quand bien même on en trouverait quelques-unes, en faveur de ce médicament, l'on

pourrait en citer un beaucoup plus grand nombre où ce remède a été impuissant. Dans le cas où l'on a employé le Mercure avant le développement de la rage, comme moyen préservatif, on ne peut rien conclure de sa vertu, puisque c'est presque toujours après avoir fait précéder le traitement local; dans ce moment même, les partisans du Mercure, dans le traitement de la rage, ne le conseille qu'après le traitement local des plaies. Ils veulent qu'on les dilate, qu'on les cautérise et que l'on en entretienne la suppuration le plus long-tems possible. D'après cela, ne serait-on pas en droit de faire le raisonnement suivant, ou c'est le Mercure qui guérit, ou c'est la cautérisation? Si c'est le Mercure, pourquoi employer une opération cruelle; si c'est la cautérisation, pourquoi administrer un remède dont l'usage affaiblit et fatigue les malades, et n'est pas sans inconvénient pour les personnes nerveuses. On a vu le Mercure poussé jusqu'à la salivation, dans un autre cas que la rage, donner lieu au spasme de la gorge et à l'aversion des liquides. Le traitement local n'a pas ces désavantages; il laisse les malades libres de se promener, de se distraire, et n'affaiblit pas l'esprit en même-tems que le corps. Les propriétés anti-hydrophobiques du Mercure, ne sont donc rien moins que prouvées.

Dans le traitement qui fût fait à Senlis, en 1780, quatre malades moururent enragés, quoiqu'on leur eût administré le Mercure jusqu'à la salivation. Six autres, qui avaient été mordus à nud, guérirent, mais les plaies furent lavées, dilatées; l'on mit par-dessus un emplâtre vési-

catoire et l'on entretint, pendant long-tems, la suppuration. D'après cela, il y a tout à parier que les malades ne durent leur guérison qu'au traitement local. On me dira que la rage est une maladie si cruelle, que l'on ne saurait se servir de trop d'armes pour la combattre, et que, dans le doute, il faut toujours employer un moyen de l'inutilité duquel on n'est pas encore convaincu. Je réponds à cela que toutes les fois que les inconvéniens d'un médicament sont plus évidens que ses avantages, il ne faut pas hésiter de le rejetter.

Le succès du traitement externe est d'autant plus sûr, qu'il a été appliqué plus promptement après les accidens. Ainsi, les personnes qui ont eû le malheur d'être mordues par un animal enragé, ne doivent donc pas différer de se soumettre à ce traitement. S'il arrivait que l'on fût mordu en voyage, loin des habitations, il faudrait laver les plaies qu'on aurait reçues, dans la première eau que l'on trouvera sur son chemin. L'on ne doit rien faire pour s'opposer à l'écoulement du sang; on laissera bien saigner les plaies avant que de rien appliquer dessus. Si, à raison de leur position ou de leur forme, elles ne saignaient pas assez, il faudrait avoir le courage de les dilater avec un instrument tranchant, si on en a un sur soi; c'est le moyen d'entraîner de suite, au-dehors, le virus qui aurait pu y être déposé. Dès qu'on sera à même d'employer la cautérisation, l'on ne doit pas différer.

Traitement interne.

Dès que les symptômes précurseurs du premier

degré de la rage se font appercevoir, l'on doit commencer le traitement interne. L'irritation locale s'étant propagée dans toute l'économie, il convient d'agir d'une manière générale sur le systême nerveux. Les moyens que l'on emploie doivent donc être propres à produire cet effet. Malheureusement, l'expérience a prouvé que, dans les plus grands nombre des cas, nos moyens sont insuffisans pour guérir cette maladie, lorsqu'elle est une fois déclarée : cependant ce n'est pas une raison pour abandonner les malades et pour leur refuser les secours et les consolations que l'humanité et la religion commandent. C'est à la honte de l'esprit humain, que l'on pense qu'il n'y a pas très-long-tems que l'on n'étouffe plus les personnes enragées ! L'horreur qu'inspiraient les malades, la difficulté de les guérir et l'idée que cette maladie était contagieuse, ont pu seules introduire cette barbare coutume. Mais à-présent que l'on sait qu'elle ne peut se communiquer que par une morsure, que le virus qui lui donne naissance est beaucoup moins actif dans l'homme que dans les animaux ; que le plus grand nombre des malades conservent toujours sur eux l'empire de la raison, l'on serait très-coupable de hâter la mort des malheureux que l'on doit au contraire plaindre et consoler. D'ailleurs, la difficulté de guérir la rage, doit être, pour les Médecins, une raison de l'examiner de plus près, et de faire tous leurs efforts, pour trouver les moyens d'en triompher ; et ce n'est qu'en voyant souvent et avec attention cette maladie, que l'on peut espérer d'y parvenir.

Les remèdes conseillés généralement contre la rage confirmée, comprennent tous les anti-spasmodiques donnés à haute dose, et tous les moyens propres à changer l'action du systême nerveux. Les anti-spasmodiques les plus efficaces, sont l'opium, le camphre, le musc, l'ambre, l'éther, l'assa-fœtida, l'huile animale de Dippel, etc. Ces remèdes peuvent être donnés seuls ou combinés ensemble, selon qu'on le juge nécessaire. Lorsqu'on peut parvenir à mettre les malades dans l'eau, les bains conviennent parfaitement dans cette circonstance: l'on peut tenter ici l'administration du Mercure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, en augmenter graduellement la dose, jusqu'à ce que la bouche paraisse affectée. Alors on a la certitude que le Mercure a pénétré dans l'économie. Plusieurs Praticiens distingués conseillent d'unir les deux méthodes, et de combiner ce dernier médicament avec les anti-spasmodiques. Nous avons encore besoin que le tems et l'observation viennent nous éclairer sur les résultats de ces moyens.

D'après ce que nous avons dit sur la rage spontanée, l'on voit que son traitement doit être le même que lorsqu'elle est communiquée, puisque ces deux maladies ne diffèrent, que parce que le siège de la cause, qui leur donne naissance, est différent dans l'une et dans l'autre. Je ne suis entré dans aucun détail sur la manière d'administrer les médicamens que je propose, parce que le traitement de la rage confirmée, ne peut être suivi, avec succès, que par un Médecin instruit, et que l'on doit y avoir recours, le plutôt possible.

I I.

De la Morsure de la Vipère.

C'est aux travaux du célèbre *Fontana*, (1) que nous devons les connaissances précises que nous avons sur le mécanisme de la morsure de la vipère. Ces connaissances, plus curieuses qu'utiles, ne lui mériteraient pas autant notre reconnaissance, si ses expériences ne nous avaient fait connaître en même tems l'action du venin de la vipére, sur un grand nombre d'animaux, et les moyens curatifs que nous pouvons lui opposer.

La morsure de la vipère, se fait au moyen de deux, trois et quatre dents canines, situées à sa mâchoire supérieure. Le plus souvent elles ne sont qu'au nombre de deux. Ces dents sont extrêmement aigues et percées, dans toute leur longueur, de deux petits canaux qui se terminent par une seule ouverture elliptique à leur pointe. Elles sont recourbées sur leur longueur, et enveloppées, à leur bases, d'une espèce de gaine membraneuse. Ces dents ne sont pas fixes dans leur articulation. Lorsque la vipère est tranquille, elles sont inclinées et paraissent très-peu ; mais elles se redressent très-promptement, lorsque l'animal veut mordre.

L'on trouve sur les parties latérales de la mâchoire supérieure de la vipère, sous les muscles, une petite vésicule de deux lignes environ de diamètre à sa base, pleine d'un fluide

(1) Traité du Venin de la Vipère.

jaunâtre ; cette vésicule est le réservoir du venin de la vipère ; elle communique avec la base du canal creusé dans chaque dent canine, et elle est recouverte d'un muscle qui s'étend de la mâchoire inférieure à la supérieure; la position de ce muscle est telle, qu'il sert en même-tems à rapprocher les mâchoires de la vipère lorsqu'elle mord, et à comprimer la vésicule qui contient son venin. Il résulte de ce mécanisme, qu'à chaque morsure de la vipère, une partie du fluide contenu dans la vésicule, est forcé de refluer dans le canal dentaire, jusqu'à l'extrémité de la dent, par où il est versé dans l'intérieur des parties mordues.

On a fait beaucoup de recherches sur la nature du venin de la vipère, sans que nous en soyons plus avancé. Les uns l'ont regardé comme un acide très-âcre; quelques-uns, comme un alcali-caustique; d'autres, enfin, y ont remarqué un sel particulier, d'où ils ont fait découler toutes ses propriétés. Il serait parfaitement inutile de rapporter ici toutes ces opinions; il suffit de dire que des expériences plus modernes ont démontré leur fausseté, et fait voir l'inutilité des traitemens auxquels ces différentes hypothèses avaient donné lieu. Nous ne sommes guères plus instruit aujourd'hui sur la véritable nature du venin de la vipère, mais nous en connaissons mieux les effets, et c'est ce qu'il nous importait de savoir.

Le venin de la vipère est un poison pour tous les animaux à sang chaud. Ceux dont l'action du cœur est très-vive, en meurent plus promptement. Les animaux à sang froid résistent

davantage à son venin, et il en est beaucoup d'entre eux sur lesquels il n'a point d'action. Parmi les animaux à sang rouge, il en est aussi qui, toutes choses égales d'ailleurs, paraissent y résister davantage, comme par exemple les chats. En général, ce poison donne la mort d'autant plus promptement, que les animaux sont plus petits et plus jeunes. La force de résistance, dans ce cas, paraît être en raison de la grosseur des animaux. Ainsi, un moineau meurt, presque subitement, d'une morsure de vipère, tandis qu'un pigeon n'en mourra qu'au bout de quelques minutes; les cochons d'Inde y succombent plus promptement que les lapins, et ceux-ci plus vîte que les chats et les chiens, etc. En suivant progressivement la chaîne des animaux à sang rouge, l'on parvient à un terme de grosseur, où la morsure de la vipère cesse d'être mortelle, comme nous le verrons.

Les blessures de la vipère sont plus dangereuses lorsqu'elle a été mise en colère auparavant, et lorsqu'on a été mordu à plusieurs reprises; elles le deviennent davantage, si l'on a été blessé par plusieurs à-la-fois, selon que la personne mordue est plus susceptible d'effroi, plus faible et plus irritable. Ses morsures sont d'autant moins dangereuses, qu'elle a déjà épuisé son venin sur d'autres animaux; ainsi une première morsure est plus active qu'une seconde; une seconde, qu'une troisième; ainsi de suite : elles le sont moins pour les animaux qui jouissent de beaucoup d'énergie; et lorsque la vipère est peu vive et presque engourdie, comme dans l'hiver.

Ce poison, pour donner la mort, a besoin

d'être introduit dans la circulation. Appliqué à la surface de la peau dépouillée de l'épiderme, pris même à l'intérieur, il n'a produit aucun effet sensible. Une fois qu'il est mêlé avec le sang, il tue à la manière des poisons narcotiques, en détruisant l'irritabilité de la fibre musculaire, et en plongeant les organes dans la stupeur et l'engourdissement. Il ne produit son effet sur l'animal, qu'au bout d'un certain tems, et il commence toujours par se développer dans la partie mordue, avant de se communiquer dans toute l'économie.

1°. *Effets qui résultent de la morsure de la Vipère.* Ces effets, dans l'homme, se divisent en ceux qui appartiennent à la partie mordue; et ceux qui affectent tout le corps. Peu de tems après que l'on a été blessé, la partie mordue devient douloureuse; l'on y remarque des échimoses, des taches livides; elle se gonfle, et l'enflure gagne les parties voisines. La maladie locale, en se communiquant ensuite à toute l'économie, donne lieu à la maladie interne, le malade ne tarde pas à éprouver de la langueur et des faiblesses; son pouls devient petit, pressé, serré, inégal; des frissons se font sentir ainsi que de légers mouvemens convulsifs; ses yeux deviennent jaunes, et quelquefois tout son corps prend la même couleur. A ces symptômes, se joignent des nausées, des maux de cœur, des vomissemens de matières jaunâtres, des anxiétés, de la faiblesse. Lorsque la maladie est parvenue à son plus haut période, elle diminue, la peau devient moite, plus souple, le pouls s'arrondit, s'élève et prend plus de régularité. Les frissons

qu'éprouvait le malade, disparaissent; ses yeux s'animent, la chaleur de son corps augmente; a transpiration devient plus abondante; il sue, et cette sueur soutenue, avec plus ou moins d'in-ensité et d'uniformité, devient une crise qui ermine la maladie.

Lorsqu'on considère les symptômes qui ac-compagnent la morsure de la vipère, on croirait que le venin a pénétré jusques dans les vaisseaux, qu'il a corrompu toutes les liqueurs, qu'il attaque nême jusqu'au principe de la vie! Cependant, i on applique sur la partie malade une liqueur qui décompose le venin; tous les accidens dis-paraissent, et le malade guérit. C'est ce que prouve l'exemple suivant, rapporté par Mr. le Roux, de Dijon.

» Au mois de mai 1781, un Herboriste de cette ville, connu sous le nom de Béost, fut mordu d'une vipère à la malléole externe de a jambe droite. Il revint chez lui avec beaucoup le peine, et l'on fut obligé de le mettre au lit. A mon arrivée, sur le soir, je lui trouvai le pied, la jambe et la cuisse excessivement enflés; l y avait, autour de la morsure, même à un certain éloignement, des échimoses irrégulières. Le malade n'avait plus de pouls; les mains étaient roides; il parlait avec difficulté, sa voix était ntrecoupée de sanglots: il vomissait des matières erdâtres et porracées; se plaignait de maux le cœur continuels; on aurait dit qu'il était prêt mourir. Je lui fis sur-le-champ, des scarifi-ations sur la morsure; et y introduisis du beurre d'antimoine, qui produisit une escarre profonde. Je lui fis donner un verre de vin, en attendant

l'alcali-volatil, et recommandai qu'on lui fi prendre ce dernier remède, quatre gouttes de deux heures en deux heures, dans une tasse de thé. L'effet du beurre d'antimoine fut si prompt que les maux de cœur cessèrent sur-le-champ et que le malade ne vomit plus. Le lendemain matin, il n'y avait plus d'enflure à la cuisse n à la jambe, il n'en restait plus qu'au pied et autou de la malléole : le malade avait repris de la gaîté et du courage, et son pouls était dans l'état naturel. »

Nous devons donc, d'après cela, nous ranger du parti de Méad, et considérer, avec lui, les accidens qui suivent la morsure de la vipère comme le résultat d'une irritation nerveuse et du déchirement des membranes, et regarder l'altération qui survient dans les humeurs, comme un effet de l'irritation générale du système nerveux, dont l'effet est d'accélérer la circulation de porter du trouble dans les sécrétions, et d'occasionner l'altération du sang dans les petits vaisseaux.

2°. *Danger de la morsure de la Vipère.* Cet accident est beaucoup plus effrayant qu'il n'est réellement dangereux par lui-même. La persuasion où l'on est généralement que cette morsure est mortelle, fait que lorsqu'on en est mordu, on est frappé tout de suite d'épouvante et que l'on se voit environné des horreurs de la mort, avant d'être malade. Dans ce cas, comme l'observe *Fontana*, tel homme peut très-bien mourir qui ne serait pas mort de la maladie du venin. La vue de l'animal qui vient de mordre peut seule occasionner un tel effroi, que l'on

vu des personnes tomber en syncope dans le
ıoment, et rester dans cet état pendant long-
əms, malgré tous les secours qu'on leur donnait.
:ependant, quoique la crainte et l'épouvante
joutent au danger de la morsure, le cas où
lle a été mortelle infiniment rare.

Fontana dit s'être occupé avec beaucoup de
oin, dans tous les pays où il a passé, des
ersonnes mordues de la vipère ; il dit même
n avoir examiné dix ou douze, et avoir en-
endu parler de plus de cinquante, par des
Médecins, des Chirurgiens et autres personnes
ui se sont trouvées présentes et qui ont assisté
es malades. Aucun, de tant de gens mordues,
'est mort.

D'un autre côté, si l'on fait attention que,
lans la campagne, toutes les personnes que l'on
ı guéries de la morsure de la vipère, ont été
raitées avec des remèdes différens, souvent op-
osés, l'on verra que ces morsures ne sont pas
i dangereuses que l'on pense communément.
« Je suis dans l'opinion, dit *Fontana*, que de
cent hommes mordus, chacun par une seule vi-
père, une seule fois, aux pieds ou aux mains,
parties qui sont ordinairement exposées à être
mordues par cet animal, il n'en mourra proba-
blement aucun, quand même ils ne feraient
aucun remède. »

L'expérience suivante, du même auteur, tend
à prouver également, par analogie, que la mor-
sure de la vipère ne peut être mortelle pour
l'homme, lorsque rien, d'ailleurs d'étranger,
n'aggrave la maladie. Trois vipères et cinq mor-
sures n'ont pas suffit pour donner la mort à un

chien qui pesait près de soixante livres. Si l'on fait maintenant attention que l'homme est presque trois fois aussi gros que le chien dont parle Fontana, l'on verra qu'une seule morsure de vipère ne peut donner la mort à un homme. Si donc, sur le grand nombre de personnes mordues, quelques-unes sont mortes, cela a presque toujours dépendu d'un mauvais traitement.

D'après les expériences qu'a faites *Fontana*, pour déterminer la quantité de venin qu'il fallait pour tuer un animal, il a observé qu'un millième de grain de venin, introduit dans un muscle, par le moyen d'une incision, était suffisant pour tuer un moineau, et qu'il en fallait quatre fois plus pour tuer un pigeon. Les moineaux, sur lesquels il a fait ses expériences, pesaient un peu moins d'une once. En les supposant d'une once juste, et les pigeons de six, il a vu que la quantité de venin qu'il faudrait pour tuer un gros animal, un bœuf, supposé qu'il pesât sept cent cinquante livres, serait d'environ douze grains, et pour tuer un homme, il en faudrait trois, en supposant qu'il pesât la quatrième partie de ce que pèse un bœuf.

« Maintenant, dit-il, si l'on suppose qu'une vipère d'une grosseur médiocre, contient dans ses vésicules, deux grains de poids de venin, il faudrait le venin de six vipères pour tuer un bœuf, et presque celui de deux pour tuer un homme; mais si l'on fait réflexion qu'une vipère qui mord ne reste pas sans venin; qu'à chaque morsure, du moins aux trois ou quatre premières, elle peut donner la mort presque avec la même facilité à un animal, on ne trouvera pas tout-

à-fait invraisemblable, qu'il faille peut-être vingt-vipères pour tuer un bœuf, et cinq ou six pour tuer un homme. »

On voit donc, d'après tout ce que nous avons dit, que la morsure de la vipère n'est pas aussi dangereuse qu'on le pense communément, et que la frayeur et l'imagination des personnes mordues, contribuent beaucoup à en augmenter les accidens.

3°. *Traitement.* On a proposé, contre la morsure de la vipère, comme contre les maladies qui sont promptement funestes, un grand nombre de remèdes. Je ne m'occuperai pas ici de les repasser en revue; les derniers et les plus accrédités, sont la thériaque et l'alcali-volatil, donnés en même-tems à l'intérieur et à l'extérieur. Ce dernier remède est même encore regardé, par un grand nombre de personnes, comme un spécifique contre la morsure de la vipère. Les expériences de *Fontana* ont fait voir combien on devait peu compter sur ce médicament. Après avoir fait mordre un grand nombre d'animaux par des vipères, il a toujours employé inutilement, à l'intérieur et à l'extérieur, l'alcali-volatil, et il n'a pas remarqué qu'il retardât aucunement la mort de ces animaux qui en avaient pris, mêlé même avec le venin de la vipère; il n'a pas empêché qu'il ne fût aussi actif et qu'il ne tua aussi promptement les animaux, dans la circulation desquels on l'introduisait par le moyen d'une plaie. L'alcali-volatil n'est donc pas un spécifique contre la morsure de la vipère, et s'il produit de bons effets, donné à l'intérieur, lorsque la maladie est devenue générale, c'est

comme un puissant tonique qui favorise la transpiration, et aide la nature à triompher de l'ennemi qui l'opprime.

Nous avons vu plus haut que tous les symptômes qui suivent une morsure de vipère, étaient l'effet d'une irritation locale, occasionnée par le venin déposé dans la plaie faite par l'animal; j'ai rapporté un exemple qui prouve que toutes les fois qu'on a employé à tems des remèdes capables de décomposer le venin dans la plaie, on a fait cesser, comme par enchantement, tous les accidens qui en étaient déjà résultés. On voit, d'après cela, que tout le traitement consiste à décomposer et à neutraliser le venin dans la partie blessée. Les moyens dont on se sert avec le plus d'avantage, pour remplir cette intention, sont le beurre d'antimoine et la pierre à cautère. On peut aussi se servir de la pierre infernale que l'on rend liquide en l'humectant un peu.

L'on aura donc recours de suite à ces moyens, dans le cas où l'on serait mordu par une vipère. L'on fera d'abord de légères incisions sur la plaie, et on la cautérisera après avec la pierre à cautère, ou le beurre d'antimoine. On aura soin que le caustique pénètre assez profondément pour atteindre le venin et le décomposer : en même-tems que l'on fera le traitement externe, l'on donnera au malade, toutes les deux heures, trois à quatres gouttes d'alcali-volatil, dans une tasse de thé.

FIN.

TABLE RAISONNÉE DES MATIÈRES.

A.

Abeille. — Accidens qui accompagnent sa piqûre page 186
Abstinence. — Les Enfans la supporte difficilement, 113
Acides. — Lorsqu'on en abuse, ils maigrissent et donnent lieu à des affections fâcheuses. — Ils conviennent en été, 37
Acide muriatique-sur-oxigéné. — Son utilité pour désinfecter les appartemens, la chambre des malades, 8
— Les fosses d'aisances, 253
Aconite napel. — Poison âcre, 293
Accouchement. — Conduite que doivent tenir les femmes, avant et après, 74
Actée. — Herbe de St.-Cristophe, (voyez poison âcre) 294
Affections morales. — Elles peuvent altérer subitement la nature du lait, 85
Aiguillons. — Ceux des abeilles, des guêpes, des frelons, des bourdons se ressemblent, 186
Air. — Son influence sur les êtres organisés, 1
— Son altération par le charbon allumé, 2
— La réunion d'un grand nombre de personnes ou d'animaux, 4

— Les plantes en végétation, les liqueurs en fermentation, 6
— Les personnes malades, 6
— Nécessité de renouveler celui des appartemens, 2
— Moyens de le désinfecter, 7
— Celui qui s'exhale des marais, est nuisible à la santé, 9
— Influence de l'air sur les enfans nouveaux-nés, 81
— Un air chaud leur est nécessaire, 91
— A quel âge il faut les accoutumer aux intempéries de l'atmosphère, 87
Allaitement. — Il faut attendre que l'enfant ait rendu le *méconium*, avant de lui présenter le sein, 103
— Danger de lui donner du vin ou à manger, aussitôt qu'il est né, 104
— Il faut faire manger les enfans de bonne heure, 106
— La diète entièrement végétale, ne leur convient pas, 107
— Aversion des enfans pour certains alimens, 111
Allaitement artificiel. — Il ne faut pas remplacer le lait de la mère, 104
— Le lait puisé au pis de la chèvre, est préférable à celui que l'on fait boire au biberon, 105
Alcali-volatil — Son usage dans le traitement de la rage, 318
— Son insuffisance dans la morsure de la vipère, 355
Alimens. — Les substances animales nourrissent plus que les végétales, 34
— Choix que doivent y apporter les nourrices, 84
— Tems qu'il faut attendre avant de donner le sein à l'enfant qui vient de naître, 103
— Epoque à laquelle il faut commencer à lui donner des alimens solides, 105
— Préjugé qui défend de donner de la viande aux enfans, 167
— Usage des bouillies, 109
— Aversion des enfans pour certains alimens, 111
Anémones. — Plantes âcres, 294
Antipathie. — Celle des enfans, contre certains mêts, est souvent involontaire, 111

Apoplexie. — (Voyez syucope), 212
Appartement. — Danger d'habiter ceux qui sont humides. — Régime à tenir, 19
Appétit. — Il ne faut pas le satisfaire entièrement, lorsqu'il y a long-tems qu'on a mangé. — Dans les convalescences. — Lorsqu'on a une plaie en suppuration, 60
Araignée. — Sa piqûre n'est pas dangereuse, 188
Asphixie. — Considération générale sur cette affection, 220
— Asphixie par submersion, 221
— Ouvertures de corps des noyés, 224
— Des secours qu'il convient de leur donner, 226
Asphixie par strangulation. — Difficulté de rappeler ces personnes à la vie, 233
— Par l'introduction des corps étrangers dans la trachée-artère, l'œsophage, 235
— Par l'action délétère des gaz acide-carbonique, 245
— Hydrogène-sulfuré, 251
— Asphixie des enfans nouveaux-nés, 241

B.

Bains. — Leur utilité, leur température, 28
— Propriétés des bains tempérés, des bains chauds, 19
— Danger des bains froids; cas où ils conviennent, 30
— On ne doit pas se baigner après avoir mangé, lorsqu'on a trop chaud ou trop froid, 31
— Abus des bains, *ibid.*
— Les femmes grosses doivent en user modérément, 73
— Les lotions doivent leur être préférés pour les enfans, 100
Belladonne. — (Voyez poison stupéfiant), 292
Berceau. — Forme qu'il doit avoir; comment il doit être placé, 98
— L'on ne doit pas bercer les enfans, 124
Boissons. — Usage de l'eau, des liqueurs fermentées, spiritueuses 36
— Des acides, 37
— De leur température, 39
— L'usage constant des boissons tièdes ou chaudes, diminue le ton de l'estomac, 41

— Des effets du café, 43
— Les boissons aqueuses ne conviennent pas l'hiver, 762
Bouillies. — Elles sont nuisibles aux enfans, 109
Bras. — Danger pour les femmes d'aller les bras nuds, 21
Brione blanche. — Sa racine est un violent purgatif, 294
Bruit. — Il est contraire à l'enfant qui vient de naître. — Aux femmes en couche, 90 et 75
Brûlure. — Son traitement varie selon qu'elle est plus ou moins forte, 150

C.

Café. — Il ne convient pas à tout le monde, 48
Calorique. — Il tend à se mettre en équilibre dans tout les corps, 255
— Il est le premier des stimulans, 258
— Il peut quelquefois affaiblir, *ibid.*
Cantharides. — Prises à l'intérieur, elles produisent sur nous les mêmes effets que les poisons âcres, 299
Caprices. — Ceux des femmes enceintes disparaissent après l'accouchement, 71
Cautère. — Sa suppression; précautions à prendre, 48
Cautérisation. — Elle convient dans les piqûres d'insectes, 193
— Les plaies faites par des animaux enragés, 316
— La morsure de la vipère, 336
Cataplasmes émolliens. — Cas où il convient de les employer, 129, 161 206
Chaleur. — Celle de l'été dispose aux fièvres bilieuses, putrides, 17
— Chaleur fébrile; sa durée est en raison du froid qui a précédé, 208
— Danger de passer brusquement du chaud au froid, 11
— Après avoir mangé beaucoup, 15
— Précautions à prendre lorsqu'on a chaud, 11
— La chambre des malades ne doit pas être trop réchauffée, 12

Champignons. — Le plus grand nombre est vénéneux, 295
Charbon. — Danger de se renfermer avec du charbon allumé. — Précautions à prendre, 2
— Préjugés à cet égard, 3
Chariots. — Inconvéniens de ceux dont on se sert pour apprendre à marcher aux enfans, 119
Chaux. — De quelle manière elle affecte la poitrine, 5
Colchique, ou tue-chien. — Sa racine est un poison âcre, 293
Colère. — Régime que doivent tenir les personnes qui y sont sujettes, 62
Coliques. — Les boissons froides l'occasionnent, 40
Commotions. — Elles donnent lieu à des dépôts intérieurs. — Conduite à tenir en pareil cas, 144
Constipation. — La vie sédentaire l'augmente, 49, 50
Contusions. — Leur traitement, 141
Convulsions. — La dentition est une cause fréquente de celle des enfans, 220
— Elles peuvent être occasionnées par le régime de la nourrice, 85
Cordon-Ombilical. — Il faut le laisser quelquefois saigner avant d'en faire la ligature, 242
Couche. — Ce qui doit composer celle de l'enfant, 97
Couette. — Celles qui sont faites de balle d'avoine conviennent mieux aux enfans, 98
Coupures. — Leur traitement, 135
Cousins. — Moyens de les éloigner des appartemens, 110
Couvertures. — Leur trop grand nombre affaiblit, 26
— L'on ne doit pas trop couvrir les malades, 259
— Celles des enfans doivent être chaudes et légères, 95
— Il faut laver celles qui ont servies à des malades, 27
Cris. — Ceux des enfans ont toujours quelques motifs, 126

D.

Déglutition. — Son rétablissement est de bonne augure dans l'asphixie, 231
Dentition. — Il faut, lorsqu'elle se fait, garantir les enfans de l'influence de l'air, 87

— La première dentition passée, l'on peut les accoutumer aux intempéries de l'atmosphère, 88
Dépuration. — (Voyez gourme), 115
Digestion. — Tems de sa durée. — Précautions à prendre pour ne pas la troubler, 35, 35
— Le sommeil lui est quelquefois nécessaire, 58
— Les plaisirs de l'amour la trouble, 61
— Elle se fait moins facilement sur la fin de la grossesse, 74
Douleurs. — Celles qui sont accompagnées de fièvre aigue, annoncent une inflammation, 209
Douce-amère: — Plante stupéfiante, 293

E.

Eaux. — Leurs différentes espèces. — Qualités qui distinguent l'eau pure, 37
Education. — Elle doit être différente pour les garçons et les filles, 129
Echimose. — (Voyez contusion), 142
Emétique. — Son usage dans l'asphixie par des corps arrêtés dans l'œsophage, 237
Empoisonnement. — Par l'arsenic, 271
— Le sublimé-corrosif, le vert-de-gris, 279
— L'acide nitrique (Eau forte), 282
— La pierre infernale, 290
— Les plantes stupéfiantes, 292
— Les plantes âcres, 295
— Les cantharides, 299
Engelures. — Leurs causes, 15
— Leur traitement, 153
— Moyens de les prévenir, 156
Engorgement. — De l'engorgement sanguin du cerveau des asphixiés, 221, 215, 246
Entorse. — L'immersion dans l'eau froide prévient les accidens qui en sont la suite, v46
Envie. — Ce que l'on doit penser de celles des femmes grosses, 71
Epilepsie. — Elle est souvent excitée par la masturbation. 62
— De la syncope qui a lieu dans cette affection, 215

— Les personnes nerveuses doivent éviter de regarder les épileptiques, 217
Eruptions. — Précautions qu'exigent celles de la peau, 207
Erysipèle. — Son traitement, 148
Etable. — Il est mal-sain d'y faire coucher les enfans, 89
Etudes. — Celles qui sont prématurées peuvent nuire à l'accroissement de l'enfant, 113
Evacuations. — Elles sont plus abondantes l'hiver, 261
— Il ne faut pas différer trop long-tems de satisfaire au besoin d'uriner et d'aller à la selle, 49
— De l'usage des lavemens. — Du tabac, 50
Evanouissement. (Voyez syncope), 211
Excrétions. — De celles qui ont lieu chez les enfans, 114
— Evacuation du *méconium*, *ibid.*
— Des croûtes laiteuses. — Des dépurations à la tête, 115
Exercice. — Il est nécessaire aux femmes enceintes, 74
— Aux enfans, 122

F.

Femme. — Son organisation est plus faible que celle de l'homme, 65
— Des soins particuliers qu'exige la santé des femmes, 67
— Celles qui sont en couche, ont le genre nerveux plus irritable, 76
— La grossesse établit un changement dans leur physique et leur moral, 71
Fermentation. — Elle dégage des gaz nuisibles à la santé, 125
Fenêtres. — Il est dangereux de les laisser ouvertes pendant la nuit, 10
Feu. — Il faut placer souvent les enfans devant un feu flamboyant, 91
Fièvre. — Symptômes généraux de la fièvre, 197
— Description d'un accès de fièvre intermittente, 198
— Les fièvres continues, intermittentes, rémittentes, présentent les mêmes symptômes d'invasion, 199
— Variétés, complications, 202

— Cause fréquente de la fièvre intermittente, 9
— Les fièvres bilieuses, putrides, règnent plutôt en été, 17
— Fièvre de lait, une température trop élevée l'augmente, 75
— Fièvre qui survient aux hydrophobes, 310
Fleurs. — Il n'est pas sain de coucher dans un appartement où il y en a de renfermées, 5
Fomentations. — Elles conviennent dans les inflammations en général, 207
Fourmis. — Celles de notre pays ne sont pas dangereuses, 189
Frénésie. — Elle peut être occasionnée par l'exposition au soleil, 7
Frictions. — Elles donnent du ton à la peau, 33
— Comment on doit en user pour les enfans, 101
Froid. — Il agit sur nous comme tonique et comme débilitant, 258
— Moyens de résister à son action affaiblissante, 15
— Il faut éviter celui des soirées et des matinées, 16
— De s'y exposer après avoir beaucoup mangé, 15
— Il est contraire aux enfans nouveaux-nés, 86
— Aux femmes en couche, 7
— Son action sur les personnes asphixiées, 249
— Il donne la mort en détruisant la sensibilité, 263
— Conduite à tenir pour rappeler à la vie les personnes engourdies par le froid. — pour rendre le mouvement aux membres gelés, 266
Fumigation. — Pour désinfecter l'air, 8
— Les fosses d'aisances, 253
— Dans les maux de gorge, 206
Furoncle. — Caractère qui le distingue. — Son traitement, 158

G.

Gaîté. — Les enfans veulent être égayés, 118
Gants. — Ceux de peaux de chiens guérissent les engelures, 154
— Ceux qui sont fourrés y disposent, 157

Gaz. — Définition de ce mot, 5
— Des gaz muriatique-sur-oxigéné, 253
— Azote. — Hydrogène. — Acide-carbonique. — Hydrogène-sulfuré. — Leur action sur l'économie animale, 241, 243, 251
Grossesse. — Nécessité d'être réservé sur les plaisirs de l'amour pendant sa durée, 60
— Changement qu'elle occasionne dans le physique et le moral des femmes, 71
— Précautions à prendre avant l'accouchement, 74
Gourme des enfans. — Il faut prendre garde d'en déranger le cours, 115

H.

Habit. — Il ne faut pas se presser de quitter et de reprendre ses habits d'hiver, 22
— Les vêtemens blancs sont moins chauds que ceux de couleur, *ibid.*
— Il faut faire laver ceux qui ont déjà été portés, avant que de s'en servir, 27
— Ceux qui sont larges sont moins chauds, 22
— Il ne faut pas poser son habit lorsqu'on a bien chaud, 12
Habitudes. — L'on doit apporter autant de soins à changer celles de l'esprit que celles du corps, 56
— Habitude de dormir le jour, 58
Hellébore-blanc. — Poison âcre, 294
Hémorragies. — Il est souvent dangereux de les arrêter, 164
Moyens à employer pour cela, 165
Hémorroïdes. — Internes ou externes, 166
— Celles qui sont ulcérées sont plus fâcheuses, 167
— Traitement, 168
Hochet. — Il s'oppose à la pousse des dents — Comment on peut le remplacer, 101
Humidité. — Il faut éviter celle des soirées et des matinées, 16
— Unie au froid elle est plus débilitante, 18

— Maladies de ceux qui habitent des appartemens humides. — Conduite à tenir en pareil cas, 19
Hydrophobie ou Rage. — Les animaux carnivores sont seuls susceptibles de devenir enragés spontanément, 302
— Causes qui disposent à cette maladie, 303
— Conditions pour qu'elle puisse se communiquer, 304
— Observations de rage communiquée par la morsure d'un coq qui combattait. — Par celle d'un épileptique. — D'un fébricitant. — D'un homme dans un accès de désespoir, 306
— Symptômes de la rage dans les animaux, 307
— Dans l'homme, 308
— Moyens proposés pour s'assurer si un animal est enragé, *ibid.*
— L'horreur de l'eau n'appartient pas exclusivement à cette maladie, 312
— Ouvertures de corps d'hydrophobes, 313
— Du virus et du siége de la rage, 314
— Le traitement local par la cautérisation, est le plus sûr, 316
— Traitement interne, 318
— Des spécifiques proposés contre la rage, 320
— Dégré de confiance que l'on doit accorder au mercure, 322
— Emploi des anti-spasmodiques, 326
Hypocondrie. — La vie oisive en est souvent la cause, 15

J. I.

Jaunisse. — Cause de celle des enfans nouveaux-nés, 114
Jeux. — De ceux qui sont propres à développer le physique des enfans, 122
Joye. — Lorsqu'elle est poussée trop loin, elle peut donner la mort, 65
Jusquiam. — Sa racine peut être confondue avec celle du panais, 292
Impuissance. — La masturbation la produit souvent, 61

Incontinence. — Celle des plaisirs de l'amour est nuisible pendant la grossesse, 70
— Incontinence d'urine dans les enfans. Elle se guérit en les faisant coucher sur la dure, 97
Insectes. — De ceux dont la piqûre est nuisible, 185
Ivresse. — Elle peut occasionner l'apoplexie, la léthargie, 183

L.

Lait. — Sa nature influe sur le moral et le physique de l'enfant, 78
— Celui de la mère doit être préféré, 104
— Qualités qu'il doit avoir dans une nourrice; moyens de s'assurer de sa bonté, 79
— Comment on peut le rendre plus ou moins nourrissant, 105
— Si un jeune nourrisson renouvelle le lait, 81
— Les alimens influent sur ses qualités, 83
— Les femmes qui font passer leur lait ne doivent pas trop se couvrir les seins, 77
Lavement. — Il ne faut pas s'y habituer, 51
— Lavemens émolliens. — De leur usage dans les maladies aigues. — Lavement de tabac. — Cas où ils conviennent, 230, 250
Laurier-cerise ou amande. (Voyez poison stupéfiant), 203
Limonade. — Elle convient pendant l'été, 17
Linge. — Nécessité d'en changer souvent, 27
— Celui des femmes en couche doit être très-sec, 76
Liqueurs spiritueuses. — Elles ne conviennent pas aux nourrices. 96
— Aux enfans, 101
— L'abus qu'on en fait donne lieu à des maladies fâcheuses, 38
— Elles conviennent dans les pays chauds. 39
— Elles augmentent les effets du froid, 263
Lisière. — Elle ne vaut rien pour apprendre à marcher aux enfans, 119
— Elle ne vaût pas mieux pour les attacher dans leur lit, 96

Lit. — Il devient affaiblissant lorsqu'on y reste trop long-tems, 24
— Ceux qui sont mollets ne conviennent pas aux jeunes gens, 25
— Aux enfans, 97
— A ceux qui ont les hémorroïdes, 169
— Il faut laver ceux qui ont servi aux malades, 27
— Les enfans doivent être entièrement libres dans leur lit, 96
Lotions. — Elles peuvent remplacer les bains. — Il faut préférer, dans celles des enfans, l'eau-de-vie, aux liqueurs spiritueuses aromatiques, 32
Lumière. — Son influence sur les animaux et les végétaux, 17
Luxation. — Celle du bras des enfans est souvent la suite de la manière dont on leur donne la main, 121

M.

Maillot. — Ses inconvéniens, 92
— Vices de conformation qui peuvent en être la suite, 94
Maladies aigues. — Symptômes qu'elles présentent, 220
— Modifications que demande leur traitement, 2?4
Mandragore. (Voyez poison végétal), 293
Manie. — Elle reconnait souvent pour cause, le passage d'une vie exercée à une vie tranquille, 55
Maison. — Danger d'habiter trop tôt celles qui sont neuves, 5
Marais. — Les émanations qui s'en élèvent donnent la fièvre, 9
Masturbation. — Maladies fâcheuses qui en sont les suites, 61
Maux de gorge. — Précautions pour les éviter, 17
Méconium. — Moyen d'en aider l'évacuation, 103
Médicamens. — Il ne faut jamais en contracter l'habitude, 44
Médecin. — Jusqu'où s'étend son pouvoir dans les maladies, 201

— Des dispositions qu'il doit apporter dans l'étude de la médecine, 203
Mélancolie. — Il faut avoir égard à celle des nourrices, 83
Menstruation ou Règles. — Tems où elle commence et où elle finit, 66
— Suppression de cette évacuation. — Causes, 67
— Cessation du flux menstruel. — Précautions à prendre à cette époque, 58
Morelle noire. — (Voyez poison stupéfiant), 193
Morsure de la vipère. — (Voyez vipère),
Mouvement. — Son influence sur la santé, 55
— Danger de passer subitement d'une vie active à une vie sédentaire, 55
— De celui qui convient de donner aux enfans, 117
— Quand-est-ce qu'il convient de les fortifier par l'exercice ? 122
— Moyens d'apprendre à marcher aux enfans, 118

N.

Nature. — Elle guérit seule, 201
Nerfs. — Ils sont plus sensibles chez les femmes, après l'accouchement, 76
Nourrices. — Régime qui leur convient, 77
— Conditions pour qu'elles soient bonnes, 79
— Celles qui viennent de la campagne sont sujettes à faire des maladies, 82
— Il ne faut pas les séparer entièrement de leur mari, 73
— Elles doivent éviter de faire coucher leurs nourrissons avec elles, 90
Nouvelles. — Celles qui peuvent faire une grande sensation, doivent être annoncées avec précaution, 63

O.

Obscurité. — Elle est nécessaire à l'enfant qui vient de naître, 90

Odeurs. — Celles qui sont fortes nuisent aux femmes en couche, 76
— Aux enfans nouveaux-nés, 90
Œnanthe safrané. — L'on peut confondre ses feuilles avec celles du cerfeuil, 293
Œsophage. — Moyens d'extràire les corps arrêtés dans ce canal, 236
Œthuse persillée ou cigue. (Voyez poison stupéfiant), 292
Onglée. — Il augmente près du feu, 15

P.

Palpitations. — Les personnes qui en éprouvent, sont sujettes à la syncope, 213
Panaris. — Il demande un traitement prompt, 137
Parfums. — Ils nuisent aux femmes en couche, 76
— Ils émoussent la finesse de l'odorat et agissent sur les nerfs, 33
Passions. — Elles sont les causes les plus fréquentes de nos maladies, 62
— Des effets des passions tristes, 208
— Celles des enfans sont presque nulles, 127
Pavôt blanc. (Voyez plante stupéfiante), 202
Peur. — Danger de faire peur aux enfans, 64
Pierre infernale. — (Voyez poison corrosif), 290
Piqûre. — Par des corps aigus. — Leur traitement, 139
Par des insectes, 185
— De la piqûre de l'abeille, 186
— Du scorpion, 187
— Des araignées, 188
— Des fourmis, des cousins, 189
— Des puces, punaises et poux, 190
— Traitement de tes sortes de piqûres, 193
Pituiteux. — Ils doivent peu dormir, 59
Plaies. — Leur division. — Leur traitement, 134
— Du régime que l'on doit tenir lorsqu'on a une plaie en suppuration, 81
Plaisirs vénériens. — Ils affaiblissent le corps et l'esprit, 61

— Régime que doivent observer ceux qui y sont enclins, 53
Plomb. — (V. asphixie par le gaz hydrogène-sulfuré), 251
Plume. — Il n'est pas sain de coucher dessus, 25
Plâtre. — Il est nuisible à la poitrine, 5
Poële. — Leurs inconvéniens. — Moyens de les diminuer. — Du choix que l'on doit apporter dans leur composition, 13
Poisons minéraux. — Leur manière d'agir sur l'économie animale, 269
— Caractère commun de ces poisons, 271
— L'arsenic est le plus dangereux. — Symptômes de son empoisonnement, 271
Moyens curatifs, 275
— Signes auxquels on reconnaît l'arsenic, 278
— Empoisonnement par le sublimé-corrosif, 279
— En quoi il diffère de l'arsenic, 280
— Son traitement est le même, 281
— Le cuivre et le vert-de-gris diffèrent, dans leur action, des deux poisons précédens, 280
— Mêmes indications curatives. — Empoisonnement par l'acide nitrique ou eau-forte, 283
— Symptômes qui lui sont propre, 284
— Nature du vomissement, 287
— Méthode curative proposée contre cet empoisonnement, 288
Poisons végétaux. — Ils ont aussi un caractère commun, 290
— Leur division en poison stupéfiant et en poison âcre, 293
— Des plantes qui agissent comme poison stupéfiant, *ib.*
— Comme poison âcre, 293
— Signes qui caractérisent l'action des plantes stupéfiantes. — Symptômes de leur empoisonnement, 295
— Des plantes qui agissent comme poison âcre. — Leurs signes particuliers, 296
— Traitement qui convient dans les deux cas, 297
Poisons animaux. — Les cantharides sont les seuls que nous connaissions. — Des effets de ce poison. — Son traitement, 299

Pomme épineuse. (Voyez poison stupéfiant) 292
Poux. — Ceux des enfans sont souvent nécessaires à leur santé, 116
Printems. — Il faut éviter de s'exposer au soleil dans cette saison, 16
Puberté. — Elle produit de grands changemens dans le physique et le moral des enfans, 127
— Soins que doivent leur donner, à cette époque, les parens, 128
Puces. — Leur piqûre, 190
— Punaises. — Moyens proposés pour les détruire, 191

Q. R.

Rage. — (Voyez hydrophobie), 301
Régime. — Quel est celui que doivent observer les personnes exposées aux effets de l'humidité, 19
— Les enfans à l'époque de la puberté, 128
— Les personnes blessées, 137, 145, 160
— Les personnes affectées d'hémorragies, 165
— D'hémorroïdes, 168
— De rhume, 176
— L'on peut se permettre une plus grande latitude dans le régime pendant l'hiver, 261
Règles. — (Voyez menstruation), 66
Respiration. — Son état dans l'apoplexie, 219
Rhumatisme aigu. — Les personnes sanguines y sont plus sujettes, 179
— Rhumatisme chronique. — Son traitement est différent, 180
— Précautions à prendre pour l'éviter, 182
— Le froid humide en est la cause la plus fréquente, 20
Rhumes. — Ils proviennent d'une irritation des membranes muqueuses, 171
— De leur retour, 172
— L'usage de la saignée est souvent nécessaire dans cette maladie, 174
— Il faut employer sur la fin les toniques, 176
— Les rhumes de cerveau sont de même nature.
— Leur traitement 177

— Pourquoi l'on s'enrhume plus facilement la nuit que le jour, 16
Rideaux. — Il est plus sain de ne s'en pas servir, 25
— Il ne faut pas habituer les enfans à en avoir, 98

S.

Saignée. — Il ne faut pas en contracter l'habitude, 163
— De son usage dans l'asphixie, par la vapeur du charbon, 247
— Dans celle des noyés, 201
Salive. — Caractere qu'elle peut prendre dans l'homme, les animaux, par l'effet des passions, de la colère, etc., 309
Scorpion — Des effets de sa piqûre, 187
Sensations. — De celles des enfans, 127
Sensibilité. — Elle est plus grande chez les femmes grosses, 72
Sirop de Diacode. — Il ne faut pas l'employer trop souvent pour endormir les enfans, 125
Soif. — Il faut y résister pendant le froid de la fièvre, 209
Soufre. — Son usage dans les hémorroïdes, 170
Soleil. — Il ne faut pas s'y exposer la tête nue, 17
Solitude. — Il faut éviter de laisser les enfans livrés à eux-mêmes, 128
Sommeil. — Il est destiné à réparer nos pertes, 57
— De l'habitude de dormir après le repas, 58
— Du têms que l'on doit dormir, 59
— Le sommeil est plus nécessaire à l'enfance, 123
— De l'habitude de bercer les enfans, de les lever la nuit, 124
— Le sommeil doit être plus long pendant l'hiver, 262
— Les personnes qui habitent des pays humides, doivent peu s'y livrer, 20
— Du sommeil de l'ivresse, 183
Sueur. — Lorsqu'on est en sueur il ne faut pas se découvrir, 11
— Préjugés des gens de la campagne, sur cette évacuation, 47

— Suppression de la sueur des pieds et des mains, 48
— De la sueur dans les fièvres intermittentes, 209
Suffocation. — Elle peut être occasionnée par des corps arrêtés dans la trachée-artère, 239
Souliers. — Inconvéniens de ceux qui sont trop étroits. — Forme qu'ils doivent avoir, 23
Suppression des règles. — Causes. — Précautions à prendre pour l'éviter, 67
Syncope. — Elle peut avoir lieu par faiblesse, 212
— Par une irritation nerveuse, 214
— Dans l'épilepsie, 215
— L'apoplexie, 217
— Dans les convulsions des enfans, 220

T.

Tabac. — L'on ne doit pas en contracter l'habitude sans nécessité, 52
— Sa fumée, donnée en lavement, convient dans l'asphixie, 230
Température. — De celle des boissons, 39
— Du corps humain, 257
— Celle de la chambre des accouchées doit être modérée, 7
— Une température trop chaude est nuisible à la santé, 1
— Aux malades, 11
— Aux apoplectiques, 22
— Une température fraîche affaiblit la fièvre, modère les éruptions, 26
— Nous apprécions différemment celle des corps, selon l'état de notre sensibilité, 25
Trachée-artère. — Des corps engagés dans ce canal, 23
Transpiration. — Son dérangement est une cause fréquente de maladie. — Elle varie dans la journée, 4
— Comment on peut la rétablir, 4
— Elle est moins abondante l'hiver, 26
Tête. — Il ne faut pas rester la tête nue au soleil, 1
— Se trop couvrir pendant la nuit, 2
Thé. — L'abus qu'on en fait est nuisible, 4

Tithimale. (Voyez poison âcre) 54
Travail. — Celui qui est modéré est utile à la santé, 54

U.

Urines. — Leur caractère pendant l'accès de froid de la fièvre, 198
— Pendant celui de chaud, 199

V.

Végétaux. — Leur usage convient pendant l'été, 17
Vêtemens. — Soins qu'il faut avoir d'en changer, lorsqu'on est mouillé, 20
— Ceux de laine conservent plus facilement les émanations animales, 27
— Ceux des femmes grosses doivent être lâches, 72
— Des vêtemens des enfans, 92
— Il faut laver ceux qui ont déjà été portés, avant que de s'en servir, 95
Vésicatoire. — Ceux qui sont anciens doivent être supprimés avec précaution; 48
Vin. — Son action sur le physique et le moral, 38
— Usage pernicieux qu'en font les gens de la campagne, dans les maladies, 47
Viandes salées. — Elles ne conviennent pas aux nourrices, 84
Virus. — Celui de la rage réside dans la salive des animaux, 305
Vipère. — Mécanisme de sa morsure, 327
— Nature et siège de son venin, 328
— Les animaux à sang froid y résistent davantage, 329
— Symptômes qui accompagnent sa morsure, 330
— Son danger, 332
— Traitement. — Insuffisance de l'alcali-volatil à l'extérieur, 335
— La cautérisation est préférable, 336

FIN.

